

2014



استراتيجية تنمية مدينة سوسة
STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT
DE LA VILLE DE SOUSSE

PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT



Programme funded by the
EUROPEAN UNION



ENPI
CBCMED
CROSS-BORDER COOPERATION
IN THE MEDITERRANEAN



USUDS



SOUSSE



Diputació
Barcelona



Déclaration sur le Programme

Le Programme IEVP CT Bassin Méditerranéen 2007-2013 est une initiative de coopération transfrontalière multilatérale financée par l'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat (IEVP). L'objectif du Programme est de promouvoir un processus de coopération durable et harmonieuse au niveau du bassin méditerranéen en traitant les défis communs et en valorisant ses potentialités endogènes. Il finance des projets de coopération en tant que contribution au développement économique, social, environnemental et culturel de la région méditerranéenne. Les 14 pays suivants participent au Programme: Chypre, Egypte, France, Grèce, Israël, Italie, Jordanie, Liban, Malte, Palestine, Portugal, Espagne, Syrie (participation actuellement suspendue), Tunisie. L'Autorité de Gestion Commune (AGC) est la Région Autonome de Sardaigne (Italie). Les langues officielles du Programme sont l'arabe, l'anglais et le français (www.enpicbmed.eu).

Clause de non-responsabilité

Cette publication a été produite avec l'aide financière de l'Union européenne dans le cadre du Programme IEVP CT Bassin Maritime Méditerranée. Le contenu de ce document est la seule responsabilité de la Municipalité de Sousse et de son partenaire Medcités et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne ou celles des structures de gestion du Programme.

Déclaration générale sur l'Union européenne

L'Union européenne est constituée de 28 États membres qui ont décidé de mettre graduellement en commun leur savoir-faire, leurs ressources et leur destin. Ensemble, durant une période d'élargissement de plus de 50 ans, ils ont construit une zone de stabilité, de démocratie et de développement durable tout en maintenant leur diversité culturelle, la tolérance et les libertés individuelles. L'Union européenne est déterminée à partager ses réalisations et ses valeurs avec les pays et les peuples au-delà de ses frontières.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	6
PREAMBULE	7
PARTIE 1 : Processus d’élaboration.....	8
1. La Gestion du Projet.....	8
1.1. Organigramme	8
1.2. Pilotage et gestion du projet.....	9
1.3. Gestion technique du projet	10
2. Déploiement du projet.....	12
2.1. Les étapes du projet.....	12
2.2. Elaboration du Pré-Diagnostic	14
2.3. Elaboration du diagnostic participatif	16
2.4. Concertation de la vision future et des axes de développement	20
2.5. Définition des projets à impulser	26
PARTIE 2 : Diagnostic Participatif de la Ville de Sousse (2013).....	28
1. Faits marquants.....	28
2. Le diagnostic stratégique.....	28
PARTIE 3 : Stratégie de Développement de la Ville de Sousse	30
1. Le développement futur de la ville.....	30
1.1. La Vision partagée	30
1.2. Les axes de développement.....	30
2. Le Résumé Exécutif	32
3. Projets Structurants du Développement Futur de la Ville.....	41
3.1. Programme de Dynamisation sociale, culturelle et communautaire des quartiers à travers l’école et la lutte contre l’échec scolaire.....	41

3.2.	Programme de Conservation, Mise en Valeur et de revitalisation de la Médina et du centre historique.....	41
3.3.	Extension du Port de Sousse et diversification des activités	42
3.4.	Projet de Transport en Commun en Site Propre	42
3.5.	Programme de réhabilitation de la plage sud	42
PARTIE 4 : Les Axes de Développement de la Ville		43
1.	Ligne Stratégique « Cohésion sociale et territoriale »	43
1.1.	Une ville avec un développement qui rééquilibre le territoire.....	43
1.2.	Une ville intégratrice, égalitaire.....	49
1.3.	Une ville, qui renforce et développe ses aspects culturels	54
1.4.	Plan d'action « Cohésion sociale et Territoriale »	56
2.	Ligne Stratégique « Compétitivité Economique »	58
2.1.	Un tourisme diversifié, de qualité et durable	58
2.2.	Une ville avec une économie compétitive, ouverte à l'international, locomotive de la région du « Grand Sousse ».....	64
2.3.	Plan d'action « Compétitivité économique ».....	73
3.	Ligne stratégique « Aménagement du territoire ».....	75
3.1.	Une ville attractive par son modèle d'organisation urbaine	75
3.2.	Une ville accessible avec des modes de déplacements diversifiés et complémentaires	81
3.3.	Plan d'action « Aménagement du Territoire ».....	89
4.	Gestion Environnementale et qualité de vie.....	92
4.1.	Une ville avec un littoral protégé, valorisé et accessible	92
4.2.	Une ville avec des zones humides préservées et intégrées.	98
4.3.	Une ville avec des zones humides préservées et intégrées.	103
4.4.	Une ville qui assure sa propreté urbaine à travers une bonne gestion des déchets solides.	108
4.5.	Une ville qui accroît son efficacité énergétique et garanti un air pur pour ses citoyens....	116
4.6.	Plan d'action « Gestion Environnementale».....	121

5. Gouvernance.....	126
5.1. Une ville de référence par la gouvernance démocratique locale dans le processus de transition.....	127
5.2. Une Société Civile locale, autonome, indépendante, active, organisée et engagée.	132
5.3. Plan d'action « Gouvernance»	135
PARTIE 5 : Les Fiches de Projet	137
1. Fiches des « Projets Structurants ».....	137
1.1. Programme de dynamisation sociale, culturelle et communautaire des quartiers à travers l'école et la lutte contre l'échec scolaire	137
1.2. Extension du Port de Sousse et diversification de ses activités	139
2. Fiches des Projets de « Cohésion Sociale et Territoriale »	143
2.1. Création de Centres Communautaires dans les quartiers.....	143
2.2. Réhabilitation et Aménagement du quartier de Hammam Maarouf.....	145
3. Fiches des Projets de « Compétitivité Economique »	147
3.1. Création d'une Agence de développement et de Promotion du Territoire Economique ...	147
3.2. Création d'une structure de gestion de la Médina.....	150
4. Fiches des Projets de « Aménagement du Territoire ».....	152
4.1. Elaboration du PDU de l'agglomération de Sousse.....	152
4.2. Réalisation de la grande rocade entre Sahloul et la Zone Sud	154
4.3. Création d'un Comité des Transports de l'agglomération de Sousse	157
4.4. Etude sur la restructuration de la desserte de la ville en transport en commun	158
4.5. Programme de Promotion du Transport Doux	161
5. Fiches Projet de « Gestion Environnementale »	163
5.1. Dépollution et Aménagement d'Oued Hamdoun.....	163
5.2. Aménagement de la « Sebkha » de Sousse en parc multithématique	167
5.3. Construction d'un Nouvel Hôtel de Ville Durable	171
5.4. Projet pilote de stockage et de réutilisation des eaux pluviales dans le stade olympique..	175

6. Fiches Projet de « Gouvernance ».....	177
6.1. Bureau de Développement Local.....	177
6.2. Création de l'Observatoire de la Ville.....	179
CONCLUSION.....	182



INTRODUCTION

Changements climatiques, accroissement de la population, transports collectifs, gestion des déchets, bonne gouvernance, transparence, économie durable, réduction du chômage, lutte contre la pauvreté, participation citoyenne, conservation du patrimoine, réhabilitation des quartiers... La ville de Sousse, à l'image de nombreuses agglomérations dans le monde, est confrontée à ces nombreux défis. Aujourd'hui, plus que jamais il apparaît nécessaire de poursuivre le développement de la ville sur des modèles durables et responsables, avec l'implication de tous.

Le développement durable répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions sociales, économiques, urbaines, environnementales et de gouvernance dans les activités de développement.

La ville de Sousse s'est profondément transformée au cours des dernières décennies. Les divers changements démographiques, économiques, sociaux, urbains et environnementaux incitent les différents acteurs en charge des affaires locales à s'adapter aux réalités actuelles.

Sousse, comme toutes les villes tunisiennes, a dû traverser la phase de transition démocratique que connaît notre pays depuis 2011 et se doit de se projeter dans le processus de changement de gouvernance vers lequel aspire la nouvelle Constitution, votée en 2014, et qui enracine les principes de décentralisation et de participation citoyenne

Dans le but de faire face aux nouvelles attentes de sa population, Sousse doit aujourd'hui se réinventer et opérer un changement dans son mode de gestion et de planification. C'est dans cette perspective que la ville a entrepris une réflexion stratégique sur son avenir afin de concevoir le Sousse de demain.

La ville de Sousse a décidé d'initier un projet de planification local de développement, ajusté aux réalités de sa collectivité et aux aspirations de ses citoyens. La ville a ainsi opté pour l'encadrement des actions locales par une Stratégie de Développement de la Ville.

La Stratégie de Développement de la Ville est un document de planification locale, élaboré de manière participative et concertée avec l'ensemble des composantes de la ville. C'est un document qui propose une vision future de Sousse, validée par tous. C'est aussi un ensemble d'objectifs à atteindre pour assurer un développement cohérent, stratégique et durable de la ville sur les plans sociaux, économiques, urbains, et environnementaux, en favorisant la « bonne gouvernance ». C'est également un ensemble d'actions et de projets, dont la cohérence doit garantir la réalisation des objectifs fixés.

PREAMBULE

▪ L'approche

L'exercice de planification stratégique représente un outil au service de la ville, qui permet l'identification des éléments essentiels à la réalisation de la vision future souhaitée. Cette planification constitue un gage des forces vives de la ville envers ses citoyens, pour répondre à leurs besoins et attentes. Une planification stratégique se veut un outil performant de mobilisation des agents actifs de la ville pour la réalisation d'une vision future concertée et partagée.

Le processus de planification stratégique nous permet de répondre à trois questions fondamentales :

Où sommes-nous ? (Situation actuelle de la ville)

Où souhaitons-nous aller ? (vision future + objectifs)

Comment allons-nous procéder pour y parvenir ? (Plan d'action)

Pour trouver des réponses à ces questions, nous avons entrepris un mode d'action transparent et participatif. C'est ainsi que nous avons consulté les intervenants concernés par l'avenir de Sousse et engagés dans son développement. Acteurs locaux, administrations publiques, experts, universitaires, partis politiques, associations et citoyens... ont été impliqués dans le processus d'élaboration du futur plan stratégique de développement de la ville de Sousse. A travers des entretiens, des consultations, des réunions de participation, des questionnaires... nous avons œuvré pour connaître l'opinion de chacun, ses besoins, ses aspirations, son positionnement et sa volonté d'implication dans le futur développement de Sousse.

▪ Principes Directeurs

Afin de développer Sousse et de concrétiser la vision relative à son avenir, nous devons nous appuyer sur des principes qui guident constamment nos choix et nos décisions.

- Un développement durable : principe incontournable, nous devons développer et gérer notre ville dans le respect des besoins actuels des citoyens sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.
- Respect des droits de l'Homme et réduction des inégalités : la ville doit aspirer au respect des droits fondamentaux et universels de l'Homme et doit œuvrer pour la réduction des inégalités entre ses citoyens. Nous devons, constamment, avoir à l'esprit le développement de l'Education, la lutte contre la pauvreté et le chômage, l'accès aux services publics et le bien-être de tous.
- Les citoyens au cœur des décisions et des actions : tout doit être pensé et fait en fonction des besoins et des attentes des citoyens pour le bien-être de la collectivité.
- Une gouvernance responsable : Sousse doit se doter d'un modèle de Gouvernance qui favorise la responsabilisation, le contrôle et l'efficacité organisationnelle, ainsi qu'une gestion saine des fonds publics.
- Une communication active et une participation citoyenne : nous devons mettre en place une organisation où la communication bidirectionnelle occupe une large place et où la participation citoyenne est valorisée.

PARTIE 1 : Processus d'élaboration

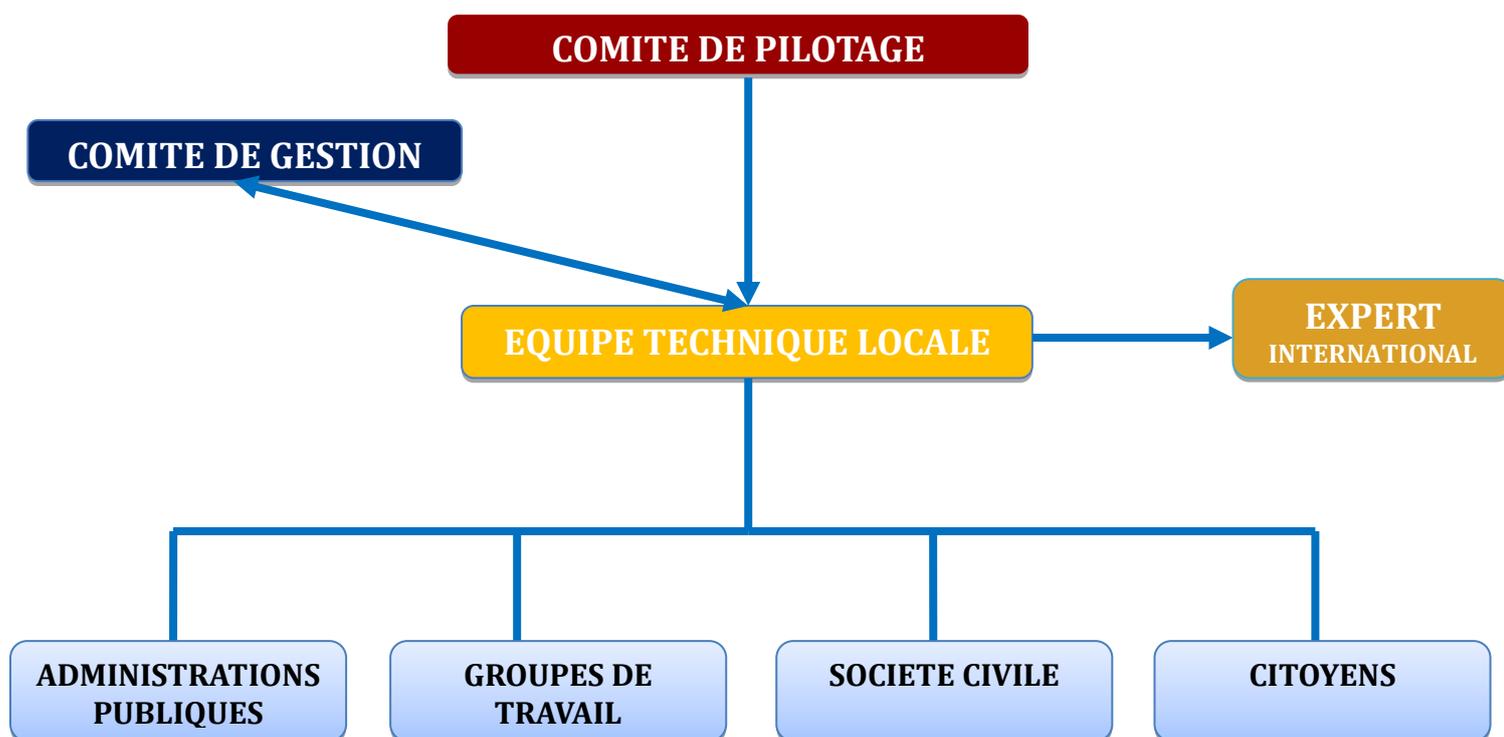
La stratégie de développement de la ville de Sousse, est un projet participatif, qui a pour objectif la définition de la vision future de la ville, l'identification des objectifs stratégiques à atteindre et l'élaboration d'un plan d'action réaliste et réalisable.

L'élaboration de la SDVS a été conduite avec une organisation dédiée, de manière participative et en passant par 4 phases.

1. La Gestion du Projet

La gestion du projet SDVS a été pensée de manière intégrée dès sa conception. Ainsi, une équipe technique locale a été recrutée pour les besoins des différentes activités et un comité de gestion a été créé au sein de la municipalité. Le pilotage a été confié à un comité ad-hoc chargé de valider les différentes phases.

1.1. Organigramme



1.2. Pilotage et gestion du projet

1.2.1. Le Comité de Pilotage

Composé de 13 membres, le comité de pilotage est l’organe décisionnel de la SDVS. Il est le garant du bon fonctionnement du projet.

- Missions : le comité de pilotage est principalement chargé de :
 - Suivre le travail des équipes techniques
 - Veiller au respect de la méthodologie et du processus de participation
 - Valider les différentes phases et contenus
 - Arbitrer les éventuels conflits

- Composition : le comité de pilotage se compose de 13 membres

Présidence	Municipalité de Sousse	Président de la Délégation Spéciale de Sousse
Directions Régionales	Direction du Développement Régional	Le Directeur Régional
	Direction Régionale de l’Equipement	Le Directeur Régional
	Direction Régionale de l’Environnement et du Développement Durable	Sous-Directeur à l’environnement
Représentations des Ministères	Agence de Promotion de l’Industrie et de l’Innovation	Le Directeur
	Office National du Tourisme Tunisien	Le Commissaire Régional
	Chambre de Commerce et d’Industrie du Centre	Le Directeur
Université	Faculté des Sciences Economiques et de G	Le Doyen
	Faculté de Droit et de Sciences Politiques	Le Doyen
Société Civile	Union Tunisienne de l’Industrie du Commerce et de l’Artisanat	Le Président Régional
	Représentant des Urbanistes	Urbaniste
	Représentant de la Jeunesse	Membre associatif
	Représentant de la Culture	Spécialiste Culture

1.2.2. Comité de Gestion

Organe municipal, il est chargé de la gestion administrative et financière du projet et de suivi des différentes activités. Il a également pour rôle d’assister l’équipe technique.

- Missions : le comité de gestion est principalement chargé de :
 - Veiller au bon déroulement du projet
 - Gérer les aspects financiers
 - Gérer les activités administratives
 - Appuyer l’équipe technique

- Composition : le comité de gestion est composé de cadres et d'employés municipaux

Finances	Direction des Finances de la Municipalité de Sousse	Directeur
Administration	Division de la coopération Internationale de la municipalité de Sousse	Administrateur
	Secrétariat du Président de la Délégation Spéciale	Secrétaire
	Direction des Affaires Economiques et Sociales de la Municipalité de Sousse	Directeur



Réunion Comité de pilotage (Sousse, avril 2013)

1.3. Gestion technique du projet

1.3.1. Equipe technique locale

Lors de la définition de la méthodologie de travail du projet SDVS, le choix de l'équipe municipale s'est porté sur la constitution d'une équipe technique, composée d'experts locaux, recrutés spécialement pour les besoins du projet.

Cette équipe a été chargée de la gestion des activités du projet et de la mise en œuvre de la méthodologie.

- Missions : L'équipe technique locale est principalement chargée de :
 - Elaborer le pré-diagnostic
 - Identifier les acteurs du territoire et leurs prérogatives
 - Elaborer et rédiger les documents de travail
 - Organiser la participation et animer les réunions de concertation
 - Synthétiser l'information
 - Rédiger les rapports finaux à chaque étape

- Composition : l'équipe technique locale est composée de consultants et d'experts locaux

Coordination	Coordination de l'équipe et des activités	Consultant en gestion de projet et management
Economie	Chargé de la thématique « économie »	Spécialiste en sciences économiques
Social	Chargé de la thématique « Sociale »	Sociologue, enseignant universitaire
Urbain	Chargé de la thématique « urbanisme »	Architecte-urbaniste
Environnement	Chargé de la thématique « environnement »	Ingénieur-environnementaliste
Gouvernance	Chargé de la thématique « Gouvernance »	Juriste, spécialiste en sciences politiques

1.3.2. Expert International

Pour la définition de la méthodologie d’élaboration et de participation, le comité de gestion a opté pour le recrutement d’un expert international, chargé de définir les différents aspects méthodologiques et d’accompagner l’équipe technique locale dans la mise en œuvre du processus.

- **Missions** : L’expert international est principalement chargé de :
 - Définir la méthodologie de travail
 - Assister les équipes du projet dans la mise en place de la participation
 - Suivre le bon déroulement du processus
 - Vérifier la bonne application des méthodes
 - Participer à la validation technique des documents

- **Composition** : le comité de gestion est composé de cadres et d’employés municipaux

Expert	Assistance à l’équipe technique locale	Expert international en Stratégie de Développements de ville et participation citoyenne, avec une expérience en Afrique du Nord.
--------	--	--

1.3.3. Les Groupes de Travail

Les différents participants au projet d’élaboration de la SDVS ont été répartis dans différents groupes de travail : thématiques, sectoriels, lignes stratégiques, projet...

Ces groupes de travail ont contribué d’une part à affiner le diagnostic en fournissant des données et une information complémentaire au pré-diagnostic, d’autre part, ils ont participé à la définition de la vision et à l’élaboration des objectifs stratégiques. Enfin, ces groupes ont identifié les projets et priorisé le plan d’action.

- **Missions** : Les groupes de travail sont principalement chargés de :
 - Enrichir et valider le diagnostic
 - Choisir la vision future de la ville
 - Définir et prioriser les axes et objectifs stratégiques
 - Identifier les projets existants (en cours et/ou prévus)
 - Proposer de nouveaux projets
 - Prioriser le plan d’action
 - Identifier les activités pour la mise en œuvre du plan d’action

- **Composition** : Les groupes de travail sont composés des représentants des ministères et des administrations publiques au niveau de la ville, des acteurs et experts locaux, des représentants des associations et de la Société Civile, des citoyens...¹

Groupes Thématiques	Economie	Administrations publiques, représentants des ministères, agences de l'Etat, universitaires, organisations patronales, Groupements professionnels, experts locaux, représentants des corporations...
	Social	Administrations publiques, représentants des ministères, universitaires, organisations syndicales, associations
	Urbanisme	Collectivités locales, administrations publiques, représentants des ministères, agences de l'Etat, universitaires, urbanistes, architectes, associations
	Environnement	Administrations publiques, représentants des ministères, agences de l'Etat, universitaires, associations...
	Gouvernance	Collectivités locales, partis politiques, associations, universitaires, administrations publiques...
Sectoriels	Culture	Administrations publiques, représentants des ministères, agences de l'Etat, universitaires, acteurs du secteur culturel, associations, artistes...
	Jeunesse	Administrations publiques, représentants des ministères, agences de l'Etat, associations, jeunes de la ville
	Société Civile	Collectivités locales, représentants des ministères, associations...
Lignes Stratégiques	Cohésion Sociale	Collectivités locales, administrations publiques, représentants des ministères, agences de l'Etat, universitaires, organisations patronales, organisations syndicales, Groupements professionnels, experts locaux, urbanistes, architectes, représentants des corporations, associations, citoyens...
	Compétitivité Economique	
	Aménagement du Territoire	
	Gestion Environnementale	
	Gouvernance	
Projet	Réseaux Impulsion et de Suivi	Collectivités locales, administrations publiques, représentants des ministères, agences de l'Etat, acteurs privés, associations...

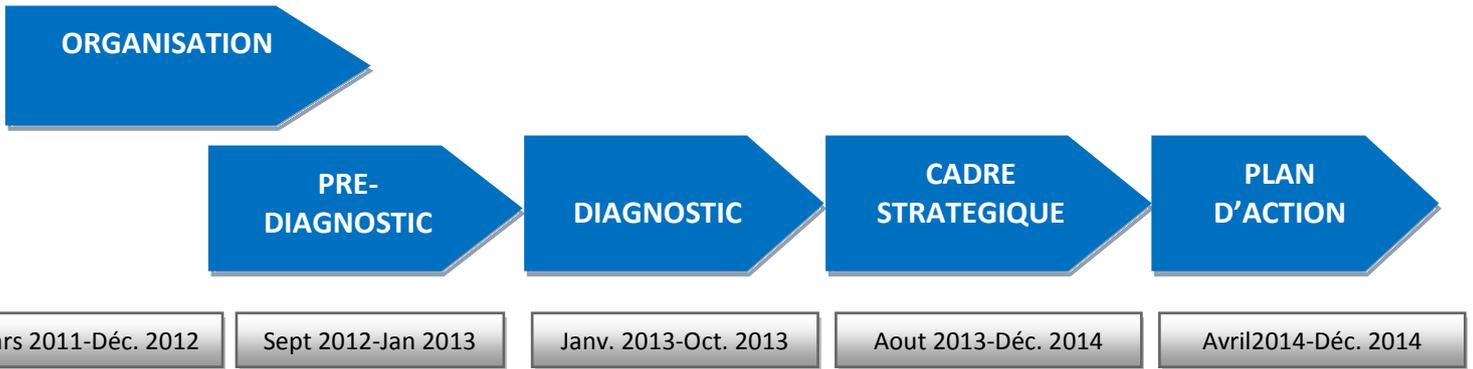
2. Déploiement du projet

2.1. Les étapes du projet

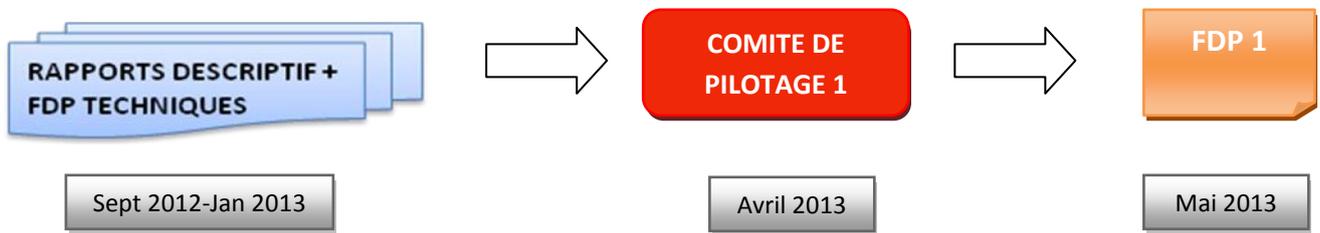
L'élaboration de la SDVS a été décomposée en 4 phases bien distinctes. Chacune d'entre elle a été menée en s'appuyant sur la participation de toutes les composantes de la ville. Cependant, la réalisation même de la SDVS a nécessité une phase préliminaire pour l'organisation du projet

¹ Voir liste complète des participants en annexe

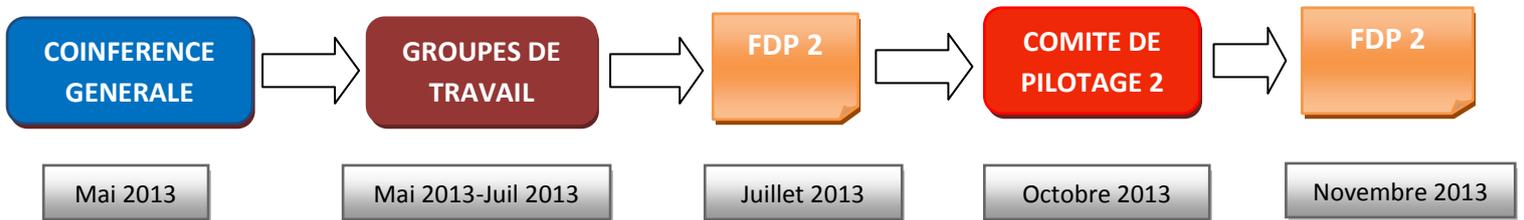
▪ Calendrier de mise en œuvre



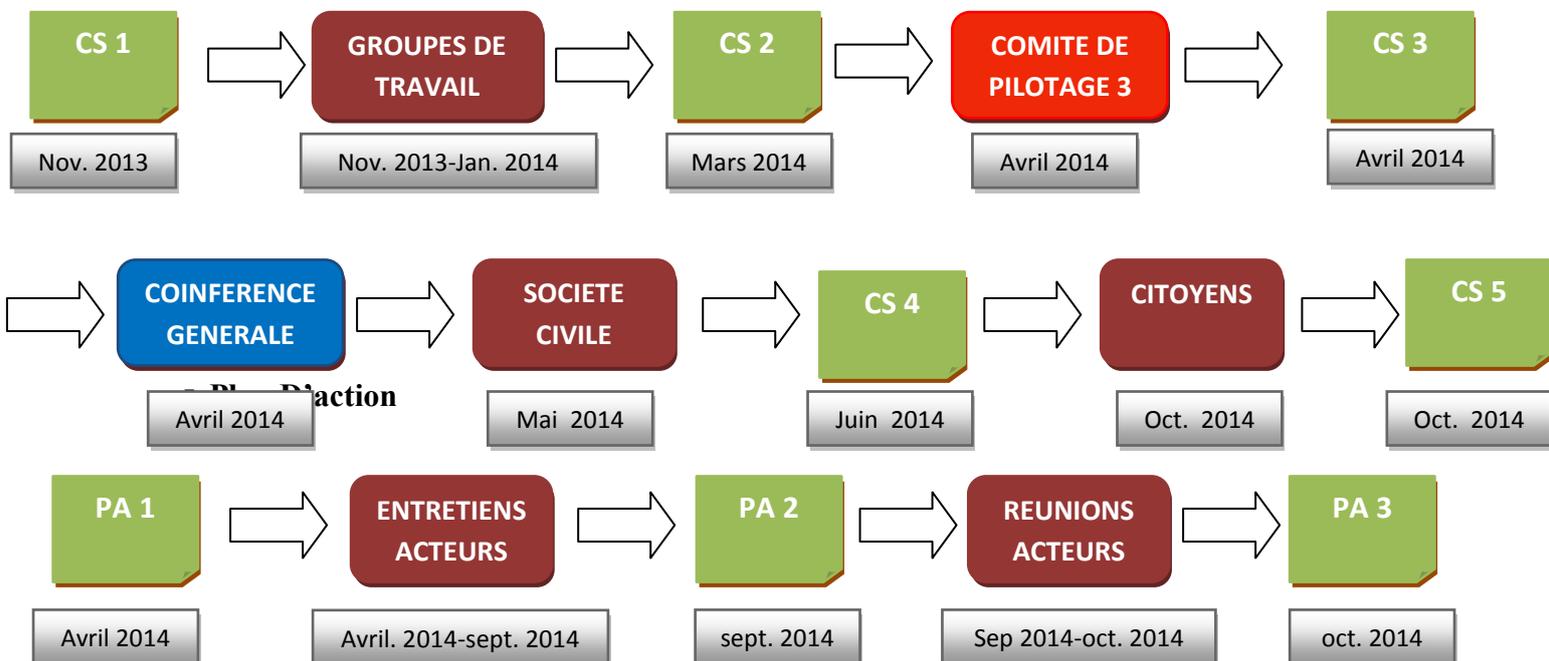
▪ Pré-Diagnostic



▪ Diagnostic



▪ Cadre Stratégique



2.2. Elaboration du Pré-Diagnostic

Le travail de pré-diagnostic réalisé par l'équipe technique locale a permis d'élaborer quatre rapports sur la situation de la ville d'un point de vue économique, urbain, environnemental et de gouvernance (l'expert social ayant rejoint l'équipe tardivement, le travail de pré-diagnostic dans cette thématique a été retardé).

Par ailleurs, l'analyse transversale du pré-diagnostic par l'équipe technique locale a permis de mettre en lumière dix faits marquants au niveau de la ville de Sousse.

▪ **Méthodologie**

Pour l'élaboration du pré-diagnostic, l'équipe technique locale a essentiellement procédé par collecte et recoupement de données disponibles sur la ville de Sousse. Par ailleurs, les experts ont procédé à l'analyse des différents rapports, thèses, études existantes dans chaque thématique, ainsi qu'à un « benchmarking » des différentes stratégies nationales sectorielles et qui concernent essentiellement la ville de Sousse. Enfin, pour enrichir leurs rendus, ils ont mené des entretiens individuels avec les différents représentants des administrations publiques et quelques acteurs locaux.

▪ **Participation**

La participation dans la phase de pré-diagnostic a principalement été matérialisée par celle des représentants des administrations publiques et des ministères au niveau locale et par celle de quelques acteurs du territoire.

Thématique	Acteur
Générale	<ul style="list-style-type: none"> - Municipalité de Sousse - Institut Nationale de la Statistique - Université de Sousse
Economie	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre de Commerce et d'Industrie du Centre - Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation - Commissariat Régional de Développement Agricole - Centre de Promotion des Exportations - Office Nationale de L'Artisanat - Office National du Tourisme Tunisien - Fédération tunisienne de l'hôtellerie - Union Tunisienne de l'Industrie, du commerce et de l'Artisanat - Fédération Tunisienne des Agences de Voyages - Société du pole de Compétitivité de Sousse
Urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> - Direction Régionale de l'Équipement et de l'Habitat - Municipalité de Sousse, service de l'équipement - Municipalité de Sousse, service des travaux - Agence Foncière d'Habitation - Agence Foncière Industrielle - Agence Foncière Touristique - Agence Régionale de Rénovation Urbaine - Société Nationale Immobilière de Tunisie - Société de Promotion des logements Sociaux - Urbanistes
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Municipalité de Sousse, Direction de l'Environnement

	<ul style="list-style-type: none"> - Agence Nationale de Gestion de déchets solides - Agence Nationale de Maîtrise de l'Energie - Agence Nationale de Protection de l'Environnement - Commissariat Régional de Développement Agricole - Direction de l'Hygiène du Milieu et de la Protection de l'Environnement - Office National de l'Assainissement - Observatoire <i>Tunisien</i> de l'Environnement et du Développement Durable - Direction Régionale de L'Environnement et du Développement Durable
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> - Municipalité de Sousse, Secrétariat Général - Gouvernorat de Sousse - Faculté de Droit et de Sciences Politiques de Sousse - Associations - Partis Politiques

▪ Résultats du pré-diagnostic

Le travail de pré-diagnostic a permis l'élaboration de quatre (04) rapports dans la thématique économique, environnementale, urbanistique et gouvernance. Par ailleurs, un travail d'analyse transversale a permis d'identifier 10 faits marquants au niveau de la ville.

Fait 1 : « Tourisme, un potentiel sous exploité »

Au niveau de la ville de Sousse, le tourisme est un secteur économique important, facteur de développement urbain et social. Néanmoins, la stratégie du tout balnéaire a montré certaines limites.

Fait 2 : « Processus de dégradation de la Médina »

La Médina de Sousse, patrimoine mondial de l'Unesco, connaît une dégradation au niveau urbain, économique et social. Pourtant, cette zone constitue l'un des poumons de la ville.

Fait 3 : « Un déséquilibre Nord/Sud »

Depuis l'indépendance, le développement de la ville, à l'image du pays, s'est construit à deux vitesses, créant un déséquilibre entre la zone nord (côtière) et la zone sud « industrielle ». Déséquilibre également visible au sein de certains quartiers.

Fait 4 : « Facteurs de compétitivité à développer »

De par son positionnement, son infrastructure et ses compétences, la ville de Sousse dispose de nombreux facteurs de compétitivité qu'il est stratégique de développer.

Fait 5 : « Un littoral fragilisé »

Que ce soit naturellement, ou de par l'action de l'Homme, le littoral de la ville se dégrade invariablement depuis des années et devient de plus en plus fragilisé.

Fait 6 : « Dépendance à l'Europe »

La ville dans son ensemble, mais principalement au niveau de son économie, présente une forte dépendance au marché européen. Cette relation est fortement déséquilibrée au désavantage de la ville.

Fait 7 : « Les zones humides, un patrimoine naturel dégradé et faiblement exploité »

Les zones humides (oueds, sabkha) de la ville de Sousse, constituent un patrimoine naturel fortement dégradé sous les effets de la pollution et du manque d'entretien. Pourtant ces zones présentent un potentiel qui pourrait être exploité.

Fait 8 : « Sousse, ville attractive mais saturée »

Tout au long de son histoire, la ville de Sousse a constitué un pôle d'attraction important. Cependant, aujourd'hui, elle est devenue de plus en plus saturée.

Fait 9 : « Processus de changement de mode de gouvernance locale »

Suite à la Révolution citoyenne de 2011, la Tunisie connaît une transition démocratique aussi bien au niveau national que local. Les caractéristiques de Sousse font de la cité un laboratoire d'expérimentation du changement de mode de gouvernance locale.

Fait 10 : « La Société Civile à Sousse »

Les changements politiques se manifestent aussi par l'effervescence du mouvement associatif et de l'action politique au niveau de la ville, entraînant la mise en place d'une nouvelle Société Civile.

Pour chaque fait, chaque expert dans sa thématique a identifié des défis (problèmes à résoudre ou opportunités à saisir) qui doivent être traités dans la stratégie de développement. Ces défis ont ensuite été regroupés par thématique pour être soumis à la participation lors de la phase de diagnostic.

2.3. Elaboration du diagnostic participatif

2.3.1. Outil d'élaboration du diagnostic : le document « Fait / Défi / Projet »

Etant donné les spécificités de la ville de Sousse, en particulier la complexité du processus de transition démocratique, nous avons opté pour une méthodologie innovante, qui a fait ses preuves pour d'autres projets comme le Cadre Stratégique de l'Action Sociale de Barcelone, ou les 2 plans stratégiques des villes de Malaga et Séville. Cette Méthodologie FDP (Faits/Défis/Projets), se substitue parfaitement au SWOT classique comme document de synthèse des travaux d'analyse et de diagnostic.

L'analyse FDP (Faits/Défis/Projets)

Cette analyse FDP consiste à :

- Identifier les faits (actes, évènements, réalités...) qui ont un impact significatif et majeur sur la ville et son avenir et qui présentent une transversalité entre les différentes thématiques.
- Identifier les défis (problèmes à résoudre, opportunités à développer...) économiques, sociaux, urbains ou environnementaux, soulevés par les faits et qui doivent être traités dans la stratégie de développement de la ville.
- Identifier les projets en cours de réalisation ou prévus pour faire face à ces défis et dont l'analyse stratégique doit tenir compte.

Le document FDP présente ainsi divers avantages :

- Document simple à comprendre et synthétique.
- Dès l'analyse on travaille avec des objectifs et des propositions qui vont se

- prioriser et se concrétiser dans le processus d'élaboration du plan stratégique.
- C'est un document facile à corriger et à reprogrammer, ce qui le rend dynamique pour l'élaboration d'une stratégie partagée.
- C'est un document facile d'utilisation et très utile dans le processus de participation.

Pour chaque « Fait » identifié dans le cadre du pré-diagnostic, l'équipe technique a élaboré les différents défis s'y référant et a collecté les différents projets prévus et/ou en cour afin d'établir la fiche FDP.

2.3.2. Méthodologie de Participation dans la phase de diagnostic

Pour la phase de concertation du diagnostic, nous avons utilisé deux types de groupes de travail :

- Groupes thématiques : composé d'experts et d'acteurs locaux spécialisés dans un domaine, de représentants des administrations publiques et de la Société Civile intervenant dans ce domaine.
- Groupes sectoriels : composé à la fois d'expert et acteurs locaux, de représentants de des administrations publiques, de la Société Civile, mais aussi de citoyens représentés par des groupements.

De même, nous avons utilisé deux méthodes de participation : la méthode de « *visualisation/priorisation* » et la méthode de la « *table rapide* »

Méthode de visualisation/priorisation :

1. On répartit les intervenants dans des groupes de 10/15 personnes
2. On formule une seule question : « Quels sont les défis du FDP les plus importants ? ».
3. L'animateur donne la parole à chacun pour justifier ses choix. Toutes les remarques sont notées.
4. On formule une deuxième question : « Pensez-vous qu'un défi doit être supprimé ? » (et on suit le même processus).
5. On formule une troisième question : « Pensez-vous qu'il y a un/des défis qu'il faut ajouter ? »
6. On demande aux participants de prioriser les nouveaux défis.
7. On effectue le même travail avec les projets.
8. On établit un rapport avec les commentaires et les remarques du groupe.

Méthode de la « table rapide »

1. Chaque représentant d'un thème donne son avis pendant 5mn sur les 3 défis et les 3 projets les plus importants pour la ville dans son domaine.
2. Une fois la présentation effectuée, on donne la parole à quelques citoyens pendant maximum 2 mn chacun.
3. On effectue en même temps une enquête auprès des citoyens par l'intermédiaire d'un questionnaire pour leur permettre de prioriser les défis et les projets.
4. On invite les participants à prioriser les défis et les projets sur les tableaux.

2.3.3. Déploiement de la participation dans la phase de diagnostic

- *Comité de pilotage N°1 (15/04/2013)*

Le comité de pilotage a validé les rapports de pré-diagnostic et la première version des FDP, ainsi que le calendrier de la phase de participation.

▪ **Conférence Générale (4 mai 2013)**

La première étape de participation fut l'organisation d'une conférence générale pour la présentation du projet et de la méthodologie de travail. Cet évènement a réuni des experts et des acteurs locaux, des représentants des ministères et des administrations publiques et la Société Civile (associations et partis politiques) de la ville de Sousse. Plus de 250 personnes ont participé à cette session, au cours de laquelle l'équipe technique locale a présenté le projet, expliqué l'analyse FDP et la méthodologie de participation et ou un résumé du pré-diagnostic a été exposé.



Conférence Générale (mai 2013)

▪ **Groupes thématiques (du 23 au 30 mai 2013)**

Pour la phase de diagnostic, cinq groupes thématiques ont été composés. Pour chaque thème, deux réunions ont été organisés. Au cours de ces séances, l'équipe technique locale a soumis à la priorisation les documents de travail contenant les différents défis dans chaque thématique. La méthode utilisée est celle de la priorisation/visualisation. Plus de 100 experts, acteurs, représentants d'administrations publiques et de la Société Civile ont participé à ses groupes de travail.



Groupes Thématiques (mai 2013)

▪ **Groupes sectoriels (juin/juillet 2013)**

Au cours du pré-diagnostic, certaines thématiques n'ont pas pu être traitées. L'équipe technique a de ce fait décidé d'organiser deux groupes sectoriels pour travailler sur la jeunesse et la culture. 2 réunions publiques ont été organisées avec la participation

d'expert et d'acteurs, d'associations et de groupes représentant les catégories concernées (jeunes et professionnels de la culture). Ces deux groupes ont participé à des tables rapides.

Par ailleurs, étant donné le poids important de la Médina, un groupe de travail spécifique a travaillé sur ce thème, composé d'acteurs et d'administrations publiques intervenant au quotidien dans cet espace. La participation s'est déroulée selon la méthode de visualisation/priorisation.

Enfin, pour sensibiliser d'avantage les associations au projet, un groupe de travail Société Civile a été mis en place.



Groupes sectoriels (juin/juillet 2013)

▪ *Utilisation d'internet*

Pour les besoins de communication du projet, des outils réseaux sociaux (Facebook, twitter...) et un site internet ont été développés. Si les premiers permettent essentiellement de communiquer sur les avancées du projet et de partager des documents, une plateforme de participation a été développée au niveau du site web pour permettre d'accroître le nombre de participants citoyens. La plateforme est testée lors de la phase de diagnostic et servira essentiellement au cours du choix de la vision stratégique.

La participation à la phase de diagnostic a ainsi permis d'identifier les besoins et les priorités de plus de 150 acteurs et experts locaux, ministères et administrations publiques, associations et partis politiques et une partie des citoyens.

La concertation dans la phase de diagnostic a également permis de définir 14 faits majeurs au niveau de la ville de Sousse, avec un ensemble de défis à surmonter et une liste de projets en cours et/ou prévus au niveau de la ville.

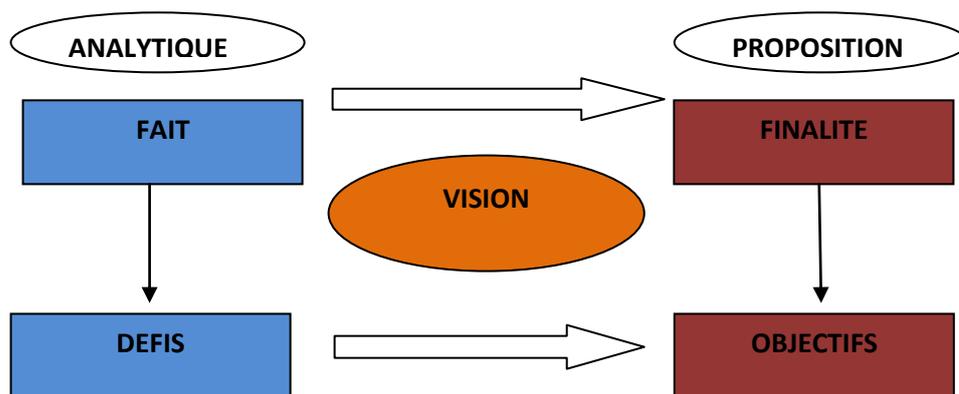
2.4. Concertation de la vision future et des axes de développement

2.4.1. Méthode d'élaboration du cadre stratégique

Le document « Fait/Défis/Projets » permet un passage simplifié du diagnostic vers le cadre stratégique.

- **Passage du document *Fait/Défis/Projets final (FDP2) au Cadre Stratégique (CS1).***

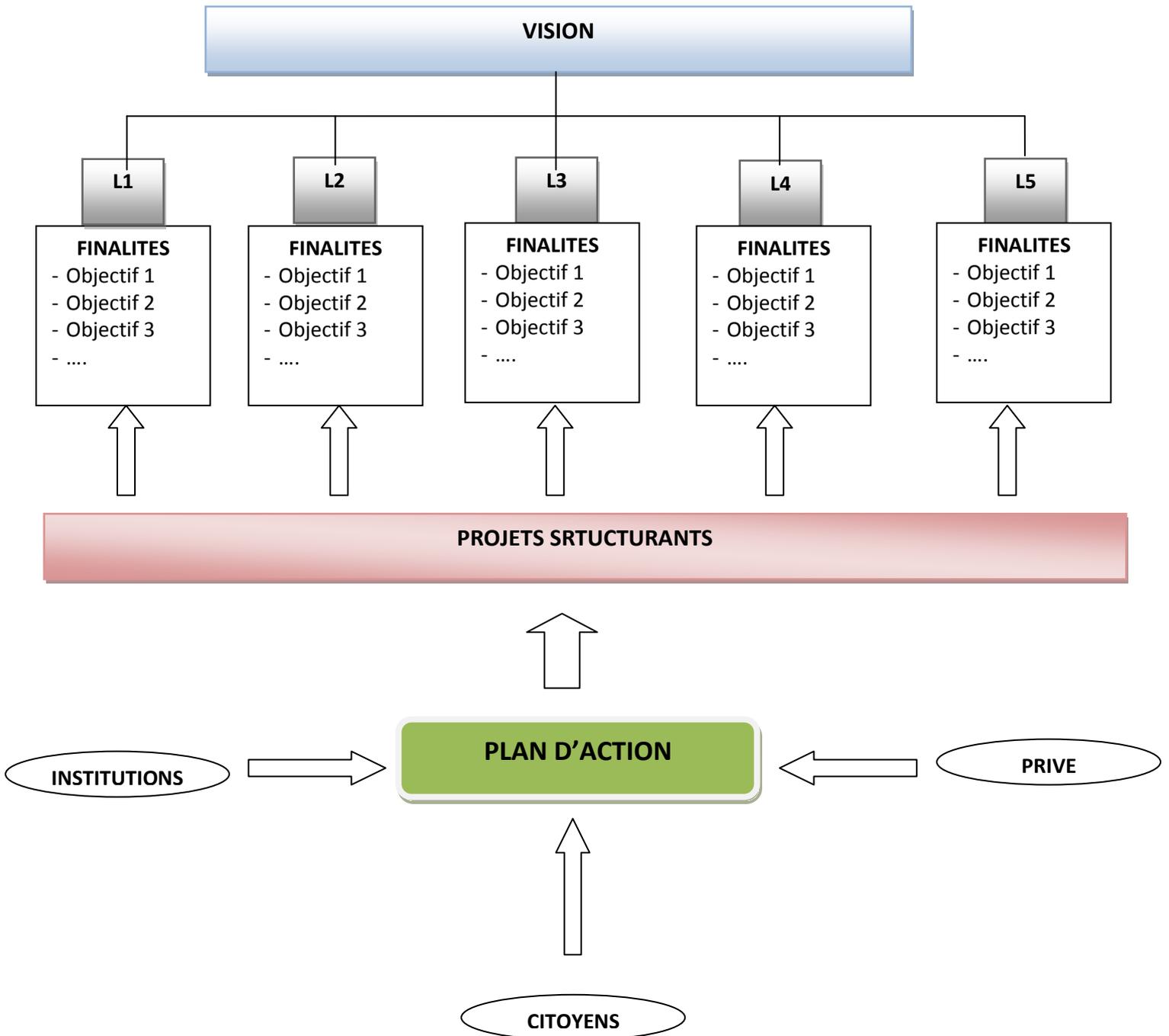
Dans une première étape, il s'agit d'effectuer un passage « littéral » du document FDP vers une première ébauche du cadre stratégique. Les « Faits » sont transformés en « Finalités » (ou Grands Objectifs), les « défis » correspondant aux objectifs.



- **Elaboration de la première version du cadre stratégique (CS1)**

Nous avons opté pour une organisation du cadre stratégique par lignes. Une ligne est le « regroupement » thématique et logique de plusieurs finalités. Ainsi, chaque ligne doit répondre, à son niveau, à la vision future souhaitée.

Dans cette étape, nous identifions également les projets structurants, qui ont un impact global et transversal sur le futur développement de la ville.



2.4.2. Processus d'élaboration de la version initiale du cadre stratégique

L'élaboration du cadre stratégique initial a été réalisée en 4 étapes.

▪ **Etape 1 : transformation des faits et défis en finalités et objectifs**

La première étape a consisté à transformer les 10 « Faits » initiaux identifiés dans le diagnostic en 10 finalités et les différents défis en objectifs. Il s'agit d'un simple processus de « réécriture ». A cette étape, les faits N°4 et N°6, qui présentent plusieurs similitudes au niveau des défis priorités, ont été fusionnés en une seule finalité.

Faits	Finalités
Tourisme, un potentiel sous exploité	Un Tourisme diversifié, de qualité et durable
Processus de Dégradation de la Médina	Une Médina revitalisée, redynamisée
Un déséquilibre Nord/Sud	Une ville avec un développement qui rééquilibre le territoire
Facteurs de compétitivité à développer	Une ville avec une économie compétitive, ouverte à l'international, locomotive de la région du « Grand Sousse
Dépendance au marché européen	
Un littoral Fragilisé	Une ville avec un littoral protégé et valorisé
Les zones humides, un patrimoine naturel dégradé et faiblement exploité	Une ville avec des zones humides préservées et intégrées à la ville
Sousse ville attractive mais saturée	Une ville attractive par son urbanisme intégré
Processus de changement du mode de gouvernance	Une Ville de référence par la gouvernance démocratique locale dans le processus de transition démocratique
Société Civile à Sousse	Une Société Civile locale autonome, indépendante, active, organisée et engagée

Pour chaque finalité, il a été procédé à la transformation de chaque défi en objectif. Au cours de cette étape, certains défis ont été regroupés en un seul objectif, d'autres ont été scindés.

▪ **Etape 2 : Ajustements**

La deuxième étape a été l'occasion pour l'équipe technique locale d'effectuer quelques ajustements au niveau de la vision globale, et surtout de faire émerger certains aspects de la ville, que la phase de participation du diagnostic a permis de faire émerger, alors même que leur impact sur le développement futur est important.

Ainsi, quatre nouvelles finalités ont été identifiées :

- « Une ville intégratrice et égalitaire. »
- « Une ville accessible avec des modes de déplacements diversifiés et complémentaires »
- « Une ville qui restaure et protège ses ressources hydriques et qui développe ses capacités pour garantir l'approvisionnement en eau »
- « Une ville qui assure sa propreté urbaine à travers une bonne gestion des déchets solides »

Pour chacune de ces nouvelles thématiques, certains objectifs ont été retirés d'autres finalités et de nouveaux objectifs ont été élaborés.

▪ *Etape 3 : Organisation*

Lors de la dernière étape, le cadre stratégique a été organisé par lignes. Ainsi, 5 lignes stratégiques ont été identifiées et ont permis un regroupement des finalités.

- *Cohésion sociale et territoriale*

Pour la partie sociale du cadre stratégique, les grandes orientations sont d'une part d'assurer un développement de la ville qui contribue au rééquilibrage du territoire et d'autre part de faire de la ville une cité intégratrice et égalitaire.

- *Compétitivité économique*

Concernant le volet économique du cadre stratégique, le premier objectif est de développer un « tourisme diversifié, de qualité et durable ». De même, la ville doit disposer d'une « économie compétitive, ouverte à l'international » et se maintenir dans son rôle de « locomotive de la région du Grand Sousse »

- *Aménagement du territoire*

Le volet urbanistique du cadre stratégique vise 2 grandes orientations : développer l'attractivité de Sousse grâce à un urbanisme intégré et favoriser l'accessibilité de la ville avec des modes de déplacements diversifiés et complémentaires.

- *Gestion Environnementale*

Au sujet de l'environnement, plusieurs finalités ont été identifiées au niveau du cadre stratégique. Premièrement, la ville doit protéger et valoriser son littoral. Deuxièmement, les zones humides doivent être préservées et intégrées à la ville. Troisièmement, la ville doit restaurer et protéger ses ressources hydriques et développer ses capacités pour garantir l'approvisionnement en eau. Enfin, quatrièmement, la ville se doit d'assurer sa propreté urbaine à travers une bonne gestion des déchets solides.

- *Gouvernance*

Enfin, s'agissant de l'aspect gouvernance du cadre stratégique, deux grandes finalités se distinguent. D'une part, Sousse doit devenir une référence par la gouvernance démocratique locale dans le processus de transition démocratique. D'autre part, la Société Civile locale doit être, à l'avenir, autonome, indépendante, active, organisée et engagée.

▪ *Etape 4 : identification des projets structurants*

Lors de cette dernière étape, les projets structurants, ceux qui ont à la fois un impact stratégique sur le futur développement et aussi un caractère structurant pour la transformation de la ville.

C'est ainsi que la finalité portant sur le volet « Médina » a été directement incorporée en tant que programme transversal, ayant un impact sur toute la vision future de la ville et classifié en tant que projet structurant.

L'objectif « reconquérir la plage de Sidi Abdelhamid » a également été transformé en projet structurant, étant donné son impact à la fois urbanistique, mais aussi social et environnemental.

L'objectif de « lutte contre la pauvreté » étant donné son influence sur le futur développement de la ville doit être notifié en tant que programme structurant.

D'autres projets identifiés ont également un impact transversal sur le futur développement de la ville et sont de nature à transformer le « visage » de Sousse. Il s'agit du projet de diversification des activités du port, du programme de transformation du centre-ville, et le de construction d'un transport en commun en site propre.

2.4.3. Méthodologie de Participation dans la phase de cadre stratégique

Pour élaborer la vision du futur de la ville et les objectifs stratégiques, nous avons utilisé deux types de groupes de travail :

- Groupes de « lignes stratégiques » : groupe « multithématique », composé de représentants des administrations publiques, d'experts et d'acteurs locaux, de représentants de la Société Civile. L'objectif est de d'obtenir un consensus sur le développement d'acteurs qui peuvent avoir des intérêts et des objectifs divergents (Industriels/agences environnementales, administrations/associations, transports collectif privé/transport collectif privé...)
- Groupes Société Civile : composé des représentants des différentes associations actives au niveau de la ville de Sousse
- Groupe des citoyens : composé des citoyens de la ville, choisis de manière aléatoire.

De même, nous avons utilisé deux méthodes de participation : la méthode de de la « *table rapide* » et la méthode du questionnaire

Méthode de la « *table rapide* »

1. Chaque représentant d'un thème donne son avis pendant 5mn sur les 3 défis et les 3 projets les plus importants pour la ville dans son domaine.
2. Une fois la présentation effectuée, on donne la parole à quelques participants pendant maximum 2 mn chacun.
3. On effectue en même temps une enquête auprès des participants par l'intermédiaire d'un questionnaire pour leur permettre de prioriser les défis et les projets.
4. On invite les participants à prioriser les défis et les projets sur les tableaux.

Méthode du « *questionnaire* »

1. Un questionnaire est soumis aux représentants de la Société Civile pour prioriser les défis et les projets identifiés (proposés et prévus)
2. Le questionnaire est simplifié et épuré de certains aspects techniques pour être soumis aux citoyens

2.4.4. Déploiement de la participation dans la phase du cadre stratégique

▪ *Groupes de lignes stratégiques (du 13 au 23 novembre 2013)*

Pour la phase du cadre stratégique, cinq groupes de « lignes stratégiques » ont été composés. Pour chaque ligne, une réunion a été organisée, impliquant des acteurs thématiques différents. Au cours de ses workshops, l'équipe technique a présenté la vision et les objectifs stratégiques, certains acteurs ont exposé leurs grandes priorités et certains projets importants. Ensuite chaque participant a pu donner son avis sur le document de cadre stratégique, prioriser les différents objectifs de la ligne et proposer des projets pour atteindre la vision. Plus de 150 experts, acteurs, représentants d'administrations publiques et de la Société Civile ont participé à ces groupes de travail. A la suite de cette étape, une nouvelle version du cadre stratégique a été élaborée.



Groupes de lignes stratégiques (novembre 2013)

▪ **Conférence Générale de présentation (12 avril 2014)**

La première version du cadre stratégique a été présentée au cours d’une conférence générale qui a réuni plus de 250 personnes. A cette occasion, les participants ont été invités à donner leurs remarques sur le document stratégique. L’équipe technique a également proposé aux acteurs de faire part des éventuelles modifications qu’ils souhaitaient apporter au document.



Conférence Générale (avril 2014)

▪ **Groupes Société Civile (du 28 mars au 5 avril 2014)**

Pour la concertation avec la Société Civile, nous avons organisé 3 groupes de travail avec des représentants des différentes associations. L’invitation a été ouverte à l’ensemble des représentants de la Société Civile. Trente ont participé aux ateliers de travail. L’objectif de ces groupes fut de prioriser la deuxième version du cadre stratégique et de se concerté sur la future vision de la ville.



Groupes Société Civile (mars/avril 2014)

▪ *Participation Citoyenne (septembre-octobre 2014)*

Pour finir, ce sont les citoyens qui ont donné leurs priorités en matière de développement futur de la ville. Un stand à sillonner les différents quartiers de Sousse pendant 3 semaines pour inviter les habitants à prioriser les objectifs et à définir les projets importants à mettre en œuvre. Plus de 1500 citoyens ont pu prioriser leurs attentes.



Participation Citoyenne (septembre/octobre 2014)

La phase de concertation du cadre stratégique a donc permis de définir la vision future de la ville, telle que partagée par l'ensemble des composantes : municipalité, administrations publiques, acteurs et experts du territoire, société civile et citoyens. Cette phase a également permis de définir les axes de développement et les objectifs stratégiques à atteindre, de même que les projets et le plan d'action pour y parvenir.

2.5. Définition des projets à impulser

2.5.1. Processus d'élaboration du plan d'action

Lors de la phase de réalisation du cadre stratégique, les différents acteurs ont proposé des projets concrets, des pistes à explorer ou des idées à explorer pour mettre en place un plan d'action qui permette d'atteindre les objectifs stratégiques et de répondre à la vision choisie.

A partir de ces propositions, l'équipe technique a élaboré une liste de projets par ligne stratégique et définit un premier plan d'action, divisé en deux périodes (2014-2017 et 2018-2030).

En collaboration avec les différents acteurs, qui seraient susceptible de contribuer à la mise en œuvre des projets (financement, réalisation d'activités...), l'équipe technique a formalisé les projets et priorisé le plan d'action sur des critères d'importance du projet et de faisabilité technique et financière.

Un fois le plan d'action définit, il a été soumis à la priorisation de la Société Civile et des Citoyens.

Parallèlement, l'équipe technique a travaillé sur l'élaboration des fiches techniques des projets qui seront impulsés lors de la période 2017-2018.

2.5.2. Méthodologie de participation pour l'élaboration du plan d'action

Pour définir les projets et priorisé le plan d'action, l'équipe technique a eu recours principalement à l'entretien individuel et au questionnaire.

Par ailleurs, une partie de l'élaboration des fiches de projets a été confiée à un bureau d'études qui a conduit des entretiens techniques avec les acteurs et organisé des réunions pour initier les premiers Réseaux d'Impulsion et de Suivi.

2.5.3. Déploiement de la participation dans la phase du plan d'action

▪ *Entretiens individuels (avril-septembre 2014)*

Au cours de cette étape, l'équipe technique s'est surtout concentrée sur la définition du contenu des projets et sur l'évaluation avec les acteurs concernés de leur importance stratégique et de leur faisabilité.

▪ *Réunions d'initiation des Réseaux d'Impulsion et de Suivi (septembre-octobre 2014)*

La dernière phase a permis aux différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre de projets, de conforter leurs idées et de répartir les tâches pour la réalisation effective des projets.



Groupes de travail « Projets » (septembre/octobre 2014)

PARTIE 2 : Diagnostic Participatif de la Ville de Sousse (2013)

1. Faits marquants

L'exercice d'élaboration du plan stratégique de la ville, dans sa phase de diagnostic, nous a permis d'identifier plusieurs faits² qui déterminent la situation actuelle de la ville. Ce sont des caractéristiques et des opportunités sur lesquelles nous devons axer le travail du futur développement de Sousse.

- Un Processus de Changement du mode de gouvernance
- Une Société Civile en Mutation
- Une ville avec un déséquilibre Nord/Sud
- Une Jeunesse peu intégrée
- Processus de dégradation de la Médina
- Des aspects culturels en perte de vitesse
- Une Ville touristique, avec un potentiel sous exploité
- Dépendance au marché européen
- Facteurs de Compétitivité à développer
- Une Ville attractive mais saturée
- Une propreté urbaine peu efficiente
- Un littoral fragilisé
- Un patrimoine naturel dégradé et faiblement exploité
- Des ressources à préserver et valoriser

2. Le diagnostic stratégique

Au cours du diagnostic, plusieurs faits marquants ont été identifiés pour établir la situation actuelle de la ville sur différents thèmes

D'un point de vue social, la ville de Sousse présente aujourd'hui un déséquilibre au niveau de son territoire, qui est scindé en trois parties. Une partie au nord, avec une population aisée et un urbanisme structuré. Un centre et une périphérie avec une classe moyenne et des infrastructures correctes. Un sud industrialisé, avec une population relativement pauvre et des quartiers anarchiques et peu équipés.

Sur le plan économique, le secteur le plus influant et qui a bénéficié d'une part importante des investissements au cours de ses 30 dernières années, est celui du tourisme. Cependant, toute la

² Voir le document de diagnostic

stratégie (à l'image de celle du pays) a été orientée vers le balnéaire, avec des impacts négatifs sur la qualité du produit et sur le type de clientèle accueillie. Ceci, alors même que la ville dispose de multiples atouts, soit pour proposer d'autres formes d'activités touristiques plus « rentables », soit pour développer d'autres activités économiques. Ainsi, d'autres secteurs comme l'industrie et les services, ont permis à la ville de Sousse de supporter les effets de la crise qui a notamment touché le secteur touristique après les événements de 2011.

En ce qui concerne l'urbanisme, le développement de la ville, s'est d'abord fait autour de son centre historique (Médina, quartier français) et l'ensemble des administrations et services se situent aujourd'hui dans cet espace. Par la suite le développement s'est poursuivi au niveau de la zone nord (touristique) et de la zone sud (industrielle) aboutissant à l'instauration d'une « fracture » territoriale et sociale. Une autre conséquence de l'évolution de la ville se manifeste par des problèmes importants qui touchent les déplacements tant au niveau de la circulation que du stationnement.

Par rapport au volet environnemental, la ville est soumise aux influences de la nature, qui agissent sur la dégradation du littoral et à celles de la pollution industrielle qui a un impact sur les zones humides (oueds et sabkhas). La ville connaît également quelques difficultés en matière de gestion des déchets, ainsi qu'au niveau de l'approvisionnement en eau.

S'agissant de la gouvernance, dans cette phase de transition et d'instabilité institutionnelle, la ville de Sousse, ses collectivités et administrations locales font face à de nombreux défis pour transformer leur mode de fonctionnement et leurs niveaux d'interaction. De même, la Société Civile connaît un développement accéléré et une transformation de ses activités et de son champ d'intervention.

PARTIE 3 : Stratégie de Développement de la Ville de Sousse

Le constat établi, il s'agit de déterminer la vision future du développement de la ville de Sousse. Pour ce faire, il faut d'une part apporter des solutions pour résoudre les problèmes existants, d'autre part mettre en place les mécanismes permettant de saisir les opportunités identifiées.

1. Le développement futur de la ville

1.1. La Vision partagée

L'exercice d'élaboration de la planification stratégique de la ville de Sousse a notamment permis de définir la vision future de la ville, souhaitée par l'ensemble des acteurs, associatifs et citoyens de la ville. Celle-ci se conçoit à travers trois notions interconnectées.

Ainsi, la participation a permis de s'accorder sur le fait que dans les prochaines années, le développement doit faire de Sousse, une ville **Intégratrice**, **Attractive** et **Créative**.

- ❖ la ville de Sousse aspire à devenir une ville **Intégratrice**. Elle doit l'être aussi bien pour les populations qui immigrent vers la ville que pour les populations défavorisées et habituellement exclues du développement (les pauvres, les handicapés), mais encore pour ses femmes et sa jeunesse.
- ❖ La ville de Sousse aspire à devenir une ville **Attractive**. Cette attractivité doit concerner les citoyens de la ville, mais aussi ses visiteurs (touristes) et les populations de passage (étudiants). L'attractivité doit être également d'ordre économique et culturel.
- ❖ La ville de Sousse aspire à devenir une ville **Créative**. La créativité concerne le domaine de l'innovation, des arts et de la culture ; elle concerne également le mode de gestion la ville et d'aménager son territoire.

1.2. Les axes de développement

Pour parvenir à cette vision, plusieurs grands objectifs devront être atteints à travers le plan stratégique de développement.

Ainsi, d'une part, le développement de la ville doit rééquilibrer le territoire et réduire les écarts entre les différents quartiers. Il faut faire de Sousse une ville intégratrice et égalitaire, où chacun, quel que soit son « origine » géographique ou sa condition sociale, de genre ou son âge, puisse trouver sa place et s'épanouir.

D'autre part, Sousse doit à l'avenir proposer un tourisme diversifié, de qualité et durable et veiller à ce que la Médina et le centre historique soient revitalisés et redynamisés. Le futur développement passe par une économie compétitive, ouverte à l'international et la ville doit jouer à plein son rôle de locomotive de la région du « Grand Sousse ».

De plus, pour l'avenir, il faut dessiner une ville attractive par un urbanisme intégré et une ville accessible avec des modes de déplacements diversifiés et complémentaires.

Pour assurer un développement durable, Sousse doit protéger et valoriser son littoral, préserver et intégrer ses zones humides et restaurer et développer ses ressources hydriques pour garantir son approvisionnement en eau. La ville doit aussi assurer sa propreté urbaine à travers une bonne gestion des déchets solides.

Enfin, Sousse doit devenir une référence par la gouvernance démocratique locale, dans le processus de transition démocratique, et œuvrer à l'instauration d'une Société Civile locale, autonome, indépendante, active, organisée et engagée.

Pour guider le développement de la ville et devenir une référence en Tunisie grâce à notre modernité et notre capacité à développer une « SMART City », nos priorités d'intervention pour les prochaines années viseront six grands axes de développement :

- ***Une ville intégratrice et égalitaire, avec un territoire équilibré***
Le développement futur de la ville devra favoriser un rééquilibrage du territoire communal afin de réduire les inégalités entre les quartiers. Ce développement devra également permettre de renforcer l'égalité entre tous les citoyens et favoriser l'intégration.
- ***Un patrimoine sauvegardé et les domaines culturels renforcés***
La ville de Sousse œuvrera aussi bien pour la conservation et la revitalisation de son centre historique (périmètre de la Médina) que pour le renforcement du secteur culturel de la ville.
- ***Un pôle d'attractivité avec un tourisme durable et diversifié.***
La ville de Sousse mettra tout en œuvre pour développer une économie compétitive, ouverte à l'international et favorisera un tourisme durable, diversifié et de qualité. Le développement renforcera le rôle de la ville en tant que locomotive du « Grand Sousse ».
- ***Une ville accessible avec un aménagement réfléchi et attractif***
La densification urbaine et la considération du transport collectif comme une composante structurante seront au cœur de notre stratégie de développement urbain qui vise à créer la ville de demain.
- ***Une ville propre avec des ressources protégées et valorisées.***
La préservation de l'environnement sera tout aussi importante que le développement économique et social de Sousse. Nous protégerons et mettrons en valeur nos milieux naturels, nous préserverons nos ressources en eau. Nous assurerons une propreté urbaine à travers une bonne gestion des déchets et nous garantirons un air pur pour les citoyens.
- ***Un modèle de gouvernance locale avec une Société Civile performante***
Sousse ambitionne de devenir une ville de référence en matière de gouvernance locale en favorisant l'implantation d'une culture organisationnelle basée sur la qualité du service aux citoyens. La ville soutiendra l'émergence d'une Société Civile autonome, indépendante, active, organisée et engagée.

2. Le Résumé Exécutif

SOUSSE 2030 : « Une ville intégratrice, créative et attractive »

- **Une ville intégratrice et égalitaire avec un territoire équilibré**
 - ⇒ Un développement qui rééquilibre le territoire.
 - ⇒ Une ville intégratrice et égalitaire.
- **Un patrimoine sauvegardé et des aspects culturels renforcés**
 - ⇒ Des aspects culturels renforcés et développés.
 - ⇒ Une Médina et un centre historique revitalisés, redynamisés.
- **Un pôle d'attractivité avec un tourisme diversifié**
 - ⇒ Un Tourisme diversifié, de qualité et durable.
 - ⇒ Une économie compétitive, une ville ouverte à l'international, locomotive de la région du « Grand Sousse ».
- **Une ville accessible et bien aménagée**
 - ⇒ Une ville attractive par son urbanisme intégré.
 - ⇒ Une ville accessible avec des modes de déplacements diversifiés et complémentaires.
- **Une ville propre avec des ressources protégées et valorisées**
 - ⇒ Un littoral protégé, valorisé et accessible.
 - ⇒ Des zones humides préservées et intégrées.
 - ⇒ Des ressources hydriques protégées et un approvisionnement en eau garanti.
 - ⇒ Une propreté urbaine assurée à travers une bonne gestion des déchets solides.
 - ⇒ Une efficacité énergétique accrue et un air pur garanti.
- **Un modèle de Gouvernance locale avec une Société Civile performante.**
 - ⇒ Une référence par la gouvernance démocratique locale.
 - ⇒ Une Société Civile autonome, indépendante, active, organisée et engagée.

COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE

- **F1** Une ville avec un développement qui rééquilibre le territoire
- **F2** Une ville intégratrice et égalitaire.
- **F3** Une ville qui renforce et développe ses aspects culturels

COMPETITIVITE ECONOMIQUE

- **F4** Un Tourisme diversifié, de qualité et durable
- **F5** Une ville avec une économie compétitive, ouverte à l'international, locomotive de la région du « Grand Sousse »

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- **F6** Une ville attractive par son organisme intégré
- **F7** Une ville accessible avec des modes de déplacements diversifiés et complémentaires

GESTION ENVIRONNEMENTALE

- **F8** Une ville avec un littoral protégé, valorisé et accessible
- **F9** Une ville avec des zones humides préservées et intégrées.
- **F10** Une ville qui restaure et protège ses ressources hydriques et qui développe ses capacités pour garantir l'approvisionnement en eau
- **F11** Une ville qui assure sa propreté urbaine à travers une bonne gestion des déchets solides
- **F12** Une ville qui accroît son efficacité énergétique et garanti un air pur pour ses citoyens.

GOVERNANCE

- **F13** Une Ville de référence par la gouvernance démocratique locale dans le processus de transition démocratique
- **F14** Une Société Civile locale autonome, indépendante, active, organisée et engagée.

COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE

A. Une ville avec un développement qui rééquilibre le territoire

- A.1. Améliorer le parc de logements pour les couches défavorisées.
 - A.1.1. Mettre fin à l'étalement des quartiers spontanés
 - A.1.2. Réhabiliter les quartiers spontanés existants
 - A.1.3. Réinventer la mixité sociale
 - A.1.4. Réduire la pollution industrielle dans le sud de la ville
- A.2. Intégrer la zone sud dans la ville
 - A.2.1. Créer de nouvelles centralités au sud
 - A.2.2. Promouvoir la Responsabilité Social des Entreprises (RSE)
 - A.2.3. Promouvoir les activités culturelles.
 - A.2.4. Assurer la proximité des équipements de loisir et de santé.
 - A.2.5. Requalifier et préserver les zones humides
- A.3. Renforcer la cohésion sociale et lutter contre la pauvreté
 - A.3.1. Insérer les populations à risque.
 - A.3.2. Lutter contre l'échec scolaire et les inégalités des chances
 - A.3.3. Lutter contre les inégalités et démocratiser la culture
 - A.3.4. Assurer la participation des secteurs défavorisés dans le processus de décision
 - A.3.5. Concilier la vie professionnelle avec la vie familiale dans le cadre de la responsabilité sociale des entreprises.
 - A.3.6. Anticiper les changements démographiques.
 - A.3.7. Promouvoir les métiers de proximité pour lutter contre le chômage.
- A.4. Renforcer le bien être dans le domaine de la santé publique
 - A.4.1. Diminuer les inégalités face à la santé
 - A.4.2. Renforcer l'efficacité des établissements sanitaires existants
 - A.4.3. Développer des programmes de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles chez les jeunes.
 - A.4.4. Combiner la santé avec la Cohésion Sociale
 - A.4.5. Créer des bureaux d'écoute et de soutien psychologiques dans les hôpitaux

B. Une ville intégratrice, égalitaire

- B.1. Favoriser l'égalité d'opportunités entre hommes et femmes
 - B.1.1. Insérer l'approche « genre » dans les programmes de développement local
 - B.1.2. Renforcer le taux de syndicalisation chez les femmes
 - B.1.3. Lutter contre la violence conjugale.
 - B.1.4. Lutter contre le harcèlement des femmes dans les espaces public.

B.2. Renforcer les capacités de la ville à travers l'intégration de sa jeunesse

- B.2.1. Renforcer l'intégration professionnelle des jeunes diplômés
- B.2.2. Insérer professionnellement les jeunes non qualifiés
- B.2.3. Lutter contre l'échec scolaire dans les quartiers défavorisés
- B.2.4. Valoriser les compétences artistiques des jeunes
- B.2.5. Promouvoir la Culture Citoyenne et le sentiment d'appartenance à la ville
- B.2.6. Diffuser la culture entrepreneuriale chez les jeunes
- B.2.7. Renforcer la médiation sociale auprès des jeunes des quartiers populaires
- B.2.8. Réduire les inégalités entre les jeunes en matière de nouvelles technologies de la communication
- B.2.9. Resocialiser les jeunes délinquants.
- B.2.10. Promouvoir la participation politique, associative et syndicale chez les jeunes
- B.2.11. Faciliter l'accès des jeunes aux espaces de loisir et de culture
- B.2.12. Développer l'engagement des jeunes dans la protection de l'environnement
- B.2.13. Renforcer le rôle économique et solidaire de la Société Civile dans l'intégration professionnelle des jeunes

B.3. Garantir l'exercice des droits de citoyenneté pour toutes les personnes

- B.3.1. Penser à l'accessibilité de la ville du point de vue des personnes handicapées
- B.3.2. Protéger les enfants dans l'espace urbain de Sousse.

C. Une ville, qui renforce et développe ses aspects culturels

C.1. Renforcer la cohésion sociale à travers la Culture

- C.1.1. Incarner une nouvelle vision de la culture
- C.1.2. Faire collaborer le secteur culturel avec l'Education Nationale
- C.1.3. Mettre en valeur le patrimoine et l'Histoire Locale
- C.1.4. Diffuser les activités culturelles dans les quartiers défavorisés

C.2. Soutenir et favoriser la création culturelle

- C.2.1. Soutenir la production culturelle.
- C.2.2. Renforcer le soutien du secteur privé à la culture et aux arts.
- C.2.3. Redéfinir le rôle des institutions dans la gestion des affaires culturelles
- C.2.4. Développer des espaces d'expression artistique
- C.2.5. Développer le tourisme culturel.

COMPETITIVITE ECONOMIQUE

D. Un tourisme diversifié, de qualité et durable

D.1. Entreprendre une diversification de l'activité touristique

- D.1.1. Diversifier le produit touristique et la clientèle en s'appuyant sur les atouts de la ville
- D.1.2. Mettre en valeur la culture et l'histoire locale.
- D.1.3. Exploiter les zones humides pour développer les activités de loisir (Sabkha et oued Hamdoun)
- D.1.4. Améliorer la qualité des services et des produits locaux, y compris l'activité de loisirs
- D.1.5. Mettre en valeur le paysage urbain pour promouvoir l'imager de la ville
- D.1.6. Mettre en place Nouvelle approche marketing adaptée.
- D.1.7. Décloisonner le champ touristique

D.2. Développer une nouvelle organisation urbaine et intégrer le volet environnemental dans le développement de l'activité touristique.

- D.2.1 Permettre la perméabilisation de la zone touristique
- D.2.2. Articuler Déplacements et Tourisme.
- D.2.3. Protéger, préserver la qualité et valoriser les atouts du littoral
- D.2.4. Anticiper les impacts du changement climatique sur l'activité touristique

E. Une ville avec une économie compétitive, ouverte à l'international, locomotive de la région du « Grand Sousse »

E.1. Renforcer les capacités de la ville.

- E.1.1. Faire évoluer l'activité industrielle existante.
- E.1.2. Développer une industrie à forte valeur ajoutée
- E.1.3. Améliorer la qualité des produits et services locaux en se conformant aux normes internationales.
- E.1.4. Promouvoir les exportations de services
- E.1.5. Diversifier les activités dans les sites industriels.
- E.1.6. Développer les TIC
- E.1.7. Appliquer les normes de qualité environnementale dans les processus de production et la gestion
- E.1.7. Faire collaborer les secteurs public et privé
- E.1.8. Assurer une meilleure sécurité
- E.1.9. Renforcer les performances énergétiques de la ville
- E.1.10. Garantir la sécurité hydrique

E.2. Promouvoir l'innovation et la créativité

- E.2.1. Favoriser l'émergence des activités génératrices de valeur ajoutée
- E.2.2. Mettre en place une politique de veille technologique
- E.2.3. Valoriser la recherche scientifique et technologique
- E.2.4. Améliorer le processus de développement humain
- E.2.5. Investir dans la recherche écologique.

E.3. Développer les compétences de la ville pour la mise en œuvre du Grand Sousse.

- E.3.1. Faire émerger un pôle urbain intercommunal
- E.3.2. Renforcer les réseaux de transport
- E.3.3. Densifier et régénérer les urbanisations existantes
- E.3.4. Améliorer l'infrastructure éducative.
- E.3.5. Renforcer les dispositifs publics et privés en matière de lutte contre la précarisation.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

F. Une ville attractive par son urbanisme intégré

- F.1. Pour une urbanisation qui réconcilie la ville avec son territoire
 - F.1.1. Densifier et régénérer les urbanisations existantes.
 - F.1.2. Equilibrer la territorialisation des activités administratives et résidentielles.
 - F.1.3. Articuler la réalisation du bâti avec celle de l'espace public.
 - F.1.4. Répondre au besoin de la ville en espaces publics récréatifs.
 - F.1.6 Diversifier les activités économiques.
 - F.1.7. Reconquérir les espaces publics et répartir les usages.
 - F.1.8. Stabiliser et équilibrer le flux de visiteurs sur les plages de la ville.
- F.2. Renforcer la qualité de vie et le bien-être des citoyens
 - F.2.1. Encadrer les vendeurs ambulants.
 - F.2.2. Rapprocher la Culture des citoyens
 - F.2.3. Améliorer les services urbains

G. Une ville accessible avec des modes de déplacements diversifiés et complémentaires

- G.1. Equilibrer les différents modes de déplacements
 - G.1.1. Encadrer l'utilisation de la voiture
 - G.1.2. Relancer les transports en commun
 - G.1.3. Encourager les déplacements doux (ou mode actifs) : la marche à pied et le vélo
 - G.1.4. Favoriser l'inter modalité
 - G.1.5. Articuler déplacements et tourisme
 - G.1.6. Organiser le transport de marchandises
- G.2. Renforcer les réseaux de déplacements
 - G.2.1. Renforcer le maillage du réseau routier par des roades
 - G.2.2. Renforcer les réseaux de transport régionaux
- G.3. Requalifier le cadre bâti et les espaces public pour améliorer l'accessibilité de la ville.
 - G.3.1. Raccourcir les distances à travers une ville compacte
 - G.3.2. Améliorer l'accessibilité et la proximité par la diversification des activités
 - G.3.3. Aménager les espaces publics pour la cohabitation des différents modes de déplacement
 - G.3.4. Articuler l'offre urbaine avec la demande en déplacements

GESTION ENVIRONNEMENTALE

H. Une ville avec un littoral protégé, valorisé et accessible

H.1. Limiter les atteintes au littoral

- H.1.1. Réduire la vulnérabilité des côtes à l'érosion
- H.1.2. Avoir une vision prospective des conséquences potentielles du changement climatique sur le littoral
- H.1.3. Sauvegarder le milieu marin de façon à favoriser les habitats et la biodiversité
- H.1.4. Réduire la pollution du littoral

H.2. Augmenter la capacité d'accueil et valoriser la bande côtière

- H.2.1. Reconquérir la plage sud et en garantir l'accès
- H.2.2. Promouvoir un aménagement durable et innovant de l'interface terre - mer
- H.2.3. Optimiser la gestion des activités au niveau du littoral

Favoriser une meilleure gestion des côtes

- 4.1** Contrôler régulièrement la qualité des plages et des eaux de baignade
- 4.2** Mise à niveau du cadre législatif et institutionnel par rapport à la gestion littorale

I. Une ville avec des zones humides préservées et intégrées.

I.1. Préserver les zones humides contre la pollution

- I.1.1. Améliorer la gestion des déchets solides
- I.1.2. Maîtriser à la source le déversement des effluents pollués
- I.1.3. Informer, sensibiliser, former

I.4. Réhabiliter les zones humides en les transformant en espace fonctionnel et « utile »

- I.2.1. Restaurer, mettre en valeur les fonctionnalités écologiques et paysagères des milieux humides
- I.2.2. Agir sur les zones humides pour réduire et prévenir les risques d'inondation
- I.2.3. Intégrer les zones humides dans l'aménagement du territoire
- I.2.4. Exploiter et valoriser les opportunités économiques des zones humides

J. Une ville qui restaure et protège ses ressources hydriques et qui développe ses capacités pour garantir l'approvisionnement en eau

J.1. Protéger les ressources en eau contre la pollution

- J.1.1. Maîtriser à la source la sécurité sanitaire des ressources en eau
- J.1.2. Améliorer les services d'assainissement

J.2. Optimiser la gestion des ressources en eau

- J.2.1. Surveiller les ressources
- J.2.2. Restaurer le potentiel hydrique des nappes
- J.2.3. Définir et développer une approche globale, intégrée et participative pour la gestion de l'eau
- J.2.4. Lutter contre les pertes
- J.2.5. Assurer l'adéquation qualitative et quantitative entre la distribution et les besoins des usagers
- J.2.6. Définir et développer une approche globale, intégrée et participative pour la gestion de l'eau

J.3. Développer les ressources en eau non conventionnelles

- J.3.1. Réutiliser les eaux usées.
- J.3.2. Valoriser les ressources en eau saumâtre
- J.3.3. Améliorer la gestion des eaux pluviales

K. Une ville qui assure sa propreté urbaine à travers une bonne gestion des déchets solides

K.1. Optimiser les flux de production, de collectes et de traitement

- K.1.1. Réduire la production des déchets à la source
- K.1.2. Adapter la collecte aux spécificités urbaines et sociales de la ville
- K.1.3. Prévoir les infrastructures nécessaires au processus de gestion
- K.1.4. Anticiper l'évolution de la production des déchets
- K.1.5. Améliorer et généraliser le schéma de gestion des déchets spéciaux

K.2. Considérer les déchets solides comme un gisement à valoriser

- K.2.1. Instaurer et généraliser un système de tri et de collecte sélective efficace
- K.2.2. Identifier et promouvoir les filières de valorisation les plus porteuses
- K.2.3. Encourager l'émergence des entreprises de collecte et de valorisation
- K.2.4. Mettre en réseau et assurer la proximité des sites de production et /ou de stockage et des sites de valorisation

K.3. Appliquer la bonne gouvernance dans la gestion des déchets solides

- K.3.1. Mener une politique de gestion intégrée des déchets solides
- K.3.2. Appuyer et diversifier l'intervention de la société civile dans le processus de gestion
- K.3.3. Sensibiliser, communiquer et rendre compte
- K.3.4. Définir et veiller à l'application des outils conséquents de verbalisation et de contrôle
- K.3.5. Renforcer les compétences des collectivités locales en matière de gestion de déchets

L. Une ville qui accroît son efficacité énergétique et garanti un air pur pour ses citoyens

L.1. Augmenter les performances énergétiques de la ville et favoriser un approvisionnement durable et propre

- L.1.1. Satisfaire les besoins énergétiques de la ville
- L.1.2. Renforcer les initiatives afin de rationaliser la consommation électrique
- L.1.3. Soutenir la transition énergétique dans le secteur industriel
- L.1.4. Développer les énergies alternatives et promouvoir leur utilisation
- L.1.5. Réduire les factures énergétiques de la collectivité locale
- L.1.6. Maîtriser l'impact sur l'environnement de la centrale électrique de Sidi Abdelhamid

L.2. Réduire la consommation d'énergie et assurer une meilleure qualité de l'air à travers l'urbanisme

- L.2.1. Œuvrer aux constructions éco – efficaces
- L.2.2. Développer des systèmes de transport plus économes et moins polluants
- L.2.3. Optimiser les déplacements à travers une réorganisation de l'espace
- L.2.4. Instrumenter la ville pour contrôler la qualité de l'air

GOUVERNANCE

M. Une ville de référence par la gouvernance démocratique locale dans le processus de transition

M.1. Assurer le passage de la décentralisation à la gouvernance

- M.1.1. Transférer effectivement les compétences et l'autonomie financière
- M.1.2. Opérer le passage vers la gouvernance locale
- M.1.3. Allouer les actions urbaines locales aux collectivités territoriales

M.2. Mettre en place les outils et développer les moyens pour instaurer la « bonne gouvernance »

- M.2.1. Promouvoir La bonne gouvernance comme un mode de gérer la ville et ses politiques.
- M.2.2. Unifier l'information sur la ville
- M.2.3. Veiller à la conformité entre l'urbanisation réalisée et l'urbanisation planifiée
- M.2.4. Reconquérir les espaces publics et répartir leurs usages

M.3. Synergie entre les acteurs urbains régionaux et locaux.

- M.3.1. Impliquer la Société Civile dans la gestion des affaires locales
- M.3.2. Transformer l'appui aux associations en instrument de collaboration, de transparence, et de reddition des comptes.
- M.3.3. Unifier l'élite locale autour de thèmes fédérateurs
- M.3.4. Favoriser les PPP (public-privé et public-public)
- M.3.5. Etablir des espaces de collaboration entre les communes (intercommunalité)
- M.3.6. Institutionnaliser les collectivités locales
- M.3.7. Renforcer la médiation urbaine et le travail de rue dans les quartiers populaires.

N. Une Société Civile locale, autonome, indépendante, active, organisée et engagée

N.1. Renforcer la structure et l'organisation des associations

- N.1.1. Former les acteurs du monde associatif
- N.1.2. Renforcer la culture citoyenne et développer des programmes de volontariat.
- N.1.3. Renforcer la participation politique, syndicale et associative des jeunes.
- N.1.4. Renforcer les Partenariats associations / secteur privé

N.2. Développer la collaboration entre les associations.

- N.2.1. Impliquer le tissu associatif dans la création d'emploi.
- N.2.2. Favoriser la mise en place d'un réseau d'association en vue de mutualiser les moyens.

PROJETS STRUCTURANTS

- Programme de dynamisation sociale, culturelle et communautaire des quartiers à travers l'école et la lutte contre l'échec scolaire
- Programme de Conservation, Mise en valeur et revitalisation de la Médina et du Centre Historique
- Extension du Port de Sousse et Diversification des activités
- Projet De Transport en Commun en Site Propre
- Programme de réhabilitation de la plage sud

PROJETS Stratégiques de Cohésion Sociale et territoriale

Plan d'action 2015/2018

- Création de Centres de Proximité dans les quartiers
- Programme d'Animation Culturelle de la ville (animations des espaces touristiques, des quartiers...)
- Relancer le carnaval d'Aoussou
- Instauration d'un Conseil Municipal pour les Jeunes
- Réhabilitation du quartier Hammam Maarouf
- Elaboration de la Carte Sociale de la Ville
- Elaboration de la carte Scolaire de la ville

Plans d'action futurs

- Réhabilitation du musée d'El Kobba
- Programme local d'intégration socio-économique des jeunes non qualifiés
- Création d'espaces de loisirs dans les quartiers
- Création des clubs pour les enfants
- Création de centres de services dans la zone industrielle
- Programme de réhabilitation des quartiers spontanés

PROJETS Stratégiques de Compétitivité Economique

Plan d'action 2015/2018

- Création d'une Agence de Gestion de la Médina
- Aménagement du Technopole
- Transformation de la Corniche Boujaâfar (zones piétonnes, activités culturelles...)
- Création de zone récré-touristique en front de mer entre le port et l'hôtel Abounawes
- Création d'une Agence de Développement et de Promotion du territoire économique

Plans d'action futurs

- Projet d'Extension de la ZI de Sidi Abdelhamid
- Projet de Création de centres de vie dans la zone sud
- Programme d'obtention d'éco label pour les unités hôtelières.
- Création d'une Zone de métiers
- Optimisation de l'exploitation du terrain de jeu de la zone touristique
- Création d'un Village Artisanal

PROJETS Stratégiques d'Aménagement du Territoire

Plan d'action 2015/2018

- Elaboration du PDU de l'agglomération de Sousse
- Elaboration d'un nouveau Plan d'Aménagement Urbain
- Elaboration du Plan Lumière de la Ville
- Réalisation de la grande rocade entre Sahloul et la Zone Sud
- Création d'un Comité des Transports de l'agglomération de Sousse.
- Construction de la Piscine Municipale
- Construction du Théâtre en plein air
- Construction du Centre des Arts Dramatiques
- Réalisation de l'échangeur Route Ceinture/GP12 au niveau de l'ISET de Sousse.
- Aménagement des voies Abdelhamid El Khadi
- Etude sur la desserte de la ville en transport en commun
- Programme de promotion du transport doux.

Plans d'action futurs

- Construction de parkings à étages en ville
- Création d'un pôle multimodal
- Réaménagement de la Place Farhat Hached
- Réaménagement des passages à niveau SNCFT urbains
- Création de zones piétonnes au Centre-Ville
- Programme d'optimisation du réseau de bus
- Extension du Métro du Sahel
- Construction d'une Station de dessalement de l'eau de mer
- Projet de Transformation de l'espace désaffecté de la Gare.

PROJETS Stratégiques de Gestion Environnementale

<p>Plan d'action 2015/2018</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un nouveau Plan d'occupation des plages (POP) - Obtention du Pavillon Bleu - Dépollution et mise en valeur de l'oued Hamdoun - Programme d'intervention sur l'oued Blibène - Aménagement de la Sebkhah de Sousse en parc multithématique - Réhabilitation de STEP Sousse Sud, construction STEP Hamdoun et Gestion des boues. - Projet pilote de collecte et de réutilisation des eaux pluviales au Stade Olympique - Projet pilote de gestion des déchets verts et des déchets de construction (GODEM). - Elaboration d'un Plan Communal de Gestion des Déchets et Système de Gestion des Déchets Organiques (MED3R) <ul style="list-style-type: none"> - tri, collecte sélective et valorisation des déchets organiques et d'emballage. - Elaboration d'une Stratégie de gestion intégrée du réseau d'éclairage public - Mise en place de de nouveaux critères dans le permis de bâtir - Projet de Construction de la nouvelle Municipalité (Meilleure organisation des services / Bâtiment zéro émissions de CO2) - Projet pilote de mise en place d'une Eco-école - Aménagement du parc Hmedet Douik (Sahloul) 	<p>Plans d'action futurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude sur la protection du littoral sud - Programme de protection du littoral nord - Programme d'intervention sur le littoral de Sousse - Programme de Gestion des Eaux Pluviales - Elaboration d'un tableau de bord de suivi et de planification de la gestion des déchets - Création Bourse de déchets - Tri & valorisation des déchets du bâtiment - Programme d'appui aux jeunes entrepreneurs dans la filière GDS - Télégestion du réseau d'éclairage public - promotion du photovoltaïque (Projet CESMED) - Politique locale de gestion des Risques - Elaboration d'un Code de l'environnement - Programme d'Education Environnementale - Programme de management environnemental des unités hôtelières et industrielles - Instauration d'une police municipale environnementale.
---	---

PROJETS Stratégiques de Gouvernance

<p>Plan d'action 2015/2018</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consolidation de la Démocratie Locale - Elaboration d'une base de données de la ville de Sousse /Open Data - Création de l'Observatoire de la Ville - Bureau de Développement Local - Organisation d'un forum annuel des associations. 	<p>Plans d'action futurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'une structure d'intercommunalité. - Programme de création de filières universitaires adaptées au contexte local
--	---



**STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT
DE LA VILLE DE SOUSSE
PROJET DE DEVELOPPEMENT
URBAIN INTEGRE**

🕒

0 100 200 MÈTRES

ÉCHELLE GRAPHIQUE

LEGENDE

- création d'une rocade
- réaménagement des boulevards de la Corniche
- réaménagement de la place cad
- transformation de la gare SNCF
- réaménagement de la gare des transports collectifs
- préservation des ruelles
- redynamisation de la médina
- réaménagement de la place Fakhfakh
- agrandissement du port de commerce
- aménagement d'un parc public
- aménagement d'une déchetterie

Carte de Sousse, localisation des projets

3. Projets Structurants du Développement Futur de la Ville

Pour la réalisation de la vision future de la ville, certains projets ont une dimension « structurante » dans la mesure où ils répondent à des objectifs contenus dans plusieurs lignes stratégiques. De plus, ces projets ont un impact essentiel pour le développement futur de la ville, selon la vision définie.

3.1. Programme de Dynamisation sociale, culturelle et communautaire des quartiers à travers l'école et la lutte contre l'échec scolaire

Même si la ville de Sousse constitue un pôle d'attractivité au niveau national et se caractérise par un taux de développement plus important que d'autres villes tunisiennes, elle connaît un taux de pauvreté assez important et une partie de sa population vit dans des conditions précaires.

L'absence d'études assez fournies en matière sociale, nous empêche aujourd'hui d'entreprendre un vaste programme de lutte contre la pauvreté et la précarité sur l'ensemble de la ville.

Nous pouvons cependant commencer à agir contre la pauvreté suivant l'axe de l'éducation. En effet, les inégalités face à l'enseignement, sont l'une des causes qui favorisent la pauvreté et l'exclusion sociale. Aujourd'hui, la ville de Sousse connaît un taux élevé d'échec et d'abandon scolaire, notamment au niveau des quartiers défavorisés de la zone sud.

Nous proposons de mettre en place un programme d'envergure au niveau des établissements scolaires de la ville pour principalement résorber le taux d'échec scolaire et favoriser l'égalité des chances en matière d'éducation. De plus, ce programme aura pour objectif de favoriser l'accès à la culture et aux loisirs, de mettre en place des actions en matière d'éducation environnementale et de renforcer les capacités des enfants, comme par exemple en matière entrepreneuriale.

Ce programme sera essentiellement basé sur les résultats et l'expérience pilote menée au niveau de l'Ecole « Kheireddine Bacha » de la cité Ghodrane et de sa transposition et généralisation à d'autres établissements scolaires de la ville.

3.2. Programme de Conservation, Mise en Valeur et de revitalisation de la Médina et du centre historique

A travers l'agence de gestion de la Médina qui sera créée, il est important d'entreprendre un programme pour la réhabilitation, la sauvegarde, la mise en valeur et la revitalisation de la Médina et du centre historique de Sousse.

Aujourd'hui l'espace composé de la Médina et de la zone qui l'entoure connaît de nombreux problèmes et fait face à plusieurs défis. La plupart des immeubles ont été identifiés comme menaçant de tomber en ruine, l'ensemble se vide de plus en plus de sa population, l'activité artisanale est en forte déclin et la Médina court le risque d'être déclassée du patrimoine mondial de l'Unesco.

Or aujourd'hui, outre le potentiel en matière de développement de l'activité touristique (monuments, espaces culturels, artisanat...) cet espace au cœur de la ville, constitue une réserve foncière pour l'habitation à proximité du centre-ville.

C'est pour cela qu'il est indispensable de mettre en place un programme intégré au niveau de la Médina et du Centre historique et une stratégie de sauvegarde globale, pour répondre à de nombreux objectifs stratégiques.

Du point de vue économique, il faut relancer l'artisanat et améliorer la qualité des produits et services proposés et la qualité d'accueil des touristes.

En matière d'urbanisme, il faut adapter le cadre bâti traditionnel au mode de vie contemporain et en même temps conserver le patrimoine architectural. Ceci afin notamment d'améliorer le paysage urbain. De même, il faut renforcer les services urbains et essentiellement l'évacuation des eaux pluviales.

Du point de vue social il faut renforcer le sentiment d'appartenance des habitants et favoriser une augmentation de la population au niveau du centre historique.

Au niveau environnemental, il est indispensable de garantir la propreté du lieu, notamment en améliorant et en adaptant la collecte des déchets.

Enfin, en termes de gouvernance, il s'agit de résoudre les problèmes fonciers existants et de favoriser les partenariats publics privés au niveau de la Médina (notamment pour la restauration du bâti).

3.3. Extension du Port de Sousse et diversification des activités

Le port de Sousse est composé d'un ensemble d'activités gérées de manière distinctes. D'une part l'activité commerciale, sous l'égide de l'Office de Marine Marchande et des Ports, constitue la principale activité et permet à la ville de disposer d'un outil pour l'importation et l'exportation de marchandises. Cependant, le développement industriel de la ville et la vétusté de l'équipement constitue aujourd'hui un frein au développement commercial et engendre des problèmes de mobilité et de déplacement au niveau du centre-ville.

Le port de pêche, géré par l'Agence de Promotion de l'Industrie Agricole, et le partie réservée à la plaisance, gérée par l'APAL présentent aujourd'hui un développement trop faible pour en faire des atouts économiques.

Parfois, le port de Sousse accueille des bateaux de croisière, sans pour autant disposer d'équipement permettant d'entreprendre un accroissement de cette activité stratégique pour le tourisme.

Il est primordial aujourd'hui d'entreprendre un projet de développement et de diversification des activités au niveau du port de Sousse.

Ainsi, dans l'optique de la diversification des activités touristiques, de l'amélioration du paysage urbain et du réaménagement du centre-ville, il faut aménager un port de plaisance et des équipements pour l'accueil de bateaux de croisière.

De ce fait il faut envisager une délocalisation des activités de pêche et de commerce, par l'extension du port vers l'intérieur et vers le sud. Ceci permettrait également d'augmenter la capacité de réception et de chargement des marchandises.

Cette transformation du port doit s'inscrire dans une réflexion globale quant à la gestion des marchandises et notamment au niveau de leur transport pour décongestionner le centre ville.

3.4. Projet de Transport en Commun en Site Propre

Pour compléter l'offre de transports en commun au niveau de la ville et améliorer les services, Sousse doit impérativement se doter d'un Transport en commun en Site Propre (TCSP). Ce projet permettrait également de faciliter les déplacements dans la ville et de favoriser l'adoption d'un mode de transport plus écologique.

Un projet de TCSP au niveau de la ville peut se réaliser soit à travers un métro léger, un tramway ou même un réseau de bus avec des voies réservées et doit s'étendre au delà du périmètre communal.

Il appartient à la future structure en charge des déplacements de réaliser les études et les concertations nécessaires pour le choix du type de TCSP à construire.

3.5. Programme de réhabilitation de la plage sud

La protection du littoral, l'ouverture de la zone sud sur la mer, le développement des espaces de loisirs...sont autant d'objectifs stratégiques pour le futur développement de la ville. Il est aujourd'hui essentiel de protéger, réhabiliter et aménager la plage sud de Sousse.

Ce programme comprend notamment l'élaboration d'un nouveau plan d'occupation des plages, la dépollution de l'eau de mer et la construction d'ouvrages de protection, ainsi que l'aménagement du front de mer et de l'arrière plage situés au niveau de la zone sud et

PARTIE 4 : Les Axes de Développement de la Ville

1. Ligne Stratégique « Cohésion sociale et territoriale »

1.1. Une ville avec un développement qui rééquilibre le territoire

Grandes Orientations	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire l'exclusion sociale et la pauvreté - lutter contre le chômage - Réintégrer la zone sud à la ville - Favoriser l'accès au logement dans des conditions optimales. - Démocratiser la culture - Promouvoir le bien être dans le domaine de la santé
-----------------------------	---

1.1.1. Description

La ville de Sousse constitue aujourd'hui un centre économique et urbain important au niveau national. Même si ses habitants ont accès à un nombre d'équipements importants, il existe des disparités flagrantes entre les différents quartiers de la ville.

Ainsi, la localisation centralisée des services et des commerces au centre et le développement de l'activité touristique, essentiellement balnéaire, au nord-est de la ville, ont fait de ses zones des pôles d'attraction pour les familles aisées et les professions libérales.

Ce développement, s'est accompagné par un processus d'affinage du centre de la ville, repoussant l'habitat des catégories sociales défavorisées vers la périphérie sud de la ville, où les premiers noyaux d'une implantation industrielle commençaient à voir le jour et le prix du foncier demeurait abordable.

Aujourd'hui deux espaces urbains se distinguent : une zone Nord qui connaît un développement intensif des activités touristiques et de loisirs, avec une catégorie résidentielle appartenant à une classe moyenne/supérieure ; et une zone sud avec une activité économique principalement industrielle qui s'étend sur une superficie importante et côtoie des quartiers majoritairement spontanés abritant une classe plutôt défavorisée.

Les conséquences de ce développement inégal du territoire de la ville sont de plusieurs ordres.

- La prolifération des quartiers spontanés au niveau de la zone sud.

Le développement économique qu'a connu la ville de Sousse depuis des décennies, en a fait une des destinations les plus exposées à l'exode rural. L'intensification des flux migratoires s'est accompagnée par une prolifération spectaculaire de quartiers spontanés soutenue par la faiblesse, voire l'absence, d'intervention des agences foncières dans l'aménagement de la zone urbaine sud. La rapidité avec laquelle ces quartiers se sont développés a rendu les autorités publiques incapables de suivre le rythme pour la mise en place des infrastructures et des équipements nécessaires.

- Des Inégalités face aux équipements.

Actuellement, la distribution disproportionnée des services de base, entre le Nord et le Sud, met en évidence l'accroissement des inégalités entre les deux zones urbaines. La délégation de Sidi Abdelhamid, par exemple, continue à avoir un taux de raccordement au réseau public d'assainissement de 84 %, qui est bien inférieur aux taux moyens des trois autres délégations. Les écoles primaires dans la zone Sud ne représentent que 5%

des écoles situées sur le territoire communale, de même que les établissements de soins sont quasi absents au niveau de ce périmètre. Cependant, la stratification sociale et la faiblesse de la mixité fonctionnelle ne constituent pas les seuls points de disparité « Nord-Sud » qui marquent la ville actuellement.

- Le Sud plus exposé aux problèmes environnementaux.

D'un point de vue écologique, la zone Sud semble être la plus exposée aux problèmes environnementaux. En effet cet espace urbain est intercalé entre deux oueds : « *Hallouf* » au Nord et « *Hamdoun* » au Sud. Ces oueds sont insuffisamment aménagés et constituent un point de rejet pour les déchets solides et les assainissements anarchiques industriels et urbains. Ce qui est à l'origine de mauvaises odeurs et de prolifération des insectes surtout en période estivale, quand le débit d'écoulement diminue et que les eaux stagnent. De plus, ces oueds drainent leurs pollutions directement dans la mer, ce qui a contribué à la dégradation de la qualité des eaux côtières. Ainsi, la plage de *Sidi Abdelhamid* est interdite de baignade depuis des années vu la qualité médiocre de ses eaux. Par ailleurs, cette partie du littoral a été sujette à de forts remaniements des dunes et à une érosion importante qui a provoqué la disparition complète des plages dans plusieurs endroits sous l'effet de la jetée sud des infrastructures portuaires et des ouvrages de protection. Les espaces verts et les esplanades sont faiblement représentés et les jardins publics sont concentrés dans moitié Nord de la ville. La Sebkhah de Sousse est également menacée par la pollution rejetée par les services communaux, qui y déversent les encombrants et les déchets de construction et par les eaux usées non traitées en provenance de la station d'épuration de Sousse Sud, lors des périodes de surexploitation. La propreté de ces quartiers n'est pas dans la majeure des cas assurée. Les ordures ne sont pas déversées dans les conteneurs lorsqu'ils existent, et la municipalité du fait de ses ressources économiques et humaines limitées, n'arrive pas à couvrir toutes les zones.

Aujourd'hui, de part ce développement « inégal » de son territoire, la ville de Sousse fait face à certaines menaces :

- Menaces au niveau de la cohésion sociale

Les disparités socio-spatiales, territoriales et écologiques entre le Nord et le Sud constituent une menace réelle au niveau de la cohésion sociale à l'intérieur de la commune de Sousse. Ces inégalités sont des freins incontestables à l'intégration des individus dans la vie participative et dans leur attachement à la ville. En se sentant marginalisés, les habitants du Sud auraient tendance à ne plus partager les mêmes valeurs et règles de vies qui sont acceptés par chacun, ce qui compromet l'équilibre et la cohérence sociale entre les quartiers. L'absence d'espaces verts et de lieux de distraction et de loisirs, de lieux de convivialité et de mixité sociale, et la dégradation esthétique du paysage urbain contribuent également à creuser encore plus le fossé entre les citoyens du Sud et ceux du Nord.

- Risques liés à la santé publique

La dégradation de l'environnement urbain ne se limite pas aux seuls aspects sociaux. Il est également marqué par la faiblesse d'accès aux services, par la qualité médiocre des logements et par la marginalisation spatiale. La faiblesse des infrastructures surtout au niveau des quartiers spontanés, les flaques d'eau stagnante, l'absence de canalisation et la pollution des zones humides créent des conditions malsaines qui peuvent révéler des risques de contamination microbienne et d'apparition de maladies dans ce périmètre Sud. Les menaces d'atteinte à la santé s'aggravent d'autant plus que la plage de *Sidi Abdelhamid*, quoique contaminée, continue cependant d'accueillir les baigneurs des quartiers de proximité, faute de moyens pour aller ailleurs. Ceci constitue une

problématique d’envergure, surtout que les personnes défavorisées sont davantage confrontées à la maladie que d’autres.

De plus, l’accumulation des déchets solides et la faiblesse des campagnes sanitaires et de propreté occasionnent également l’éparpillement de cette pollution et poussent les habitants à se livrer au brûlage des déchets à l’air libre, ce qui contribue à augmenter la pollution atmosphérique. Plusieurs habitations dans la zone Sud sont construites soit sur les berges ou dans les lits des oueds, soit à l’intérieur du domaine public maritime. La population qui y réside est de ce fait la plus exposée aux risques d’inondations, en cas de crues ou d’élévation du niveau de la mer. Au profit d’une zone Nord, bien aménagée, équipée et entretenue, un processus de marginalisation, subie ou volontaire, a contribué à l’apparition d’une zone urbaine sud précaire et fragilisée.

Il s’agit dorénavant d’envisager le développement futur de la ville, à travers un rééquilibrage entre les différents quartiers composant le territoire de Sousse.

1.1.2. Objectifs

Objectif A1	Améliorer le parc de logements pour les couches défavorisées.
<p><i>Objectif A.1.1</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre fin à l’étalement des quartiers spontanés <p>La construction d’habitats par des particuliers, en dehors de toute planification urbaine, est un processus qui est toujours en cours d’exécution. Chaque jour on observe la prolifération rapide de nouvelles constructions non raccordées aux réseaux urbains, dépourvues de réseaux viaires et présentant un paysage urbain de mauvaise qualité. Face à ça, deux sous objectifs complémentaires méritent d’être fixés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En premier lieu, et face à l’urgence de la situation, l’arrêt de ce processus par le contrôle de la réalisation de nouvelles constructions pourrait s’inscrire dans le cadre d’une démarche de <i>Quick Win</i>³. • En deuxième lieu, l’intégration de la population défavorisée dans le marché légal du logement pourrait s’inscrire dans une réflexion profonde sur les origines de ce phénomène et une démarche de long terme. <p>L’arrêt de la prolifération des quartiers spontanés permettrait ainsi de maîtriser l’urbanisation de la ville et de limiter le décalage flagrant entre des quartiers sous-équipés et des quartiers bien équipés, illustration du déséquilibre territorial.</p>
<p><i>Objectif A.1.2</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réhabiliter les quartiers spontanés existants <p>La ville de Sousse comporte plusieurs quartiers dégradés concentrés essentiellement au sud tels que Ksibet Chott, El Matar, El Ghodrane, etc. La dégradation de ces quartiers se manifeste aussi bien dans le service public que dans les propriétés des habitants. Pour le premier aspect il s’agit de l’absence de raccordement aux réseaux urbains (eau potable, électricité, assainissements, etc.) et l’inexistence de réseaux viaires (rue, trottoir, éclairage public, etc.). Pour le deuxième aspect il s’agit de la mauvaise qualité du paysage urbain (bâti en briques ou en enduit, disposition anarchique de gouttière d’eaux pluviales, emplacement désorganisé des portes et des fenêtres, etc.). A partir de ça, la réhabilitation des quartiers spontanés existants passe par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La rénovation des logements : il s’agit d’encourager la reconstruction de certains éléments architectoniques, l’achèvement des constructions et

³ Mener des actions à petite échelle dans le but d’avoir des résultats rapides.

	<p>l'entretien du bâti dans le but ultime d'obtenir une cohérence urbaine d'ensemble et une amélioration de la qualité du paysage urbain.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise à niveau des équipements et les infrastructures publiques : il s'agit d'équiper ces quartiers en service et espaces publics : réseaux urbains, voiries, équipements, etc. <p>La réhabilitation de ces quartiers spontanés existants permettrait une réintégration urbaine de plusieurs parties de la ville dans l'ensemble du territoire et de réduire ainsi le déséquilibre territorial.</p>
<i>Objectif A.1.3</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réinventer la mixité sociale <p>Il n'est plus possible d'occulté l'échec de la mixité sociale imposé qui se contente de mélanger les catégories sociales. Il est fondamental de réinventer une autre approche de la mixité sociale basé en premier lieu sur le renforcement des conditions économiques des catégories sociales les moins aisées et sur la création des espaces de rencontres qui permettent des échanges entre toutes les catégories.</p>
<i>Objectif A.1.4</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduire la pollution industrielle dans le sud de la ville <p>Cet objectif vise à limiter l'exposition de la population de la zone sud aux risques écologiques et industriels et à réduire les injustices liées au cumul des nuisances environnementales. La mise à niveau environnementale des industries serait un atout pour protéger aussi bien les milieux naturels que les habitants contre la pollution générée par ces dernières. Ceci serait également capital pour responsabiliser les professionnels et instaurer chez eux la notion d'économie et d'industrie durable, qui passe par une prévention à la source des nuisances et une meilleure gestion des ressources.</p>
Objectif A2	Intégrer la zone sud dans la ville
<i>Objectif A2.1</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer de nouvelles centralités au sud <p>L'activité dans la partie sud de la ville de Sousse est réduite aux activités de la zone industrielle et à quelques petits commerces éparpillés. Cependant, cette zone a un besoin en activités complémentaires indispensables au développement de cette partie de la ville. L'objectif consiste à insérer des fonctions urbaines diversifiées (espaces commerciaux, centres de loisirs, espaces culturels, etc.) et en interaction avec les activités existantes notamment celles de la Zone Industrielle (à titre d'exemple, la localisation de restaurants et de cafés nocturnes encouragerait une usine à fonctionner 24/24, l'implantation d'un centre de formation professionnelle créerait une interaction avec les entreprises exerçant le même métier, etc.).</p> <p>Cet objectif permettrait d'améliorer la dynamique urbaine au sud de Sousse aussi bien dans l'espace que dans le temps. Dans l'espace par la localisation d'activités diversifiées en interaction. Dans le temps par le rallongement de cette dynamique le soir et le week-end.</p> <p>Par ailleurs, la zone sud connaît un développement insuffisant des activités économiques, il convient dès lors de soutenir les efforts d'implantation de plusieurs projets et de diversification de l'activité. Pour ce faire il faut:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer d'autres activités économiques dans la zone sud à part l'industrie: restaurants, activités de loisir...et ce, afin de créer une certaine dynamique commerciale dans la zone. • Répondre aux besoins des habitants et des travailleurs de la zone sud en matière de service de proximité: écoles, administrations publics, commerces... et veiller à assurer la sécurité.

<i>Objectif A.2.2</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir la Responsabilité Social des Entreprises (RSE) Il s'agit d'inciter les grandes sociétés industrielles et commerciales à participer dans des missions sociales à but non lucratif. Ceci est indispensable pour la durabilité de la ville de Sousse notamment en matière de lutte contre la pauvreté et les inégalités entre les classes sociales
<i>Objectif A.2.3</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir les activités culturelles Assurer la proximité des équipements et intensifier les activités culturelles dans les zones défavorisées (théâtre, cinémas, animation des quartiers.)
<i>Objectif A.2.4</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer la proximité des équipements de loisir et de santé. La distribution inégale des déterminants sociaux de la santé et de l'éducation et ses différentes manifestations de fragilité sociale ne sont ni naturelles ni inévitables. Assurer la proximité des équipements socio-collectifs (maison de jeunesse, aires de jeux pour enfants, stades de quartiers...) ou de base (écoles, établissements de soins...) et l'implantation de sites aménagés pour la distraction et le loisir revient à réviser sérieusement les plans et les stratégies de distribution des biens et des équipements dans les différentes aires urbaines du territoire communale d'une manière équitable.
<i>Objectif A.2.5</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Requalifier et préserver les zones humides Il s'agit de restaurer les fonctionnalités naturelles et paysagères des milieux humides dégradés de façon à ce qu'ils contribuent dans la valorisation des quartiers de proximité et à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Il s'agit de considérer les zones humides comme des ressources et des richesses naturelles qui caractérisent le territoire et des quelles il faut tirer profit.
Objectif A.3	Renforcer la cohésion sociale et lutter contre la pauvreté
<i>Objectif A.3.1</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insérer les populations à risque L'insertion socioprofessionnelle de certaines populations à risque dans la ville, comme les jeunes ex-prisonniers, est l'un des objectifs importants pour lutter contre l'exclusion que certaines catégories subissent sur plusieurs dimensions (économique, psychologique et sociale).
<i>Objectif A3.2</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lutter contre l'échec scolaire et les inégalités des chances La lutte contre l'abandon scolaire et le développement d'une stratégie locale pour diminuer les inégalités des chances dans la zone Sud doit être une priorité pour les acteurs privés comme pour les acteurs institutionnels. Le recul de l'échec scolaire à des conséquences en termes de diminution de la pauvreté et favorise une meilleure intégration sociale des habitants des quartiers de la zone sud.
<i>Objectif A.3.3</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lutter contre les inégalités et démocratiser la culture Démocratiser la culture pour la rendre accessible au plus grand nombre passe par la facilitation de l'accès aux produits culturels et la diffusion dans de nombreux lieux de la ville. La démocratisation de la culture participe aussi à la réduction des inégalités. L'exclusion sociale des catégories les moins aisées de la ville de Sousse s'accompagne souvent avec une exclusion culturelle remarquable qui se manifeste à travers l'absence d'activités et de structures. Ainsi, le développement d'une politique culturelle dans les territoires les plus défavorisés est indispensable pour la croissance économique de ces territoires ainsi que pour la diminution de la ségrégation sociale, la promotion de l'identité et l'image de la zone sud.
<i>Objectif A.3.4</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer la participation des secteurs défavorisés dans le processus de décision Sousse est une ville à plusieurs vitesses tant sur le plan économique (disparités flagrantes entre les couches sociales), social et urbain (Il y a quatre strates dans la

	ville : la Medina (ville historique), la ville coloniale française, Sousse Nord et les quartiers spontanés qui sont inégalement lotis) et environnementale (absence ou mauvaise adduction en réseau d'assainissement). Tous ces facteurs inhibent l'esprit communautaire et le repli identitaire. Ainsi, il faut impliquer les résidents de la ville (quel que soit leur origine communautaire), à travers des structures de médiation appropriées, dans la conception de la planification et la gestion, en vue de stimuler l'esprit citoyen et l'appartenance urbaine, source de cohésion sociale. La participation dans le processus de prise de décision local ainsi que l'égal accès aux services publics régénère le sentiment d'appartenance.
<i>Objectif A.3.5</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concilier la vie professionnelle avec la vie familiale dans le cadre de la RSE. <p>Il s'agit d'inciter entreprises à développer les services aux familles (ex : crèches, garderies) dans le cadre de la responsabilité sociale des entreprises installés dans la ville de Sousse.</p>
<i>Objectif A.3.6</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Anticiper les changements démographiques. <p>L'allongement de la durée de vie, le vieillissement démographique, les difficultés d'accès des jeunes à l'emploi appellent à anticiper les effets du changement démographique sur la ville. La création d'une entité locale pour le suivi des changements démographiques serait un outil efficace pour collecter et analyser les données et les implications à l'échelle de la ville.</p>
<i>Objectif A.3.7</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir les métiers de proximité pour lutter contre le chômage. <p>Les métiers de proximité sont des fonctions nouvelles qui répondent à des besoins nouveaux, non couverts par les activités économiques classiques et qui s'organisent dans une proximité géographique. La nécessité de promouvoir ces métiers dans le contexte actuel de la ville de Sousse est liée à des changements profonds qui caractérisent la ville. Parmi ces changements il y a l'accroissement des difficultés économiques et sociales, la montée du chômage et l'inscription de ces difficultés dans tous les territoires de la ville, notamment celles les plus défavorisés. Dans ce sens il est intéressant dans le cadre de lutte contre le chômage d'encourager les métiers de proximité comme les métiers de médiations, l'accompagnement des personnes âgées, la garde d'enfants...</p>
Objectif A.4	Renforcer le Bien Etre dans le domaine de la Santé Publique
<i>Objectif A.4.1</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diminuer les inégalités face à la santé <p>Les habitants des quartiers populaires dans la zone sud sont les plus exposés aux effets néfastes de la pollution mais ces habitants n'ont pas les moyens qui facilitent l'accès au système de soins. L'absence des établissements sanitaires de base dans la zone sud est parmi les facteurs qui renforcent les inégalités. Pour diminuer les inégalités, il faudrait renforcer les équipements au sud et mettre en place des systèmes pour inciter les structures privées à s'y développer.</p>
<i>Objectif A.4.2</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer l'efficacité des établissements sanitaires publique existants. <p>Le renforcement de l'efficacité des établissements sanitaires à l'échelle de la ville de Sousse en matière d'équipements et de ressources humaines est parmi les outils qui peuvent contribuer à la compétitivité de la ville. Ainsi, la qualité des services sanitaires est nécessaire pour l'amélioration de la qualité de vie et le développement du bien être des habitants.</p>
<i>Objectif A.4.3</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer des programmes de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles chez les jeunes. <p>Le développement d'une stratégie locale, communicative et participative pour la sensibilisation des jeunes en matière de VIH et des maladies sexuellement</p>

	transmissibles est à envisager de la part des acteurs locaux intervenant dans le domaine de la santé publique et de la jeunesse.
<i>Objectifs A.4.4</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Combiner la santé avec la cohésion sociale. Le lien et la cohésion sociale sont indispensables pour conserver la cohésion sociale. De ce fait il est utile prendre en combiner entre santé et les aspects sociaux notamment en terme de lutte contre les inégalités dans le domaine de la santé.
<i>Objectif A.4.5</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La création des bureaux d'écoute et de soutien psychologique et social dans les hôpitaux La création de ses bureaux sera un outil de reconnaissance de la subjectivité des patients notamment ceux qui sont affectés par des maladies chroniques ainsi que pour combiner entre le psychique et le physique.

1.2. Une ville intégratrice, égalitaire

Grandes Orientations	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'égalité entre tous les citoyens - Mettre les jeunes au cœur du processus de développement - Penser la ville pour tous les citoyens
-----------------------------	--

1.2.1. Description

▪ Place de la femme dans le contexte urbain

La situation des femmes dans le contexte local comme national est assez paradoxale. Alors qu'elles contribuent activement au processus de développement, directement ou indirectement, les femmes ont tendance à être exclues, davantage que les hommes, des bénéfices procurés par le développement. En d'autres termes, les femmes constituent une ressource insuffisamment associée au développement économique et social.

A cet égard, plusieurs observations permettent d'explicitier l'ambiguïté de cette situation, qui n'est certainement pas spécifique à la ville de Sousse, mais qui concerne tout le territoire national à des divers degrés. En effet, les femmes constituent une force de travail importante de la ville de Sousse notamment dans le secteur du textile, des industries de transformation et le secteur touristique. Mais cette réalité cache derrière elle de nombreux problèmes de genre qui se traduisent souvent en termes d'inégalités et d'exclusion sociale. La première réalité est que la féminisation de l'emploi dans les secteurs stratégique est dû à la faible rémunération et à la faible représentativité syndicale des femmes. La deuxième réalité est due aux transformations et aux crises qui affectent les secteurs stratégiques de l'économie notamment ceux du textile et du tourisme. La faible compétitivité et la précarité de l'emploi dans ses secteurs ont conduit à l'augmentation du chômage chez les femmes.

Un autre phénomène qui attire l'attention à l'échelle locale de la ville de Sousse comme à l'échelle nationale est la présence massive des femmes dans les universités, alors même que celles-ci ont une faible présence sur le marché de l'emploi⁴. Ce constat explique une domination masculine sur le marché de l'emploi ce qui révèle une logique d'exclusion basée sur le genre et une augmentation du

⁴ Le projet de la stratégie nationale de l'emploi (2013/2017) qui a été présenté le 14 janvier 2013 révèle que le taux de chômage des femmes en Tunisie, compte parmi les plus élevés du monde. En 2012 ce chiffre a atteint 26.9 % contre une moyenne mondiale de 6.5 %. Le projet de stratégie parle de fossé qui ne cesse de se creuser entre hommes et femmes en matière d'accès au marché du travail. Selon le président de la commission chargée d'élaborer la stratégie nationale de l'emploi, Akram Belhadj « *le marché de l'emploi en Tunisie est masculin par excellence.*

chômage chez les jeunes femmes diplômées.⁵ Cependant, les inégalités de genre ne sont pas propre au domaine de l'emploi et sont aussi visibles dans plusieurs autres domaines notamment celui de la pauvreté, de l'environnement, de la santé et de la vie publique et au niveau des instances de décision.

- Domaine de la pauvreté⁶

La pauvreté se caractérise par la précarité des revenus, voire même l'absence de revenu, associé à un accès très restreint aux ressources productives indispensables pour garantir des ressources de vie durables. Elle est synonyme de faim, de malnutrition, de santé fragile et d'habitat précaire et malsain. Cette pauvreté est propre dans la ville de Sousse aux jeunes femmes issues de l'immigration rurale et qui travaillent dans des secteurs caractérisés par la précarité salariale comme le tourisme, le textile et les services commerciaux (restaurants, cafés, boutiques...etc.). De plus la pauvreté augmente notamment chez les femmes chef de ménages qui assument la prise en charge de leurs familles en l'absence de structures d'assistance sociale.

- Domaine de la santé

Les femmes et les hommes ont des demandes de santé distinctes, à cause des différences biologiques, mais aussi à cause de leur mode de vie lié aux rôles spécifiques que la société leur a assigné. La santé masculine est plus fragilisée par les maladies professionnelles, les accidents du travail et de la route, le tabagisme, l'alcoolisme, la toxicomanie, etc. L'incidence du cancer, des maladies et lésions cardio-vasculaires, principales causes de la mortalité, est plus élevée chez les hommes. Le style de vie (comportements culturels et sociaux) et les caractéristiques biologiques en sont les principales causes¹³. Les risques de maladies encourus par les femmes sont souvent liés à la reproduction. Leur santé est plus fragile lors des grossesses: risques d'anémie, de malnutrition. Ces problèmes de santé propres aux femmes sont caractéristiques des femmes qui habitent dans les quartiers défavorisés de la ville. L'absence d'unités sanitaires dans ces zones est remarquables ce qui augmente les problèmes sociaux liés à la santé⁷.

- Domaine de l'environnement

Les risques encourus par la dégradation de l'environnement touchent la qualité de vie et la charge de travail avec des effets différents pour les hommes et les femmes. Les femmes sont les premières touchées par l'épuisement et la pollution des ressources naturelles comme l'eau qu'elles utilisent.

- Le Domaine de la vie publique et des instances de décision

L'inégalité entre hommes et femmes persiste dans la vie publique et dans les instances décisionnelles. Les femmes dans la ville de Sousse sont sous-représentées dans les instances locales, associatives et syndicales et elles participent peu à la décision en matière d'élaboration des politiques locales.

Ainsi, l'insertion de la question du genre dans la planification stratégique de la ville de Sousse vise essentiellement la réalisation de la cohésion sociale à travers une redéfinition de la relation du genre dans les notions de justice, d'égalité et de citoyenneté.

- La place des jeunes

Une approche sectorielle qui aborde le fait de la jeunesse dans la ville de Sousse est l'une des introductions pour se pencher sur les problèmes que vit cette catégorie sociale urbaine. « La jeunesse dans la ville de Sousse » est une majorité démographique qui présente un défi crucial pour les

⁵ D'après la stratégie nationale de l'emploi le taux de chômage du gouvernorat de Sousse est de 15,9 % (Siliana 15,8 % Kairouan 15,9 %. Sousse 11.1 (2007) Siliana 15.2 (2007)

⁶ Le taux de pauvreté urbaine en Tunisie est de 40 %

⁷ Dans la société tunisienne, la répartition des aliments au sein du ménage peut être également inéquitable entre adultes (les femmes servent d'abord la famille et ne mangent que ce qui reste). Elles peuvent aussi avoir une alimentation déséquilibrée, avec les séquelles que cela implique, spécialement lors des périodes de grossesse et d'allaitement. Dans la mesure où les femmes sont les plus pauvres des pauvres, en particulier lorsqu'elles sont chefs de ménage, elles souffrent souvent de dénutrition d'autant qu'elles se privent pour assurer à leurs enfants un minimum alimentaire.

planificateurs des « politiques publiques locales », pour la Société Civile et les partis politiques notamment en matière de réduction du chômage chez les jeunes diplômés, de l'amélioration de leur insertion dans la vie active, de la prise en compte de leurs besoins et de la mise en place des services répondant à leurs demandes.

Les problèmes que vivent les jeunes des « quartiers populaires » de la ville de Sousse sont la posture dans laquelle s'affichent les « maux » urbains de la ville. La manifestation empirique de ses « maux/problèmes » se traduit explicitement et implicitement à travers le phénomène de la délinquance juvénile, le sentiment d'exclusion sociale exacerbé, les comportements à risque (toxicomanie, suicide, tentative de suicide, violence...etc.), l'indifférence politique, l'émigration clandestine, le chômage, l'échec scolaire et l'augmentation des jeunes qui s'insèrent dans les communautés religieuses extrémistes.

Ces problèmes inhérents à la crise urbaine de la ville de Sousse exigent la mobilisation des acteurs concernés, y compris les jeunes eux-mêmes ; afin de développer des stratégies d'intervention participatives et efficaces qui permettent de promouvoir la citoyenneté pratique chez les « jeunes de la ville » ainsi que pour renforcer le processus d'intégration et de la réintégration de ces jeunes citoyens qui semblent, pour certains, envisager une désaffiliation sociale envers les institutions de la société.

1.2.2. Objectifs

Objectif B.1	Favoriser l'égalité d'opportunités entre hommes et femmes
<i>Objectif B.1.1</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Insérer l'approche « genre » dans les programmes de développement local</i> <p>Il faut prendre en compte l'aspect genre dans la planification stratégique et au sein des projets et des programmes de développement de la ville afin d'assurer la réduction des inégalités de genre dans la ville.</p>
<i>Objectif B.1.2</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Renforcer le taux de syndicalisation chez les femmes.</i> <p>Les femmes sont contraintes, notamment en raison de leur surreprésentation dans les emplois précaires, de changer d'emploi en cours d'année plus souvent que les hommes. Par ailleurs, elles seraient davantage visées par le licenciement économique, par les suppressions de l'emploi. La faible syndicalisation des femmes est parmi les facteurs qui renforcent leur précarité. Ainsi, la promotion de la culture syndicale et la représentativité des femmes dans les syndicats sera parmi les outils permettant de lutter contre la précarité économique.</p>
<i>Objectif B.1.3</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Lutter contre les violences conjugales.</i> <p>La violence conjugale est un fléau qui affecte la famille urbaine dans la ville de Sousse. Inhérente aux problèmes de la vie urbaine, cette violence est synonyme d'effritement des liens familiaux, ce qui présente une menace majeure pour la cohésion sociale dans la ville. De ce fait, la promotion d'une stratégie éducative pré-mariage à travers le tissu associatif est indispensable pour la diminution du taux de violence conjugale qui touche les femmes en premier lieu. Les métiers de médiation au sein des familles urbaines dans la ville de Sousse est un dispositif qui permet d'agir convenablement sur la violence conjugale notamment dans les familles qui vivent dans les quartiers défavorisés.</p>
<i>Objectif B.1.4</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>lutter contre le harcèlement des femmes dans les espaces publics.</i> <p>Les femmes sont les plus exposées au harcèlement dans les espaces public, ceci touche leur identité féminine comme citoyennes qui ont le droit d'accès aux divers espaces publics. De ce fait, le développement de stratégies de sensibilisation et de lutte contre l'intimidation et le harcèlement des femmes dans les espaces publics de la ville de Sousse est indispensable pour la propagation des</p>

	valeurs civiques et des normes de « vivre ensemble » ainsi que de la culture citoyenne.
<i>Objectif B.2</i>	Renforcer les capacités de la ville à travers l'intégration de sa jeunesse
<i>Objectif B.2.1</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer l'intégration professionnelle des jeunes diplômés <p>L'absence de coordination entre les acteurs locaux, l'absence d'ouverture de l'environnement entrepreneurial sur l'université et la polarisation de la question de l'emploi des jeunes diplômés par les décideurs au niveau central, sont parmi les facteurs qui ont entravé l'intégration économique des jeunes chômeurs diplômés. L'élaboration d'une stratégie participative à l'échelle locale est l'un des défis majeur pour les acteurs locaux pour qu'ils puissent gérer les flux des futurs diplômés.</p>
<i>Objectif B.2.2</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insérer professionnellement les jeunes non qualifiés <p>L'insertion des jeunes peu qualifiés et précaires dans le marché de l'emploi à travers la formation professionnelle est un défi à relever afin de lutter contre la délinquance juvénile.</p>
<i>Objectif B.2.3</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lutter contre l'échec scolaire dans les quartiers défavorisés <p>L'échec scolaire touche souvent les jeunes issus des classes sociales pauvres et insère les jeunes dans un cercle vicieux de pauvreté et de délinquance. La lutte contre l'échec scolaire, et la diminution des inégalités des chances, sont des défis qui méritent l'attention de la part des acteurs locaux privés et publiques.</p>
<i>Objectif B.2.4</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valoriser les compétences artistiques des jeunes <p>Reconnaitre les compétences artistiques des jeunes à travers la promotion de leur visibilité sociale dans l'espace public est un objectif qui est parmi les meilleurs outils pour encourager l'intégration de certains jeunes.</p>
<i>Objectif B.2.5</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir la Culture Citoyenne et le sentiment d'appartenance à la ville <p>Le sentiment d'exclusion sociale exacerbé chez les jeunes de la ville, notamment chez ceux qui vivent dans les quartiers pauvres de la ville, est l'un des facteurs qui a contribué à l'émergence du phénomène de repli des jeunes sur leurs propres quartiers sans aucun sentiment d'appartenance à la ville.</p>
<i>Objectif B.2.6</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffuser la culture entrepreneuriale chez les jeunes <p>Malgré l'enseignement de la culture entrepreneuriale dans toutes les universités, la plupart des jeunes sont hésitants par rapport à l'engagement dans la création de leurs propres entreprises après l'obtention de leurs diplômes. La diffusion de la culture entrepreneuriale chez tous les jeunes de la ville est un défi pour promouvoir la culture d'indépendance et d'autonomie chez la population jeune de la ville.</p>
<i>Objectif B.2.7</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer la médiation sociale auprès des jeunes des quartiers populaires <p>Les problèmes sociaux qui hantent les quartiers populaires de la ville et qui touchent en particulier la population jeune, méritent un travail de rue permanent de la part des travailleurs et des médiateurs sociaux.</p>

<i>Objectif B.2.8</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduire les inégalités entre les jeunes en matière de technologies de la communication <p>L'exclusion numérique et les inégalités entre les jeunes en matière d'accès aux TIC sont remarquables entre les jeunes qui vivent dans les quartiers populaires et ceux qui habitent les quartiers les plus aisés de la ville. La réduction des inégalités en matière de TIC est un objectif pour l'amélioration des indicateurs du développement humain.</p>
<i>Objectif B.2.9</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Resocialiser les jeunes délinquants <p>Une stratégie multidimensionnelle qui ne se contente pas de l'action judiciaire est l'un des objectifs majeurs dans l'espace public de la ville pour lutter efficacement contre l'incivilité et la délinquance juvénile.</p>
<i>Objectif B.2.10</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir la participation politique, associative et syndicale chez les jeunes <p>La faible représentativité des jeunes dans les instances locales (municipalité, conseil régional, syndicats...etc.) est l'un des indicateurs de l'absence de la participation des jeunes dans la vie publique locale. Il faut renforcer la participation politique des jeunes dans l'action publique pour instaurer et développer la démocratie participative dans la ville.</p>
<i>Objectif B.2.11</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faciliter l'accès des jeunes aux espaces de loisir et de culture <p>La précarité économique de certains jeunes notamment ceux qui vivent dans les quartiers pauvres de la ville est une entrave devant l'accès des jeunes des quartiers populaires aux espaces de loisirs. En outre, l'absence d'équipements culturels et la faible exploitation des équipements existants, notamment dans les quartiers périphériques, sont parmi les facteurs qui contribuent au renforcement du sentiment d'exclusion chez la population jeune de la ville.</p>
<i>Objectif B.2.13</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer l'engagement des jeunes dans la protection de l'environnement <p>Engager la population jeune dans la protection de l'environnement à travers l'éducation et les campagnes de sensibilisation est un objectif majeur pour la préservation de l'environnement de la ville.</p>
<i>Objectif B.2.14</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer le rôle économique et solidaire de la Société Civile dans l'intégration professionnelle des jeunes <p>La promotion du rôle économique des associations dans le cadre de l'économie sociale et solidaire c'est l'un des outils pour la lutte contre le chômage des jeunes et pour la création de politiques d'emploi alternatives.</p>
Objectif B.3	Garantir l'exercice des droits de citoyenneté pour toutes les personnes
<i>Objectif B.3.1</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ penser à l'accessibilité de la ville du point de vue des personnes handicapées <p>L'adoption d'une stratégie basée sur une action positive est importante pour développer la présence de la perception des handicapés comme une population vulnérable et exclues dans la ville à travers une autre vision de la ville qui implique les besoins de cette population dans la planification urbaine. De ce point de vue la prise en compte du point de vue des handicaps dans la planification urbaine est un outil pour favoriser la citoyenneté et le droit à la ville.</p>

Objectif B.3.2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Protéger les enfants dans l'espace urbain de Sousse. <p>Les enfants sont parmi les catégories les plus vulnérables dans l'espace urbain. Ils sont exposés au risque de l'emploi illégal, à la pauvreté, à l'illettrisme et à plusieurs maladies. Ainsi, le développement d'une stratégie pour protéger les enfants dans la ville de Sousse est une priorité importante pour le développement humain de la ville.</p>
-----------------------	---

1.3. Une ville, qui renforce et développe ses aspects culturels

Grandes Orientations	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la cohésion sociale à travers la culture - Soutenir la création culturelle
-----------------------------	---

1.3.1. Description

La Culture, souvent limitée à sa vision réductrice de secteur de la vie urbaine, a jusque là été soumise à une gouvernance régionale et locale de type vertical et unilatéral dépendant du pouvoir central. Les pratiques culturelles sont cloisonnées, et sont peu efficaces en termes d'impact social. Souvent le niveau de créativité est faible. Le secteur souffre également d'un manque de soutien public et privé aux associations, aux créateurs et aux animateurs. Ainsi que d'une insuffisance de l'infrastructure et des équipements.

Le problème majeur du secteur de la culture, réside essentiellement dans la passivité des citoyens, désintéressés de la chose publique, peu créatifs et peu consommateurs de la production culturelle.

La ville de Sousse est en crise et souffre essentiellement des maux suivants :

- Développement anarchique de l'espace urbain.
- Architecture hétéroclite
- Un patrimoine « folklorisé » et détourné de son cachet propre.
- Une absence d'espaces communautaires
- Développement de la fracture sociale

La Culture est une composante essentielle du développement de la ville car elle participe à renforcer la cohésion entre les individus, soit en leur proposant une identification à une thématique locale, soit en leur permettant de se réunir autour de « divertissements » et de spectacles qui permettent de rassembler les citoyens.

1.3.2. Objectifs

Objectif C.1	Renforcer la cohésion sociale à travers la Culture
Objectif C.1.1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Incarner une nouvelle vision de la culture <p>La culture ne doit pas être perçue uniquement en tant que secteur mais comme un instrument interférant dans toutes les activités urbaines. La culture est un mode de vie et doit être un modèle de citoyenneté. Le champ d'action du domaine culturel est global et implique toutes les composantes de la ville.</p>
Objectif C.1.2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire collaborer le secteur culturel avec l'Education Nationale <p>Un travail avec les enfants et les jeunes doit être entrepris. Il faut trouver les moyens juridiques et administratifs pour accéder à cette catégorie de citoyens. Il faut faire collaborer la Société Civile avec le monde de l'école dans le but de promouvoir la citoyenneté dans son ensemble : environnement, santé, culture... Il faut par la même œuvrer à l'amélioration des relations entre l'école et son</p>

	environnement.
Objectif C.1.3	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en valeur le patrimoine et l'Histoire Locale <p>L'Histoire et le patrimoine ont contribué à la mise en place d'une identité et d'une culture spécifique à la ville. La mise en valeur de ces aspects permettrait de renforcer l'identification des citoyens à un emblème de la ville pour renforcer l'appartenance à des valeurs partagées.</p>
Objectif C.1.4	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffuser les activités culturelles dans les quartiers défavorisés. <p>Les quartiers populaires sembleraient comme des territoires d'exclusion et de marginalisation sociale ce qui a certes augmenter les taux de violences et les phénomènes d'intégrisme religieux. Il devient ainsi indispensable de développer un programme local qui favorise la production culturelle dans ces espaces notamment chez les jeunes.</p>
Objectif C.2	Soutenir et favoriser la création culturelle
Objectif C.2.1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir la production culturelle. <p>La promotion de la production culturelle (cinéma, théâtres, festivals...etc.) est parmi les facteurs à développer dans la ville de Sousse. Ce facteur sera une source d'attractivité qui contribuerait à dynamiser les autres secteurs économiques et sociaux de la ville.</p>
Objectif C.2.2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer le soutien du secteur privé à la culture et aux arts. <p>L'investissement du secteur privé est inéluctable pour certaines formes d'expression culturelle. Le secteur des arts et de la culture ne pourra se développer qu'avec l'apport de partenaires financiers. Cependant cette implication ne doit pas conduire à un contrôle de la création.</p>
Objectif C.2.3	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Redéfinir le rôle des institutions dans la gestion des affaires culturelles <p>Les futures institutions doivent être à l'écoute du citoyen et doivent collaborer avec la société civile. La dimension culturelle doit être incluse dans leurs prérogatives et préoccupations. Les institutions doivent gagner en efficacité et aider à la conduite de projets culturels d'envergure.</p>
Objectif C.2.4	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer des espaces d'expression artistique <p>La ville manque cruellement d'espaces d'expression artistique que ce soit pour la production de spectacles ou la création. De même, le secteur de la culture doit se réapproprié une partie de l'espace urbain pour favoriser la créativité.</p>
Objectif C.2.4	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer des espaces d'expression artistique <p>La ville manque cruellement d'espaces d'expression artistique que ce soit pour la production de spectacles ou la création. De même, le secteur de la culture doit se réapproprié une partie de l'espace urbain pour favoriser la créativité.</p>
Objectif C.2.5	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer le tourisme culturel. <p>Le développement d'une activité de tourisme culturel permettrait à la fois de mettre en valeur le patrimoine culturel de la ville et par la même de contribuer à la diversification du produit touristique. Cet aspect ne doit pas se limiter uniquement au patrimoine historique mais doit aussi inclure le patrimoine immatériel de Sousse et la diversité de la production culturelle de la ville.</p>

1.4. Plan d'action « Cohésion sociale et Territoriale »

1.4.1. Plan d'action « Cohésion sociale et Territoriale » 2015/2018

P1	<p>▪ Création de Centres Communautaires dans les quartiers</p> <p>Ce projet consiste à mettre en place dans les différents quartiers de la ville de centres de proximité administratifs et sociaux. Ces centres regroupent divers services afin de rapprocher l'administration publique des habitants et de favoriser la concertation et la participation citoyenne.</p>
P2	<p>➤ Programme d'Animation Culturelle de la Ville</p> <p>La ville doit se doter d'un programme structuré pour l'animation de la ville que ce soit au niveau des espaces touristiques, qu'au niveau des quartiers, voire même en ce qui concerne l'animation nocturne. Il s'agit de faire collaborer les administrations publiques, les associations, les artistes et les espaces culturels en vue de travailler sur un programme commun pour faire vivre la ville tout au long de l'année.</p>
P3	<p>➤ Projet de relance du Carnaval d'Aoussou</p> <p>Au-delà de l'organisation du carnaval, ce projet a pour objectif de réinventer cette manifestation, ancrée dans le patrimoine de la ville. Ainsi, il s'agit de développer une manifestation de dimension internationale et de faire participer l'ensemble de la ville aux préparatifs et aux festivités. Ceci passe non seulement par l'implication du tissu associatif mais aussi par l'intégration de tous les quartiers de la ville. Le carnaval doit être pensé pour une animation, de la ville dans le temps et dans l'espace.</p>
P4	<p>➤ Projet de Conseil municipal des Jeunes</p> <p>Un Conseil municipal des jeunes (15-25 ans) doit permettre de sensibiliser et de préparer les jeunes de la ville à l'action municipale et l'action politique et de les intégrer dans le processus de décision. Ce conseil doit être doté de certaines prérogatives en matière de prise de décision, doit pouvoir décider de la répartition d'une enveloppe définie du budget municipal.</p>
P5	<p>➤ Réaménagement du quartier de Hammam Maarouf</p> <p>Dans le cadre du projet de la technopole, des actions de réhabilitation et d'aménagement du quartier limitrophe de Hammam Maarouf doivent être réalisés. Qu'il s'agit de l'aménagement des services urbains (assainissement, école...) ou de la construction de routes, ce projet doit permettre l'amélioration des conditions de vie des habitants et leur intégration au reste de la ville.</p>
P6	<p>➤ Réaménagement du quartier de Hammam Maarouf</p> <p>Dans le cadre du projet de la technopole, des actions de réhabilitation et d'aménagement du quartier limitrophe de Hammam Maarouf doivent être réalisés. Qu'il s'agit de l'aménagement des services urbains (assainissement, école...) ou de la construction de routes, ce projet doit permettre l'amélioration des conditions de vie des habitants et leur intégration au reste de la ville.</p>
P7	<p>➤ Elaboration de la Carte Sociale de la Ville</p>
P8	<p>➤ Elaboration de la Carte Scolaire de la Ville</p>

1.4.2. Plans d'action « Cohésion sociale et Territoriale » Futurs

P9	<p>➤ Réhabilitation du musée El Kobaa</p> <p>Le musée El Kobba constitue un témoignage du patrimoine immatériel et de la culture local. Sa réhabilitation doit être effectuée dans un objectif de préservation, mais aussi de valorisation de l'héritage et de la mémoire de la ville de Sousse.</p>
P10	<p>➤ Programme local d'intégration socio-économique des jeunes non qualifiés.</p> <p>La ville doit se doter d'un programme d'intégration des jeunes non qualifiés. Ceci passe par la mise en place de formations à des métiers manuels et artisanaux mais aussi par l'instauration de structures d'aide et d'accompagnement des jeunes en difficultés pour la recherche d'emploi, de logements...</p>
P11	<p>➤ Création d'espaces de loisirs dans les quartiers.</p> <p>La ville et notamment la municipalité doit doter les quartiers défavorisés de la zone sud d'espaces verts, récréatifs. Ces aménagement participent à l'embellissement des quartiers et à leur revalorisation, mais aussi contribuent au développement du bien-être et de la qualité des citoyens.</p>
P12	<p>➤ Création de Clubs pour les enfants</p> <p>Ce projet s'inscrit dans le cadre de la protection des enfants dans l'espace public. Ainsi, il permettrait à de nombreuses familles de trouver des espaces d'accueil pour leurs enfants lorsqu'ils ne sont pas accueillis à l'école (avant 5 ans, vacances, après les cours). En effet, seules des structures privées existent et ne sont pas matériellement accessibles à tous. Les clubs pour enfants représentent une opportunité pour les acteurs publique de développer une vision éducative pour les futures générations</p>
P13	<p>➤ Création de centres de services dans la zone industrielle</p> <p>La zone Industrielle doit être dotée d'espaces de services pour offrir aux milliers de travailleurs, ainsi qu'aux dirigeants d'entreprises des équipements de restauration, de détente et de services (poste, banque, guichet unique...)</p>
P14	<p>➤ Programme de réhabilitation des quartiers spontanés</p> <p>Dans le même ordre d'idée que pour Hammam Maarouf, un vaste programme de réhabilitation des quartiers populaires doit être entrepris au niveau de la ville. Ceci passe d'abord par l'élaboration de la carte sociale pour déterminé les besoins et les urgences.</p>

2. Ligne Stratégique « Compétitivité Economique »

2.1. Un tourisme diversifié, de qualité et durable

Grandes Orientations	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Se positionner en Pôle touristique méditerranéen durable</i> - <i>Diversification de l'activité touristique</i> - <i>Respect des normes environnementales</i>
-----------------------------	--

2.1.1 Description

A l'image de la Tunisie, l'activité touristique est un secteur économique important pour la ville de Sousse. En termes de PIB, ce secteur représente une part importante et fournit 6182 emplois directs et 18547 emplois indirects.

L'activité touristique exerce un effet transversal d'entraînement sur les autres secteurs du tissu économique. Ainsi 1 dinar investit dans le secteur génère un revenu de 2.41 dinars pour la région. Par ailleurs, l'activité touristique consomme 10,7% de la production agroalimentaire.

▪ *Un secteur en difficulté*

Ayant opté pour le tout balnéaire (+ de 90% des nuitées sont motivées par ce type de tourisme), le secteur subi fortement la pression des tours opérateurs pour compresser les prix, au détriment de la qualité. Aujourd'hui la ville propose un produit touristique standardisé, formaté pour une catégorie de touristes à faible revenu.

Le principal produit touristique de la ville de Sousse est le balnéaire. La ville est surtout connue pour son ensoleillement et sa plage. Ceci crée un déséquilibre au niveau de l'étalement de la saison touristique qui se concentre principalement sur la période « mai/septembre ». Il y a de ce fait une sur fréquentation des plages durant l'été (lorsque les habitants s'ajoutent aux touristes) et cela induit une saisonnalité de l'emploi.

De plus, les événements politiques qui se succèdent depuis 2011, ainsi que la forte concurrence d'autres lieux proposant le même type de prestation, ont accéléré la baisse notable de l'activité touristique ces dernières années.

▪ *Un secteur avec du potentiel*

Pourtant, de par sa situation, sa composition et les activités développées, la ville offre un potentiel de développement et de diversification touristique important.

En dépit d'un constat alarmant, la ville recèle de nombreux atouts pour relancer durablement un tourisme diversifié et de qualité.

- Culture touristique de la ville, culture d'accueil.

De par son histoire et sa culture, Sousse a une réputation de ville accueillante et chaleureuse. Que ce soit au niveau de ses infrastructures ou de ses habitants, la chaleur de l'accueil est reconnue par tous les visiteurs. Cependant, le niveau de qualité des prestations touristiques a fortement chuté ces dernières années, ce qui a pour cause et effet une dégradation du prix du produit touristique et une baisse de la fréquentation, à la fois en termes de quantité et de qualité des visiteurs.

- Un patrimoine culturel riche mais peu connu.

La ville possède une Medina, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, une riche variété de monuments historiques : musée archéologique, le Ribat, la Grande Mosquée, les remparts, la « Kobba », le musée Dar Essid... A ceci on peut ajouter les catacombes, situées dans le quartier de Bouhsina et la proximité de Kairouan (Mosquée Okba Ibn

Nafaa, Sidi Sahbi) et d'El Jem (Amphithéâtre romain, musée des mosaïques). La ville ne met pas assez en avant ce riche patrimoine et ne développe pas assez d'activités dans ce domaine. Depuis de nombreuses années, la ville de Sousse organise le 24 juillet, son carnaval annuel⁸ d'Aoussou, avec une parade le long de la route de la Corniche.

- Une infrastructure développée.

Certains équipements, comme le complexe sportif de la route de Kalaa Sghira, doté d'un hôtel 4 étoiles, permettrait de développer une offre de tourisme sportif. La proximité du port au centre-ville et de la Medina, laisse envisager la possibilité d'accueillir des bateaux de voyageurs et de devenir une escale du tourisme de croisière. Les équipements hôteliers s'apprêtent parfaitement à l'organisation de congrès et de séminaires internationaux. Enfin l'équipement actuel (théâtre, théâtre en plein air...) et les futurs projets (palais des congrès) permettent d'envisager le développement d'un tourisme évènementiel.

- Existence d'un embryon de tourisme de santé peu mis en avant.

Il existe une variété de produits touristiques au niveau de la ville. Ainsi, de plus en plus d'étrangers viennent se faire soigner dans les 4 cliniques de la ville et profiter des compétences de la région en matière de soins (libyens qui ne bénéficient pas d'un système de santé adéquat et européens qui viennent se soigner pour moins cher). D'autres séjournent spécifiquement pour profiter des 4 centres modernes de thalassothérapie. Cette offre est d'autant plus intéressante qu'un touriste « médical » dépense en moyenne 10 fois plus qu'un touriste « balnéaire ».

Ainsi, deux axes de transformation de l'activité touristique sont envisageables : une diversification du produit et la conquête d'autres marchés

- Autres formes de tourisme à développer

Il existe une multitude d'autres atouts qui permettrait la diversification de l'offre touristique de la ville. Le Complexe sportif est essentiellement utilisé par les équipes sportives nationales (à de rares exceptions par des clubs algériens ou des pays du Golf). Le tourisme de croisière est absent, et celui d'affaires se fait très rare. Enfin, il existe quelques festivals culturels (Festival d'été, Festival de cinéma FIFEJ) peu mis en avant au niveau international.

- Accessible à une population touristique de proximité.

De par sa situation géographique et les infrastructures, la ville de Sousse est relayée par voies aériennes et terrestres à un ensemble de populations libyennes et algériennes qui ne disposent pas d'une offre en matière touristique.

Ainsi la ville dispose de nombreux atouts et opportunités pour développer un tourisme de qualité qui offre une diversification de ses produits. Cependant, le développement touristique de la ville doit se faire dans un esprit durable au niveau urbain, social et environnemental.

Par ailleurs, outre son intérêt économique, le tourisme est un facteur de reconnaissance à l'international pour la ville. Sousse est surtout connue internationalement pour ses plages et son activité touristique.

Pour permettre le développement du secteur touristique et permettre l'émergence d'une activité durable, de qualité et diversifiée, il faudrait atteindre les objectifs suivants.

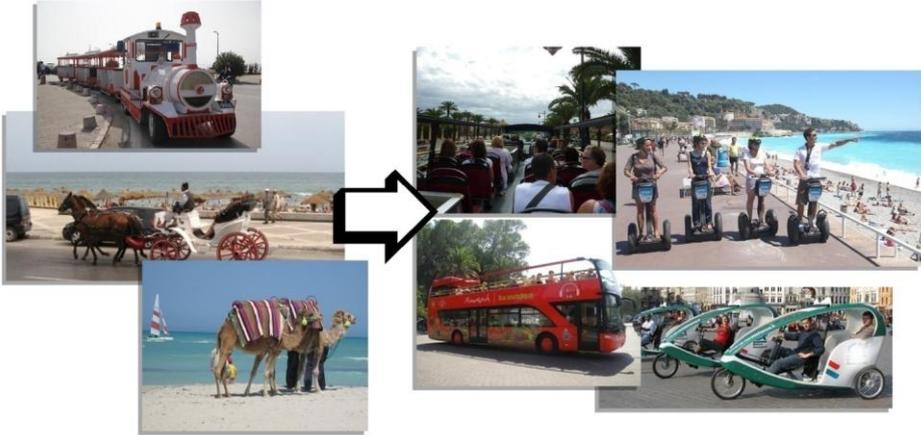
⁸ Ce carnaval, de portée locale, n'a pas eu lieu depuis 2 ans pour des raisons de sécurité.

2.1.2. Objectifs

Objectif D.1	Entreprendre une diversification de l'activité touristique
<p><i>Objectif D.1.1</i></p>	<p>▪ Diversifier le produit touristique et la clientèle+ Le littoral constitue un atout naturel incontestable de la ville. Par ailleurs, c'est presque uniquement cet atout qui ne cesse d'être exploité par l'activité touristique dans le cadre du tourisme balnéaire. Or, la ville comporte plusieurs autres atouts, notamment urbains, qui sont délaissés par le secteur touristique alors qu'ils peuvent servir pour varier l'offre de produit touristique. En d'autres termes, il serait important de développer d'autres formes de tourisme, en adéquation avec les atouts et le potentiel de la ville.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer le tourisme de croisière pour accueillir des visiteurs avec un pouvoir d'achat élevé et en quête de consommation. Le port pourrait constituer une opportunité pour mettre en place une telle activité. • Renforcer le tourisme de santé en « exploitant » les cliniques et centres de thalassothérapie situés à Sousse. • Imaginer le tourisme alternatif pour répondre aux nouveaux modes de consommation d'une clientèle européenne aisée. • Soutenir l'émergence d'un tourisme culturel qui permettrait de modifier l'image réductrice de station balnéaire renvoyée par la ville en exploitant le centre historique et le patrimoine archéologique. • Développer un tourisme d'affaires en améliorant l'équipement (hôtels, restaurant, palais des congrès), et en assurant une bonne qualité de service pour une clientèle plus exigeante (prestations innovantes, prestations clés en main...) • Exploiter le complexe sportif et le développer pour soutenir le tourisme sportif. <p>Cette diversification du produit, devrait s'accompagner d'une diversification de la clientèle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire revenir les clients des années fastes (allemands, français...) qui ont déserté la ville et on laissé place à la clientèle des pays de l'est. • Soutenir la diversification amorcée il y a quelques années vers le marché maghrébin (algériens et libyens essentiellement), le marché moyen-oriental et vers le marché intérieur. • Explorer de nouvelles possibilités sur le marché africain (subsaharien) et le marché asiatique (japonais, chinois...)
<p><i>Objectif D.1.2</i></p>	<p>▪ Mettre en valeur la culture et l'histoire locale. Le développement d'un tourisme durable est indispensable pour la réconciliation entre le secteur touristique et la richesse de la culture locale. La mise en valeur de l'histoire locale à travers la réhabilitation des sites historiques et la formation des intervenants dans le domaine touristique dans tout ce qui concerne l'histoire et la culture locale de la ville.</p>
<p><i>Objectif D.1.3</i></p>	<p>▪ Exploiter les zones humides pour développer les activités de loisir (Sebkha et oued Hamdoun) Il s'agit d'explorer les possibilités de valorisation touristiques que peuvent offrir la Sebkha de Sousse et l'oued Hamdoun pour la diversification et le soutien du secteur. L'objectif est de s'appuyer sur l'attrait et les fonctionnalités des zones</p>

	<p>humides pour diversifier et enrichir l'offre touristique actuelle. Ceci passe par le développement de nouveaux produits éco touristiques, ou bien par la mise en place des activités de loisirs aux tours des milieux naturels (airs de récréation et de promenade...). L'intérêt d'une telle démarche est triple. Elle permet, d'une part, de diversifier et de renforcer l'infrastructure et l'offre de loisirs dans la ville. D'autre part elle répond à une demande croissante des touristes de s'adonner au tourisme vert ; visiter des sites naturels où ils peuvent apprécier la biodiversité, se détendre et s'éloigner des paysages bétonnés et artificiels standardisés Enfin, les zones humides qui génèrent des profits économiques vont être au centre des préoccupations de protection et de valorisation.</p>
<p><i>Objectif D.1.4</i></p>	<p>▪ Améliorer la qualité des services et des produits locaux, y compris l'activité de loisir</p> <p>La diversification du produit doit être accompagnée par une amélioration de la qualité à plusieurs niveaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la qualité des différents services : accueil, nourriture, transport, loisirs... Pour pouvoir offrir un produit en adéquation avec les standards touristiques internationaux. • Renforcer les capacités du personnel touristique, par la formation ou par la mise à niveau, pour pouvoir accueillir tout type de visiteurs dans les meilleures conditions. • Se mettre en conformité avec les normes internationales, pour être comparé aux autres destinations touristiques de renommée.
<p><i>Objectif D.1.5</i></p>	<p>▪ Mette en valeur le paysage urbain pour promouvoir l'imager de la ville</p> <p>Dans certains lieux de Sousse, le paysage urbain de la ville est dégradé sur différents aspects. Certains édifices et façades sont mal entretenues (bâtiments abandonnés, constructions inachevés, etc.). La propreté des espaces publics est loin d'être permanente et généralisée. Les trottoirs sont accaparés par certaines activités (terrasses de restaurants, commerçants ambulants, etc.). La mise en valeur du paysage urbain de la ville peut comporter</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'amélioration des aspects extérieurs du bâti, • La généralisation de la propreté de la voirie, • L'usage partagé et public du trottoir, etc. <p>Ceci permettrait d'avoir un paysage urbain de qualité et par voie de conséquence une ville « photogénique » dont l'image pourrait servir dans le marketing urbain et la commercialisation de son produit touristique.</p>
<p><i>Objectif D.1.6</i></p>	<p>▪ Mettre en place Nouvelle approche marketing adaptée.</p> <p>Le développement de l'activité touristique passe par l'adoption d'une nouvelle approche marketing et d'une stratégie orientée « ville de Sousse », même si celle-ci est intégrée dans une politique globale impulsée au niveau nationale.</p>
<p><i>Objectif D.1.7</i></p>	<p>▪ Décloisonner le champ touristique</p> <p>La mainmise des <i>tours Opérateurs</i> sur le secteur touristique est notoire et se traduit dans le choix des clients. Ces organismes, dans un but d'accroissement des profits, négocient vers le bas les prix des séjours. Il va sans dire que cette logique se répercute sur la qualité du service offert aux touristes. Aussi, les hôteliers, par esprit de conformisme, se replient dans un cercle vicieux (opérateurs/touristes/hôtels) et ne visent pas l'ouverture de l'espace hôtelier aux tunisiens. Donc, l'ouverture de cet espace sur son environnement social est indispensable pour son essor, son décloisonnement et son détachement du carcan des tours opérateurs.</p>

Objectif D.2	Développer de nouvelles normes d'urbanisme et intégrer le volet environnemental dans le développement de l'activité touristique.
<p><i>Objectif D.2.1</i></p>	<p>▪ Permettre la perméabilisation de la zone touristique S'inscrivant dans la démarche urbaine du zonage, la zone touristique est un morceau du territoire comportant essentiellement des hôtels. La forme urbaine et la conception architecturale de ces hôtels sont destinées à proposer exclusivement un tourisme balnéaire, de masse et à accueillir une clientèle occidentale en générale et européenne en particulier. Face à ça :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le réaménagement architectural consiste à équiper les hôtels en espaces adaptés destinés à accueillir des activités touristiques diversifiées (centre de thalassothérapie, salle d'exposition, espaces familial, installation sportive, etc.). • Le réaménagement urbain consiste à « perméabiliser » la ZT en réduisant l'appropriation du littoral par les hôtels et en favorisant l'accès public aux plages. <p>Ces réaménagements favoriseraient le développement d'autres produits touristiques (tourisme de santé, tourisme culturel, etc.) et attirer d'autres clientèles (maghrébins, locaux, etc.).</p>
<p><i>Objectif D.2.2</i></p>	<p>▪ Permettre la perméabilisation de la zone touristique S'inscrivant dans la démarche urbaine du zonage, la zone touristique est un morceau du territoire comportant essentiellement des hôtels. La forme urbaine et la conception architecturale de ces hôtels sont destinées à proposer exclusivement un tourisme balnéaire, de masse et à accueillir une clientèle occidentale en générale et européenne en particulier.</p>
<p><i>Objectif D.2.3</i></p>	<p>▪ Articuler déplacements et tourisme D'un côté le tourisme est l'un des secteurs les plus importants à Sousse (nombre d'hôtel, nombre de visiteurs, nombre d'emploi, etc.). D'un autre coté les déplacements est l'un des secteurs les plus défaillant de la ville (TC dégradé, embouteillages fréquents, problèmes de stationnement, etc.). L'objectif serait donc d'articuler le secteur touristique avec celui des déplacements. La prise en compte de la dimension touristique dans les déplacements consiste à agir sur les déplacements existants et en créer de nouveaux. Il s'agit d'un côté d'équiper la ville pour faciliter le transport des touristes (parking pour bus touristiques, lignes de TC efficaces reliant la ZT au centre-ville, etc.). D'un autre coté il s'agit d'enrichir les déplacements existant par de nouveaux modes notamment de promenade. Ces derniers seraient destinés à dépasser les modes standardisé et utilisés partout en Tunisie (trains touristiques, calèches, etc.) en différenciant le produit touristique de Sousse par des modes spécifiques (bus panoramiques, scooter électrique à deux roues, vélotaxi, navette maritime, etc.). Ainsi l'adaptation des déplacements existants et la création de nouveaux modes destinés aux touristes permettraient simultanément la résolution de problèmes du secteur des déplacements et la relance du secteur touristique.</p>

	 <p>Dépasser les modes standardisé et utilisés partout en Tunisie (trains touristiques, calèches, etc.) en différenciant le produit touristique de Sousse par des modes spécifiques (bus panoramiques, scooter électrique à deux roues, vélotaxi, etc.)</p>
<p><i>Objectif D.2.4</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Protéger, préserver la qualité et valoriser les atouts du littoral <p>La qualité des plages (eaux de baignade et étendus sableux) repose au cœur des enjeux de maintien et de développement du tourisme balnéaire. Il s’agit d’entreprendre les mesures nécessaires afin de réduire les menaces qui pèsent actuellement sur le littoral de la ville (pollution, surexploitation, dégradation de la qualité des eaux de baignade...), et qui mettent en danger la durabilité du secteur. A cet effet, il est en particulier préconisé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduire la pollution du littoral⁹, en améliorant et maintenant une bonne qualité de l’eau de baignade et un cadre agréable. • Réduire la vulnérabilité des côtes à l’érosion¹⁰ pour éviter la perte des plages. • Optimiser la distribution des visiteurs sur les plages et étendre l’activité de baignade sur tout le littoral, notamment la plage de Sidi Abdelhamid afin de : réduire la sur fréquentation des autres plages de la ville et offrir un cadre plus agréable à la baignade.
<p><i>Objectif D.2.5</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Anticiper les impacts du changement climatique sur l’activité touristique <p>Bien que le changement climatique soit un phénomène global (à l’échelle planétaire), il semble judicieux de prévoir son impact sur l’économie local, particulièrement sur le tourisme. En effet, il est nécessaire de mener des recherches plus pointues afin de mieux connaître et comprendre l’évolution du climat dans la région et préparer la ville à faire face à de nouvelles concurrences des autres destinations. Trois principaux piliers d’études s’imposent quant à l’étude des impacts du changement climatique : premièrement la distribution des flux touristiques sous l’influence de la variation des conditions climatiques, deuxièmement l’évolution du littoral et troisièmement la consommation et la rareté des ressources.</p>

⁹ Les dispositions nécessaires pour réduire la pollution du littoral sont reprises dans la Ligne stratégique « Gestion Environnementale et Qualité de Vie »

¹⁰ Idem

2.2. Une ville avec une économie compétitive, ouverte à l'international, locomotive de la région du « Grand Sousse »

Grandes Orientations	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la compétitivité économique de la ville - Œuvrer à la mise en place du grand Sousse. - Favoriser l'innovation
-----------------------------	---

2.2.1. Description

La commune de Sousse est située dans la région Centre-Est du pays qui est l'un des territoires les plus compétitifs du pays. Cependant cette compétitivité est, depuis quelques années (fin des années 1990 et début des années 2000), en perte de vitesse. Plusieurs indicateurs le montrent. Au niveau de la productivité du travail et la valeur ajoutée *per capita*, le gouvernorat de Sousse est passé de taux largement supérieurs à la moyenne nationale à des taux qui aujourd'hui s'en approchent. Au niveau du taux de croissance du PIB et du taux d'accroissement de la population active occupée, le gouvernorat de Sousse est passé de taux supérieurs à la moyenne nationale à des taux inférieurs.

Chef-lieu du gouvernorat et « Capitale » régionale du Sahel, la compétitivité notamment régionale de la ville de Sousse est une force à relancer.

La compétitivité de la ville par rapport aux autres grandes villes du pays a été en grande partie favorisée par les choix nationaux de développement (autoroutes, tourisme, universités, etc.). Cependant, dans le contexte actuel de post révolution, les investissements publics, jusque-là polarisés autour des régions côtières, tendraient à s'orienter vers celles de l'intérieur du pays. Soutenir la compétitivité de la ville de Sousse, dans le cadre de la stratégie de développement de la ville, devient plus que jamais un enjeu majeur.

Dans ce contexte, la ville dispose de nombreux atouts et opportunités :

- Facteurs favorables à une double implantation

Permettre à la ville de Sousse d'assurer des avantages concurrentiels indispensables au développement. Il s'agit de développer les facteurs favorables à une double implantation. D'une part celle des entreprises, et par conséquent des capitaux, et d'autre part celle de la population et par conséquent des ressources humaines. Ces facteurs de compétitivité peuvent être classés en trois catégories : facteurs en rapport avec les entreprises, facteurs en rapport avec la population et facteurs en rapport avec le territoire.

- La taille des entreprises

Les entreprises de taille importante réalisent des économies d'échelles et ont plus de facilités pour gagner des parts de marché et développer leurs exportations. De ce point de vue, la ville de Sousse, et notamment la zone industrielle de Sidi Abdelhamid, abrite des entreprises dont la taille est en moyenne cinq fois plus importante que la moyenne nationale.

- L'agglomération des entreprises

La concentration spatiale des entreprises est un vecteur pour les externalités positives. La localisation des entreprises les unes à proximité des autres favorise les échanges et facilite l'accessibilité et la communication. Pour ce qui est de Sousse, grâce à Sidi Abdelhamid, la ville concentre la zone industrielle la plus importante du gouvernorat.

- Les services connexes

L'existence de services connexes capable de répondre aux besoins des entreprises (consulting, études techniques, marketing, etc.) est un critère déterminant dans le choix de la localisation de ces entreprises. Sur ce plan, la ville de Sousse connaît une intégration des services connexes dans l'activité industrielle qui demeure en retrait par rapport à celle de Sfax et très faible par rapport à celle du Grand Tunis.

- La taille de la population

Une ville ayant une population importante comprend un nombre de consommateurs élevé. Ceci permet d'avoir non seulement une demande élevée mais également une demande exigeante, moteur de l'innovation. Ces conditions sont des facteurs déterminants notamment pour les entreprises produisant pour le marché local. Par rapport à ça, Sousse paraît bien placée. En effet, la croissance moyenne de la population de la ville est largement supérieure à celle du gouvernorat et encore plus à la moyenne nationale.

- La qualification de la population

L'existence d'une population instruite et d'un niveau d'étude supérieur est un facteur déterminant pour les entreprises notamment celle dont l'activité s'appuie sur une main d'œuvre qualifiée et des cadres supérieurs. De ce point de vue, à Sousse, la part de la population de niveau d'études supérieures est très importante et largement au dessus de celle du gouvernorat ou de la moyenne nationale.

- Coût de la main d'œuvre

Le coût de la main d'œuvre locale constitue un facteur déterminant pour l'attractivité des Investissements Directs Etrangers (IDE). Les salaires de la main d'œuvre non qualifiée en Tunisie, en moyenne, dans le secteur manufacturier, sont légèrement plus bas qu'en Egypte, au Maroc et en Turquie. Les salaires tunisiens demeurent compétitifs même par rapport à la Pologne et à la Hongrie mais le différentiel est essentiellement de 10% à 20%, ce qui n'est probablement pas suffisant pour combler l'écart de productivité. Par ailleurs les salaires en Chine et en Inde sont trois fois plus bas qu'en Tunisie. Il est également intéressant de noter que, dans une enquête récente sur la perception des investisseurs sur l'attractivité relative des pays de la méditerranée, en terme de main d'œuvre qualifiée à bon marché, la Tunisie a obtenu la note de 8/10.

- La présence d'établissements universitaires

Une ville dotée d'établissements universitaires garantit aux entreprises la disponibilité des compétences grâce aux nouveaux diplômés et crée un climat favorable à l'innovation grâce à la recherche scientifique. Sur ce plan, grâce à l'effectif des étudiants et le nombre d'établissements, la ville de Sousse est l'un des pôles universitaires les plus importants du pays.

- Les infrastructures de transport et de communication

L'existence de réseaux routiers performants, de moyens de transport efficaces, d'infrastructures portuaires et aéroportuaires, des réseaux de télécommunication denses, etc. offrent aux entreprises les conditions favorables à l'échange, l'accessibilité et la communication. En ce qui concerne Sousse, la ville bénéficie d'une situation à mi-chemin entre les deux premières villes du pays avec lesquelles elle a une liaison autoroutière. Sousse est également doté d'un port en plein centre-ville. Elle est à proximité de deux aéroports. Les réseaux de communication (téléphone mobile et fixe) sont parmi les mieux développés du pays.

- Un secteur de la recherche limitée

Malgré son positionnement en tant que le 3ème pôle universitaire du pays, le nombre de laboratoires de recherche scientifique dans la ville de Sousse reste très limité (trois laboratoires) opérant dans le domaine du management de l'innovation, de l'économie et de la mécanique. Ces unités de recherches sont confrontées généralement à des

problèmes de financement qui freinent les recherches et limitent ainsi les résultats escomptés.

Les chercheurs présentent un faible taux de participation aux colloques et séminaires, faute de source de financement des séjours scientifiques, essentiellement ceux qui se déroulent à l'étranger. Ceci réduit fortement l'échange des connaissances et du savoir avec d'autres pays ou régions qui nous devancent dans certaines activités et dont le transfert d'information pourrait être bénéfique pour la recherche scientifique.

- Centres de formations professionnels en inadéquation avec le besoin du marché

La ville dispose de plusieurs centres de formations professionnels aussi bien à caractère public que privé offrant diverses spécialités dont notamment, l'informatique industrielle, l'électronique, l'industrie plastique, etc. Toutefois la qualité de la formation reçue ne répond pas aux besoins et exigences des entreprises qui se trouvent dans la majorité des cas obligé de reformer son personnel recruté via des centres de formations étrangers généralement coûteux.

- Le pôle technologique

La ville dispose d'un pôle de compétitivité qui s'inscrit dans une nouvelle étape d'action en faveur de l'innovation. La création de ce pôle se place dans une perspective de réorientation de l'économie de la ville vers des secteurs à forte valeur ajoutée dans le domaine de l'innovation technologique. En effet, la ville subit de forte pression concurrentielle dans ses principales activités à savoir le tourisme et l'industrie, et souffre de l'instabilité politique que connaît le pays ces dernières années. Ainsi et dans une perspective de croissance, la ville tend à se démarquer et à développer une économie compétitive qui se base sur ses secteurs porteurs dont notamment le secteur technologique. Cette orientation se consolide davantage avec le projet du technopôle. Ce problème se pose aussi pour les investisseurs étrangers qui désirent s'implanter dans la ville et n'arrivent pas à trouver les compétences nécessaires en termes de main d'œuvre.

Un aspect essentiel de la compétitivité économique de la ville, se manifeste dans la relation qu'entretient ce secteur avec les marchés européens.

- L'Europe premier client et principal pourvoyeur de touristes

L'Europe est le principal client en termes d'exportations de biens et services locaux, plus de 60% des exportations de la ville sont dirigées vers l'Europe.

Par ailleurs, le marché européen constitue le principal émetteur pour le secteur touristique où il couvre 80% des arrivées et des nuitées, contre seulement 1% pour les pays de l'Asie et une part très négligeable des pays du Moyen Orient et des pays d'Afrique. Cette grande disparité est due au fait que les tours opérateurs européens ont constitué depuis les années 1970, les principaux partenaires commerciaux qui ont aujourd'hui la mainmise sur le secteur et ont porté préjudice aux acteurs locaux, sur les quels ils exercent une pression considérable dans la négociation des prix. Face à une telle situation, les hôteliers se sont dans l'obligation de réduire leurs tarifs et par conséquent de faire des concessions sur la qualité de service.

De plus, la forme la plus développée du tourisme dans la ville est le tourisme balnéaire. Cependant la ville dispose d'un ensemble de potentialités qu'il serait intéressant d'exploiter et qui peuvent intéresser le marché européen, considéré comme principal émetteur du secteur, tels que le tourisme de santé, le tourisme culturel, etc.

- Un potentiel à exploiter

La structure actuelle des exportations présente toutefois quelques points positifs qu'il est nécessaire de développer et qui présentent un fort potentiel. En effet, il existe un certain nombre de nouveaux produits à l'exportation en croissance tels que les faisceaux de

câble, les composants électroniques, certains produits plastiques, etc. mais leur part dans les exportations reste toutefois limitée. Ces produits promoteurs et particulièrement ceux à fort contenu technologique nécessitent pour leur développement des actions vigoureuses en matière d'investissement physique et humain, de maîtrise technologique, de recherche et développement, etc.

- Intensification de la concurrence

Les exportations des produits manufacturiers sont lourdement concentrées sur le textile et l'habillement. Avec le démantèlement de l'Accord Multi Fibre (AFM), la ville est désormais confrontée à une concurrence plus dure sur les marchés de l'Union européenne, surtout en provenance de l'Asie et de l'Europe de l'Est, avec des coûts de main d'œuvre plus bas et/ou une productivité plus forte. Ce risque est extrêmement élevé vu le fort degré de dépendance vis-à-vis de l'Union Européenne qui achètent 90% des exportations de la ville. De plus que la plupart de ces exportations proviennent de la sous-traitance, une activité vulnérable à valeur ajoutée très limitée.

Aujourd'hui, les crises économiques vécus par les pays d'Europe se répercutent sur celle de la ville de Sousse et fragilise les rapports de partenariats.

2.2.2. Objectifs

Objectif E.1	Renforcer les capacités de la ville pour une meilleure compétitivité de son économie à l'échelle nationale et internationale.
<i>Objectif E.1.1</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Faire évoluer l'activité industrielle existante.</i> <p>Le temps d'une industrie classique à faible valeur ajoutée en quête d'une main d'œuvre « low cost » est révolu, laissant sa place à une industrie plus développée et génératrice de croissance économique. En effet, le tissu industriel local a atteint un certain degré de maturité qui lui permet d'effectuer ce passage d'une industrie de sous-traitance à une industrie de cotraitance non polluante jouissant de techniques de production assez avancée. Cette industrie visera l'exploitation de la matière première locale dans son processus de fabrication et contribuera au développement du secteur par le transfert technologique et celui du savoir-faire des pays partenaires.</p>
<i>Objectif E.1.2</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Développer une industrie à forte valeur ajoutée</i> <p>Il faut développer les nouveaux secteurs émergents qui sont en mutation continue et présentent des évolutions technologiques importantes. Ce type d'industrie représente un véritable potentiel à saisir en présence de compétences de qualité sur le marché local et d'un technopôle dédié, favorisant le développement de secteurs technologiques générateurs de forte valeur ajoutée.</p>
<i>Objectif E.1.3</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Améliorer la qualité des produits et services locaux en se conformant aux normes internationales.</i> <p>La diversification de la clientèle et des marchés passe par l'amélioration de la qualité des services et/ou des produits locaux et leur conformité aux normes nationales et internationales. En effet, l'état dégradé des services et/ou produits locaux existants se répercute sur l'image de la ville et il est nécessaire, aujourd'hui de repenser la qualité pour un objectif de compétitivité. Cette politique qui porte sur la qualité ne devrait pas se limiter uniquement à une mise à niveau dans le processus de fabrication et les techniques de production ou dans la qualité de la matière utilisée, mais devrait également toucher la</p>

	qualité de formation du personnel et leurs compétences.
<i>Objectif E.1.4</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir les exportations de services <p>L'étroitesse du marché intérieur impose aux entreprises de rechercher une ouverture à l'international pour assurer leur développement. Il est donc important d'élaborer des programmes de développement par secteur potentiellement exportable mais aussi de développer des partenariats avec les missions économiques et financières des villes cibles. Il faut ainsi promouvoir les exportations de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Services à forte valeur ajoutée • Technologies innovantes • Audit et Conseil
<i>Objectif E.1.5</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diversifier les activités dans les sites industriels. <p>Longtemps, l'aménagement des territoires a consisté à gérer l'implantation territoriale de sites industriels. Il s'agit aujourd'hui de mettre les territoires économiques en mouvement de manière à faciliter les échanges en leur sein, dynamiser la capacité d'innovation et soutenir et accompagner les porteurs de projets (industriels, associatives, sociaux...). La coopération entre le secteur universitaire, le secteur associatif et le secteur économique est un atout pour l'innovation dans le secteur économique de la ville.</p>
<i>Objectif E.1.6</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer les Technologies de l'Information et de la Communication <p>Du point de vue des infrastructures de communication à Sousse, la marge de progression la plus importante concerne les technologies de l'information et de la communication (TIC). Le développement et la généralisation de cet outil à Sousse constituerait aujourd'hui une condition fondamentale pour attirer les investissements dans la ville. En effet, les TIC sont indispensables pour les entreprises dont l'activité repose sur le traitement de l'information (opérateurs téléphoniques, fournisseurs d'accès à internet, téléopérateurs, etc.). Les TIC deviennent également de plus en plus importants pour les entreprises de l'économie classique dont le traitement de l'information n'est pas l'activité principale (industrie, commerce, service, conseil, etc.). La disposition d'une infrastructure de TIC performante ouvrirait donc aux entreprises une multitude de nouvelles opportunités pour développer leurs activités : faciliter des échanges (<i>B to B, B to C</i>, etc.), télétravail, information en temps réel et ce qui en découle en réactivité et flexibilité, etc.</p>
<i>Objectif E.1.7</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appliquer les normes de qualité environnementale dans les processus de production et de gestion <p>Il est actuellement impératif pour les entreprises économiques d'intégrer les nouvelles normes environnementales dans le processus de gestion et de promouvoir le concept de production propre, pour qu'elles puissent s'ouvrir sur d'autres marchés potentiels, exigeants en matière de protection de l'environnement. Se doter d'un système de gestion environnementale efficace permet ainsi de renforcer leurs capacités compétitives et de s'intégrer dans l'économie mondiale.</p>
<i>Objectif E.1.8</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire collaborer les secteurs public et privé <p>Pour réduire la dépendance de l'économie locale aux activités de sous-traitance il est déterminant de favoriser la collaboration entre le secteur privé et les autorités compétentes en vue de mettre en place un cadre permettant le développement</p>

	d'activités à forte valeur ajoutée.
<i>Objectif E.1.9</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer une meilleure sécurité <p>La sécurité est une condition nécessaire et évidente pour le développement économique de toute ville. C'est le cas pour la ville de Sousse où la sécurité ne touche pas uniquement les visiteurs étrangers de par son rôle de ville touristique, mais concerne aussi les investisseurs étrangers et locaux, qui fuient aujourd'hui vers d'autres pays. En effet, ces dernières années plusieurs événements ont conditionné la décision d'investir ou de voyager et la situation politique du pays n'a fait qu'aggraver davantage cet état. La ville étant un pôle touristique d'excellence et renfermant une activité économique assez diversifiée devrait se soucier davantage du problème sécuritaire qui menace son développement économique. Il est désormais entendu que l'assurance donnée aux visiteurs et aux investisseurs de pouvoir se déplacer et pratiquer différentes activités sans crainte est déterminante pour la compétitivité de la ville.</p>
<i>Objectif E.1.10</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer les performances énergétiques de la ville <p>Cet objectif vise à mettre à disposition l'énergie nécessaire aux besoins de la ville dans les différents secteurs résidentiels et économiques. A cet effet, il est essentiel de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser la consommation de l'énergie et promouvoir l'économie d'énergie (système de tarification, choisir des technologies de production qui améliorent l'efficacité énergétique....). • Promouvoir les énergies alternatives et privilégier les sources d'énergies renouvelables, propres et qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre (énergie solaire, valorisation énergétique des déchets...). Il s'agit également de chercher les moyens et les mécanismes adéquats pour encourager tous les acteurs (administrations, secteur privé, ménages...) à exploiter les énergies nouvelles. • Renforcer le parc de production et fournir à la ville l'énergie nécessaire pour satisfaire ses besoins et éviter les coupures fréquentes d'électricité, particulièrement lors des saisons de pointes.
<i>Objectif E.1.11</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Objectif 2.22 : Garantir la sécurité hydrique <p>La place qu'occupe la denrée eau dans les perspectives de développement est prépondérante. La disponibilité de l'eau tant en termes de quantité qu'en termes de qualité est essentielle pour permettre la viabilité et le développement des activités économiques (pêche, tourisme, production d'énergie, industries, Etc...). La ville doit donc augmenter ses capacités à satisfaire la demande en eau croissante et à anticiper les conflits d'usage en menant une politique sage de gestion de cette ressource. Pour qu'elle soit efficace, celle-ci doit aussi impliquer les décideurs et les acteurs qui ont un impact déterminant sur la production et l'exploitation de l'eau.</p>
Objectif E.2	Promouvoir l'innovation et la créativité
<i>Objectif E.2.1</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser l'émergence des activités génératrices de valeur ajoutée <p>Il faudrait soutenir un virage technologique généralisé qui permettra de pousser loin le savoir-faire de la ville, tout en continuant de fournir aux secteurs les plus avancés les moyens de consolider leur position. La structure de l'économie de la ville reste diversifiée mais la part des industries technologique et des secteurs à forte valeur ajoutée doit augmenter.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Créer l'environnement nécessaire au développement et à l'implantation des entreprises et leur maintien par le développement des infrastructures en termes de TIC ; ce qui assurera leurs pérennités. • Créer une synergie entre le secteur de la recherche et la formation d'une part et des entreprises d'autre part, facteurs qui garantissent la compétitivité de la ville.
<i>Objectif E.2.2</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place une politique de veille technologique <p>Développer une veille technologique en tant que dispositif qui permet une meilleure connaissance de ce qui se passe tout autour afin de favoriser l'adaptation aux marchés.</p>
<i>Objectif E.2.3</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valoriser la recherche scientifique et technologique <p>Promouvoir la valorisation commerciale des résultats des recherches issus des universités et des centres de recherche par la création des entreprises ou projets qui s'y rapportent.</p>
<i>Objectif E.2.4</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer le processus de développement humain <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir et favoriser une éducation et une formation de qualité : la prospérité économique de la ville repose en grande partie sur la capacité de la main d'œuvre locale de maîtriser et d'appliquer des savoirs innovants, de même que sur une politique rigoureuse de rehaussement continue des qualifications. • Lutter contre la fuite des cerveaux à l'étranger via des politiques d'incitation.
<i>Objectif E.2.5</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Investir dans la recherche écologique <p>La relation entre économie et environnement est équivoque. Il n'est plus à démontrer de nos jours que la dégradation continue de l'environnement aurait pour conséquence d'entraver le développement dans la ville. La pression sur les ressources épuisables, la dégradation de la qualité du sol, la pollution du littoral et la perte de la biodiversité sont toutes des manifestations graves qui tendent à fragiliser les secteurs économiques (tourisme, pêche, agriculture, etc....).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans une approche globale de développement économique, il est temps de considérer les actions environnementales comme une source de productivité et d'innovation, qui aident à améliorer l'avantage compétitif de la ville. • L'objectif est de trouver des mécanismes efficaces pour stimuler les acteurs économiques à s'investir dans la recherche productive en quête de solutions technologiques qui garantissent l'éco-efficience.
Objectif E.3	Développer les compétences de la ville pour la mise en œuvre du Grand Sousse.
<i>Objectif E.3.1</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire émerger un pôle urbain intercommunal <p>Le continuum urbain de la ville de Sousse intègre d'autres villes (anciens villages) limitrophes. Le développement de la ville de Sousse passe essentiellement par une collaboration avec les municipalités limitrophes et la création d'une synergie décisionnelle locale unifiée en vue de constituer un pôle urbain intercommunal (ceci peut être matérialisé par la formation d'un syndicat de Communes, espace privilégié de concertation et de collaboration).</p>

<p>Objectif E.3.2</p>	<p>▪ Renforcer les réseaux de transport</p> <p>Le renforcement des réseaux de transport à l'échelle régionale est un outil indispensable au renforcement de la dimension métropolitaine de Sousse et par voie de conséquence de sa compétitivité territoriale. Cependant la position périphérique de la ville de Sousse par rapport au périmètre du gouvernorat et le continuum urbain auquel elle fait partie font qu'elle est plus connectée avec des villes d'autres gouvernorats (Monastir et Mahdia) qu'avec des villes appartenant au même gouvernorat (tels que Bouficha).</p> <p>L'objectif consiste donc à renforcer la connexion de la ville de Sousse, en s'appuyant aussi bien sur le réseau routier que celui des TC, avec les territoires au nord du gouvernorat de façon à développer sa dimension métropolitaine. Enfidha avec son aéroport, sa zone industrielle et son futur port en eaux profondes est une véritable opportunité sur laquelle Sousse peut s'appuyer pour augmenter sa zone d'influence dans cette direction.</p>  <p>Passer d'une ville relié avec Monastir et Mahdia vers une ville connecté aux territoires au nord du gouvernorat avec Enfidha comme point d'appui.</p> <p>« <i>Le métro du Sahel, véritable Transports en Commun en Sites Propres, s'étend sur plus de 70km et relie Sousse à Monastir et Mahdia. Il permet l'interaction entre des fonctions métropolitaines diversifiées (zones touristiques, zones industrielles, universités, aéroport, etc.). À titre de réflexion prospective, un même TSCP et d'une même longueur de tracé permettrait de connecter Sousse avec Yasmina Hammamet en passant par l'aéroport d'Enfidha et serait un vecteur pour développer des fonctions métropolitaines diversifiées dans les territoires qu'il traverse et qui sont aujourd'hui faiblement urbanisés de la même manière que le métro du Sahel. Ceci ferait de Sousse la plaque tournante de toute une région métropolitaine et augmenterait sa compétitivité territoriale</i> ».</p> <p>Ceci favoriserait les déplacements destinés aux populations (tels que déplacements habitat-travail) et aux entreprises (tels que déplacements de marchandises). En effet, le rayonnement de Sousse sur une région étendue renforcerait l'attractivité des professionnels et des compétences (cadres, chercheurs, investisseurs, etc.) et garantirait une dimension métropolitaine à l'activité économique (interaction entre différentes zones industrielles, articulation entre infrastructures aéroportuaires et entreprises de plusieurs villes, etc.).</p>
<p>Objectif E.2.3</p>	<p>▪ Densifier et régénérer les urbanisations existantes</p> <p>Avec les urbanisations programmées, la ville de Sousse sera très bientôt construite à 80% de son périmètre communal. Cependant le développement économique et social nécessite de nouvelles urbanisations. Face à cette contradiction, l'objectif consiste à mettre en œuvre une véritable approche de</p>

	<p>recyclage urbain en reconstruisant la ville sur elle-même plutôt que de nouvelles construction périurbaines. Il s’agit d’un coté de régénérer les friches urbaines et les délaissés urbains (anciens équipements désaffectés, usines fermées et délocalisées, hangars de stockage inutilisés, etc.). D’un autre coté, il s’agit de densifier les mitages urbains et les poches foncières à l’intérieur de la ville (quartiers de logements dispersés, réserves foncières ferroviaires inexploitées, zones militaires mutables, etc.). Cette démarche permettrait de répondre aux besoins du développement économique et social en termes d’espaces urbanisés tout en limitant la consommation des terrains et l’artificialisation du sol par le mitage et l’étalement du bâti. Ceci permettrait également à la ville de Sousse d’être plus compacte et par voie de conséquence durable (réduire les déplacements, économiser les énergies, optimiser l’accès aux services, etc.).</p> <div data-bbox="406 627 1436 1153"> <p>* Extrait du pré-diagnostic</p> <p>Sousse construite à presque 80%</p> <p>Régénérer le foncier mutable (a) et densifier les mitages urbains (b)</p> </div>
<p>Objectif E.2.4</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer l’infrastructure éducative. <p>Il s’agit d’améliorer la qualité de l’Education et de l’enseignement à travers l’amélioration de l’infrastructure des institutions scolaires et universitaires et l’encouragement des compétences scientifiques de la ville.</p>
<p>Objectif E.2.5</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer les dispositifs publics et privés en matière de lutte contre la précarisation. <p>L’internationalisation de l’économie nationale et locale a des répercussions négatives notamment sur la main d’œuvre la moins qualifiés appartenant aux secteurs en déclin, en particulier les femmes. Il s’agit donc, sur le plan social de consolider les dispositifs de lutte contre la pauvreté afin de préserver les populations les plus vulnérables des répercussions négatives de cet accord.</p>

2.3. Plan d'action « Compétitivité économique »

2.3.1. Plan d'action « Compétitivité économique » 2015/2018

<p>P15</p>	<p>➤ Création d'une Agence de gestion de la Médina Une agence spéciale (municipale ou autre) afin de s'occuper de la gestion et de la maintenance de la Médina à savoir : la détermination des circuits touristiques, le réaménagement, la détermination de la nature d'activité à exercer, la gestion des déchets, la lutte contre le commerce anarchique, l'aménagement de petites unités hôtelières et des restaurants touristiques au sein de la Médina, etc. Pour faciliter son travail, l'agence devrait disposer d'un fond pour la sauvegarde et l'aménagement de la Medina. La création de ce fond se ferait en collaboration entre le ministère de culture, la municipalité de Sousse et le fond national de l'amélioration de l'habitat (FNAH).</p>
<p>P16</p>	<p>➤ Aménagement du Technopole Un espace dédié à la formation et la recherche scientifique (Ecole Nationale d'ingénieurs de Sousse, Centre de Recherche spécialisé en Nanotechnologie et Microélectronique doté d'une salle blanche, Centre de Ressources Technologiques en Microélectronique destiné à compléter la chaîne de valeur en mettant à la disposition des entreprises un centre de prototypage rapide. Ce CRT est géré par le CETIME), Une pépinière d'entreprise IME SOFTECH (valorisation de l'innovation) géré par l'APII, Un espace de production et de développement de 35 ha destiné aux entreprises innovantes dans les domaines IME. (Location de bureaux et d'ateliers ainsi que des parcelles de terrains), Un espace de services communs comprenant le siège de la société, une base de vie et un centre d'affaires.</p>
<p>P17</p>	<p>➤ Transformation de la Corniche Boujaâfar Ce projet consiste à transformer la Corniche Boujaâfar en zone piétonne et à y développer un espace artisanal et artistique. Ceci s'inscrit dans un double but : d'une part décongestionner le centre-ville et créer une dynamique commerciale et artistique.</p>
<p>P18</p>	<p>➤ Création d'une zone récré-touristique Aménager la zone urbaine située entre le Port et l'Hôtel Abou Nawas Boujaâfar afin de profiter de l'existence d'un front de mer exceptionnel et mal exploité actuellement : construction de restaurants, développement du sport nautique, source de diversification pour le tourisme, centre d'animation...</p>
<p>P19</p>	<p>➤ Création d'une Structure de développement et de promotion du territoire économique La ville de Sousse connaît une augmentation régulière de créations d'établissements. Cette dynamique peut être encouragée en communiquant sur les atouts du territoire. Le projet consiste à travailler sur l'image de Sousse pour développer son attractivité auprès des entreprises. Il s'agit de promouvoir le territoire en termes de qualité de vie, travail, services aux entreprises, capacité et qualité d'accueil...</p>

2.3.2. Plans d'action « Compétitivité économique » futurs

<p>P19</p>	<p>➤ Programme d’obtention d’éco label pour les unités hôtelières. L’objectif principal est de valoriser les produits et les services les plus respectueux de l’environnement, à travers l’octroi d’un ecolabel européen pour les unités d’hébergement touristique dans six pays méditerranéens, à savoir : la Tunisie, la Grèce, la France, l’Italie, l’Egypte et le Jordanie. Il s’agit en fait de : 1/ Promouvoir le tourisme durable auprès des professionnels du tourisme. 2/ sensibiliser la demandes et les acteurs institutionnels aux enjeux du tourisme durable.</p>
<p>P20</p>	<p>➤ Projet d’Extension de la ZI de Sidi Abdelhamid La saturation de la zone industrielle ne permettrait plus d’accueillir de nouveaux investisseurs ou même de réaliser des extensions pour les entreprises qui y sont déjà installé, il faudrait alors réfléchir sur la possibilité d’étendre la zone vers le nord, côté ouest de la route de Monastir M.C82.</p>
<p>P21</p>	<p>➤ Création de centres de vie dans la zone sud La zone Industrielle doit être dotée d’espaces de services pour offrir aux milliers de travailleurs, ainsi qu’aux dirigeants d’entreprises des équipements de restauration, de détente et de services (poste, banque, guichet unique...)</p>
<p>P22</p>	<p>➤ Zone des métiers Exploiter certains espaces, propriété de la municipalité pour en faire des zones de métiers pour les petites activités. Ceci permettra d’une part de créer une certaine dynamique concurrentielle entre les artisans et d’améliorer leur compétitivité, et d’autre part de réduire la pollution au sein de certains quartiers.</p>
<p>P23</p>	<p>➤ Optimisation de l’exploitation du terrain de jeu de la zone touristique Rationaliser l’exploitation du terrain de jeux de la zone touristique en : Aménageant un petit terrain de foot et trois petits terrains de basket, de volley et de hand dans la moitié de la superficie actuelle, Aménageant la superficie restante en un parking sous terrain (trois étages) et une construction hôtelière et d’animation pour les autres étages supérieurs.</p>
<p>P24</p>	<p>➤ Création d’un Village Artisanal</p>

3. Ligne stratégique « Aménagement du territoire »

3.1. Une ville attractive par son modèle d'organisation urbaine

Grandes Orientations	<ul style="list-style-type: none"> - Réorganiser le territoire et occuper de nouveaux espaces - Réconcilier la ville et les citoyens avec le territoire.
-----------------------------	--

3.1.1. Description

Sousse, chef-lieu du gouvernorat, possède une influence directe sur les 15 délégations qui le constituent. Par son offre d'emplois, son niveau d'équipement et ses caractéristiques de ville universitaire, touristique et industrielle, la ville de Sousse, très attractive, se distingue par son dynamisme démographique. Sa population est passée de 83500 habitants en 1984 à 125000 habitants en 1994 enregistrant ainsi un accroissement de 50 % pour cette décennie et une moyenne annuelle de 4,12 % (contre 1,3 % pour la ville de Tunis). Aujourd'hui, la ville de Sousse concentre la plus grande partie de la population du gouvernorat qui est en constante croissance. L'influence de la ville de Sousse, sur toute la région urbaine soussienne, lui donne une avance considérable dans son développement économique et urbain.

De nombreux atouts font de la ville un pôle d'attraction au niveau régional, national voire international.

- Ville Touristique

Le tourisme balnéaire de la ville occupe une place importante dans la vie de toute la région. Il a façonné le paysage urbain et largement contribué au développement de toutes les potentialités. La ville connaît annuellement l'afflux d'un million et demi de visiteurs étrangers et voit sa population presque doubler durant la saison estivale.

- Ville industrielle

Le tissu industriel de la ville de Sousse est un tissu très diversifié, basé essentiellement sur trois secteurs piliers dont notamment le textile, l'agro- alimentaire et les secteurs mécaniques et électriques et qui compte actuellement 114 entreprises locales et étrangères (employant 10 personnes et plus), soit 27,6% du total du gouvernorat et emploie 12656 personnes, ce qui couvre 25,8% des emplois. La répartition géographique des établissements industriels dans la ville de Sousse révèle une concentration de l'activité industrielle à Sidi Abdelhamid abritant presque 60% des unités industrielles. Cette zone vit aujourd'hui une saturation et n'arrive plus à répondre aux besoins d'implantation de nouvelles industries ou même aux demandes d'extension.

- Ville de services

La ville est munie de divers services de proximité à l'exemple de deux CHU, de l'ensemble des administrations publiques, etc. Connaissant une forte dynamique aussi bien de la part des habitants de la ville que ceux des villes voisines, et aussi des visiteurs étrangers, essentiellement pour le service de santé. De plus, la ville connaît une dimension commerciale, aussi bien au niveau interne via ses centres commerciaux, qu'au niveau externe à travers son port commercial.

- Ville universitaire

La présence d'établissements universitaires peut augmenter l'attractivité d'un territoire à travers deux effets ; les compétences immédiatement disponibles (les nouveaux diplômés) et l'existence de laboratoires de recherches générateurs d'externalités de connaissance qui peuvent être mise au service des entreprises. La ville de Sousse est le

troisième pôle universitaire du pays après Tunis et Sfax avec 15 établissements d'enseignements supérieurs abritant plus de 30000 étudiants inscrits (2010/2011) dans des disciplines scientifiques, économiques, littéraires, technologiques et d'ingénierie informatique, avec 8780 diplômés. Le nombre de diplômés dans la ville ne cesse d'augmenter avec un taux de croissance annuel moyen de 21% entre 2009 et 2011.

Cette attractivité a engendré peu à peu une saturation qui se matérialise par plusieurs phénomènes.

- Le commerce parallèle

Ce phénomène s'est accentué davantage ces dernières années et constitue un élément attractif pour la ville se traduisant par des flux migratoires en constante croissance. Ainsi et en dépit du taux de chômage qui marque la ville, cette dernière affiche une population en croissance continue. Ce marché absorbe un nombre assez important de main d'œuvre, difficile à quantifier de façon précise et que les autorités municipales n'arrivent ni à maîtriser, ni à gérer.

- La saturation de la zone industrielle

La zone industrielle présente aujourd'hui une saturation en terme du foncier, où elle ne dispose plus de terrains libres pour de nouveaux investissements.

- Prolifération des quartiers spontanés

L'attractivité de la ville de Sousse due au développement économique a entraîné une forte immigration rurale. Cette population à faible revenus et vu sa non solvabilité, s'est trouvée exclue du marché foncier et immobilier réglementaire. Pour s'installer à Sousse, elle s'est tournée vers le marché parallèle. Pour cette population, le territoire sud de la ville offre les conditions favorables à l'installation. En effet, d'une part il s'agit de terrains bons marchés puisqu'ils sont interdits à l'urbanisation telles que les zones inondables ou celles destinées aux activités industrielles. D'autre part, ils se trouvent à proximité des bassins d'emplois qu'offrent les activités industrielles. Ces quartiers nuisent considérablement à l'esthétique de la ville et n'ont pas fait l'objet d'aménagements de la part de la commune.

- Augmentation du chômage

L'augmentation du taux de migration, la saturation économique de la ville, et l'augmentation du nombre de diplômés font en sorte que Sousse connaît un accroissement de son taux de chômage.

- Un tourisme menacé

L'urbanisation s'est parfois étendue aux dépens des espaces naturels et du Domaine Public Maritime et a ainsi conduit à la destruction des cordons dunaires, au déséquilibre des systèmes côtiers et à l'amaigrissement des plages. En outre, les plages, principalement celle de Boujaâfar, connaissent une sur exploitation au cours de la saison estivale et dépassent leur capacité d'accueil maximales. Elles n'offrent qu'une superficie de 4m² par estivant alors que la norme tunisienne la fixe au double. Les plages rencontrent aussi un problème de pollution suite aux déchets accumulés et qui entraînent une dégradation de la qualité d'eau de mer.

- Problèmes de mobilité et de stationnement

La ville connaît une forte condensation du trafic principalement durant les heures de pointe du matin et du soir. Le trafic s'accroît davantage en été où il augmente de 18%. Par ailleurs, la ville connaît également un problème de stationnement, essentiellement au niveau du centre-ville qui ne présente qu'une faible possibilité d'extension de sa capacité.

- Risques d'insécurité

Les habitations spontanées et le phénomène accru de migration, essentiellement de personnes dépourvues, risque d’augmenter l’insécurité dans la ville et peut même se traduire par un accroissement de taux de délinquance et de criminalité.

- Surexploitation des ressources

La ville connaît une sur exploitation des ressources dont notamment, l’eau, l’énergie, le sol, etc. qui sont fortement consommés par les différents secteurs de la ville, tant le secteur touristique que le secteur industriel. De plus la consommation de ces ressources s’intensifie durant la période estivale suite au dédoublement de la population créant ainsi des situations de pénuries, comme ce fut le cas durant l’été 2012, où une partie de la ville s’est trouvé à cours d’eau potable.

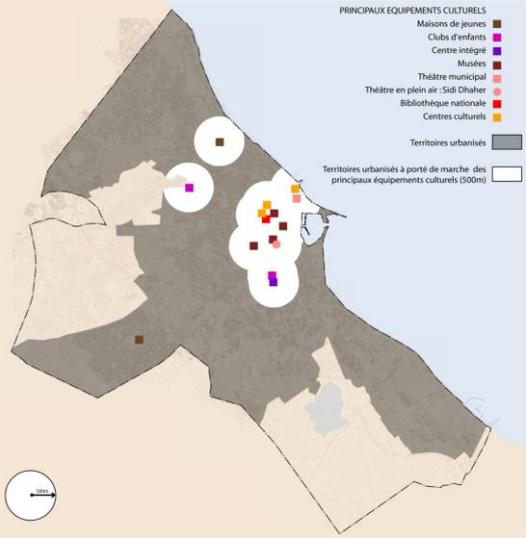
3.1.2. Objectifs

Objectif F.1	Pour une urbanisation qui réconcilie la ville avec son territoire
<p>Objectif F.1.1</p>	<p>▪ Densifier et régénérer les urbanisations existantes Avec les urbanisations programmées, la ville de Sousse sera très bientôt construite à 80% de son périmètre communal. Cependant le développement économique et social nécessite de nouvelles urbanisations. Face à cette contradiction, l’objectif consiste à mettre en œuvre une véritable approche de recyclage urbain en reconstruisant la ville sur elle-même plutôt que de nouvelles construction périurbaines. Il s’agit d’un coté de régénérer les friches urbaines et les délaissés urbains (anciens équipements désaffectés, usines fermées et délocalisées, hangars de stockage inutilisés, etc.). D’un autres coté il s’agit de densifier les mitages urbains et les poches foncières à l’intérieur de la ville (quartiers de logements dispersé, réserves foncières ferroviaires inexploitées, zones militaires mutables, etc.). Cette démarche permettrait de répondre aux besoins du développement économique et social en termes d’espaces urbanisés tout en limitant la consommation des terrains et l’artificialisation du sol par le mitage et l’étalement du bâti. Ceci permettrait également à la ville de Sousse d’être plus compacte et par voie de conséquence durable (réduire les déplacements, économiser les énergies, optimiser l’accès aux services, etc.).</p> <div data-bbox="528 1346 1315 1771"> <p>* Extrait du pré-diagnostic</p> </div> <p>Sousse construite à presque 80% Régénérer le foncier mutable (a) et densifier les mitages urbains (b)</p>
<p>Objectif F.1.2</p>	<p>▪ Equilibrer la territorialisation des activités administratives et résidentielles La territorialisation des activités dans la ville de Sousse manifeste la prédominance des activités tertiaires en générale et les équipements administratifs en particulier au centre-ville. Cette prédominance se fait au détriment de l’activité</p>

	<p>l'urbanisme qui sont « séparés » mais interdépendantes à savoir le bâti et la voirie. Cet objectif permettrait de doter les quartiers d'habitation en équipements, infrastructures et services publics dont ils ont besoin dès qu'ils sont habités. L'articulation de la construction des lotissements avec l'aménagement du réseau viaire garantirait également une cohérence urbaine globale et met fin à la domination du bâti au détriment de l'espace public.</p>
<p><i>Objectif F.1.4</i></p>	<p>▪ Répondre au besoin de la ville en espaces publics récréatifs Dans la ville de Sousse on observe un déficit flagrant en espaces publics récréatifs. Cela concerne les espaces verts, les places, les promenades piétonnes, les aires de jeux, etc. En dehors de quelques-uns, une grande partie est inaccessible, mal entretenus et donc abandonnés. Le parc de Sahloul (parc Hmedet Douik) en est une parfaite illustration. L'objectif consiste à remédier à ce déficit en espaces publics récréatifs aussi bien par la reconquête des lieux marginalisés que par la création de nouveaux lieux. Dans cette démarche il est essentiel que la planification urbaine donne à ces espaces le même degré d'importance que les espaces construits. Jusque-là, généralement le bâti est considéré comme du plein – donc le plus important - alors que les espaces verts sont considérés comme du vide – et donc d'importance secondaire. Pour atteindre l'objectif il est important de renverser cette vision : un espace public récréatif ne serait plus considéré comme un vide mais plutôt comme un autre type de plein. En dépit de leur rôle environnemental, les espaces publics récréatifs permuteraient d'améliorer le cadre de vie des habitants en offrant des lieux de loisir et de respiration ainsi que de valoriser le paysage urbain grâce aux espaces ouverts et naturels.</p>
<p><i>Objectif F1.5</i></p>	<p>▪ Diversifier les activités économiques Outre la prédominance des activités tertiaire au centre-ville¹¹, d'autres formes de spécialisation fonctionnelle se manifestent à Sousse à travers les activités industrielles concentrées à Sidi Abdelhamid et les activités touristiques balnéaires sur le littoral nord¹². L'objectif consiste à passer de morceaux de ville monofonctionnels vers des territoires hétérogènes. Deux niveaux de diversification méritent d'être adoptés. Le premier concerne la diversification au sein même du secteur en place (développer d'autres produits touristiques que le tourisme balnéaire, etc.). Le deuxième niveau concerne la diversification entre les différents secteurs (des équipements dans la ZT, des activités commerciales dans la ZI, etc.). La proximité entre des activités économiques diversifiées permettrait de favoriser la complémentarité, les échanges et les interactions.</p>
<p><i>Objectif F.1.6</i></p>	<p>▪ Reconquérir les espaces publics et répartir les usages Longtemps les espaces publics (rues, trottoirs, places, etc.) étaient perçus comme la seule et unique propriété des autorités et non pas des citoyens. Ainsi, lorsque l'autorité semble pratiquer le clientélisme - avant le 14 janvier - ou semble s'affaiblir - après le 14 janvier - les espaces publics, se privatisent au profit des particuliers qui les occupent illicitement (vendeurs ambulants, cafés et restaurants, commerçants, etc.) et entraîne des impacts négatifs sur les déplacements dont ils sont le support (difficulté de se déplacer à pied et obstacles pour les déplacements motorisés) L'objectif consiste donc à redonner à ces espaces la dimension publique qu'ils ont</p>

¹¹ Voir « Objectif 2 : Mettre en place une répartition territoriale équilibrée des activités administratives et résidentielles »

¹² Voir « Rapport de prédiagnostic : urbanisme », Page 37.

	<p>perdus. D'une part Il s'agit de récupérer ces espaces publics appropriés illicitement par des particuliers. D'autre part il s'agit de permettre leur utilisation partagée et commune par les différents modes de déplacement.</p> <p>En faisant valoir l'intérêt général, ceci permettrait de pacifier les espaces publiques, de réduire les conflits et de renforcer la cohabitation entre des différents modes de déplacement.</p>
Objectif F.1.7	<p>▪ Stabiliser et équilibrer le flux de visiteurs sur les plages de la ville.</p> <p>Le but est de réduire la surexploitation et la sur fréquentation de la plage Boujaâfar et de la plage touristique de la ville en étendant l'usage de la baignade et de l'activité touristique sur le reste.</p>
Objectif F.2	Renforcer la cohésion sociale et le bien-être dans l'urbanisme intégré
Objectif F.2.1	<p>▪ Encadrer les vendeurs ambulants.</p> <p>Restaurer et mettre à niveau les marchés existants et développer de nouveaux espaces commerciaux pouvant abriter ces vendeurs et facile d'accès aux consommateurs.</p>
Objectif F.2.2	<p>▪ Rapprocher la Culture des citoyens</p> <p>Seulement moins d'1/5^{eme} des espaces urbanisé du périmètre communal sont à portée de marche des principaux équipements culturels de la ville. La plupart des quartiers de Sousse manifeste un déficit d'activités culturelles. L'objectif consiste à décloisonner la vie culturelle en favorisant les pratiques culturelles de proximité. Ceci permettrait à la culture de se rapprocher de tous les citoyens et de rétablir une certaine cohésion sociale.</p>  <p>Seulement moins d'1/5eme des espaces urbanisé du périmètre communal sont à portée de marche des principaux équipements culturels</p>
Objectif F.2.3	<p>▪ Améliorer les services urbains.</p> <p>Les principaux services urbains concernent le réseau d'assainissement, le réseau électrique et le réseau d'eau potable. Pour ces services urbains la ville de Sousse le taux de satisfaction est supérieure à 90%. Cependant le développement de la ville entraînerait la saturation de l'offre. L'objectif consiste donc d'un coté de remédier aux carences actuelles et d'un autre coté d'anticiper l'augmentation de la demande par la diversification de l'offre (nouvelles sources d'énergie, approvisionnement en eau potable, etc.)</p>

3.2. Une ville accessible avec des modes de déplacements diversifiés et complémentaires

Grandes Orientations	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Repenser les déplacements</i> - <i>Transformer l'existant</i> - <i>Créer de nouvelles modalités et de meilleures connexions.</i>
-----------------------------	---

3.2.1. Description

- Domination de la voiture et marginalisation des autres modes

Depuis plusieurs années, l'utilisation de la voiture particulière à Sousse ne cesse de croître au détriment des autres modes de déplacement¹³. En effet, la configuration urbaine de la ville de Sousse semble pousser l'usager à utiliser ce mode. L'étalement urbain rallonge les distances et favorise l'utilisation de la voiture. La concentration des équipements au centre-ville et la localisation des quartiers d'habitation en périphérie augmente les déplacements pendulaires.

D'un autre côté, les autres modes de déplacements notamment la marche à pied et le TC sont en déclin. Plusieurs facteurs sont derrière cette situation : mauvaise de la qualité de service des TC, absence d'une complémentarité entre les différents réseaux de TC, dégradation des espaces publics qui rend difficile la marche à pied, etc.

- Diversification et complémentarité pour une répartition modale équilibrée

En dépit de ces avantages (liberté et flexibilité), la voiture particulière entraîne de multiples nuisances : bruit, pollution atmosphérique, insécurité routière, et surtout une congestion croissante et un encombrement permanent des espaces publics. Face à cette situation, l'amélioration de l'accessibilité dans la ville de Sousse consisterait à équilibrer la répartition modale des déplacements par la réduction de l'utilisation dominante de la voiture et le renforcement des autres modes. La diversification des modes et la multiplication des combinaisons possibles entre eux permettraient à l'usager de choisir le mode et l'itinéraire qui lui convient en fonction de ses besoins et notamment du motif de son déplacement.

- Déplacements et urbanisation

Par ailleurs, l'interdépendance entre déplacement urbanisation en général nous amène à une réflexion non seulement sur les qualités intrinsèques des modes de déplacements mais aussi sur les caractéristiques des espaces publique et la typologie du bâti.

Les espaces publics sont le support de la plupart des modes de déplacement. La diversification et la complémentarité de ces modes nécessite donc une intervention sur le trottoir et la voirie en général. A titre d'exemple, la marche à pied et dépendante de l'aménagement du trottoir, la fluidité de la circulation dépend de la typologie de la chaussée, etc.

Le cadre bâti est également en interaction avec les déplacements. Une ville diffuse avec des banlieues résidentielles et un centre-ville tertiaire encourage l'utilisation de la voiture. Alors qu'une ville compacte avec des fonctions diversifiées raccourcie les distances et encourage les déplacements doux.

La réflexion sur les déplacements mérite donc d'intégrer une réflexion plus large sur les espaces publics et cadre bâti qui sont le plus à même de favoriser la diversification et la complémentarité des modes de déplacements et par voie de conséquence l'accessibilité de la ville de Sousse.

3.2.2. Objectifs

¹³ Voir « Rapport de pré diagnostic urbanisme », Page 68.

Objectif G.1	Equilibrer les différents modes de déplacements
<i>Objectif G.1.1</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Encadrer l'utilisation de la voiture <p>La diversification et la complémentarité des modes de déplacements passent par la régulation du mode dominant à Sousse qui est la voiture individuelle. Il s'agit d'intervenir sur les espaces publics et plus précisément sur l'aménagement de la voirie afin d'améliorer la fluidité de la circulation¹⁴, de mettre en place une politique de stationnement¹⁵, et d'améliorer la sécurité routière¹⁶.</p>
<i>Objectif G.1.2</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Relancer les transports en commun <p>Parallèlement à la régulation de l'utilisation de la voiture individuelle, la diversification et la complémentarité des modes de déplacements nécessitent le renforcement des TC. Il s'agit d'améliorer l'attractivité des TC en offrant un service de qualité et adapté aux besoins des usagers.</p> <p>Par ailleurs le renforcement des modes en déclin mérite également d'être accompagné par la création de nouveaux modes inexistantes à Sousse. L'important de l'offre du transport en commun se concentre sur des moyens qui partagent le réseau viaire avec les autres modes tels que les bus. Les TC méritent donc d'être complétés par une nouvelle offre de TCSP.</p>
<i>Objectif G.1.3</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Encourager les déplacements doux (ou mode actifs) : la marche à pied et le vélo <p>Avant d'utiliser sa voiture ou d'emprunter un TC, l'utilisateur est avant tout un piéton. D'un autre côté l'utilisation du vélo est presque inexistante à Sousse. C'est pour cette raison que les déplacements doux méritent d'être encouragés. Il s'agit d'un côté de sensibiliser sur les bienfaits de ces modes actifs tant du point de vue environnemental que du point de vue de la santé. D'un autre côté il s'agit de créer les aménagements publics destinés à favoriser ces pratiques, telle que des rues piétonnes, des zones 30, pistes cyclables, etc.</p>
<i>Objectif G.1.4</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser l'inter-modalité <p>L'analyse des réseaux de transport à Sousse montre que chaque réseau fonctionne sans ou avec peu de connexion avec les autres¹⁷. Or la réflexion sur la complémentarité des modes de déplacements nécessite une vision non seulement spécifique à chaque mode mais surtout globale qui intègre l'ensemble des modes. Pour cela le sous-objectif consiste à articuler les réseaux des différents modes des déplacements à travers des pôles d'échanges multimodaux qui favorisent la complémentarité entre les différents modes et y facilitent la rupture de charges.</p>
<i>Objectif G.1.5</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Articuler déplacements et tourisme <p>D'un côté le tourisme est l'un des secteurs les plus importants à Sousse (nombre d'hôtel, nombre de visiteurs, nombre d'emploi, etc.). D'un autre côté les déplacements est l'un des secteurs les plus défaillants de la ville (TC dégradé, embouteillages fréquents, problèmes de stationnement, etc.). L'objectif serait donc d'articuler le secteur touristique avec celui des déplacements.</p> <p>La prise en compte de la dimension touristique dans les déplacements consiste à agir sur les déplacements existants et en créer de nouveaux. Il s'agit d'un côté d'équiper la ville pour faciliter le transport des touristes (parking pour bus touristiques, lignes de TC efficaces reliant la ZT au centre-ville, etc.). D'un autre</p>

¹⁴ Action possible : homogénéiser la section de la chaussée

¹⁵ Action possible : parking public et privé, stationnement payant

¹⁶ Action possible : signalisation, réglementation

¹⁷ Voir « Observation finale sur les transports collectifs » du « Rapport de pré diagnostic urbanisme », Page 67.

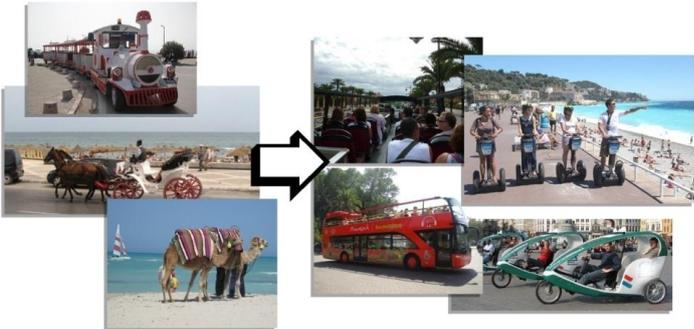
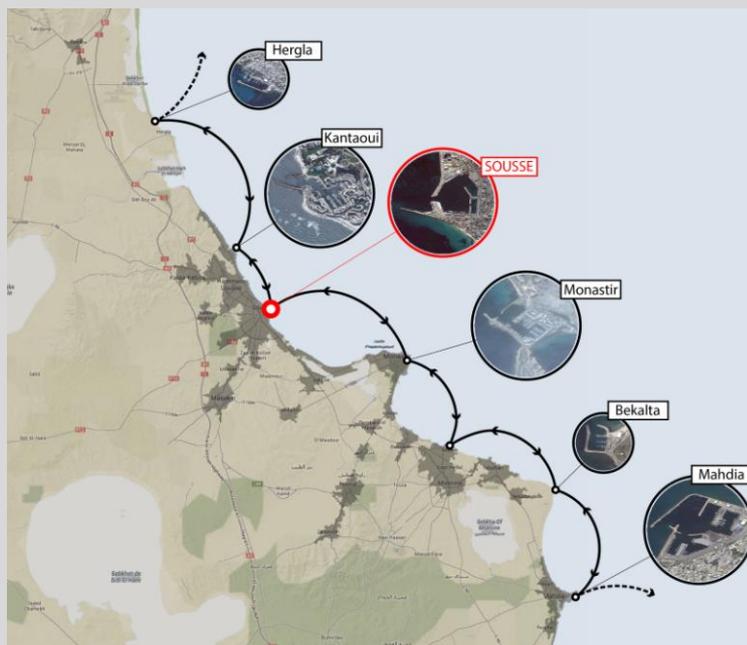
	<p>coté il s’agit d’enrichir les déplacements existant par de nouveaux modes notamment de promenade. Ces derniers seraient destinés à dépasser les modes standardisé et utilisés partout en Tunisie (trains touristiques, calèches, etc.) en différenciant le produit touristique de Sousse par des modes spécifiques (bus panoramiques, scooter électrique à deux roues, vélotaxi, navette maritime, etc.). Ainsi l’adaptation des déplacements existants et la création de nouveaux modes destinés aux touristes permettraient simultanément la résolution de problèmes du secteur des déplacements et la relance du secteur touristique.</p>  <p>Dépasser les modes standardisé et utilisés partout en Tunisie (trains touristiques, calèches, etc.) en différenciant le produit touristique de Sousse par des modes spécifiques (bus panoramiques, scooter électrique à deux roues, vélotaxi, etc.)</p>
<p><i>Objectif G.1.6</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser le transport de marchandises. <p>Le transport de marchandise concerne aussi bien la marchandise qui transite par le port de Sousse au la marchandise destinée à l’approvisionnement des commerces. La vile se Sousse à la caractéristique d’avoir un port commercial en plein cœur dont les conteneurs qui y transite sont transportés par des camions poids lourds. D’un autre coté Sousse comporte une activité commerciale très dynamique (restaurants, marchés, etc.) qui demande un approvisionnement permanent en matière première et en marchandise à travers des camions et de voitures utilitaires. Ces différents transports de marchandise entraînent de multiples nuisance dans la ville dont la plus importantes est celles des embouteillages provoqué par ces camions. L’objectif consiste donc à réguler ce transport de marchandise de façon à limiter les impacts sur la circulation tout en assurant le bon fonctionnement du port et des commerces.</p>

Illustration 1 :
Réflexion prospective sur les opportunités d'une navette maritime touristique

Sousse et les villes du Sahél disposent d'un ensemble de ports diversifiés tant du point de vue de la taille que de la fonction (grand port commercial à Sousse, port de plaisance au Kantaoui, petit port de pêche à Hergla, etc.). La ville de Sousse pourrait devenir le cœur de tout un réseau régional de navettes maritimes touristiques qui s'appuierait sur ces différents ports. D'un côté ce réseau pourrait être porté par les ports de plaisance situés dans les zones touristiques telles que Kantaoui. D'un autre côté ce réseau pourrait être un levier pour développer l'activité touristique dans d'autres localités (Hergla, Bekalta, etc.).



Les navettes maritimes touristiques permettraient donc de profiter des atouts dont disposent toutes ces villes en les intégrant dans un système d'activité touristique régionale et dont Sousse pourrait constituer la clé de voute. A titre de réflexion prospective le port de la ville de Bekalta dispose de suffisamment d'atouts pour constituer une halte dans le réseau de navettes maritimes le reliant à Sousse. En effet, ce port est à proximité immédiate d'une île qui donne au lieu une qualité paysagère singulière, de site archéologique qui permettrait d'intégrer la dimension culturelle dans l'activité touristique et d'un club de vacances qui constituerait une opportunité de PPP dans le montage institutionnel et économique de la navette ».

Objectif G2	Renforcer les réseaux de déplacements
-------------	---------------------------------------

<p><i>Objectif G.2.1</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer le maillage du réseau routier par des rocades <p>La structure urbaine semi-concentrique de Sousse est constituée par plusieurs voies principales convergentes vers le centre-ville mais une seule véritable route ceinture¹⁸. Cette structure rend le centre-ville, et plus précisément les nœuds de Bab Elgharbi, Bab Bhar et Bab Jedid des lieux incontournables pour les déplacements entre les différentes parties de la ville. Il en résulte des embouteillages dans la circulation et plus généralement des encombrements dans les déplacements.</p> <p>A partir de ça l'objectif consiste à compléter la structure semi-concentrique par d'autres rocades que la route ceinture. Il s'agit de mailler le réseau routiers par des voies entrecroisées avec les radiales existantes.</p> <p>Ces rocades permettraient de relier les quartiers périphériques de Sousse tout en donnant la possibilité de contourner le centre-ville. Ceci allégerait la pression exercée par les déplacements de transit sur les nœuds déjà cités et réduirait leurs encombrements.</p> <div data-bbox="475 772 1380 1064" style="text-align: center;"> </div> <p>Compléter la structure semi-concentrique par d'autres rocades que la route ceinture. Il s'agit de mailler le réseau routiers par des voies entrecroisées avec les radiales existantes</p>
<p><i>Objectif G.2.2</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer les réseaux de transport régionaux <p>Le renforcement des réseaux de transport à l'échelle régionale est un outil indispensable au renforcement de la dimension métropolitaine de Sousse et par voie de conséquence de sa compétitivité territoriale. Cependant la position périphérique de la ville de Sousse par rapport au périmètre du gouvernorat et le continuum urbain auquel elle fait partie font qu'elle est plus connectée avec des villes d'autres gouvernorats (Monastir et Mahdia) qu'avec des villes appartenant au même gouvernorat (tels que Bouficha).</p> <p>L'objectif consiste donc à renforcer la connexion de la ville de Sousse, en s'appuyant aussi bien sur le réseau routier que celui des TC, avec les territoires au nord du gouvernorat de façon à développer sa dimension métropolitaine. Enfidha avec son aéroport, sa zone industrielle et son futur port en eau profonde est une véritable opportunité sur laquelle Sousse peut s'appuyer pour augmenter sa zone d'influence dans cette direction.</p> <p>« Le métro du Sahel, véritable TCSP, s'étend sur plus de 70km et relie Sousse à Monastir et Mahdia. Il permet l'interaction entre des fonctions métropolitaines diversifiées (zones touristiques, zones industrielles, universités, aéroport, etc.¹⁹). À titre de réflexion prospective, un même TCSP et d'une même longueur de tracé permettrait de connecter Sousse avec Yasmina Hammamet en passant par l'aéroport d'Enfidha et serait un</p>

¹⁸ Voir « Observation finale sur le réseau routier » du « Rapport de pré diagnostic urbanisme », Page 54.

¹⁹ Voir « Rapport de pré diagnostic urbanisme », Page 55.

vecteur pour développer des fonctions métropolitaines diversifiées dans les territoires qu'il traverse et qui sont aujourd'hui faiblement urbanisés de la même manière que le métro du Sahel. Ceci ferait de Sousse la plaque tournante de toute une région métropolitaine et augmenterait sa compétitivité territoriale ».

Ceci favoriserait les déplacements destinés aux populations (tels que déplacements habitat-travail) et aux entreprises (tels que déplacement de marchandise). En effet, le rayonnement de Sousse sur une région étendue renforcerait l'attractivité des professionnelles et des compétences (cadres, chercheurs, investisseurs, etc.) et garantirait une dimension métropolitaine à l'activité économique (interaction entre différentes zones industrielles, articulation entre infrastructure aéroportuaires et entreprises de plusieurs villes, etc.).



Passer d'une ville relié avec Monastir et Mahdia vers une ville connecté aux territoires au nord du gouvernorat avec Enfidha comme point d'appui.

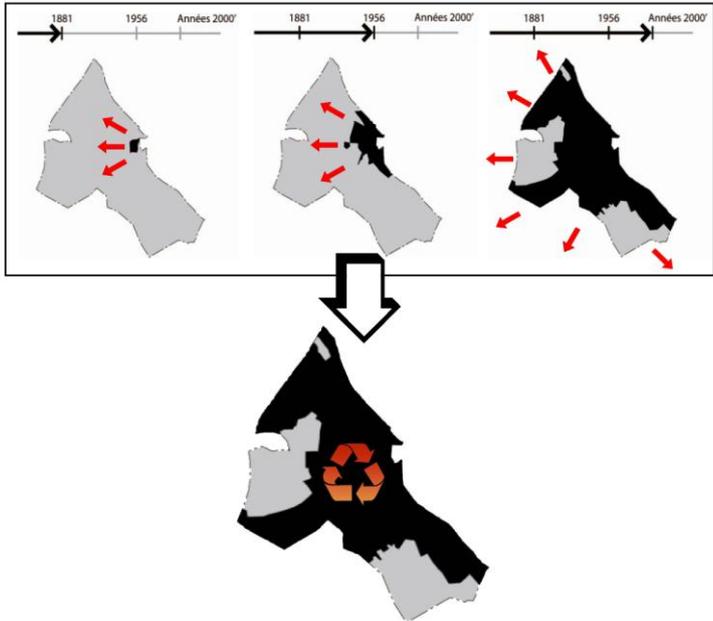
**Illustration 2 :
Réflexion prospective sur le renforcement des réseaux de transport régionaux**

« Le métro du Sahel, véritable TCSP, s'étend sur plus de 70km et relie Sousse à Monastir et Mahdia. Il permet l'interaction entre des fonctions métropolitaines diversifiées (zones touristiques, zones industrielles, universités, aéroport, etc.¹). À titre de réflexion prospective, un même TCSP et d'une même longueur de tracé permettrait de connecter Sousse avec Yasmina Hammamet en passant par l'aéroport d'Enfidha et serait un vecteur pour développer des fonctions métropolitaines diversifiées dans les territoires qu'il traverse et qui sont aujourd'hui faiblement urbanisés de la même manière que le métro du Sahel. Ceci ferait de Sousse la plaque tournante de toute une région métropolitaine et augmenterait sa compétitivité territoriale ».



Passer d'une ville relié avec Monastir et Mahdia vers une ville connecté aux territoires au nord du gouvernorat avec Enfidha comme point d'appui.

<p>Objectif G3</p>	<p>Requalifier le cadre bâti et les espaces public pour améliorer l'accessibilité de la ville</p>
---------------------------	--

<p>Objectif G.3.1</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Raccourcir les distances à travers une ville compacte <p>Tout le long de son histoire, la ville de Sousse n'a pas cessé de s'étendre par des nouvelles urbanisations périphériques²⁰. Conjugué avec la forte spécialisation fonctionnelle du territoire (zone industrielle, zone touristique, centre-ville tertiaire, etc.) et outre la consommation de l'espace, cette situation entraîne le rallongement des déplacements et le recours à la voiture individuelle. Face à ça, l'objectif consiste à renforcer la compacité de la ville. La densification des urbanisations existantes permettrait d'augmenter les constructions sans augmenter les distances qui les séparent. Cette démarche permettrait à la ville de Sousse de passer d'une ville diffuse qui rallonge les déplacements vers une ville plus compacte qui raccourcit les trajets.</p>  <p>Passer d'une ville diffuse qui rallonge les déplacements vers une ville plus compacte qui raccourcit les trajets</p>
<p>Objectif G.3.2</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer l'accessibilité et la proximité par la diversification des activités <p>La forte spécialisation fonctionnelle du territoire à Sousse crée une séparation remarquable entre habitations et lieu de travail. Avec une ZT au nord, une ZI au sud, un centre-ville tertiaire et des quartiers d'habitations périphériques, les déplacements pendulaires se multiplient et alimente l'utilisation de la voiture particulière. Face à ça, l'objectif consiste à passer de quartiers monofonctionnels vers des quartiers diversifiés comportant aussi bien des activités économiques que des activités résidentielles. Ainsi la mixité fonctionnelle permettrait d'améliorer l'accessibilité et de donner la possibilité au soussien d'habiter à proximité de son lieu de travail afin de limiter l'utilisation de la voiture et encourager les TC et les déplacements doux.</p>
<p>Objectif G.3.3</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménager les espaces publics pour la cohabitation des différents modes de déplacement <p>L'occupation illicite des espaces publics de la ville par des particuliers (vendeurs ambulants, stationnement anarchique, etc.) bouleverse la</p>

²⁰ Voir « Chapitre 2 : contexte spatial et historique des espaces urbanisés » du « Rapport de pré diagnostic urbanisme », Page 12.

	<p>diversification et la complémentarité des différents déplacements et alimente les conflits entre les différents modes (domination des déplacements actifs par les déplacements motorisé, marginalisation de la marche à pied, etc.).</p> <p>L'objectif consiste à reconquérir les espaces publics au profit de l'intérêt général afin de permettre une cohabitation des différents modes de déplacement. L'utilisation partagé de la chaussé et du trottoir permettrait de garantir la diversification et la complémentarité des différents modes.</p>
<p><i>Objectif G.3.4</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Articuler l'offre urbaine avec la demande en déplacement <p>A Sousse la production urbaine se focalise très souvent sur la construction des lotissements et néglige les besoins de ces lotissements en déplacement. En effet certains lotissement, notamment privés, sont dépourvues de voiries et donc difficilement accessibles. D'autres lotissements sont réalisés en déconnection des réseaux de transports existant ou prévus.</p> <p>L'objectif consiste à inter-relier la construction des lotissements et la production urbaine en générale avec la planification des transports et les besoin en déplacement.</p> <p>Cet objectif permettrait de garantir aux quartiers d'habitation une vraie accessibilité et de se doter de desserte dont ils ont besoin. L'articulation de l'offre urbaine avec la demande en déplacement garantirait également une urbanisation intégrée en permettant de tenir compte à l'amont la dimension des déplacements dans le développement du bâti.</p>

3.3. Plan d'action « Aménagement du Territoire »

3.3.1. Plan d'action « Aménagement du Territoire » 2015/2018

<p>P25</p>	<p>➤ Elaboration du PDU de l'agglomération de Sousse Le PDU intègre un grand nombre de composants: Infrastructure, véhicules, techniques d'exploitations, le tout constituant le système des transports dont l'efficacité économique et sociale ne peut s'apprécier que par le seul bilan des entreprises et la satisfaction de ses usagers. Face à l'extension des zones urbaines et l'accroissement des besoins de déplacement, Nous n'avons plus le pouvoir, aujourd'hui, de dissocier le système de transport de la ville de Sousse de celui de son agglomération. Fort de ce constat, le périmètre étudié dans le cadre du PDU doit s'étendu pour toucher l'agglomération de Sousse.</p>
<p>P26</p>	<p>➤ Elaboration d'un nouveau Plan d'Aménagement Urbain</p>
<p>P27</p>	<p>➤ Elaboration du Plan Lumière de la Ville Réaliser un plan lumière de la ville dans un but de :1) – économiser l'énergie, 2)- réduire la pollution lumineuse et mettre en valeur le paysage naturel, urbain et patrimoniale de la ville pour augmenter son attractivité, 3)- mieux satisfaire les besoins de vision et de sécurité. Le plan lumière de la ville pourrait être intégré dans le projet en cours : réalisation d'une stratégie de gestion intégrée de l'éclairage public, en le complétant par l'ajout des objectifs.</p>
<p>P28</p>	<p>➤ Réalisation de la grande rocade entre Sahloul et la Zone Sud Le projet permettrait d'améliorer le maillage du réseau routier de la ville de Sousse aujourd'hui fortement dominé par des radiales et qui souffre de l'absence de vraies rocades. En traversant les quartiers de Khzéma, Bouhsina, El Aouinet et El Ghodrane, la grande rocade permettrait de relier les différentes parties de la ville. L'intersection de cette rocade avec la plupart des voies convergentes au centre-ville permet de donner la possibilité de contourner le centre de Sousse et d'y éviter le transit ce qui réduirait les embouteillages. Dans certains quartiers à Sousse la construction du bâti devance celle de la voirie. La réalisation de cette rocade garantirait aux quartiers qu'elle traverse une voirie avec chaussées et trottoirs et permettrait à l'espace public de rattraper l'urbanisation excitante.</p>
<p>P29</p>	<p>➤ Création d'un Comité des Transports de l'agglomération de Sousse La complexité du réseau des transports au niveau de l'agglomération de Sousse et la diversité des acteurs intervenant dans ce secteur, nécessite l'instauration d'une structure qui aurait en charge la gestion de cette thématique. Cette instance aurait pour mission de mener des études et de mettre en œuvre des projets préalablement concertés et validés par l'ensemble des acteurs impliqués.</p>
<p>P30</p>	<p>➤ Construction d'une Piscine Municipale Le projet consiste à construire une piscine olympique d'une superficie totale de 6000 m². Ce projet devra intégrer un volet d'économies d'énergies et de préservation des ressources. De même que l'étude de faisabilité devra se pencher sur la gestion et l'exploitation de cet outil sportif.</p>
<p>P31</p>	<p>➤ Construction d'un théâtre en plein air Construction d'un théâtre en plein air au niveau du complexe sportif, route de Kalaa Sghira pour accueillir les manifestations culturelles pendant la saison</p>

	estivale.
P32	<p>➤ Construction d'un Centre des Arts Dramatiques Construction d'un centre d'Arts Dramatiques au niveau du Centre Urbain de Sousse.</p>
P33	<p>➤ Réalisation de l'échangeur Route Ceinture/GP12 au niveau de l'ISET de Sousse.</p>
P34	<p>➤ Aménagement de la voie Abdelhamid El Khadi, Projet de réaménagement d'artères situées en centre-ville afin d'y fluidifier la circulation, d'y aménager des places de stationnement d'y faciliter le déplacement piéton et d'y diversifié les activités.</p>
P35	<p>➤ Etude sur la desserte de la ville en transport en commun Ce projet vise à inciter à la diminution de la part modale du transport privé en favorisant les transports collectifs comme mode de déplacement. Donc, le but de mener ce projet se matérialise par la volonté d'améliorer l'offre des transports en commun en vue de répondre à la satisfaction de la demande exprimée ou implicite des usagers et ce par la proposition d'une nouvelle distribution et d'une réorganisation des transports collectifs de la ville de Sousse.</p>
P36	<p>➤ Programme de promotion du transport doux. La mise en œuvre de ce projet se matérialise par l'engagement d'études pour la construction de zones piétonnes, pistes cyclables</p>

3.3.2. Plans d'action « Aménagement du Territoire » futurs

P37	<p>➤ Construction de parkings à étages proche du centre-ville Le parking à étage est destiné à faire face à trois facteurs urbains interdépendants à Sousse et surtout au centre-ville. Le projet permettrait de mettre au point la pierre angulaire d'une véritable politique de stationnement jusque-là inexistante à Sousse. Le parking à étage permettrait également d'encadrer l'utilisation exponentielle de la voiture et de libérer les espaces publics en concentrant les voitures stationnées dans un bâtiment dédié.</p>
P38	<p>➤ Création d'un pôle multimodal En réunissant les différents transports en commun dans une même station, le pôle multimodal permettrait de garantir la correspondance. En donnant la possibilité d'utiliser plusieurs modes de déplacement dans un même parcours, le pôle multimodal augmente l'efficacité des modes de déplacement en permettant à l'utilisateur d'empreinte le mode sur la partie de son parcours où il est le plus approprié. En permettant de démultiplier les combinaisons, le pôle multimodal permet de démultiplier les trajets possible et par voie de conséquences les lieux accessible. En dépit de son rôle dans les déplacements et grâce à la rupture de charge, le pôle multimodal devient une occasion pour offrir aux usagers des activités commerciale et d'autres services différents.</p>
P39	<p>➤ Réaménagement de la Place Farhat Hached Projet de réaménagement de la place Farhat Hached pour fluidifier la circulation et faciliter les déplacements au niveau du cœur de la ville.</p>
P40	<p>➤ Réaménagement des passages à niveau SNCFT urbains Plan de suppression des passages à niveaux situés dans la ville et leur</p>

	remplacement par des ponts ou des passages souterrains.
<i>P41</i>	<p>➤ Création de zones piétonnes en centre-ville Projet consistant à aménager certaines voies du centre-ville en zones piétonnes.</p>
<i>P42</i>	<p>➤ Programme d'optimisation du réseau de bus Ce programme vise à repenser le réseau des bus au niveau de la ville et son organisation. Ainsi, après avoir réalisé une étude sur le déplacement en transport collectif, la société en charge du transport par bus doit mettre en œuvre un programme de renforcement et d'optimisation du réseau : horaires, informations voyageurs, circuits...</p>
<i>P43</i>	<p>➤ Extension du Métro du Sahel Extension du Métro existant vers les villes de Moknine, Jammel, Msaken...</p>
<i>P44</i>	<p>➤ Construction d'une station de dessalement de l'eau de mer Construction d'une station de dessalement de l'eau de mer via l'énergie solaire pour faire face au manques en termes d'eau que connaît la ville de Sousse.</p>
<i>P45</i>	<p>➤ Projet de transformation de l'espace désaffecté gare SNCFT de Sousse Avant d'initier tout projet au niveau de l'espace « abandonné » de la Gare de Sousse, il faut réaliser une concertation publique pour essayer de répondre aux objectifs de la ville et aux attentes des citoyens en termes de mobilité, d'espaces verts et d'aménagement du centre-ville. Ainsi, cet espace peut être exploité pour la mise en place d'un pôle multimodal, le développement d'activités commerciales et de services, l'accroissement de l'offre d'espaces verts au niveau du centre-ville...</p>

4. Gestion Environnementale et qualité de vie

4.1. Une ville avec un littoral protégé, valorisé et accessible

Grandes Orientations	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire les effets des phénomènes naturels sur la dégradation du littoral, - Limiter les conséquences des activités humaines - Mettre en œuvre des actions de valorisation de ce patrimoine naturel
-----------------------------	---

4.1.1. Description

Le littoral de la ville de Sousse, constitue un capital inestimable du fait de la valeur de ses écosystèmes et de sa fonction à la fois économique (tourisme) et sociale (activités de détente). La ville de Sousse est dotée d'un littoral qui s'étend sur à peu près 15.5 Km de linéaire, constitué essentiellement de plages sableuses plus ou moins larges et aménagées pour recueillir les baigneurs pendant la saison estivale.

Depuis de nombreuses années, ce capital n'a cessé de se détériorer sous les effets conjugués des phénomènes naturels et de l'action de l'homme.

- Deux causes de fragilisation

Depuis de nombreuses années, le littoral est fragilisé par la combinaison de deux phénomènes : la pollution et l'érosion. D'une part, la baie de Sousse est exposée à des activités humaines assez intenses ainsi qu'à un phénomène de remaniement des dunes et d'érosion des plages, quoique local, mais assez remarquable. Cependant, cette fragilité du littoral constitue un phénomène discontinu. Ainsi, la plage dite « touristique » située au nord de la ville connaît une faible dégradation alors que les signes d'érosion et de pollution sont plus accentués pour la plage de Boujaâfar et Hadrumète. Des manifestations d'instabilité très graves touchent le littoral sud.

- Un espace faiblement protégé

La protection du littoral est régie par peu de textes de loi, qui sont incomplets, souvent très anciens, non dissuasifs, appliqués de manière non coordonnée par les institutions en charge. Malgré des attributions renforcées dans le domaine de la protection environnementale, les politiques nationales et locales semblent donner davantage la priorité aux aménagements à retombée économique immédiate et ne se préoccupent qu'insuffisamment de la gestion environnementale souvent considérée comme entravant, ou du moins ralentissant, leur propre développement.

- Une artificialisation importante sur un territoire restreint et invasion du Domaine Public Maritime (DPM)

31% du bâti de la commune de Sousse est concentré sur une bande de 1 km du trait de côte, pourtant cette bande ne représente que 17.7% du territoire communal. Par ailleurs, la partie sud du littoral de la ville de Sousse a fait l'objet d'une urbanisation anarchique. Les édifices et les habitations ont fortement proliférés en aval de la dune bordière, dépassant ainsi les limites du DPM.

- L'impact négatif des oueds

Il y a, aujourd'hui, un déséquilibre entre l'apport et la soustraction en sédiments avec des écosystèmes modifiés tels que les oueds qui se déversent dans la mer. Les aménagements hydrauliques sur les principaux oueds et le débit d'écoulement qui a remarquablement augmenté ces dernières années, contribuent à long terme à l'érosion des plages en réduisant la charge alluviale. Par ailleurs les oueds charrient vers la mer

des quantités considérables de déchets solides et liquides, à la fois domestiques et industriels non traités.

- Une « surexploitation » des plages

Le tourisme a intensifié l'utilisation du front de mer par l'installation des différents équipements et exerce une pression notable sur la plage. Par ailleurs, certaines plages, à l'instar de celle de Boujaâfar, connaissent une sur fréquentation durant la période estivale. La fréquentation de cette plage centrale dépasse sa capacité maximale. Elle offre un espace de 4m²/estivant, alors que la norme tunisienne fixe cette valeur à 8m²/estivant. Ce phénomène s'accompagne généralement d'une hausse des rejets de tous genres qui accentuent les signes d'instabilité côtière.

- Des plages interdites à la baignade

Une campagne de mesure conduite par l'APAL entre 2001 et 2006 faisait état d'une forte concentration en ortho-phosphates, en nitrites et en détergents, ainsi que des concentrations alarmantes pour le mercure et le plomb au niveau de la plage populaire de Boujaâfar et autres points discontinus sur le littoral de la ville. De récentes analyses montrent que la partie sud souffre, par ailleurs, d'une contamination microbiologique inquiétante avec une concentration flambante en germes pathogènes, tels que les coliformes, les streptocoques fécaux et *Salmonella*. La plage de Sidi Abdelhamid fait l'objet d'une interdiction de baignade depuis plusieurs années, sur avis du Ministère de la Santé Publique. Celle de Gaied Sousassi est dans la plupart du temps inapte aux activités aquatiques.

- Pollution des plages et des eaux côtières

Les plages sont souvent sujettes à des pollutions occasionnées par des comportements irresponsables de la part des baigneurs. Des déchets de tout genre sont rejetés le long des côtes : restes de plats, mégots de cigarettes, papier, sacs en plastiques et déchets d'emballage. La quantité de déchets collectée annuellement par les services municipaux s'élève à 100 tonnes. Les nuisances et les pollutions liées aux déchets de plage se retrouvent la plupart du temps dans la mer avec des répercussions importantes sur la faune et la flore, sur la salubrité des eaux et l'esthétique des côtes. Les eaux côtières sont également touchées par le phénomène de la pollution. Elle est causée essentiellement par les effluents arrivant en mer par les oueds, ou par rejet direct à travers l'émissaire de la station d'épuration de Sousse Nord, les raccordements du réseau d'évacuation des eaux pluviales, ainsi que les rejets non contrôlés des activités de transformation première et de conditionnement de poissons et les fuites de carburants lors des ravitaillements et des vidanges des petits bateaux au niveau du port de Sousse.

- Impact du changement climatique.

On ne peut faire abstraction de l'impact du changement climatique sur la vulnérabilité futur des territoires littoraux. Dans une étude réalisée par le MEDD, le niveau de la mer sur les côtes tunisiennes témoignerait d'une hausse entre 18 et 59 cm à l'horizon de 2100. La puissance et la fréquence des phénomènes climatiques, tels que les houles et les vents, aggraveraient la menace sur la stabilité des côtes fragilisées ; la vitesse d'érosion serait de plus en plus accélérée et le retrait serait plus marqué. D'autant plus que, du fait de sa nature sableuse, les côtes de la ville de Sousse sont vulnérables et s'approprient à subir d'importants reculs sous l'effet du vent et de la dérive littorale.

Cette dégradation du littoral, présente pour la ville de nombreuses menaces à plus ou moins long terme :

- Menace pour la durabilité du tourisme balnéaire

L'érosion des plages et la pollution des eaux côtières constituent des freins notables au développement du tourisme balnéaire à Sousse. Le linéaire côtier dégradé qui s'étend du port de pêche et de commerce jusqu'à la rive gauche de l'oued Hamdoun représente 39 % du total côtier de la ville. Ceci accentue la fréquentation de la plage touristique et la surexploitation de la plage de Boujâafar. Avec les prévisions sur l'élévation du niveau de la mer d'ici 2100 ; l'aléa « érosion côtière » menace de plus en plus la stabilité et l'étendue des plages ce qui diminuera davantage la capacité d'accueil touristique pour la baignade. Avec la pollution des eaux de baignades et les risques de santé qui s'y découlent, l'avenir du tourisme balnéaire est en danger. L'étalement de l'urbanisation sur les côtes conjugué à l'invasion du DPM ont créé un déséquilibre entre les proportions en sites protégés et les territoires artificialisés. Ceci diminue considérablement l'attractivité de la ville. Les résidents et les touristes manquent de lieux de détente. Enfin, l'explosion algale au niveau de certains sites balnéaires crée de plus en plus de conditions malsaines de baignade et contribue à diminuer l'attrait des plages.

- Atteinte à la santé

Fréquenter des plages polluées peut avoir des répercussions plus ou moins dangereuses sur la santé. Le développement des risques sanitaires est tributaire de la nature et la concentration du polluant dans l'eau de mer, le sable ou les produits consommés. La zone de Sidi Abdelhamid semble la plus exposée à ces risques. Sa plage quoique impropre à la baignade, continue à accueillir les résidents des quartiers de proximité. Cette zone abrite également une activité de pêche, quoique peu développée mais pourrait être à l'origine d'un risque sanitaire réel lorsque les produits sont contaminés.

- Risques de salinisation des nappes d'eau

Les dunes bordières jouent un rôle majeur dans la protection des nappes souterraines d'eau douce contre l'invasion marine et prévient donc la salinisation des nappes. L'artificialisation galopante du littoral et l'invasion du DPM conduisent à la destruction de ces cordons dunaires.

- Menaces sur l'équilibre des écosystèmes

Les conséquences de ces pollutions sont diverses. Les matières en suspension peuvent étouffer des écosystèmes de grand intérêt, les nutriments provoquent la prolifération de macro algues et de phytoplancton opportunistes, les macro-déchets peuvent tuer les mammifères marins comme les tortues ou les oiseaux, les micropolluants perturbent la physiologie des espèces et se concentrent dans les sédiments et le long des chaînes alimentaires jusqu'à l'homme. L'urbanisation croissante du front de mer par l'aménagement des esplanades, des édifices et la mise en place des équipements réduisent l'échange terre – mer déséquilibrant ainsi le littoral.

- Destruction des dunes bordières, un enjeu majeur

Les dunes bordières jouent un rôle primordial pour protéger les terres intérieures. En s'interposant entre la plage et les terres en amont elles ralentissent l'érosion des côtes en absorbant l'énergie des vagues. Elles sont aussi indispensables pour protéger les infrastructures contre l'inondation et l'ensablement et les nappes contre la salinisation. L'aménagement de certaines esplanades et l'invasion du DPM ont provoqué la destruction du cordon dunaire. Les territoires situés dans les rivages et les édifices qui empiètent le DPM et qui se concentrent surtout à proximité immédiate de la mer pourraient subir le risque de la submersion marine. D'ailleurs nombreuses habitations sont déjà submergées par les eaux, suite au recul du trait de côte et l'élévation du niveau de la mer, au niveau de la plage Gaïed Souassi.

4.1.2. Objectifs

Objectif H.1	Limiter les atteintes au littoral
<p>Objectif H.1.1</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduire la vulnérabilité des côtes à l'érosion Il s'agit de protéger et de préserver les plages des conséquences de l'érosion qui portent atteinte aux potentiels écologiques et économiques de la ville. <ul style="list-style-type: none"> • Eviter, réduire et compenser l'impact des aménagements et des activités sur l'équilibre sédimentaire des plages : les Infrastructures portuaires, les ouvrages de protection, l'urbanisation littorale linéaire et invasive et plusieurs activités (activité de la centrale thermique de la STEG,...) : perturbent la dynamique littorale et l'équilibre entre l'apport et la soustraction des sédiments au niveau des côtes. Ces pressions ont des répercussions importantes sur l'évolution du trait de côte, et par conséquent sur la stabilité des plages. L'objectif consiste donc à 1)- Prendre en compte les éventuels impacts des aménagements et des activités sur l'évolution des côtes au moment de la planification en appréhendant l'ensemble des incidences du projet au moment de sa réalisation mais aussi ses effets cumulés, 2)- Choisir les alternatives qui évitent le mieux, sinon de réduire, l'atteinte à l'équilibre sédimentaire, 3)- Mettre en œuvre des mesures compensatoires qui visent à rééquilibrer le système hydro – sédimentaire. • Lutter contre l'invasion du Domaine Public Maritime (DPM) : l'urbanisation linéaire sur le front mer progresse avec un rythme effréné. Des habitats qui étaient quelques années auparavant en amont du DPM, se trouvent aujourd'hui à l'intérieur de ceci à cause du recul du trait de côte. L'invasion du DPM est une des causes principales qui contribuent dans le phénomène d'érosion, et les édifices qui se trouvent dedans sont menacés par la submersion marine. La maîtrise de cet envahissement passe nécessairement par une gestion plus optimisée des espaces non bâtis limitrophes du DPM et qui sont dans la plupart des cas des propriétés municipales. • Restituer le rôle des oueds dans l'apport des sédiments : les oueds sont une source importante de flux sédimentaires qui contribuent à l'ensablement des plages. L'assèchement, la faiblesse de ruissellement et l'aménagement des lits des oueds (particulièrement l'oued <i>Blibène</i> et l'oued <i>Hallouf</i>) constituent des facteurs qui réduisent l'apport sédimentaire, diminuant la capacité de ces milieu humide à défendre les plages contre l'érosion. Il est de ce fait primordial de restaurer le rôle des oueds dans l'apport des sédiments.
<p>Objectif H.1.2</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir une vision prospective des conséquences potentielles du changement climatique sur le littoral Renforcer et soutenir les études et les recherches sur les impacts potentielles du changement climatique sur le milieu littoral, en particulier sur le recul du trait de côte, l'élévation du niveau de la mer et les tendances de distribution des espèces marines selon les variations des facteurs climatologiques.
<p>Objectif H.1.3</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sauvegarder le milieu marin de façon à favoriser les habitats et la biodiversité Beaucoup des espèces fréquentant les écosystèmes côtiers sont indispensables au bien-être des humains, soit directement comme ressources renouvelables à valeur

	<p>marchande, soit indirectement, pour maintenir le fonctionnement et la viabilité des écosystèmes marins.</p> <p>Dans ce cadre, l'objectif vise à favoriser l'abondance et la diversification des compositions des espèces (algues microscopiques, poisson, macro –invertébrés) en agissant pour 1)- assurer la continuité écologique entre les plans d'eau et rétablir les connexions détruites, 2)- réduire les pressions qui menacent la biodiversité et la viabilité de l'écosystème notamment la pollution des eaux côtières et l'exploitation excessive des ressources halieutiques.</p> <p>Protéger ces habitats marins est primordiale pour garantir l'équilibre écologique et par conséquent la pérennité économique.</p>
<p><i>Objectif H.1.4</i></p>	<p>▪ Réduire la pollution du littoral</p> <p>La sauvegarde du littoral, passe nécessairement par une diminution des déchets déversés dans la mer et sur la plage et ceci à tous les niveaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Arrêter sinon réduire la pollution véhiculée par les cours d'eau : il s'agit de limiter la contamination des eaux côtières par les effluents pollués véhiculés par les oueds, et cela en agissant en amont de l'embouchure des cours d'eau. La bonne gestion de ces écosystèmes, actuellement modifiés, est primordiale pour maintenir une bonne qualité des eaux côtières. Il est essentiel de prendre en considération toutes les sources de pollution chimique, organique mais également thermique. • Arrêter le drainage des eaux usées non traitées vers la mer : il s'agit de mettre en place les mécanismes nécessaires pour contrôler et limiter les déversements anarchiques des eaux usées non traitées dans la mer, en provenance de certains établissements touristiques et certains centres de thalassothérapies. • Assurer la propreté continue des plages et maintenir leur esthétique : le but est de maintenir la propreté des plages et réduire les éventuels risques sanitaires liés à un sable sale qui peut provoquer plusieurs maladies, telles que les mycoses ? Et dégrader la qualité de la baignade. Il s'agit donc de réduire la stagnation des effluents pollués véhiculés par les oueds au niveau des embouchures, de mieux contrôler les déchets animaux susceptibles de souiller les plages, et d'adopter des modes de nettoyages fréquents respectueux
<p>Objectif H.2</p>	<p>Augmenter la capacité d'accueil et valoriser la bande côtière</p>
<p><i>Objectif H.2.1</i></p>	<p>▪ Reconquérir la plage sud et en garantir l'accès</p> <p>La plage sud qui s'étend sur un tronçon de 3 km présente un potentiel de développement important pour la ville, jusqu'à lors inexploité du fait de sa dégradation. Le défi consiste actuellement à récupérer cette plage par la mise en place d'un programme d'intervention spécifique qui viserait 1)- la maîtrise des sources de nuisances, 2)- l'identification des actions correctives nécessaires pour restaurer le système naturel et 3)- d'aménager cette plage et d'en garantir l'accès selon les usages prévues.</p>
<p><i>Objectif H.2.2</i></p>	<p>▪ Promouvoir un aménagement durable et innovant de l'interface terre - mer</p> <p>Depuis la formation de son premier noyau urbain, la ville de Sousse n'a pas cessé de se développer en contact direct avec le littoral d'abord avec la médina, ensuite avec la ville coloniale et surtout depuis les années 1960' à travers la ZT. Cependant cette urbanisation s'est développée sans prendre en considération l'équilibre naturel du littoral et sa spécificité paysagère.</p>

	<p>L'objectif consiste donc 1)- à mettre en place une démarche de réaménagement du littoral qui intègre la dimension environnementale dans les zones où une rénovation serait prévue, 2)- de promouvoir, dans les nouvelles zones, des aménagements respectueux des équilibres naturels et sortant du cadre standard bétonné et monotone. La frange littorale sud encore « vierge » et inoccupée se présente comme une opportunité pour la ville afin de promouvoir de nouvelles formes d'occupation innovantes dont l'objectif serait de faciliter l'accès à une offre de loisir attractive et diversifiée en s'appuyant et en valorisant les attraits paysagers du site pour une large gamme de public cible (touristes, population locale,...).</p>
<p><i>Objectif H.2.3</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Optimiser la gestion des activités au niveau du littoral <p>Pour optimiser la gestion des activités au niveau du littoral il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mieux exploiter les ressources halieutiques afin de préserver l'écosystème côtier. • Contrôler l'activité des promoteurs immobiliers et lutter contre les dépassements qu'ils exercent et qui nuisent considérablement au trait de côte conduisant ainsi à la dégradation du littoral et menace par conséquent l'activité touristique. • Concilier les impératifs économiques de l'activité touristique avec la préservation et la valorisation du patrimoine naturel à travers: une meilleure gestion des sites et une mise en œuvre d'une démarche de haute qualité environnementale pour limiter les impacts négatifs exercés sur le littoral.
<p>Objectif H.3</p>	<p>Favoriser une meilleure gestion des côtes</p>
<p><i>Objectif H.3.1</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrôler régulièrement la qualité des plages et des eaux de baignade <p>La qualité des eaux de baignade et de la plage constitue un repère incontournable dans le choix des vacanciers et des touristes. L'objectif est :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre au point des outils d'évaluation et de suivi régulier de la qualité des plages • Intégrer certains polluants tels que les métaux lourds et les polluants émergents dans le processus d'évaluation régulier. <p>L'atteinte de cet objectif va permettre d'une part de mesurer les impacts des aménagements et des pratiques touristiques sur le littoral, d'autre part d'évaluer l'efficacité des politiques d'aménagement et de gestion, qui visent en particulier à réduire les dégradations, et surtout de constituer des bases de données dans une perspective d'aide à la décision et d'intervention.</p>
<p><i>Objectif H.3.2</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise à niveau du cadre législatif et institutionnel par rapport à la gestion littorale <p>Ce défi vise à actualiser et adapter les textes de lois qui régissent le littoral en tenant compte de la situation actuelle du site et des risques liés aux impacts du changement climatique sur l'évolution du trait de côte. Il est également nécessaire de réviser les mécanismes liés à l'application de ces lois et de doter les structures de contrôles de moyens de verbalisation adéquats. Enfin, il est primordial de créer plus de coordination et de synergie dans la gestion des menaces littorales entre les différentes entités en charge (APAL, ANPE, collectivités locales, Etc...).</p>

4.2. Une ville avec des zones humides préservées et intégrées.

Grandes Orientations	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Mettre en place les mécanismes de préservation des zones humides</i> - <i>Réhabiliter cet espace par son intégration dans le fonctionnement de la ville</i>
-----------------------------	---

4.2.1. Description

Les zones humides sont, en partie à cause du développement rapide de la ville, source de nuisances visuelles et olfactives importantes et représentent en conséquence un obstacle au développement urbain harmonieux de la ville. Les quartiers avoisinants ces sites sont les plus exposés aux impacts négatifs de cette dégradation. Prolifération d'insectes, infestation par les rongeurs et mauvaises odeurs contribuent non seulement à la dégradation du paysage locale mais aussi à diminuer d'avantage l'attrait des zones, souvent précaires, qui longent les abords de ces plans d'eau, comme Hay El Matar et Ksibet Echott.

La ville de Sousse est insérée entre deux oueds mineurs « *Blibène* » et « *Hallouf* » et un oued majeur « *Hamdoun* ». Ils constituent les effluents de trois bassins versants qui drainent les eaux d'une surface totale de 340 Km². Malgré l'importance des ressources mobilisables estimées à 2 Mm³, uniquement 50 % de ces ressources sont mobilisées par la couverture et l'aménagement des cours d'eaux. Le reste est drainé vers la mer. Ces oueds traversent les agglomérations urbaines de la ville de Sousse, entre autres villes, ce qui rend leur aménagement difficile et coûteux.

Le niveau de dégradation actuel des zones humides de Sousse, tire son origine de plusieurs causes :

- Réservoir de pollution externe et interne à la ville

Les oueds, tout au long de leur parcours, deviennent un dépotoir recevant des quantités importantes de déchets solides et liquides. L'oued « *Blibène* » reçoit les eaux usées d'une cinquantaine de maisons non raccordées au réseau d'assainissement. L'oued « *Hallouf* » draine en plus des produits d'épuration de la station Sousse Sud, des eaux usées non traitées domestiques. L'oued « *Hamdoun* » reçoit continuellement les eaux usées domestiques et industrielles, les lessivats des terres agricoles ainsi que les eaux de refroidissement de la centrale électrique de Sidi Abdelhamid, qui occasionnent une pollution thermique. En plus, dans ces décharges à ciel ouvert, s'y trouvent mêlées des ordures ménagères, des pneus et des gravats provenant des chantiers de construction. Bien qu'elle soit classée depuis 1980 et reconnue comme zone humide par le Ministère de l'Agriculture, la Sebkhah de Sousse continue également à être un lieu de décharge alternatif pour la commune de Sousse, pour y déverser les DMA et les déchets de construction. Son plan d'eau est affecté par les eaux usées non traitées qu'elle reçoit, pendant les périodes de surexploitation de la STEP Sousse Sud.

- Des quartiers défavorisés aux alentours des zones humides

Tout passer à proximité des oueds, surtout au niveau des tronçons non aménagés, est frappé par le décor désolant et des plus repoussants, formé par le tas de déchets qui obstruent les lits des oueds et par les eaux noirâtres qui y coulent. La Sebkhah de Sousse témoigne également d'une dégradation esthétique considérable provoquée par le déversement anarchique des déchets solides sur son plan d'eau et le tas de sacs en plastiques accrochés dans les arbres qui boisent les proximités. A ce paysage dégradé

est impulsée l'implantation des habitats spontanés qui abritent une classe majoritairement défavorisée dans les zones à proximités. Ces zones humides sont perçues comme des frontières au développement urbain, dont le paysage se dégrade d'autant plus qu'on s'approche des berges des oueds et de la Sebka et les quartiers les plus précaires se trouvent aux marges de la ville.

- Manque d'entretien et déficit d'aménagement des oueds

L'écoulement des oueds est souvent barré par des dunes mouvantes au niveau de leur embouchure sur les plages ou par l'accumulation, en aval, de la sédimentation desséchée provenant de l'érosion du sol et qui gêne l'écoulement. En période hivernale, l'obstruction des cours d'eau peut engendrer des crues violentes qui menaceraient habitants, infrastructures et terres agricoles. Pendant la saison estivale et quand le débit d'écoulement diminue, le manque d'entretien et de curage et le mauvais aménagement des embouchures provoquent la stagnation de l'eau et bloque les déchets, ce qui infeste les zones de proximités par le dégagement de mauvaises odeurs et la prolifération de moustiques et des rongeurs.

Cette situation conduit à donner un aspect désagréable aux lits ; la transparence de l'eau est assez faible à cause de la forte concentration en matière de suspension cumulée et le fond des lits des oueds sont noirs à bleuâtres dans plusieurs secteurs.

Cette dégradation des zones humides présente aujourd'hui des risques pour les populations et des menaces pour le développement de la ville.

- Risques d'inondations pour les habitants

Bien que les inondations soient peu fréquentes dans la ville de Sousse, le risque de submersion des habitats spontanés implantés aux abords des oueds reste majeur. Ces risques sont d'autant plus pointus que l'urbanisation portant sur des zones de basses altitudes, et qui envahit parfois les lits des oueds, soit de plus en plus importante.

- Menaces à la santé publique

Des pesticides, des hydrocarbures, des ph talâtes et des métaux lourds peuvent s'accumuler dans les poissons à des concentrations bien plus élevées que celles mesurées dans l'eau. L'ingestion de ces éléments peut poser des problèmes de santé publique. D'ailleurs au niveau de la zone de brassage des eaux douces de l'oued « *Hamdoun* » avec les marées salées, un ponton de pêcheur a été mis en place, permettant la disposition d'une activité de pêche plus ou moins importante, le risque est donc réel. En plus l'altération des eaux de l'oued « *Hamdoun* », est marquée par des teneurs élevées en nitrates, en sulfates, en coliformes fécaux et en streptocoques fécaux qui, quoique diluées sous l'effet des rejets de refroidissement de la STEG, contaminent les eaux côtières au niveau de la baie de Sidi Abdelhamid. Ces plages continuent cependant à recevoir des baigneurs pendant la saison estivale et constituent de ce fait un risque pour la santé.

- Risques de contamination des aquifères

Avant de gagner les bassins versants, les eaux de ruissellement parcourent les terres agricoles, les surfaces urbanisées, et se chargent pendant leur écoulement d'une multitude de substances polluantes (sédiments, pesticides,...). D'autant plus qu'en amont des bassins, les oueds traversent des plaines facilement érodables en absence de végétation pour retenir le sol. Dans les zones en aval des oueds, particulièrement « *Hallouf* » et « *Hamdoun* », les nappes s'approchent de plus en plus du sol et affleurent en certains endroits les lits des oueds. Dans ces parties les nappes sont donc vulnérables à la contamination par infiltration des eaux polluées et le risque de dégradation qualitative est réel.

- Eutrophisation et pollution du milieu : menaces sur la biodiversité

La distribution macro-faunistique dans l'oued « *Hamdoun* » est distinctive ; la présence de tortue, de serpents et quelques poissons a été notée. En plus, les insectes sont abondants au niveau de cette zone ainsi que les oiseaux (canards, aigrettes...). Les mollusques forment en général une part importante de la microfaune, essentiellement les gastéropodes et les bivalves. Les crabes, eux aussi constituent un groupe très ré pondu au niveau de cet oued. Néanmoins, la pollution et l'eutrophisation de cet écosystème menace l'équilibre écologique. Certaines espèces de mollusques se développent avec des biomasses assez importantes en association avec la prolifération des ulves et des entéromorphes ce qui reflète l'état pollué du site. En plus, les crabes et les poissons se trouvent souvent victimes à la sur – prolifération des algues et s'étouffent avec le reste des filets de pêches et les différentes matières plastiques en décomposition. Par ailleurs, l'apport intense de micro éléments nutritifs dans les cours des oueds, couplée parfois à une pollution thermique et le faible brassage des plans d'eau, favorise la prolifération massive de macro - algues. La marée verte fait que le cycle naturel d'auto – purification soit perturbé par les phénomènes d'eutrophisation du milieu. La forte charge en matières organiques rend l'action des dégradations aérobiques limitée par la faible concentration d'oxygène disponible. La dégradation anaérobie de ces résidus prime alors et s'accompagne par l'émission de produits nauséabonds et parfois toxiques comme le H₂S.

- Effet transversal sur le tourisme balnéaire

La qualité des eaux littorales dans la ville de Sousse est menacée en plusieurs endroits par la pollution drainée vers la mer par les trois oueds « *Blibène* », « *Hallouf* » et « *Hamdoun* ». C'est une situation préoccupante aussi bien pour le développement touristique que pour la santé publique. Les marées vertes, la stagnation des eaux par engorgement des estuaires, diminuent la valeur esthétique de la côte et engendre des nuisances olfactives qui exercent un effet de répulsion sur les zones soumises aux impacts de la dégradation des oueds. La contamination bactériologique et parfois chimique des eaux de baignade est aussi alarmante, surtout que la dynamique des courants côtiers tend à répandre cette contamination sur toute la côte. La dégradation du paysage plagier et la qualité médiocre des eaux sont particulièrement ressenties au Sud de la ville, à partir de la rive droite de l'oued « *Hallouf* » et surtout au niveau de la plage de Sidi Abdelhamid. Quoique cette plage ne soit actuellement pas convoitée aux activités touristiques, la pollution dont elle souffre la rend de moins en moins apte au développement futur de telles activités.

Des zones humides saines présentent de multiples facettes ; elles sont de véritable réservoirs de biodiversité faunistique et floristique. Elles jouent un rôle primordial dans la régulation des ressources en eau et par conséquent servent à la prévention des crues et des sécheresses. Elles ont également un pouvoir d'épuration important filtrant la pollution et stockant naturellement le carbone.

4.2.2. Objectifs

Objectif I.1	Préserver les zones humides contre la pollution
<p>Objectif I.1.1</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la gestion des déchets solides <p>Lutter contre la transformation des zones humides en décharges à ciel ouvert, nécessite l'intervention sur deux principaux niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la qualité de la collecte de déchets : Améliorer la qualité de la collecte consiste à revoir et adapter les facteurs qui déterminent l'efficacité de la collecte (fréquence, mode de collecte, nombre et état des bennes...) au contexte des quartiers à proximité des zones humides afin d'éviter l'amoncellement des déchets et les rejets anarchiques. • Lutter contre les déchargements sauvages : Mettre en place les dispositions et les mesures nécessaires pour arrêter les pratiques de déchargements sauvages des déchets solides dans les zones humides, en veillant à trouver et proposer les alternatives adéquates au rejet dans ces milieux naturels (rejet des matériaux de construction dans les oueds et la sebkha, la sebkha lieu alternatif de décharges des DMA, déversements non contrôlés de déchets industriels dans les cours d'eau...)
<p>Objectif I.1.2</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtriser à la source le déversement des effluents pollués <ul style="list-style-type: none"> • Généraliser l'assainissement des quartiers : réduire la pollution urbaine par les eaux usées non traitées déversées anarchiquement dans les oueds, en provenance des habitations non prises en charges par les services de l'assainissement public. • Renforcer la capacité et la qualité de traitement des stations d'épuration : améliorer la qualité des eaux usées traitées et maîtriser le déversement des eaux usées non traitées, rejetées dans les cours d'eau (oued <i>Hamdoun</i> et oued <i>Hallouf</i>) et au niveau de la Sebkha de Sousse. • Maîtriser les déversements industriels non traités : les oueds « <i>Hallouf</i> » et « <i>Hamdoun</i> » sont particulièrement sujets à l'influence de la pollution industrielle. L'oued « <i>Hamdoun</i> » reçoit toute la margine produite en plus des quantités relativement importantes d'eaux usées industrielles sans traitement préalable provenant de la zone industrielle de Msaken et de Sousse Sud. Il est donc essentiel de maîtriser les déversements industriels non traités.
<p>Objectif I.1.3</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informer, sensibiliser, former <p>Les zones humides sont souvent considérés comme des terrains improductifs et sans intérêt car les services qu'ils rendent sont souvent méconnus et ne sont pas directement identifiés. La méconnaissance des valeurs des zones humides est à l'origine de leur dégradation volontaire ou involontaire. Il s'agit de développer une démarche d'information, de formation et de sensibilisation en insistant sur les atouts que présentent les zones humides pour un territoire sur toute les dimensions écologique, socio – économique et paysagère et faire comprendre que ces milieux méritent d'être développés, plutôt qu'essayer seulement de les assainir.</p>
Objectif I.2	Réhabiliter les zones humides en les transformant en espace fonctionnel et « utile » pour le développement de la ville
<p>Objectif I.2.1</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Restaurer, mettre en valeur les fonctionnalités écologiques et paysagères des milieux humides <ul style="list-style-type: none"> • Dépolluer les zones humides : mettre en place les mesures et les méthodes

	<p>qui visent à la remédiation de la pollution des cours d'eau. La démarche de dépollution doit permettre d'atteindre un bon état écologique, sans provoquer de nouvelles perturbations de l'hydro système.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Restaurer le profil naturel des zones humides : Il s'agit de préserver sinon de reconstituer les formes naturelles des cours d'eau (nature du fond, forme du lit, type de berge...) qui constituent une niche écologique pour les espaces végétales et animales. • Contrôler et évaluer régulièrement l'état des zones humides : Il s'agit de fournir les données nécessaires pour conclure quant à l'état et l'évolution des zones humides (surface, qualité des plans d'eau, débit de ruissellement, ...). Développer les informations et les outils de contrôle et de suivi de ces zones est nécessaire pour pouvoir détecter à temps les signes de pollution, d'érosion et d'instabilité et mener les actions de préservation et de restauration adéquates.
<p><i>Objectif I.2.2</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Agir sur les zones humides pour réduire et prévenir les risques d'inondation <p>Parmi les nombreux services éco systémiques des zones humides est leur capacité à réguler le cycle d'eau et à prévenir par conséquent les inondations en fonctionnant comme des milieux éponges. Pour maintenir et augmenter l'efficacité des zones humides dans la lutte contre les inondations, quelques dispositions doivent être envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Limiter le colmatage des oueds : limiter l'accumulation des déchets, et des sédiments dans les lits et au niveau de l'embouchure des oueds et éliminer les obstacles qui gênent l'écoulement. • Réviser le calibrage et réadapter les ouvrages de franchissement : permettre et faciliter l'évacuation des crues, particulièrement lors des fortes précipitations torrentielles. A ce fait, il est essentiel de réviser le calibrage des lits des oueds ainsi que les dimensions des ouvrages de franchissement, et les adapter.
<p><i>Objectif I.2.3</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégrer les zones humides dans l'aménagement du territoire <p>L'environnement immédiat de certaines zones humides de la ville de Sousse de par sa nature inondable n'est pas destinée à l'urbanisation réglementaire. Sont exclusion de la démarche urbaine l'a entraîné en marge de la ville et l'a transformé en espaces favorable à la prolifération de quartiers spontanés. L'objectif consiste à réintégrer ces espaces dans la ville de Sousse. La réintégration comporte le réaménagement des urbanisations limitrophes aux zones humides de façon à améliorer la qualité du cadre bâti et simultanément intégrer la dimension naturelle des milieux aquatiques (l'eau, les berges, etc.) dans la démarche urbaine. Ceci permettrait à la fois de résoudre les problèmes environnementaux des zones humides et ceux urbains des constructions limitrophes.</p>
<p><i>Objectif I.2.4</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exploiter et valoriser les opportunités économiques des zones humides <p>Il s'agit d'exposer les possibilités de valorisation que peuvent offrir les zones humides (particulièrement la Sebkhah et l'oued Hamdoun). L'objectif est de s'appuyer sur l'attrait et les fonctionnalités de ces écosystèmes pour les transformer en espaces productifs, attractifs et viables, où peuvent se développer des activités sportives, culturelles, de loisir, Etc... L'intérêt d'une telle démarche est triple : 1)- Diversifier et renforcer l'infrastructure et l'offre de loisir dans la</p>

	ville, notamment pour le secteur touristique. 2)- Promouvoir la qualité de vie et renforcer la cohésion sociale en faisant des zones humides des espaces propres de rencontre et d'échange, 3)- Préserver les milieux naturels : des zones humides qui génèrent des profits économiques vont être au centre des préoccupations de protection et de valorisation.
--	--

4.3. Une ville avec des zones humides préservées et intégrées.

Grandes Orientations	- <i>Protéger, développer et mettre en valeur la ressource eau utilisable, dans le respect des équilibres naturels</i>
-----------------------------	--

4.3.1. Description

Les ressources mondiales en eaux douces renouvelables ne représentent que 0.84 % de la masse en eau planétaire. Sur cette quantité relativement réduite d'eau, le continent africain n'en bénéficie que de 0.12 % à cause de la répartition inégale des ressources sur le globe. Les conséquences de ces disparités sont particulièrement menaçantes dans les pays en voie de développement, telle que la Tunisie, qui témoigne d'une croissance démographique et économique importante, se traduisant par des besoins en eau toujours grandissant. Le pays serait sérieusement affecté par le manque d'eau, ses réserves hydriques étant nettement inférieures à la demande. D'ailleurs, selon plusieurs études, ne pouvant garantir que 500 m³ d'eau/hab./ an, la Tunisie compte parmi les pays en situation de « pénurie hydrique absolue ». Le problème est d'autant crucial, que l'élévation du niveau de vie entraîne un accroissement constant dans la consommation par habitant. Quoique l'accès à l'eau douce soit communément pensé comme un problème socio – économique, personne ne peut nier que les pratiques humaines non durables ont contribué à rendre le risque de pénurie imminent: agriculture intensive, gaspillage de la ressource, pollution industrielle, Etc....

Si nous réduisons l'analyse à l'échelle du territoire régionale ou communale, nous apercevons que Sousse n'échappe pas à la règle.

- Une répartition spatiale et temporelle inégale des ressources

Les disparités observées dans la répartition des nappes sont à deux niveaux : spatiales et temporelles. Sur les onze nappes phréatiques du gouvernorat de Sousse, la ville n'a accès qu'à la nappe de Msaken, qu'elle partage d'ailleurs avec d'autres délégations, telles que Kalaa Soghra et Kneis. Les zones à fortes consommations manquent généralement de sources d'approvisionnements. Dans le temps, les périodes de demandes maximales d'eau sont souvent celles où le niveau des ressources superficielles ou souterraines est au plus bas. La période estivale qui témoigne d'une hausse considérable des besoins en eau coïncide avec une pluviométrie réduite voire absente et une évaporation importante.

Il en résulte de fréquents déséquilibres entre l'offre et la demande en eau.

- Les ressources en eau douces sont limitées et de qualité médiocre

Compte tenu du climat semi – aride de la région, se traduisant par un apport pluviométrique faible et irrégulier et une pédologie argileuse favorisant l'extension du réseau hydrographique au détriment de l'infiltration, la région de Sousse présente un potentiel en eau assez limité, caractérisé dans la plupart des nappes par une qualité médiocre et une forte salinité. La région se trouve d'année en année en difficulté d'approvisionnement en eau face à une demande élevée et en perpétuelle croissance tant agricole et industrielle que domestique et tertiaire. Des décennies d'utilisation non durable et intensives des ressources ont amené à une détérioration remarquable des ressources en eau, tant en terme de quantité qu'en terme de qualité.

Dans un sens, l'eau ne se perd jamais, puisqu'elle passe simplement d'un état ou d'un lieu à un autre. Mais il faut à peu près 1400 ans pour qu'une couche d'eau souterraine se reconstitue. La pression des

prélèvements sur certaines nappes est plus rapide et intense que la capacité de recharge par infiltration des eaux pluviales, ce qui a provoqué l'épuisement des réserves en eau, particulièrement pour une exploitation actuelle ou dans un futur proche. La ville a déjà consommé la plupart de ses ressources souterraines exploitables.

En plus, environ 44% des ressources mobilisables dans la région, sont logés dans des nappes ayant une salinité qui dépasse 4g/l. Les aquifères deviennent de plus en plus chargées, d'avantage qu'on s'approche du littoral. D'autant plus que la multiplication des pompages excessifs diminue la piézométrie de la nappe, la rendant de plus en plus vulnérable à la contamination saline, favorisée par la nature du sol sableux argileux.

Par ailleurs, l'industrie restitue aux cours d'eau la majeure partie de l'eau qu'elle utilise, mais celle-ci est souvent contaminée. Les eaux de ruissellement accumulent souvent de grandes quantités de polluants ou nutriments trop brutalement apportés aux rivières, dans leurs courses sur les sols agricoles, les rues, les pavées, les toitures, Etc. En gagnant l'aval des lits des oueds ces eaux polluées peuvent atteindre la nappe au niveau de son affleurement en provoquant sa contamination. La dégradation qualitative et quantitative des ressources en eau dans la région les rendent difficilement exploitables et inadaptées à la production de l'eau potable. Leur soutirage et traitement entraînent des charges lourdes d'exploitation.

- Une ville qui grandit, une consommation qui augmente

La quantité d'eau potable consommée dans la ville de Sousse atteint 12.214 millions de m³ au titre de l'année 2011. L'usage domestique est de loin le plus grand consommateur d'eau potable, avec une part de 83% du volume total, suivi par le secteur touristique avec 11.5% et le secteur industriel avec 5%. Dans la période de 2009 à 2012, nous avons enregistré un accroissement de 2% dans la quantité d'eau consommée par le secteur résidentiel et industriel.

Malgré le système tarifaire par quotas appliqué par la SONEDE, la consommation domestique en eau ne cesse d'augmenter et reste supérieure à celle des habitants au niveau de tout le gouvernorat (40 m³/hab/an pour la ville de Sousse contre 34m³/hab/an dans toute la région).

Le prix n'étant pas le seul facteur influençant les décisions de consommation, les demandes domestiques en eau incluent un ensemble de caractéristiques socio-économiques, notamment le type de logement et la structure du foyer. En effet le progrès technique et l'augmentation constante des niveaux de vie ont abouti à augmenter la fraction en eau utilisée autre que pour satisfaire les besoins essentiels en alimentation et en hygiène. Face au coût présumé élevé des sondages, avec des ressources en eaux assez limitées et souvent saumâtres dans les nappes de la ville, les ménages sont découragés par rapport à l'exploitation d'autres sources que l'eau dessert par la SONEDE pour leurs besoins supplémentaires (irrigation des jardins, entretien et nettoyage des maisons, travaux de construction...). Avec un taux de croissance démographique annuel de 4% et les perspectives de développements économiques de la ville, la consommation en eau potable tend à augmenter.

- La surexploitation des nappes est alarmante

En étudiant l'évolution de l'exploitation des nappes et du nombre de puits dans la région de Sousse, Il apparaît clairement que les demandes en eaux souterraines dépassent largement les capacités des nappes phréatiques, avec un taux d'exploitation moyen de 104%. Néanmoins, certaines nappes témoignent d'une surexploitation alarmante avec un taux qui atteint 169 %. Les effets de la surexploitation des nappes peuvent être désastreux : le niveau des eaux souterraines baisse, la vulnérabilité à la contamination saline augmente, certaines sources se tarissent, etc,...

- Faible recours aux eaux non conventionnelles

Malgré les efforts notables des autorités pour encourager la valorisation des eaux épurées, le taux de réutilisation demeure très maigre et ne dépasse pas 7% du volume totale des eaux traitées. Malheureusement, les eaux usées quoique épurées ne sont pas toujours dans les normes, en particulier par rapport à leur qualité bactériologique, en absence des traitements tertiaires. Ceci accroît le risque

de contamination des milieux récepteurs (cours d'eau, sol et cultures irriguées....) et peut être à l'origine de dangereux troubles de la santé.

Par ailleurs la ville ne compte actuellement pas de stations pour le dessalement des eaux saumâtres, jugées trop chères et pas rentables. Les eaux pluviales constituent une ressource malheureusement fortement gaspillée. La majeure partie est drainée vers la mer.

Face à l'accroissement de la demande en eau par les différents secteurs économiques et aux ressources propres limitées et souvent de qualité médiocre, la ville de Sousse reste complètement dépendantes des ressources externes.

- Dépendance de la ville aux transferts externes d'eau

Pour satisfaire les besoins de la région, la SONEDE exploite la nappe d'Oued El Khairat, qui l'approvisionne en 4.5 Mm³/an. Cette ressource n'assure que 36 % des besoins annuels en eaux potable de la ville de Sousse uniquement, d'où la nécessité de transfert externe d'eau.

L'alimentation en eaux potable provient de l'exploitation et du traitement des eaux en provenance du Nord, du bassin Kairouanais et du barrage Nabhana. Le rythme de transfert des eaux n'est pas constant, il dépend de plusieurs facteurs : climatologiques (apports pluviométriques) et techniques (capacités de transport, de stockage et de distribution de l'eau). Soulever les problèmes liés à la mise à disposition de l'eau potable devient une priorité pour la ville, surtout que toute quantité d'eau prélevée au profit de la région, lui correspond un sacrifice en matière de production économique dans les régions de fournitures. D'ailleurs ces ressources externes à la ville sont de plus en plus convoitées par la population locale, surtout qu'elles deviennent elles-mêmes sujettes à l'exploitation excessive, et sont menacées d'épuisement avec des apports pluviaux de plus en plus avarés.

- Impact du Changement climatique sur les ressources en eau

Les changements climatiques prévoient à l'horizon de 2050, une hausse des températures ambiantes de 2 à 4°C, une baisse de 10 % des précipitations et une augmentation de la fréquence des pluies torrentielles. Les réserves en eau seraient gravement touchées par ces changements : l'évaporation des eaux de surfaces serait de plus en plus importante, la durée des périodes sèches serait prolongée, les nappes mettraient plus de temps pour se reconstituer étant donné que les pluies torrentielles favorisent le ruissellement à l'infiltration de l'eau vers les nappes, les besoins en eau seraient plus importants à cause de l'élévation de la température et la consommation serait à la hausse, Etc.... Ces prévisions renvoient vers des menaces hydriques qui marqueraient d'avantage la ville.

- L'eau : un facteur limitant pour le développement socio-économique

Il faut prendre conscience de la préciosité et de la rareté de l'eau, car un habitant du gouvernorat de Sousse ne disposerait que de 246 m³/hab./an (par rapport au total des ressources disponibles), alors que le seuil indicateur de la présence de problèmes de sécheresse hydrique est de 1000 m³/hab./an, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (OAA).

Avec l'impact du réchauffement climatique, l'accroissement prévisible de la population, l'inflation d'activité des secteurs industriels et touristiques, le mode de vie de plus en plus assoiffé en eau, ce déficit en eau a tendance à prendre de l'ampleur si des mesures de prévention ne seraient pas prises à temps.

Une gestion rationnelle des ressources en eau est désormais nécessaire, les conflits entre usagers domestiques, agricoles et industriels, devenant de plus en plus fréquents.

La raréfaction est d'autant plus grave qu'elle affecte la qualité de vie, l'environnement et qu'elle entrave le développement socio – économique du territoire.

L'eau fait partie du patrimoine commun du pays. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable dans le respect des équilibres naturels sont d'intérêt général. Comme tout système complexe, cette problématique doit être pensée de façon globale, à l'échelle inter - communale voire régionale, dans une perspective à long terme, que cela concerne le stockage de l'eau pour sa consommation, la lutte contre la pollution des ressources, ou le contrôle des prélèvements.

Les actions au niveau local devraient former la base de la stratégie nationale visant à améliorer la qualité globale des ressources en eau.

4.3.2. Objectifs

Objectif J.1	Protéger les ressources en eau contre la pollution
<i>Objectif J.1.1</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtriser à la source la sécurité sanitaire des ressources en eau <p>Renforcer les traitements des eaux polluées est indispensable pour limiter la pollution des ressources notamment pour l'alimentation en eau potable. Toutefois ces dispositions ne sont pas suffisantes. Plus de traitement signifie des charges plus lourdes donc un coût de production de l'eau potable plus élevé. Les traitements doivent donc être envisagés comme une démarche curative et doivent être inscrits dans un programme plus global de sécurité alimentaire de l'eau. L'essentiel est donc d'entretenir et de renforcer les actions préventives dans la protection des ressources. Il s'agit de prévenir et combattre les pollutions accidentelles, de réduire les rejets et les pertes de substances polluantes à la source.</p>
<i>Objectif J.1.2</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer les services d'assainissement <p>Pour protéger les ressources et arrêter leur dégradation, il est essentiel d'assurer une collecte et un traitement efficace des eaux usées, d'améliorer les performances des usines de dépollutions (stations d'épurations, stations de traitements industrielles) et de maîtriser les rejets par temps de pluie.</p>
Objectif J.2	Optimiser l'exploitation et promouvoir l'économie d'eau
<i>Objectif J.2.1</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Surveiller les ressources <p>L'objectif est de surveiller l'évolution de la qualité et de la quantité de l'eau dans les aquifères. Ceci pourrait aider la ville à anticiper et à mieux gérer les événements de pollution et de sur – exploitation des réservoirs d'eau.</p>
<i>Objectif J.2.2</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Restaurer le potentiel hydrique des nappes <p>Il s'agit de définir les mécanismes adéquats pour permettre la recharge naturelle ou artificielle des nappes. L'idée serait d'emmagasiner l'excès des eaux de surfaces ou épurées dans les nappes au lieu de les perdre dans la mer. La recharge doit aussi permettre d'améliorer la qualité des eaux souterraines très médiocres dans la ville (salinité,...).</p>
<i>Objectif J.2.3</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rationaliser la consommation de l'eau <p>L'eau est une denrée rare et précieuse qu'il faut préserver en appelant tous les utilisateurs potentiels d'eau (agriculteur, citoyens, industriels, hôteliers, Etc,...) à une consommation rationnelle en évitant toute forme de gaspillage. La sensibilisation pour indiquer aux usagers la rareté du bien et le coût de sa gestion et de son exploitation est aussi indispensable. Un autre pilier d'intervention consiste à inciter les industriels à investir dans les technologies peu gourmandes en eau, à utiliser une eau de moindre qualité que l'eau potable si le procédé technique le permet, et à généraliser les stations de traitement de l'eau pour une éventuelle réutilisation.</p>
<i>Objectif J.2.4</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lutter contre les pertes en eau <p>Instaurer des systèmes de réhabilitation et de maintenance efficace pour les réseaux publics de transport et de distribution de l'eau. Il est également nécessaire de veiller à combattre les fuites dans les réseaux de canalisation domestiques.</p>
<i>Objectif J.2.5</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer l'adéquation qualitative et quantitative entre la distribution et

	<p>les besoins des usagers.</p> <p>Il s'agit de mettre en place des outils d'analyse et des stratégies de gestion méticuleuses qui tiennent à la fois compte des attentes et besoins de la ville en eau, et des atouts et limites des services de fournitures, sans porter atteinte aux équilibres hydrologiques naturels. Une telle approche nécessite :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une planification à long terme pour permettre d'affecter les ressources en eau par type d'usage selon les propriétés et les besoins. • de porter une attention particulière à la structuration des compétences (renforcement des connaissances techniques, mis à disposition des données de bases, favoriser l'échange et le transfert du savoir) • d'améliorer l'offre par la mobilisation sensée et saine des ressources et la mise à niveau continue des équipements • d'agir sur la demande par des outils règlementaires (interdiction de prélèvement ou seuil de débit maximum à respecter ...) ou de type incitatifs (tarification, quotas...).
<p><i>Objectif J.2.6</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir et développer une approche globale, intégrée et participative pour la gestion de l'eau <p>La distribution des ressources hydriques n'obéit pas aux découpages administratifs ni aux limites territoriales des villes. C'est pour cela que la gestion de l'eau, ne peut être efficace que lorsqu'elle est appréhendée à une échelle globale qui tient compte des différents usages. Une telle approche nécessite de coordonner l'action des collectivités locales et de mettre en cohérence les choix de tous les acteurs concernés, dont les activités dépendent ou ont un impact sur les ressources en eau. La gestion des ressources en eau et le renforcement des capacités et des connaissances doivent être une responsabilité partagée entre le gouvernement et la société. Par ailleurs, l'eau a une valeur sociale, culturelle, environnementale et économique. Pour que les objectifs de la gestion intégrée de l'eau soient atteints – notamment en matière d'égalité sociale, de durabilité de l'environnement et d'efficacité économique – il est indispensable que chacune de ces valeurs soit prise en considération lors de l'appréciation des différentes politiques et initiatives.</p>
<p>Objectif J.3</p>	<p>Développer les ressources en eau non conventionnelles</p>
<p><i>Objectif J.3.1</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réutiliser les eaux usées <p>Le principe consiste à donner une deuxième vie à l'eau utilisée. Ceci nécessite que les stations d'épurations acquièrent la capacité de traiter l'eau usée et de la fournir à une qualité qui permet sa réutilisation (par exemple dans le lavage des voiries, l'arrosage des espaces verts, l'utilisation dans des processus industriels qui nécessitent une eau de moindre qualité que l'eau potable, etc,...). Il faudrait donc 1)- améliorer la qualité physico – chimique et biologiques des eaux épurées 2)- intensifier les programmes de sensibilisation aux profits des utilisateurs potentiels des eaux usées traitées pour promouvoir l'acceptation sociale, 3)- adapter l'infrastructure et mettre en place des équipements spécifiques pour le stockage et la distribution des eaux épurées.</p>
<p><i>Objectif J.3.2</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valoriser les ressources en eaux saumâtres <p>Des efforts considérables doivent être déployés pour encourager la mise en place des installations de dessalement des eaux saumâtres (eau de mer, nappes phréatiques à forte salinité), surtout pour les hôteliers et les industries consommatrices d'eau (IAA, ITHC et IC).</p>
<p><i>Objectif J.3.3</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la gestion des eaux pluviales

	L'assainissement des eaux pluviales est assuré par la commune. La quasi - totalité de cette eau est déversée dans la mer. L'imperméabilisation des sols liée au développement urbain, complexifie leur gestion, à la fois sur le plan quantitatif (renforcement des pics de crues) et qualitatif (transfert de pollution vers les milieux naturels). Il faut réaliser des schémas directeurs pour garantir une bonne gestion des eaux pluviales au regard de l'urbanisation (prévenir les inondations) mais aussi au regard d'une valorisation de cette denrée pour combler le déficit en eau et limiter le risque de transfert de pollution par infiltration dans les nappes souterraines.
--	---

4.4. Une ville qui assure sa propreté urbaine à travers une bonne gestion des déchets solides.

Grandes Orientations	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Améliorer la gestion des déchets solides.</i> - <i>Valoriser les déchets solides.</i> - <i>Appliquer les mécanismes de bonne gouvernance dans la gestion des déchets solides.</i>
-----------------------------	--

4.4.1. Description

- Croissance démographique et développement économique : vers une augmentation de la quantité de déchets à traiter

La ville de Sousse enregistre un taux de croissance démographique des plus importants à l'échelle nationale (4%), à cause des flux migratoires intenses en destination de la ville, en quête d'emplois ou de cadre de vie plus attrayant. L'augmentation de la population, l'émergence d'une société avec des nouvelles habitudes de consommation et le développement économique ont entraîné une diversification et une multiplication des déchets solides générés. Ces sous produits urbains se déclinent en plusieurs catégories selon leur origine (déchets ménagers, déchets de soin, déchets industriels, Etc,...) et chacune offre un potentiel différent de nuisance et de pollution et nécessite une collecte et un traitement adéquat pour chaque type de déchet.

- Les points noirs se multiplient dans la ville

La production croissante des déchets verts de taille et de bâtiment (construction, démolition, réhabilitation) et l'absence d'un système adéquat de collecte spécifique et efficace a provoqué la multiplication des lieux de dépôts anarchiques à l'intérieur de la ville compromettant les efforts déployés par les services municipaux afin de maintenir un état de propreté convenable.

Malgré leur aspect non polluant et inerte, ces types de déchets se trouvent éparpillés sur la voie publique, à côté des bennes ou accumulés dans les terrains non bâtis (TNB), ce qui dégrade considérablement l'esthétique de la ville. D'autant plus qu'un tas de gravois ou de déchets de tailles appelle souvent la population à déverser dessus tous genre de déchets et encourage le brulage à ciel ouvert, ce qui menace la sécurité et à la santé des habitants et occasionne la pollution atmosphérique.

A part les grands chantiers affiliés aux promoteurs et aux agences immobiliers, ce sont les petits chantiers (des ménages) qui posent les plus grands problèmes échappant à tout contrôle en matière de transport et de déversement.

L'absence de système de contrôle et de verbalisation probant des services communaux et à défaut de solution de rechange pour les citoyens, la situation s'aggrave et demeure sans issu.

Les déchets verts encombrants et les déchets de bâtiments, sont actuellement inclus dans le schéma standard de gestion des DMA. Le coût élevé de transport et l'éloignement de la décharge, décourage les transporteurs privés et même la commune à aller déverser ces déchets dans le site contrôlé d'Oued

Laya. Ils sont généralement jetés dans la nature et plus particulièrement au niveau de la Sebka de Sousse.

En plus, l'accumulation sauvage des déchets au niveau de la voirie favorise l'obstruction du réseau pluvial quand ils sont entraînés par les eaux de ruissellement sur les routes.

Ces types de déchets n'ont jamais fait l'objet de statistiques pour pouvoir évaluer leur quantités et la fréquence de leur production ainsi que leur caractérisation ; des paramètres clés pour développer une filière qui vise leur récupération et leur valorisation.

- Gestion non maîtrisée des déchets spéciaux

❖ *Les déchets d'activité de soin (DAS) : le niveau requis en hygiène hospitalière (marquée par la séparation des circuits propres et sales, le mécanisme de tri, la conservation des déchets anatomiques...) ne sont pas atteints pour de nombreux établissements, malgré les efforts considérables des gestionnaires et du ministère de la santé publique. Ces défaillances seraient dues principalement au manque de personnel qualifié et compétent, au manque d'information et de sensibilisation (Production, manipulation et rejet des déchets), au manque de matériels et d'équipements et l'absence de planification dans l'aménagement des locaux (omission de la composante gestion des déchets). En plus, le schéma de collecte et de traitement des déchets à risques demeure pour l'instant difficile à cerner et à gérer pour le secteur privé (cliniques, cabinets médicaux, laboratoires d'analyse, centres d'hémodialyse). Aucune démarche de contrôle ni de verbalisation n'est entreprise au près de ces établissements, de la part des services de la santé publique ainsi que par la municipalité. Ceci dit, une fraction considérable de déchets septiques se trouve fréquemment mélangée aux DMA, conduites à la décharge, à côté ou dans les bennes et au niveau des voiries, mettant en danger les personnels en charge de la collecte et du traitement.*

❖ *Les déchets industriels dangereux (DID) : Ces déchets sont d'une façon générale dommageable pour l'homme et l'environnement et nécessitent un contrôle spécifique. Ils doivent normalement faire l'objet d'un traitement physicochimique adéquat dans la décharge de Jradou. Cependant des faits actuels témoignent d'une instabilité inquiétante dans la gestion de ces DID :*

- Leur gestion prend un nouveau tournant avec la fermeture, depuis la révolution, de la décharge de Jradou, suite aux protestations de la population avoisinant le site. Actuellement, les déchets dangereux sont stockés au niveau des industries.
- Des proportions importantes de DID continuent à remplir la décharge d'Oued Laya, mélangée au DIB (déchets industriels banals) et faute de contrôle et de tri dans l'exploitation, tout fini par être enfouis.
- Les DID sont également jetés en volume important au niveau des lits des oueds et dans les terrains nus hors des agglomérations, d'une manière anarchique, entraînant un problème de transfert de pollution majeure.

❖ *Les piles usagées, Les équipements électriques et électroniques et les huiles usagées : Ces déchets se trouvent souvent dans la nature ou mélangés aux déchets ménagers et sont enfouis dans la décharge ou brûlés à l'air libre. Dans certains établissements tels que les hôpitaux, ces produits sont collectés et stockés en attente de récupération. Le programme lancé en 2006 par l'ANGed et qui consiste dans l'installation de conteneurs spécifiques de piles dans les magasins et grandes surface en vue de leur collecte n'est plus actuellement fonctionnel.*

Ces défaillances au niveau de la gestion institutionnelle, et opérationnelle (mécanisme de tri et de collecte intermédiaire au sein de l'établissement) couplé à l'absence de système de contrôle et de contravention, par rapport aux non conformités, seraient à l'origine d'innombrables risques sanitaires et environnementales (infections nosocomiales, blessures, irritations dues au contact par des produits chimiques, dégagement gazeux, pollution du sol, Etc,...)

La production de plus en plus importante de déchets entraîne des charges plus lourdes pour la collecte et le traitement. L'éparpillement des déchets provoque l'insalubrité de la ville, la détérioration du cadre de vie et constitue un danger pour l'environnement et pour la santé publique. Les saletés qui envahissent la ville sont certainement le fruit de comportements inciviques mais aussi de l'insuffisance des services en charges.

- Absence de communication et le manque d'engagement citoyen

Avec ses 200 000 habitants, la ville produit annuellement 65 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés dont 60 % sont générés par le secteur résidentiel. Les 400 000 touristes qui visitent annuellement la ville génèrent des quantités journalières de déchets estimées au double de la production ordinaire d'un habitant. Sans compter les vendeurs ambulants, les stands des marchés et des souks hebdomadaires qui laissent simplement sur place les résidus de leurs commerces en partant, les piétonniers qui, par absence de poubelles ou par négligence, jettent leurs déchets dans les rues pendant leur passage.

Chacun déplore l'état de saleté dans la ville, mais y participe ! Une approche « individualiste » marque de plus en plus les citoyens, chacun veut se débarrasser des saletés qu'il a chez soi mais ne se soucie pas de l'extérieur.

L'implication, l'engagement et la participation du citoyen dans l'amélioration de la propreté est cruciale. Cependant, la municipalité de Sousse ne s'est pas investie dans l'élaboration d'un plan de communication clair et cohérent pour rétablir les maillons de chaîne. Le citoyen est omis, la rupture se traduit en un « non civisme fiscal et comportemental » qui accentue de plus en plus l'incapacité des collectivités locales à gérer l'amoncellement des déchets.

- Ressources limitées des collectivités locales dans la gestion des déchets

La carence d'intervention pour assurer la propreté prend origine de plusieurs facteurs :

- Des ressources financières limitées : le problème réside dans le fait que la commune trouve des difficultés à recouvrer les taxes locatives. En plus la redevance des grands consommateurs tels que les commerces et les hôtels n'est pas toujours payée selon la convention établie. Avec un taux de recouvrement faible, la commune demeure donc dépendante de ressources financières souvent insuffisantes et très limitées, ce qui influence négativement la qualité de la collecte et dégrade l'efficacité du processus de la GDS.
- Ressource matérielles et humaines insuffisantes : l'ancienneté des engins, le manque en personnel qualifié, compétent et responsable sont deux facteurs prépondérants qui entravent le fonctionnement optimal des services de l'environnement
- Limite des outils actuels de contrôle et de verbalisation : cette faiblesse marque aussi bien le niveau structurel (un corps d'intervention, de contrôle et de verbalisation compétent et efficace) que le niveau législatif (caractère non répressif et dissuasif dans le système de pénalisation actuel).

Tous ces facteurs concourent à l'affaiblissement des collectivités locales qui manquent de plus en plus de moyens pour suivre au même rythme le développement de la société et par conséquent l'évolution des besoins.

- Complexité du processus de gestion des déchets

Si on considère le processus de gestion dans sa globalité, il est clair que plusieurs variables conditionnent son efficacité. Cette complexité dans les paramètres entrant est en partie responsable de la plupart des problèmes liés à la bonne maîtrise du processus. Citons principalement :

- Une croissance différée des déchets : les quantités importantes de déchets, la diversité de ceux-ci et un profil de production différent d'une zone à une autre sur le territoire nécessitent une collecte et un traitement adéquat pour chaque type. En absence de tri, cet équilibre s'avère difficile à réaliser, l'opération de collecte est onéreuse et tout fini par être enfouis.
- Une forme urbaine de plus en plus complexe : la dispersion des agglomérations, la densification du bâti, la prolifération des quartiers spontanés et la particularité architecturale

de certaines zones (telles que la Medina) impactent fortement la qualité de la collecte et requièrent des équipements adaptés, que la commune n’arrive pas parfois à bien gérer.

- La multiplicité des acteurs intervenant sur le processus de GDS (Producteur – Commune – ANGED) ayant des niveaux différents d’interventions et parfois chevauchants et l’absence de coordination entre eux entravent l’efficacité du processus.

- Dysfonctionnement des filières de valorisation

Malgré qu’elle bénéficie d’un cadre institutionnel et juridique propice à son développement, la valorisation accuse d’un retard au niveau de la ville de Sousse. Aucun composteur ou digesteur n’est mis en place et exploité. Les filières des piles usagées, des huiles et des équipements électriques et électroniques ne sont pas fonctionnelles faute d’organismes de récupération et de recyclage. Leur taux de collecte sélective reste faible ce qui constitue un frein pour l’investisseur privé quant à la mise en place d’une installation de traitement. De même pour les autres catégories de déchets tels que : le textile, le bois, le verre, les déchets de bâtiment, Etc,...

L’idéal est de faire des réflexions pour réduire la quantité de déchets produite. Dans le cas où la réduction de déchets n’est pas possible, l’équilibre recherché est celui d’une gestion optimale des déchets, c’est-à-dire un équilibre entre la solution la moins coûteuse, la plus efficace et la moins polluante.

4.4.2. Objectifs

Objectif K.1	Optimiser les flux de production, de collecte et de traitement
<p><i>Objectif K.1.1</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduire la production des déchets à la source <p>Pour garantir l’efficacité de toute politique de gestion de déchets, il est nécessaire de pouvoir maîtriser le flux de génération de déchets à la source. Pour ce faire un travail en amont qui vise à réduire au maximum la quantité de déchets, et les nuisances qui en découlent doit être conduit. Ceci nécessite d’intervenir sur le produit de consommation, lui-même. Il est nécessaire d’intégrer à l’étape de la formulation industrielle de nouvelles critères qui tendent à limiter les impacts potentiels des déchets générés après consommation du produit (tendre à utiliser des composants qui, pendant leur décomposition et / ou traitement, libèrent le moins de sous-produits polluants, favoriser les constituants qui présentent une meilleure aptitude à la biodégradabilité, diminuer la quantité des emballages et opter pour ceux qui offrent des opportunités de réutilisation, Etc, ...). D’un autre part, il est aussi important de changer le profil de consommation induit par les habitudes modernes et incité par les techniques de marketing et de commercialisation (réduire les achats compulsifs et de masse, régler convenablement et sagement les consommations de la famille, Etc...). L’idée d’un financement incitatif, c’est-à-dire d’une facturation qui tienne compte de la production effective de déchets, peut être envisageable. Ceci nécessite de mettre en place les mécanismes nécessaires pour pouvoir individualiser les apports, de changer parfois le mode de collecte et ou de généraliser le porte – à- porte, de prévoir des emplacements pour le stockage et le regroupement des conteneurs, Etc,...</p> <p>Il est de ce fait clair que la décision de réduire les déchets à la source est une responsabilité partagée entre le producteur et le consommateur.</p>
<p><i>Objectif K.1.2</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adapter la collecte aux spécificités urbaines et sociales de la ville <p>La collecte constitue la première étape dans la chaîne de gestion institutionnelle des déchets, dont la qualité conditionne fortement l’état général de la propreté urbaine. Pour qu’elle soit efficace, la collecte doit être consciencieusement</p>

	<p>planifiée et adaptée aux particularités territoriales et sociales dans la ville. La fréquence de collecte, le choix de la mode (porte à porte ou collectif), la mise à disposition des bennes et des poubelles, sont tous des variables qu'il faut bien marier avec les besoins des différents compartiments et strates de la ville (densité urbaine, quartiers résidentiels ou centres fonctionnels, sites particuliers tels que la Médina, catégorie d'âge dominante, Etc,...). Par ailleurs il est nécessaire que la collecte soit financièrement durable. Le chemin suivi doit optimiser à la fois le temps et les coûts liés aux déplacements et à la consommation de carburant.</p>
<p><i>Objectif K.1.3</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévoir les infrastructures nécessaires au processus de gestion <p>Les documents d'urbanisme peuvent être un levier pour faciliter la gestion des déchets solides. Les documents existants définissent peu ou pas de zones dédiées à la collecte, au stockage et au traitement. Il est de ce fait important que l'aménagement du territoire prenne en compte la nécessité d'identifier et d'exiger parfois les espaces nécessaires à l'accomplissement du processus que ce soit pour les espaces publics sous le contrôle des collectivités locales ou même au niveau des habitats collectifs et des zones commerciales (espaces mutualisés regroupant les conteneurs et facilitant leur collecte, lieu de récupération des emballages particulièrement encombrants à la sortie des grandes surfaces et des centres commerciaux, Etc, ...).</p>
<p><i>Objectif K.1.4</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Anticiper l'évolution de la production des déchets <p>Selon les orientations stratégiques de la ville en termes de développement économique et sociale ainsi qu'en termes de réorganisation urbaine, il est envisageable que la quantité de déchets augmentera considérablement pendant les années à venir. On pourrait même estimer que le profil des déchets produits (type et composition) diffèrera d'un territoire à un autre. Les déchets de bâtiments par exemple seraient prédominants au niveau des sites accueillant les grands chantiers de construction, de rénovation ou de réhabilitation urbaine. Paramètres à prendre en compte : nombre et taille de chantiers prévus (impact sur la quantité de déchets de bâtiments produits, répartition territoriale des habitants (la production et le type de déchets n'évaluera pas de la même façon sur le territoire). Il est de ce fait important de développer une lecture prévisionnelle, à moyen et à long terme, sur les changements qui s'opèreraient dans le profil de production des déchets (augmentation ou baisse) pour que les collectivités locales : 1)- soient préparées à développer leur capacités en conséquent, 2)- aient le pouvoir d'anticiper les possibilités de collecte, de traitement et de valorisation adéquats, 3) aient un outil d'aide à la décision pour prévoir les aménagements et les équipements nécessaires, 4)- aient une cohérence évolutive dans les actions à entreprendre.</p>
<p><i>Objectif K.1.5</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer et généraliser le schéma de gestion des déchets spéciaux <p>Nous entendons dire par déchets spéciaux, tout détritux qui, théoriquement, ne doit pas faire l'objet d'un traitement conventionnel d'enfouissement dans les décharges contrôlées. Ceci concerne : les déchets industriels dangereux, les déchets issus des activités de soins, les piles usagées, les lubrifiants, les sous-produits électroniques et informatiques, Etc,...</p> <p>La gestion de ces déchets soulève une problématique particulière, car les impacts liés à leur éparpillement ou à leur existence dans le circuit conventionnel de gestion des DMA sont majeurs sur l'environnement et la santé. Il est par ailleurs nécessaire de pouvoir identifier les dysfonctionnements qui entravent la bonne gestion de ces déchets et de définir les mesures d'amélioration adéquats,</p>

	notamment : 1)- renforcer le contrôle au niveau des producteurs et prévoir les mesures correctives nécessaires par rapport aux non respects des règles, 2)- généraliser le processus de collecte et de traitement sélectif des déchets de soins à risque pour les établissements particuliers (cabinet médicaux, laboratoire d'analyse, Etc,...), 3)- mettre en place les mécanismes nécessaires pour la récupération des autres déchets spéciaux, tels que les piles usagées et les composants électriques et électroniques et prévoir les modalités de stockage et de traitement appropriées.
--	---

Idéalement, seuls les déchets ultimes (qui ne peuvent pas être réutilisés ou recyclés) et non dangereux doivent être enfouis. Cela allongera le temps de vie des décharges contrôlées, optimisera la durabilité financière des services de gestion (minimiser les coûts de la collecte et de traitement qui coûtent chers aux collectivités locales) et diminuera aussi l'atteinte à l'environnement (émission de gaz issus du déplacement et du traitement, contamination du sol et de la nappe, Etc,...).

La valorisation est une des solutions pour réduire la quantité des déchets à traiter, en donnant une deuxième vie aux sous – produits urbains. Le principe consiste à considérer les déchets comme un gisement, une ressource et une matière première dont l'exploitation pourrait être profitable pour la ville.

Objectif K.2	Considérer les déchets solides comme un gisement à valoriser
<i>Objectif K.2.1</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Instaurer et généraliser un système de tri et de collecte sélective efficace La marche d'un processus de valorisation nécessite de collecter à un coût raisonnable, des matériaux de qualité acceptable pour la réutilisation. Un schéma clair de tri et de collecte, impliquant nécessairement les producteurs de déchets, doit donc être défini en tenant compte des retombées potentielles d'un tel système sur la gestion des déchets en général (augmentation du nombre de poubelles, allongement du temps pour la vérification de la qualité du tri, frais supplémentaires de la collecte sélective pour les producteurs de déchets, Etc,...).
<i>Objectif K.2.2</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier et promouvoir les filières de valorisation les plus porteuses Développer la valorisation et le recyclage est tributaire de la disponibilité de la matière première à des quantités suffisantes et à une qualité acceptable, à la présence du tri, à l'absence ou présence d'opportunités de marchés pour les produits de valorisation, à la rentabilité économique et l'impact sur l'environnement des opérations de valorisation. Il s'agit de faire le choix de développer les filières les plus rentables et les plus propres dont le produit serait commercialisable et adapté aux différentes catégories d'utilisateurs., en s'appuyant sur le profil de production de déchet de la ville et les atouts institutionnels et législatifs déjà existant. Développer le compostage par exemple semble être une bonne piste pour la valorisation des déchets de la ville qui sont composés à 65% de fraction organique. Encourager le compostage en milieux urbains peut être également envisageables avec le nombre élevés des habitats individuels à surface élevé sur le territoire. Par ailleurs, leur valorisation sous forme énergétique est tout aussi fructueuse à étudier.
<i>Objectif K.2.3</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Encourager l'émergence des entreprises de collecte et de valorisation Depuis 1997 la municipalité de Sousse a entamé l'expérience de déléguer une partie de la collecte de ses déchets au secteur privé. Actuellement la société couvre plus que 53% du territoire et l'expérience semble porter ses fruits en termes d'amélioration dans la qualité des prestations. La société privée reste dès lors en position dominante dans le secteur. Profitant de l'opportunité qu'elle avait d'être la seule présente sur le marché, elle s'est investie à développer ses

	<p>compétences aussi bien matérielles que humaines. Cependant cette situation d'exclusivité, pourrait être un frein incontestable à la pérennité de ce partenariat si la qualité du service, par non obligation d'amélioration, ne suit plus l'évolution des besoins de la commune, ou si elle dispose d'un pouvoir influent sur le prix que la commune ne peut plus supporter. Il apparaît donc important de considérer les outils nécessaires pour établir un équilibre sur le marché en encourageant l'émergence de nouvelles entreprises structurées capables de faire la concurrence. Par ailleurs, si la valorisation et le recyclage se développent il faudrait aussi prévoir des instruments incitatifs pour soutenir l'apparition des entreprises de collecte sélectives et de valorisation.</p>
<p><i>Objectif K.2.4</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Mettre en réseau et assurer la proximité des sites de production et /ou de stockage et des sites de valorisation</i> <p>La proximité et la connexion entre les sites de production, de stockage et de réutilisation (recyclage, méthanisation, compostage, etc...) est une variable importante à prendre en compte car elle impacte la rentabilité économique de l'activité de valorisation. En effet les déchets peuvent être potentiellement réutilisables sauf que le rapport entre le coût de transport et le bénéfice dégagé de leur valorisation n'est pas intéressant. Cet exemple est particulièrement vrai pour les déchets de bâtiment et les déchets verts très encombrants (poids et volume conséquent). Le réseautage permet donc d'optimiser l'efficacité de la chaîne de la production à la réutilisation en raccourcissant les distances : ceci aide à maîtriser à la fois le temps et les charges liés aux déplacements.</p>

Beaucoup de problèmes urbains, particulièrement en ce qui concerne la gestion des déchets, découlent d'une mauvaise gouvernance. Ceci dit atteindre les objectifs escomptés en termes de propreté urbaine repose sur l'émergence de la démocratisation et la participation en vue de favoriser la confiance, l'échange, la sensibilité et la responsabilité à toutes les échelles.

Objectif K.3	Appliquer la bonne gouvernance dans la gestion des déchets solides
<p><i>Objectif K.3.1</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Mener une politique de gestion intégrée des déchets solides</i> <p>Parmi les paramètres clés pour instaurer une gestion intégrée, durable et la moins polluante des déchets solides est l'exercice de bonnes pratiques dans chaque étape du cycle de vie des déchets de la production au traitement (un système de tri à la source, une collecte efficace, un traitement adéquat, un bon modèle de recouvrement des coûts, Etc,...). Pour y parvenir, certaines conditions doivent être remplies, à savoir : 1)- Assurer une meilleur coordination entre les différentes institutions en charge de la GDS, 2)- articuler les différentes politiques et favoriser la planification transversale pour optimiser la GDS (GDS – Economie, GDS – Aménagement du territoire), 3)- favoriser l'implication citoyenne dans la promotion de la propreté urbaine, 4)- Explorer les pistes de mutualisation intercommunales en termes de GDS.</p>
<p><i>Objectif K.3.2</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Appuyer et diversifier l'intervention de la société civile dans le processus de gestion</i> <p>Les différents composants de la société civile, particulièrement les associations peuvent être un outil précieux d'aide aux collectivités locales en matière de gestion des déchets. Elles peuvent constituer des points de relais afin d'établir un contact continu et crédible avec les habitants, surtout dans un contexte où les liens de confiance entre les citoyens et les institutions sont très fragiles. Il serait donc judicieux de trouver les mécanismes nécessaires pour encourager l'initiative et</p>

	<p>l'originalité dans la conception des programmes d'intervention des associations. Une approche qui ne se limite plus à organiser des campagnes de nettoyage ponctuelles mais qui promeut des actions plus structurées à portée plus large qui permettent d'atteindre plusieurs objectifs à la fois (organiser des campagnes de sensibilisation et de formation, récupérer des produits dont les ménages ne s'en servent plus tels que les vêtements pour le compte de personnes démunies, organiser des ventes aux enchères à des prix symboliques des déchets réutilisables tels que les meubles, etc...).</p>
<p><i>Objectif K.3.3</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser, communiquer et rendre compte <p>La problématique des déchets étant en grande partie un problème de comportement, il est nécessaire pour l'efficacité d'une politique de GDS, que la population soit convaincue qu'il s'agit d'une question importante, et qu'elle soit disposée à collaborer activement selon différentes échelles. Pour accompagner la mise en œuvre d'une politique réussie de gestion des déchets, la commune doit ainsi définir et mener en parallèle une politique de communication et de sensibilisation au profit de tous les producteurs de déchets afin de promouvoir l'implication et la responsabilité citoyenne.</p> <p>Effectuer des retours d'information par rapport à une société impliquée et avisée est un pilier important. Il permet tout d'abord, que de nouvelles relations basées sur la transparence et la confiance soient établies entre la commune et le citoyen. Ce dernier aurait l'opportunité d'avoir une information étendue sur les questions importantes (les gestes à adopter, horaire de la collecte, entreposage des déchets, méthode de tri...), d'apprécier les avancements et les acquis en matière de propreté, de communiquer ses besoins et de proposer des pistes de solution. Il serait sage, par ailleurs, d'insister sur les formes de participation citoyenne requises afin d'optimiser les coûts et de maîtriser au mieux le processus de la GDS (Devoir fiscal, rationalisation de la consommation, importance d'impliquer les habitants dans les mécanismes de tri et les responsabiliser par rapport à la réussite de la collecte).</p> <p>Adopter une telle approche dynamique basée sur l'interaction entre les différents acteurs de la ville permettrait aux collectivités locales de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue. Au final, il s'agit de faciliter et d'accompagner le passage du SUJET (passif) au CITOYEN (interactif).</p>
<p><i>Objectif K.3.4</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir et veiller à l'application des outils conséquents de verbalisation et de contrôle <p>Les actions que mènent les collectivités locales en matière de propreté publiques (élimination des dépôts sauvages dans les terrains non bâtis et à côtés des bennes collectives, nettoyage et balayage des rues, Etc...) ne sont qu'une réponse aux incivilités de certains. Cependant la ville ne doit pas et ne peut pas continuer uniquement à réparer les dommages à l'espace commun causés par les autres. Il est de ce fait important qu'elle ait la capacité de mettre en place des outils efficaces de verbalisation contre les comportements inciviques volontaires et dommageables pour tous. Bien que les textes de lois qui régissent la pénalisation de ces comportements existent, de trop nombreux actes irresponsables restent encore commis. Face à cette situation il est recommandé de : 1)- renforcer un contrôle continu et efficace qui permet de déceler les points noirs à temps et veiller à l'application du règlement en vigueur, 2)- mettre à jour et adapter les outils de verbalisation : leur conception doit s'inscrire dans une optique de prévention et de dissuasion plutôt que de punition.</p>

<i>Objectif K.3.5</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer les compétences des collectivités locales en matière de gestion de déchets <p>Les collectivités locales ont la responsabilité d’assurer la salubrité et la propreté urbaine: elles organisent et contrôlent la collecte et assurent l’acheminement des déchets vers les sites d’enfouissement. Pour cela il faudrait : 1)- garantir la durabilité financière des collectivités locales pour assurer une gestion efficace et optimale, 2)- renforcer les compétences techniques et matérielles et les aptitudes de planification (structuration des compétences, lecture prévisionnelle des tendances, parc des engins, disponibilité d’une main d’œuvre qualifiée, etc...).</p>
-----------------------	--

4.5. Une ville qui accroît son efficacité énergétique et garanti un air pur pour ses citoyens.

Grandes Orientations	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Accroître l’efficacité énergétique de la ville.</i> - <i>Réduire la consommation d’énergie.</i> - <i>Encourager les énergies renouvelables</i>
-----------------------------	---

4.5.1. Description

- Consommation accrues des énergies et demande en croissance

La Tunisie est marquée par un solde énergétique de plus en plus détérioré à cause de la baisse de la contribution énergétique dans la formation du PIB et l’augmentation de la consommation énergétique dans l’ensemble des secteurs économiques et résidentiels.

Cette croissance dans la demande énergétique à l’échelle locale est tout aussi palpable, tant en termes de consommation de carburants (pétrole, charbon, gaz) essentiellement dans le secteur industriel et du transport qu’en termes de consommation de l’électricité.

Malgré les efforts déployés par les autorités publiques dans la maîtrise de l’énergie l’absence d’une politique énergétique intégrée et territoriale qui permet une transformation profonde du secteur entrave l’atteindre les objectifs escomptés.

Les administrations publiques fournissent des services de base énergivore (exemple : production et distribution de l’eau potable, traitement des eaux usées, éclairage public, etc...), l’absence d’un système de transport efficace, le manque d’implication des grands consommateurs dans une réforme énergétique, un aménagement du territoire basé sur l’étalement urbain, etc... sont tous des facteurs qui influencent la consommation énergétique.

Les impacts de cette demande accrue sont innombrables :

- Environnementaux : sur le niveau national un inventaire relatif aux émissions de gaz à effet de serre, établi pour l’année 2000, fait ressortir une part prépondérante de la consommation énergétique qui contribue à raison de 60% du total des émissions. Les retombés de proximités de cette consommation irrationnelle est la détérioration de la qualité de l’air respirable par les citoyens.
- Economiques : la consommation en croissance des ressources énergétiques impacte fortement l’économie nationale, surtout que la Tunisie est presque dépendante des approvisionnements étrangers en termes d’hydrocarbures, et le prix de l’énergie importé reste très sensibles aux fluctuations du baril brut mondial. Ceci se répercute immédiatement sur les capacités financières des ménages qui succombent sous l’explosion des factures de l’électricité, et les prix de carburant.
- Faible implication dans les énergies renouvelables

A l'heure actuelle, les entreprises et les ménages dans le gouvernorat de Sousse exploitent faiblement le gisement solaire.

En effet on remarque que l'évolution annuelle du nombre de chauffe-eau solaires installés entre les années 2008 et 2010 n'a pas dépassée les 12% au niveau du gouvernorat. Seulement 1662 unités sont installées au titre de l'année 2010, soit seulement 5% du nombre total de chauffe-eau solaire sur toute la Tunisie.

Plusieurs hôtels et foyers universitaires se sont impliqués dans l'exploitation des énergies solaires, par l'installation du photovoltaïque et du chauffe – eau solaire. Tous ces investissements ont été abandonnés et sont actuellement en arrêt. Le problème majeur réside dans l'absence d'un cadre réglementaire et de normes qui régissent et contrôlent la qualité des produits offerts sur le marché, ainsi qu'un service de maintenance et après-vente performant.

- Transports et industries : les secteurs incriminés dans la pollution atmosphérique

Les sources émettrices de polluants dans la ville de Sousse sont d'origine anthropique et découlent principalement du secteur du transport et de certaines activités industrielles polluantes se trouvant dans la ville ou dans l'espace péri urbain.

Le transport est actuellement considéré comme l'un des secteurs les plus importants en termes d'émissions des polluants, issus de la combustion des carburants fossiles, notamment pour les NOX et les COV qui, sous l'effet de l'ensoleillement, produisent une pollution photochimique (mesurée par l'ozone) qui perturbe l'équilibre gazeux au niveau de la couche d'ozone.

Selon l'ANME, ce secteur est à l'origine de 42 % des émissions de matières organiques volatiles, 52 % des émissions d'oxyde d'azote et 40 % d'oxyde et de dioxyde de carbone. Plusieurs études réalisées confirment la prévalence du transport routier, particulièrement concentré au niveau du centre – ville et aux alentours du port de pêche et de commerce, dans les émanations atmosphériques.

Cette attraction s'explique par la concentration du tissu administratif, commercial, de service, les stations du transport collectif et le port dans cette zone.

Dans la commune de Sousse, la prépondérance de la voiture particulière par rapport aux autres modes de transports est remarquable. Elle est au profit du bien-être et du confort des usagers au détriment d'émanations plus importantes de polluants atmosphériques. La congestion et l'ancienneté du parc automobile, accentue les concentrations émises.

Ensuite, il faut prendre conscience que certaines activités industrielles incrustées dans le tissu urbain de la ville étalent d'avantage la mobilité de l'aire urbaine de Sousse, surtout pendant les heures de transport de marchandises.

Par ailleurs, l'intensité du transport routier se fait aussi remarquer au niveau de Sidi Abdelhamid, une zone industrielle très fréquentée par les poids lourds et les camions, forts consommateurs de diesel, incriminés dans les émanations des composés soufrés et le dégagement intense de particules respirables.

L'industrie est aussi responsable de la dégradation de la qualité de l'air. Les plus polluantes sont celles qui opèrent dans le domaine des métaux de construction et de raffinerie...etc, utilisant des procédés de combustion (carburants fossiles, déchets solides, grignons, etc...) et ne disposant pas de cheminées conformes aux normes afin de disperser les fumées et éviter les retombées de proximité.

- Pollution atmosphérique et impacts sur la santé publique

A chaque instant, à chaque millimètre cube d'air inspiré, une personne absorbe à la fois des éléments naturels que des éléments chimiques et particuliers à cause de la pollution actuelle. Une pollution que nous attribuons parfois à la légère à une grande consommation de fumée produite par les voitures ou encore des fumées noires des industries ou tout simplement par l'usage du bois encore très prisé dans plusieurs pays en voie de développement.

A Sousse, plusieurs enquêtes prospectives ont été effectuées pour évaluer l'effet de la pollution atmosphérique sur la santé. Une étude réalisée en 1998 a montré que des enfants résidant à la Cité EL

Manazeh et exposées à une double pollution générée par le trafic automobile et l'activité d'une briqueterie, présentent une réactivité bronchique sévère à modérée et accumulent les problèmes respiratoires.

En 2009, un lien vient d'être établi entre le taux de particules respirables d'une part et la concentration de NO2 d'autre part avec le type et la gravité de pathologie cardiovasculaire et respiratoire aigüe, chez les sujets exposés. Les concentrations atmosphériques des gaz augmentent avec les températures : c'est pendant les saisons chaudes que les risques d'expositions sont les plus accrus.

- Une industrie de production de l'électricité qui cumule les impacts sur l'environnement

La mise en place, puis l'extension de la centrale thermique de Sousse s'est accompagné de retombés environnementaux innombrables sur les milieux naturels, particulièrement l'oued *Hamdoun* et le système côtier.

La centrale thermique de Sidi Abdelhamid déverse des quantités considérables d'eaux de refroidissement avec un débit moyen estimé à 100 000 m³/j, et ce à 250 m de la partie Est de la route régionale N° 82. La température moyenne des eaux rejetées est de 6°C de plus par rapport à la température de l'eau de mer. Cette pollution thermique conjuguée à un apport organique et minéral important drainé par l'oued (issus de rejets urbains et industriels) a provoqué via le réseau trophique une perturbation écologique conduisant à une prolifération massive et inhabituelle des méduses dans la baie de Sousse. L'abondance des ulves, un signe d'eutrophisation du milieu est décelée sur les bords de l'oued ainsi qu'au niveau du bassin de tranquillisation.

Outre les modifications de l'écosystème, les rejets provoquent l'élargissement du lit de l'oued en favorisant l'érosion des berges.

Par ailleurs, depuis la mise en place du bassin de refroidissement de la centrale électrique (réalisation de 2 digues longues respectivement de 450 et 250 mètres) un important engraissement de la plage de Sidi Abdelhamid s'est produit (à l'encontre d'une érosion au niveau de la baie de Monastir). Situé en amont de la jetée du port, cette partie reçoit les sédiments apportés par la dérive littorale principale, suite au blocage du transit de sable vers le sud.

Une étude de dépollution de l'Oued *Hamdoun*, réalisée en 2010 par la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable, propose, en concertation avec les responsables de la STEG, l'aménagement d'une digue supplémentaire au niveau de l'embouchure de l'oued afin de dissiper la tâche thermique au niveau des côtes. L'implantation de cet ouvrage coûtera dans les environs de 2 523 500 DT et le suivi du projet serait à la charge de l'APAL. Jusqu'au moment même de la réalisation de ce rapport, aucune action n'est entreprise.

4.5.2. Objectifs

Objectif L.1	Augmenter les performances énergétiques de la ville et favoriser un approvisionnement durable et propre
<i>Objectif L.1.1</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Satisfaire les besoins énergétiques de la ville Renforcer le parc de production électrique et fournir à la ville l'énergie nécessaire pour satisfaire ses besoins et éviter les coupures fréquentes d'électricité, particulièrement lors des saisons de pointes. Il est tout aussi important de prévoir les hausses des demandes par rapport au développement économique et urbain futur et d'en adapter l'offre.
<i>Objectif L.1.2</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer les initiatives afin de rationaliser la consommation électrique Générer rapidement des économies d'énergie en agissant particulièrement sur la consommation de l'électricité de réseau. Les dispositifs d'incitation à la maîtrise d'énergie se basent sur la tarification adaptée, la généralisation des appareils électroménagers performants et de basses consommation, et l'organisation de campagnes de sensibilisation d'information et de communication sur l'économie

	<p>d'énergie pour accompagner le changement de comportement du consommateur (extinction des éclairages inutiles, extinction des appareils inutilisés, etc ...).</p>
<p><i>Objectif L.1.3</i></p>	<p>▪ Soutenir la transition énergétique dans le secteur industriel La réforme énergétique dans le secteur industriel s'impose fortement afin de sauver les entreprises de la précarité énergétique engendrée par l'augmentation perpétuelle des coûts de l'énergie primaire. Les professionnels sont appelés à procéder à un audit énergétique sérieux pour explorer les pistes de substitution des énergies fossiles par les autres formes d'énergies disponibles, plus économiques et moins polluantes (valorisation énergétique des déchets, cogénération et tri génération, éviter le sur – dimensionnement et optimiser leur rendement, œuvrer à la modernisation des installations et opter pour des procédés de productions moins énergivores, etc ...). les industriels doivent également investir dans la recherche et le développement et diffuser les innovations. Pour cela des dispositifs d'accompagnement et d'encouragement de la part des autorités publiques doivent être mis en œuvre afin d'appuyer les efforts des grands consommateurs dans leur quête d'efficacité énergétique notamment en matière d'aide à la reconversion et à l'investissement (prêts à taux réduits, crédits d'impôts, etc...), de conseil et d'appui techniques.</p>
<p><i>Objectif L.1.4</i></p>	<p>▪ Développer les énergies alternatives et promouvoir leur utilisation Alors que les énergies fossiles renchérissent, l'apprentissage rapide et les avancées technologiques font que les renouvelables gagnent de plus en plus de compétitivité tant en termes de coûts mais également en termes de gains écologiques. Investir dans les énergies alternatives constitue par ailleurs un défi de gouvernance à relever : la ville avancerait avec certes des pas lents mais sûrs vers la « décentralisation » : elle devient à la fois producteur et consommateur d'énergie en privilégiant les moyens de production décentralisés. L'objectif consiste donc à promouvoir les énergies alternatives et privilégier les sources d'énergies renouvelables, propres et qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre (énergie solaire, valorisation énergétique des déchets, récupération de chaleur, etc...). Il s'agit également de chercher les moyens et les mécanismes adéquats pour encourager tous les acteurs (administrations, secteur privé, ménages...) à exploiter les énergies nouvelles. Pour relancer l'exploitation de l'énergie solaire, il est essentiel de pouvoir remédier aux lacunes actuelles dans l'offre du marché, particulièrement : 1)- développer et encourager la production locale des installations, 2)- réajuster les prix d'achats et assurer des garanties et un service après-vente performants, 3)- adapter la réglementation quant au droit de vente du sur – plus de production afin d'inciter les particuliers à s'investir pleinement dans cette réforme.</p>
<p><i>Objectif L.1.5</i></p>	<p>▪ Réduire les factures énergétiques de la collectivité locale L'administration communale doit être exemplaire dans les efforts déployés à conduire sa transition énergétique. Deux volets d'actions sont prioritaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les coûts de l'éclairage public : cela peut se faire en 1)- Substituant l'électricité de réseau par l'énergie solaire pour l'éclairage publique, 2)- Réalisant un plan lumière afin d'adapter l'éclairage (type, intensité, etc...) aux besoins spécifiques. Pour chaque endroit et pour chaque objectif d'éclairage, il faudrait utiliser une lumière approprié. Ceci sert non seulement à ne pas défigurer le perçu des paysages par un éclairage non adéquat mais aussi à réduire la consommation de l'énergie. • S'investir dans les énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire.

<p><i>Objectif L.1.6</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Maitriser l'impact sur l'environnement de la centrale électrique de Sidi Abdelhamid</i> <p>Nombreux sont les impacts négatifs cumulés associés au fonctionnement de la centrale thermique de Sousse, sur les milieux naturels : élargissement du lit de l'oued Hamdoun, accroissement de l'eutrophisation du milieu, perturbation de l'équilibre côtier dans la baie de Sidi Abdelhamid, modification dans la distribution des espaces aquatiques, etc... un choix d'emplacement se basant uniquement sur les besoins de l'industrie en refroidissement et en approvisionnement, s'est fait au dépend de l'attractivité du territoire et s'est traduit en une discontinuité dans le paysage entre le gouvernorat de Monastir (parc de golf) et le gouvernorat de Sousse (centrale électrique de Sidi Abdelhamid) qui nuit énormément à l'esthétique de la ville et provoque une pollution visuelle.</p> <p>Les mesures de compensations sont quasi – inexistantes et les efforts pour remédier aux perturbations causées sont maigres.</p> <p>Avec l'extension en cours de la centrale thermique existante (projet tranche D), les retombés sur les milieux naturels seraient de plus en plus conséquents.</p> <p>Ainsi, il paraît nécessaire de 1)- définir les mesures nécessaires afin de maîtriser les impacts sur l'environnement de la centrale thermique existante et prévue, 2)- instaurer un système de compensation écologique qui vise à rétablir l'équilibre des écosystèmes par des actions de restauration.</p>
<p>Objectif L.2</p>	<p>Réduire la consommation d'énergie et assurer une meilleure qualité de l'air à travers l'urbanisme</p>
<p><i>Objectif L.2.1</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Œuvrer aux constructions éco – efficaces</i> <p>Favoriser l'efficacité énergétique dans les constructions, à travers la conception bioclimatique et la rénovation thermique des bâtiments afin de réduire les besoins en chauffage et en climatisation.</p> <p>Cela passe par : 1)- la création d'une formation continue des professionnels du bâtiments (architectes, industrie des matériaux de construction, etc...) afin d'assurer le développement de cette filière, 2)- réfléchir sur des pistes de financements innovants pour encourager les éco – constructions et les éco – rénovations dans un objectif d'augmenter la part des bâtiments à basse consommation), 3)- Améliorer l'offre du marché énergétique, en soutenant l'émergence d'un tissu industriel tourné vers les produits et services à plus – value environnementale (éco – matériaux, système de récupération de chaleur, bâtiments innovants, etc...)</p>
<p><i>Objectif L.2.2</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Développer des systèmes de transport plus économes et moins polluants</i> <p>Actuellement dépendants exclusivement du pétrole, les transports sont le premier poste d'émissions de polluants atmosphériques (CO₂, NO_x, etc...). La dominance du transport par la voiture individuelle entraîne des risques importants pour la santé publique (qualité de l'air), pour le budget des utilisateurs (ménages, industriels, etc...) et pour l'économie dans son ensemble (vu que le pétrole est subventionné par l'Etat).</p> <p>Pour un système de transport qui s'inscrit dans un double objectif de réduire la consommation des énergies primaires et diminuer les émissions de polluants atmosphériques, trois axes majeurs d'amélioration sont envisageables :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Garantir une bonne accessibilité multimodale : Augmenter la part modale des mobilités douces (vélo, marche à pied,...) et mettre en place un système de transport en commun et permettre un réseautage efficace capable de

	<p>rivaliser avec la flexibilité des déplacements individuels afin diminuer fortement le trafic motorisé notamment en centre-ville.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assainir et rénover le parc automobile : c’est une orientation ambitieuse qui vise une reconversion de l’utilisation vers une offre du transport et des services « efficaces et bas carbone » particulièrement par la promotion de véhicules individuels plus petits, avec l’adoption de nouvelles motorisations (biogaz, électrique, hybride...). Nécessairement l’offre en terme d’infrastructures et de services doit être adaptée et suivre l’évolution (exp : des stations de service pour l’approvisionnement, etc...), Code de circulation adapté afin de réduire les consommations d’énergies et les pollutions générées (généralisation des zones 30 en ville, etc...).
<p>Objectif L.2.3</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Optimiser les déplacements à travers une réorganisation de l’espace Pour diminuer les besoins en déplacements il faut penser l’aménagement du territoire de façon à mener une densification raisonnée qui favorise une organisation compacte du territoire. Pour cela il paraît judicieux d’œuvrer à une relocalisation économique et administrative dans la ville et d’inventer de nouvelles formes organisationnelles (bureaux partagés, clusters administratifs et de services, etc...) qui favorisent les déplacements de proximités.
<p>Objectif L.2.4</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Instrumenter la ville pour contrôler la qualité de l’air Sousse est une ville industrielle avec un trafic routier et maritime intense. L’ancienneté du parc automobile, la dominance d’utilisation de la voiture individuelle, la concentration des services et des administrations au niveau du centre - ville, font que celle-ci souffre de congestion continue du trafic. Ceci a un impact négatif sur tous les niveaux : pollution atmosphérique et visuelle, pollution sonore, etc La seule station fixe de mesure de la qualité de l’air est située à l’hôpital Farhat Hached. Plusieurs experts jugent que cette station ne peut pas donner des résultats concluants et représentatifs sur la qualité de l’air, car elle se trouve loin du centre - ville et de la zone industrielle, dans un périmètre vert et boisé capable d’atténuer les émissions. Les stations mobiles sous la charge de l’ANPE, ne sont sollicitées que pour effectuer des mesures ponctuelles en cas de demande. Réaliser un suivi continu des émissions atmosphériques est nécessaire afin de prévenir les dépassements, contrôler les sources potentielles de contaminants et apporter si nécessaire les actions correctives adéquates à temps. Cependant, pour pouvoir exiger le contrôle des différents paramètres relatifs à la mesure de la pollution atmosphérique, il faut doter la ville des équipements adéquats nécessaires au suivi et à l’évaluation (équiper la ville de stations de mesures en continue, panneaux affichant la température, la qualité de l’air...), garantir l’accès à l’information et adapter les normes et les seuils maximaux d’émissions.

4.6. Plan d’action « Gestion Environnementale »

4.6.1. Plan d’action « Gestion Environnementale » 2015/2018

<p>P46</p>	<p>➤ Elaboration d’un nouveau Plan d’occupation des plages (POP)</p>
------------	---

	<p>Le POP suit actuellement un schéma d'aménagement et une gestion d'occupation classique.</p> <p>Un nouveau POP permet de spécifier les interventions selon la nature de la plage et sa vulnérabilité à l'érosion. Il offre aussi des aménagements et une occupation innovantes surtout dans les plages vierges ou sans étendue sableuse (esplanades, aires de loisirs et d'animations écologiques, des aménagements au large, des aménagements sur plateforme, etc...).</p> <p>Le nouveau POP sert à cadrer, organiser et règlementer ces aménagements innovants de façon à : 1)- réduire la pression sur les rivages en favorisant les aménagements au large, 2)- valoriser le paysage littoral, 3)- diversifier l'offre de loisir et promouvoir le tourisme de gamme supérieure.</p>
P47	<p>➤ Obtention du Pavillon Bleu</p> <p>Adhésion de la commune de Sousse au programme international « Pavillon Bleu » réservé aux plages.</p> <p>Pour promouvoir l'image de la ville comme destination touristique et valoriser les plages, l'obtention du label de pavillon bleu devient un enjeu majeur. Les acteurs concernés seraient: la municipalité de Sousse avec l'appui de l'APAL.</p>
P48	<p>➤ Dépollution et de mise en valeur d'Oued Hamdoun</p> <p>Evaluer, corriger et étendre le projet pilote de dépollution et de mise en valeur de l'oued <i>Hamdoun</i>.</p> <p>Procéder à une maîtrise à la source de la pollution : notamment la société sahéenne du cuir de Msaken</p> <p>Définir un cadre inter – communal et ou régional pour la gestion et la dépollution intégrée du site d'étude.</p>
P49	<p>➤ Programme d'intervention sur Oued Blibène</p> <p>Eliminer les sources de pollution (solides et liquides) et aménager des ouvrages de traitement par décantation en amont de l'oued.</p> <p>Faciliter l'acheminement des eaux de l'oued par des ouvrages spécifiques vers le large afin de réduire la stagnation des eaux sur la plage de Las Vegas.</p>
P50	<p>➤ Aménagement de la Sebkha de Sousse en parc multithématique</p> <p>Restaurer le plan hydrique de la Sebkha par les EUT, favoriser la reconstruction d'une niche de biodiversité (faune et flore)</p> <p>Aménagement de la Sebkha en espace vert, récréatif et de loisir, avec des circuits de santé.</p>
P51	<p>➤ Réhabilitation de STEP Sousse Sud, construction STEP Hamdoun et Gestion des boues.</p> <p>Ce programme vise ,1)- la réhabilitation de la station existante Sousse sud, afin d'augmenter sa capacité de traitement, 2)- la construction d'une nouvelles station Sousse <i>Hamdoun</i>, 3)- l'interconnexion des deux stations d'épuration, 4)- stabilisation anaérobie des boues et valorisation énergétique du biogaz par cogénération.</p>
P52	<p>➤ Projet pilote de collecte et de réutilisation des eaux pluviales au Stade Olympique</p> <p>Mise en place d'un projet pilote pour récupérer les eaux de pluies et les utiliser pour l'arrosage des terrains du Stade Olympique de Sousse.</p>
P53	<p>➤ Projet pilote de gestion des déchets verts et des déchets de construction</p> <p>Le projet est lancé en 2011 et a commencé par la construction s'une déchetterie</p>

	<p>à Sahloul 4 avec la mobilisation d'un budget initial de 800 000 DT. L'entrée en fonctionnement de la déchetterie est prévue en juin 2014.</p> <p>La gestion des déchets vers et de construction va commencer par une expérience pilote dans les quartiers Khzema et Sahloul. Cette démarche de gestion est structurée comme suit : 1)- organiser une collecte sélective des déchets verts et de construction afin de les valoriser, 2)- des actions de sensibilisation pour les habitants du quartier (liste des transporteurs + document d'accès à la déchetterie lors de la délivrance du permis de bâtir), 3)- système de verbalisation (équipe dédiée au contrôle, aux contraventions et au suivi), 4)- systèmes de valorisation et de réutilisation (concassage et compostage).</p> <p>Maitre d'ouvrage : la municipalité de Sousse et ANGED (associé)</p>
P54	<p>➤ Elaboration d'un Plan Communal de Gestion des Déchets et Système de Gestion des Déchets Organiques (MED3R)</p> <p>Projet lancé en janvier 2013 et prévu de finir en janvier 2015 avec un budget de 1 200 000 DT</p> <p>Réalisation d'une plateforme de compostage (équipements, chaîne de valorisation et de commercialisation : étendre le principe pollueur payeur vers la fraction organique pour que le projet soit rentable) et élaboration du Plan communal de Gestion des Déchets (PCGD)</p> <p>Maitre d'ouvrage : la municipalité de Sousse en partenariat avec l'ANGED</p>
P55	<p>➤ Tri, collecte sélective et valorisation des déchets organiques et des déchets d'emballage.</p> <p>Projet d'extension du tri sélectif de 1000 ménages à 5000 ménages, optimisation de la collecte des déchets et développement des filières de valorisation des emballages et du compostage (acquisition de 4500 containers individuels pour les déchets organiques) puisque nous avons acquis 500 et 50,000 sachets pour les déchets d'emballages,</p>
P56	<p>➤ Elaboration d'une Stratégie de Gestion intégrée du réseau de l'éclairage public</p> <p>Elaboration d'un document stratégique de gestion intégrée du réseau d'éclairage public qui vise à améliorer les services fournis et l'efficacité énergétique. Au cours de la phase de diagnostic, il est également prévu de mettre en place un projet pilote de géo-spatialisation du réseau.</p> <p>Le projet est en phase de montage.</p>
P57	<p>➤ Mise en place de nouveaux critères dans le permis de bâtir</p> <p>La délivrance du permis de bâtir doit au préalable :</p> <p>Favoriser les éco – constructions : les bâtiments de classe énergétique supérieure (1.2.3), améliorer l'isolation thermique</p> <p>Exiger une infrastructure qui permet la collecte des eaux pluviales (citerne, majel, etc...) pour les lots individuels d'une superficie de plus de 400 m² ainsi que pour les lots collectifs.</p>
P58	<p>➤ Construction d'un nouvel Hôtel de Ville (bâtiment zéro émission)</p> <p>La construction du nouvel hôtel de ville devra être un bâtiment favorisant les économies d'énergie et intégrer des normes environnementales pour réduire les émissions de CO2.</p>
P59	<p>➤ Projet pilote Eco-Ecole</p> <p>Mise en place de programmes en partenariat avec l'éducation nationale pour la promotion des bonnes pratiques environnementales au niveau scolaire.</p>
P60	<p>➤ Aménagement du parc Hmedet Douik (Sahloul)</p>

	Terminer l'aménagement du parc urbain, identifier la forme d'exploitation (concessions, etc...) et l'ouvrir au public.
--	--

4.6.2. Plans d'action « Gestion Environnementale » Futurs

P61	<p>➤ Etude sur la protection du littoral sud</p> <p>Etude sur la protection du littoral Sousse Sud (du port de Sousse à Monastir) Avancement : en phase d'AO (pour l'étude)</p>
P62	<p>➤ Programme de Protection du littoral nord</p> <p>De l'étude de protection du littoral nord de Sousse contre l'érosion (tronçon de Hergla à port de Sousse), quelques recommandations ont émergés concernant la plage de Sousse ville :</p> <p>Enlever les deux brises lames et l'épi de Royal Salem et construire 4 brises lames immergés de 250 m chacun au niveau de l'isobathe – 3m. Installer un épi de 70 m enracinée sur la digue nord du port de commerce et orientée vers le Nord Est. Avancement : En phase APD (Avant-projet d'approbation)</p>
P63	<p>➤ Programme d'intervention sur le littoral</p> <p>La révision du DPM n'est pas une mesure suffisante et actuellement peu faisable sur le littoral de la ville à cause de la prolifération du bâti sur la côte. Ce qui est plus primordial c'est procéder à établir un programme de prévention et d'intervention dont l'objectif est de remédier à l'érosion et à la vulnérabilité de la plage. Ceci pourrait se faire par différents types de projets : rechargement artificiel des plages, révision et mise en place des ouvrages de protection plus performants (brises lames, digues,...), promouvoir les nouvelles techniques de gestion des ports plus respectueuses de l'environnement (ex. : système de by – passing, ...).</p>
P64	<p>➤ Programme de Gestion des Eaux pluviales</p> <p>Valoriser une ressources naturelle fortement gaspillée afin d'augmenter la sécurité hydrique de la ville et prévenir les inondations. Le projet prévoit l'intervention sur deux volets :</p> <p>La réhabilitation du réseau actuel (maintenance, extension, etc...) pour améliorer l'acheminement des eaux d'écoulement particulièrement en temps de crues.</p>
P65	<p>➤ Elaboration d'un Tableau de Bord de suivi et de planification de la gestion des Déchets Ménagers</p> <p>Projet lancé en janvier 2013 et prévu de finir en janvier 2015 avec un budget de 1 200 000 DT</p> <p>Réalisation d'une plateforme de compostage (équipements, chaine de valorisation et de commercialisation : étendre le principe pollueur payeur vers la fraction organique pour que le projet soit rentable) et élaboration du Plan communal de Gestion des Déchets (PCGD) Maitre d'ouvrage : la municipalité de Sousse en partenariat avec l'ANGED.</p>
P66	<p>➤ Création d'une « Bourse » de déchets</p> <p>Créer un marché pour les déchets recyclés (Bourse de déchets) et promouvoir le concept de « zéro émission» se base sur l'idée que les déchets des uns puissent</p>

	<p>être (par un processus intermédiaire de transformation, de traitement et de valorisation) des matières premières pour les autres.</p> <p>Il est important de mener des études approfondies pour explorer les pistes de valorisations possibles pour les déchets industriels, dans la perspective de développement d'un marché des déchets.</p> <p>Pour concrétiser le projet, il faut encourager les partenariats, les acteurs concernés : GMG – ANGED – ANPE - Associations – Opérateurs privés (particulièrement pour l'exploitation).</p>
P67	<p>➤ Tri et de valorisation des déchets du bâtiment</p> <p>Après l'entrée en exploitation de la déchetterie municipale de Sahloul, la disponibilité de la matière première en matière de déchets des bâtiments serait assurée. Il est essentiel de penser à créer un marché de valorisation et de commercialisation de ces déchets recyclés. Le projet consiste à étendre les activités du projet GODEME (en cours) afin d'instaurer un système de tri adéquat des déchets de construction et de rénovation pour permettre de nouvelles voies de valorisation et de réutilisation ainsi que de prendre en charge des dimensions plus larges par rapport aux grands chantiers dans la ville (rénovations des hôtels, etc, ...).</p>
P68	<p>➤ Programme d'appui aux jeunes promoteurs dans la filière GDS</p> <p>Malgré que la privatisation de la collecte dans la ville de Sousse soit réussie, la détention du marché par une seule entreprise pourrait engendrer des problèmes par rapport à la qualité de la collecte et à la valeur des prestations. Il est important d'encourager l'émergence de la concurrence. Le programme proposé vise à encourager les jeunes entrepreneurs voulant investir dans le secteur de la GDS (collecte, industrie de valorisation et de recyclage, commercialisation, etc...). La mise en place d'un tel programme requiert la collaboration et le soutien de plusieurs acteurs : Commune – ANGED, Banques, etc...</p> <p>Dans ce contexte la commune pour un souci de qualité des prestations et d'encouragement des entreprises peut procéder à un zonage de la ville, et la collecte dans chaque zone serait attribuée à une entreprise.</p>
P69	<p>➤ Télégestion du réseau d'éclairage public</p> <p>La mise en place d'un logiciel pour une gestion à distance du réseau d'éclairage public</p> <p>Maitre d'ouvrage : municipalité de Sousse en partenariat avec la ville de Clermont Ferrand</p> <p>Avancement : phase de montage</p>
P70	<p>➤ Programme de Promotion du Photovoltaïque (CESMED)</p> <p>Implantation de panneaux photovoltaïques dans les espaces municipaux.</p> <p>Maitre d'ouvrage : la municipalité de Sousse avec l'ANME, financé par la commission européenne</p>
P71	<p>➤ Politique locale de gestion des Risques</p> <p>Cette politique serait axée sur 3 parties:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recensement des risques naturels auxquels la ville pourrait faire face : séisme, inondations, contamination naturelle de la nappe phréatique, etc... - Formulation des recommandations pour prévenir et maîtriser ces risques. - Mise en place un plan d'intervention d'urgence dans le cas où ils surviennent.

<p>P72</p>	<p>➤ Elaboration d'un Code de l'environnement L'environnement en général doit faire l'objet d'une attention particulière : la révision et la mise à jours des textes de lois est primordiale mais pas suffisante pour pallier aux problèmes existants ou potentiels. Le code de l'environnement doit, 1)- mettre à jour les normes et les outils de verbalisation (réviser notamment les mécanismes de taxation pour les grands pollueurs selon l'impact sur l'environnement, ...), 2)- veiller à établir des règlementations sectorielles spécifiques et permettre les dérogations dans les cas particuliers, 3)- assurer la conformité des études d'impacts, 4)- adopter l'évaluation environnementale stratégiques pour les grands projets de développement, 5) – instaurer un cadre et des directives pour la communication, la diffusion de l'information et la sensibilisation environnementale.</p>
<p>P73</p>	<p>➤ Programme d'Education Environnementale L'environnement dans sa globalité est banalisé et méconnu de la plupart des gens. Il est essentiel de créer un mouvement d'information et d'échange des bonnes pratiques environnementales, dans lesquels les écoles et les lycées sont inscrits d'une manière durable et pédagogique. L'idée est que les programmes d'éducation scolaire intègrent l'éducation environnementale (maitrise de l'énergie, tri des déchets, propreté environnementale, etc...)</p>
<p>P74</p>	<p>➤ Programme de management environnemental des unités hôtelières et industrielles Il s'agit en fait d'inciter le secteur touristique et industriel à s'engager dans une approche environnementale globale. Cette mise à niveau peut se faire par le biais de la certification ISO 14001, l'obtention d'un écolabel ou bien la mise en place simplement d'une démarche qui intègre les préoccupations environnementales dans la culture et la gestion de l'établissement. Organiser des sessions de formations, prévoir des programmes d'encouragement financiers et d'assistance technique pour les unités engagées (MEDD + ANPE+INNORPI)</p>

5. Gouvernance

5.1. Une ville de référence par la gouvernance démocratique locale dans le processus de transition.

Grandes Orientations	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Accompagner le passage vers un mode de gouvernance décentralisé</i> - <i>Mise en place d'outils et de méthode de « bonne gouvernance »</i> - <i>Renforcement de la Démocratie locale participative.</i>
-----------------------------	--

5.1.1. Description

La révolution citoyenne a replacé l'individu au centre de l'espace public, nouvellement conquis. Il en résulte l'émergence d'une nouvelle approche des institutions étatiques et de nouveaux rapports entre les différentes composantes de la société.

La Tunisie a toujours connu une gouvernance centralisée: le cadrage local était très faible avec une absence de volonté politique pour l'émergence d'une gouvernance locale. Le système de gouvernance, à l'échelle national, était défaillant du fait de la concentration manifeste en faveur des zones côtières. Il s'est créé un déséquilibre des systèmes urbains au niveau national et régional (Carence manifeste des villes moyennes) et un réseau de transport focalisé sur le littoral.

La révolution citoyenne de 2011 a mis à jour certaines lacunes de la gouvernance centralisée. D'autres difficultés ont été révélées du fait de la période transitoire que connaît le pays :

- Manque de représentativité

Manque de représentativité des acteurs locaux : On passe de la notion **d'élus locaux** à un concept nouveau, forgé pour la circonstance en 2011, de **délégués spéciaux**.

- Instabilité des institutions locales

Fait corroboré après coup de la « révolution », provenant de la contestation au sein de l'élite politico économique de la légitimité des acteurs publics locaux.

- Société civile structurée mais non mise en réseau et fonctionnelle

Augmentation en nombre des structures associatives avec une prédominance du social et caritatif sur les autres domaines mais sans réseautage.

- Recouvrement d'impôts locaux inerte ou non spontané

Phénomène grandissant après 2011, la collectivité locale joue alors l'instrument de « la prédation » avec le citoyen récalcitrant et ce à travers la prestation d'un service administratif fourni en contrepartie du paiement de l'impôt.

- Clivage de l'élite politique

Malgré la stabilité sociale et l'absence de sursauts sociaux sporadiques, la nouvelle élite politique n'a pas pu créer un consensus minimal pour la gestion du local et a tendance à reproduire artificiellement le clivage national.

- Découpage administratif d'arrondissements communaux inopérant

Même si il existe un déséquilibre démographique flagrant entre les arrondissements, la tendance est à maintenir le découpage malgré son disfonctionnement social.

- Déficit de données au niveau communal

Soit par inexistance, obsolescence ou rareté, il y a un déficit de données au niveau de la ville. La plus part de celles communiqués par les pouvoirs publics le sont au niveau national ou en référence au gouvernorat. Par ailleurs, les données disponibles

actuellement, même au niveau de l'INS sont désuètes et ne permettent pas de disposer d'indicateurs fiables.

- Manque au niveau de la « fabrication » de données

D'une part actuellement, les données sont centralisées au niveau des institutions étatiques, ce qui complique leur collecte et leur disponibilité au niveau du territoire communal.

- Culture du partage et de la transparence inexistante

L'opacité de l'action publique appliquée depuis toujours et le manque de confiance autour de l'autorité n'ont pas favorisé le développement d'une culture de partage de données tant à Sousse qu'en Tunisie en général. Aujourd'hui, les institutions publiques ne disposent ni d'un service dédié à la communication de données ni de personnel ayant comme prérogative la collecte et la diffusion.

- Manque de représentativité électorale citoyenne

Instauration d'une délégation spéciale au niveau du conseil communal de la municipalité, faute d'élections libres à temps après la démission des membres et la dissolution de l'ancien conseil. Du coup, un manque de légitimité politique citoyenne paralyse le staff municipal et l'accule à gérer le quotidien et le provisoire.

- Prestation de services communaux variable

Malgré l'accroissement démographique de certains arrondissements communaux, le service municipal fourni n'a pas suivi l'évolution, ce qui a créé un dysfonctionnement quant à l'égalité de prestation de service pour les citoyens.

- Défiance de la gouvernance régionale et locale

Non représentativité du conseil régional supranational et du conseil communal. Absence d'institutions intercommunales dans la ville de Sousse.

- Instabilité de l'élite politico-administrative

Au niveau notamment des EPIC et EPA et services extérieurs de l'administration à Sousse. Changement multiple à la tête des services extérieurs (Une moyenne de 2,5 fois / 1 an et 4 mois) sans impact réel ou motif technique, démontrant un manque de concertation et d'interaction au sein de l'élite indiquée.

Le développement inégal sur le plan social et urbain de certaines localités au détriment d'autres a eu pour conséquence l'apparition de problèmes au niveau de la cohésion sociale et un sentiment d'exclusion sociale, source de tensions et de clivages sociaux.

L'existence de données est une condition fondamentale pour agir dans une ville à travers l'orientation des choix politiques. La disponibilité et l'actualisation des données permettent l'élaboration d'un diagnostic fiable et permanent, en vue de mettre en place des stratégies de développement fiables.

5.1.2. Objectifs

Objectif M.1	Assurer le passage de la décentralisation à la gouvernance
<i>Objectif M.1.1</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transférer effectivement les compétences et l'autonomie financière <p>Il ne s'agit plus d'une simple délégation de compétences mais d'un transfert effectif de pouvoir décisionnel à l'échelle local à travers une décentralisation réelle élaborée dans des textes applicables (non de façade ou d'affichage). En outre, ce transfert n'est opérationnel et effectif qu'avec des ressources financières fixes, réelles et non réversibles. La création d'une fiscalité locale spécifique peut aider à l'autonomie financière.</p>
<i>Objectif M.1.2</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Opérer le passage vers la gouvernance locale <p>Redéfinir la commune et ses institutions et leur donner les moyens humains et financiers. La municipalité n'est pas un découpage spatial, elle est un pouvoir de décision territoriale qu'il faudrait définir, préciser et lui donner les moyens.</p>
<i>Objectif M.1.3</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Allouer les actions urbaines locales aux collectivités territoriales <p>Aujourd'hui l'action urbaine publique en Tunisie est dominée par les institutions centrales et sectorielle (ministère de l'équipement, agence foncières, etc.). Les compétences des collectivités territoriales locales en matière d'urbanisme se limitent à un champ réduit du mode de faire la ville, tels que la collecte des déchets, l'octroi des permis de construire et la gestion des espaces publics. L'objectif consiste à allouer les compétences en matière d'actions urbaines locales aux collectivités locales qui sont le plus à même de les assumer. Passer d'une action publique où l'institution sectorielle gère l'ensemble du secteur sous ses différentes dimensions territoriales vers une action publique où c'est l'institution publique locale qui gère l'ensemble du territoire sous ses différentes dimensions sectorielles est une piste qui mérite d'être exploré. Cet objectif permettrait aux acteurs publics locaux de fixer des priorités d'aménagements urbains différenciés en fonction des besoins et des spécificités locales.</p>
Objectif M.2	Mettre en place les outils et développer les moyens pour instaurer la « bonne gouvernance »
<i>Objectif M.2.1</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir La bonne gouvernance comme outil de lutte contre la pauvreté. <p>La bonne gouvernance renferme l'ensemble des pratiques de gestion publique, de responsabilisation et du contrôle en vue d'améliorer les conditions de vie des gens. Ainsi le renforcement de la bonne gouvernance sera un défi pour lutter contre la pauvreté et éviter la manipulation politique de la précarité de certaines couches de la population.</p>
<i>Objectif M.2.2</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Unifier l'information sur la ville <p>L'unification et la centralisation des données permet de faire face à la difficulté de collecte engendrée par leur éclatement sectoriel (ministères, agences publiques, etc.) et la difficulté de l'exploitation engendrée par les différentes logiques sur lesquelles se base certains opérateurs (assainissement, électricité, etc.). L'unification de l'information et la coordination de sa collecte et de sa fabrication permet de constituer un référentiel commun pour tous les différents acteurs qu'il est prévu d'impliquer dans le cadre d'une gouvernance locale. C'est en ayant une base commune qu'il est possible d'articuler les différentes interventions et d'avoir une cohérence globale des différentes actions.</p>
<i>Objectif M.2.3</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Veiller à la conformité entre l'urbanisation réalisée et l'urbanisation planifiée <p>Aujourd'hui une grande partie des problèmes urbains à Sousse sont dues à la</p>

	<p>distorsion entre ce qui est indiqué dans les textes de loi et ce qui est réalisé dans la réalité. Ceci se manifeste dans le bâti par le rajout d'étages supplémentaires par rapport au COS autorisé, la pratique d'une activité différentes de ce qui est programmé dans la « zone » concerné et cela va même parfois jusqu'à bâtir sur une assiette foncière interdite à la construction.</p> <p>Face à cette situation, le control de la conformité à la réglementation urbaine mérite de ne pas se limiter à un control <i>ex ante</i> lors de l'octroi du permis de construire mais devrait s'étendre à un control <i>ex post</i> après la réalisation du bâti. La conformité entre l'urbanisation réalisée et l'urbanisation planifiée permettrait à la ville de maîtriser son urbanisation et de limiter le dysfonctionnement urbain tel que l'encombrement de certains quartiers, le sous-équipement d'autres, etc.</p>
<p><i>Objectif M.2.4</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reconquérir les espaces publics et répartir leurs usages <p>Dans un premier temps il s'agit de récupérer les espaces publics appropriés pour permettre dans un deuxième temps une utilisation partagée et commune entre les différents usagers.</p> <p>Longtemps l'espace public (rue, trottoir, place, etc.) était perçu comme la seule et unique propriété des autorités et non pas des citoyens. Ainsi, lorsque l'autorité pratique le clientélisme ou s'affaiblit, notamment comme c'est le cas après le 14 janvier, l'espace public se décline au profit des particuliers qui l'occupent illicitement au détriment de l'intérêt général (vendeurs ambulants, cafés et restaurants, commerçants, etc.).</p> <p>L'objectif consiste donc à redonner à ces espaces la dimension publique qu'ils ont perdus. D'une part Il s'agit de récupérer ces espaces publics appropriés illicitement par des particuliers. D'autre part il s'agit de permettre leur utilisation partagée et commune de par les différents usagers. En faisant valoir l'intérêt général, ceci permettrait de renforcer et parfois même de créer une véritable citoyenneté. L'appropriation collective des espaces publics est un vecteur pour le sentiment d'appartenance à Sousse chez les différents usagers et par voie de conséquence une condition à toute forme d'action territoriale participative.</p>
<p>Objectif M.3</p>	<p>Synergie entre les acteurs urbains régionaux et locaux</p>
<p><i>Objectif M.3.1</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Impliquer la Société Civile dans la gestion des affaires locales <p>Outre la possibilité du droit à la proposition de projets à l'échelle local, la Société civile peut faire le suivi des projets en cours de réalisation. En outre, c'est l'évaluation qui doit primer en dernier lieu sur les projets déjà réalisés pour éviter les dérives ou les écueils.</p>
<p><i>Objectif M.3.2</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ transformer l'appui aux associations en instrument de collaboration, de transparence, et de reddition des comptes. <p>Utiliser de manière efficace et équitable la subvention de la commune, à travers le financement de projets, est un moyen pour soutenir l'activité des associations.</p>
<p><i>Objectif M.3.3</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Unifier l'élite locale autour de thèmes fédérateurs <p>Le constat est patent : l'élite locale (politico administratif et l'élite d'après 2011) est en surproduction vu que la région de Sousse est habituellement productrice de l'élite politico administratif mais la révolution de 2011 a provoqué une nouvelle partition du pouvoir à l'échelle nationale, Du coup, il ya une surproduction d'élites à Sousse qui continue toujours de produire de l'élite, Alors un clivage apparent est constatable au sein de l'élite locale : soit elle reproduit mimétiquement le clivage national (Islam politique / Gauche divers) soit elle se subdivise entre Société civile (311 associations, 3 syndicats, etc) et Partis politique sans pertinence réelle ; L'idée principale est de réunir l'élite locale autour de thèmes fédérateurs</p>

	qui acquièrent l'assentiment de tous (économie, urbanisme, environnement, etc)
<i>Objectif M.3.4</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser les PPP (public-privé et public-public) <p>Le partenariat public-privé (PPP) est un mode de financement par lequel une autorité publique fait appel à des prestataires privés pour financer et gérer un équipement assurant ou contribuant au service public. Le partenaire privé reçoit en contrepartie un paiement du partenaire public et/ou des usagers du service qu'il gère. Ce mode de financement est présent dans de nombreux pays sous des formes variées. Compte tenu du rôle économique du régime juridique du dit partenariat, il faut définir les principaux droits et garanties offerts à l'investisseur-partenaire privé, y compris les modalités de règlement des contentieux et, en contrepartie, les obligations envers la personne publique, propres à assurer la bonne exécution du contrat. Il en va de même pour le mécanisme de suivi des contrats en question de manière à garantir la bonne gestion des finances.</p>
<i>Objectif M.3.5</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etablir un espace de collaboration entre les communes (intercommunalité) <p>Le syndicat des Communes (prévu par la loi n° 75-33 du 14 mai 1975, portant promulgation de la loi organique des communes, est une forme d'association entre deux ou plusieurs communes pour réaliser des œuvres ou des services d'intérêt communal. Vite, ce genre de regroupement communal est avéré pernicieux pour la démocratie locale du fait qu'à l'origine, outre l'aspect mimétique inopérant du modèle français, ce regroupement communal est à vocation unique. Il est temps d'encourager et rendre opératoire la forme moderne, celle de syndicat intercommunal à vocation multiple, prévu par le même texte de 1975 tout en évitant les causes de l'usage limité, et recherchant une approche nouvelle permettant de le généraliser.</p>
<i>Objectif M.3.6</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Institutionnaliser les collectivités locales <p>On passe de la bureaucratie (phénomène rationnel) à l'institutionnalisation (le bon fonctionnement des institutions existantes). En sus, elles doivent être inclusives. L'approche inclusive vise à introduire un processus transformatif au sein des institutions afin que tous les individus, dans et avec leurs différences d'origine (régionale), puissent y participer et contribuer en toute équité. Cette approche nécessite, non seulement la mobilisation des institutions publiques, mais aussi des milieux universitaires, communautaires et de la Société civile.</p>
<i>Objectif M.3.7</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer la médiation urbaine et le travail de rue dans les quartiers populaires. <p>Les problèmes urbaines sont immenses dans le contexte de la ville de Sousse parmi ces problèmes il y en a la délinquance juvénile et l'incivilité qui hante les espaces publics. L'intervention des instances officielles a été toujours uniquement d'ordre sécuritaire ce qui a négligé certes une intervention basé sur la négociation et la médiation. De ce point de vue, le développement d'une stratégie locale que renforce le travail de rue dans les quartiers populaires à travers les agents sociaux auprès les jeunes délinquants est indispensable pour renforcer l'esprit d'écoute et la gestion scientifique des conflits sociaux.</p>

5.2. Une Société Civile locale, autonome, indépendante, active, organisée et engagée.

Grandes Orientations	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Accompagner l'émergence d'une Société Civile structurée et organisé</i> - <i>Développer les liens entre les associations et favoriser la mutualisation des moyens et compétences.</i>
-----------------------------	---

5.2.1. Description

La Société Civile est l'ensemble des acteurs de la société en dehors des organisations politiques (Associations, ordres professionnelles, structures syndicales, O.N.G., etc.). C'est un domaine au sein de la société qui est apparu entre les sphères étatique, économique et privée – ou encore entre Etat, marché et famille. C'est un domaine considéré comme un espace public composé par un grand nombre de groupements plus ou moins indépendants de l'Etat, plus ou moins bien organisés, dotés de différentes formes d'organisation telles que les groupes d'initiatives, les clubs, les forums, les ligues ou les Associations.

Depuis le 14 janvier 2011, l'espace public de la ville a connu un développement rapide du nombre d'associations (302) dans un laps de temps restreint (16 mois) du fait du changement du statut juridique et la facilité de créer des O. N. G. Plus de 60% des associations actives au niveau de la ville ont été créées après le 14 janvier 2011. Du fait du manque de moyens et d'expérience, une grande partie de ces associations reste vulnérable et n'est pas en mesure de développer un programme concret.

Par ailleurs, le mouvement syndicaliste a également connu une mutation de la libéralisation démocratique avec la création de deux bureaux régionaux d'organisations syndicales, l'UTT et la CGTT, en sus de l'ancienne l'UGTT.

Cette croissance rapide de la vie associative a eut quelques répercussions sur la gestion et le développement de la Société Civile

- Faiblesse du poids social des associations

Par manque d'ancrage et de présence sur le terrain, les associations n'arrivent pas à coopter la population ciblée. Dès lors, malgré le caractère ambitieux du programme d'action des O.N.G., ces dernières sont encore faibles sur le plan social c'est-à-dire qu'elles n'arrivent pas à mobiliser la communauté de personnes ciblée pour l'adhésion dans l'action de l'association

- Une gouvernance élitiste

Créées essentiellement par des cadres (l'élite politico administratif de l'Etat ou la nouvelle élite politique), les associations gardent un caractère élitiste au niveau de leur initiation, de l'adhésion (elle se fait par cooptation) et de l'action (mauvaise implication dans la société)

- Une adhésion faible et un manque d'engagement

L'effort de cooptation fourni par les membres fondateurs induit des limites en termes de nombre d'adhésions aux associations, qui se fait sur la base d'un lien d'amitié (acte de solidarité) et non pas sur la base d'un programme et d'objectifs communs partagés. Du coup, l'engagement est faible et la motivation décroissante.

- Prolifération de la représentation syndicale

Alors que le taux de syndicalisation des ouvriers est assez bas (12,3 %), de nouvelles formations syndicales (UTT et CGTT) ont été créés après la révolution, quoique de nature et d'action différentes. Ces créations aidées certes par le rôle des syndicats durant la Révolution et leur leadership au niveau social, ne répondent pas forcément aux besoins immédiats de la population.

- Reproduction de la dynamique nationale des ordres professionnels

Ingénieurs, Avocats, Médecins, Pharmaciens, Vétérinaires, Professions libérales font l'écho du débat national quant aux revendications statutaires et se positionnent dans le même clivage politique (Gauche divers versus islamisme politique) sans pertinence locale.

- Déploiement spatial circonscrit à quelques quartiers.

Malgré le caractère ambitieux du programme des O.N.G., le champ d'action demeure circonscrit dans certains quartiers par défaut de stratégie de déploiement à l'échelle communale. Constat corroboré par les actions entreprises, ainsi plusieurs associations se partagent la même action (exemple : Action de propreté) dans les mêmes zones (Sidi Abdelhamid, cité Riadh, Cité Taffela) et dans la même période ce qui donne une impression de « déjà vu » alors que d'autres quartiers ou cités ne sont pas concernés par l'action entreprise ou le programme escompté.

- Manque de financement propre et dépendance aux subventions.

Les associations manquent cruellement de fonds propres et les frais d'adhésion sont dérisoires. Les subventions des autorités locales et régionales sont mal réparties sur le tissu associatif vu la période de transition démocratique et le nombre assez conséquent des associations ainsi que le budget alloué. Ceci se répercute inéluctablement sur le financement des actions de terrain et paralyse plusieurs programmes ambitieux

- Rapport clientéliste avec les partis politiques.

Effet pervers du système partisan existant, dans la grande majorité des associations agissant sur le plan local, un phénomène récurrent est constatable : les membres fondateurs des associations sont dans la plupart des cas des membres actifs d'un même parti politique. Ce dernier élabore le programme d'action de l'association concernée et finance, autant que peut faire, l'action entreprise et « coopte » les nouveaux

- Influence du financement étranger.

Phénomène nouveau, autorisé par la loi de septembre 2011, les Associations peuvent, et sans autorisation administrative préalable, peuvent recourir au financement de leurs actions aux pourvoyeurs de fonds étrangers. Ces derniers ne se limitent pas généralement à l'aspect financier mais contrôlent les programmes, suggèrent des modifications et proposent des alternatives d'actions. Le conditionnement du financement par le droit de proposition altère en fait l'autonomie de l'association et ses programmes.

5.2.2. Objectifs

Objectif N.1	Renforcer la structure et l'organisation des associations
<i>Objectif N.1.1</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Former les acteurs du monde associatif <p>Tout en restant dans le bénévolat, les membres des associations deviennent, après une formation théorique et de terrain, plus performants et passent de simple auteurs d'action ciblée pour devenir des animateurs de développement local. La formation au travail de proximité à travers les mécanismes de concertation (écoute), communication (persuasion) et de participation (impliquer les citoyens dans l'action à entreprendre). Outre la création d'associations, il va former les membres sur les règles de gestion en matière de budget, de ressources humaines, et de rapports avec les autorités locales et sur les actions à entreprendre.</p>
<i>Objectif N.1.2</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer la culture citoyenne et développer des programmes de volontariat. <p>La propagation de la culture citoyenne sous ses multiples facettes est un défi primordial pour assurer la cohésion sociale dans la ville de Sousse.</p>
<i>Objectif N.1.3</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer la participation politique, syndicale et associative des jeunes. <p>La faible représentativité des jeunes dans les instances locales (municipalité, conseil régional, syndicats...etc.) est l'un des indicateurs de l'absence de la participation des jeunes dans la vie publique locale ainsi le renforcement de la participation politique des jeunes dans la vie publique de la ville de Sousse est un défi majeur pour l'instauration de la démocratie locale dans la ville.</p>
<i>Objectif N.1.4</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer les Partenariats associations / secteur privé <p>Impliquer le secteur privé dans la vie associative en présentant des aides au financement et en étant à l'écoute des besoins de la société civile.</p>
Objectif N.2	Développer la collaboration entre les associations
<i>Objectif N.2.1</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Impliquer le tissu associatif dans la création d'emploi. <p>L'engagement du tissu associatif dans le développement socio-économique de Sousse est l'un des défis qui permettent de trouver des solutions alternatives aux problèmes d'augmentation du chômage et notamment celui des jeunes diplômés.</p>
<i>Objectif N.2.2</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser la mise en place d'un réseau d'association en vue de mutualiser les moyens. <p>La souplesse de la gestion et la mise à disposition des moyens logistiques (locaux et équipements) des autorités locales et des Associations permet la mutualisation et la coopération rationnelle entre les partenaires sociales.</p>

5.3. Plan d'action « Gouvernance »

5.3.1. Plan d'action « Gouvernance » 2015/2018

<p>P75</p>	<p>➤ Projet de Consolidation de la Démocratie Locale Un projet de Consolidation de la Démocratie locale a été initié au niveau de la Municipalité de Sousse. Celui-ci se matérialise par la création de 4 bureaux spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bureau des plaintes qui permet d'accueillir les citoyens et d'enregistrer leurs plaintes concernant le dysfonctionnement d'un service municipal (ramassage des ordures, éclairage, voirie...). Ce bureau permet notamment au citoyen de suivre l'évolution de ses réclamations. - Bureau des Associations permettant d'établir une relation pérenne entre la Municipalité et la Société Civile - Bureau de Communication chargé de l'information des citoyens sur les activités municipales et de la promotion de la ville <p>Bureau des Comités de quartiers chargé de la mise en place de ces comités au niveau de chaque quartier de la ville et de la coordination avec la Municipalité.</p>
<p>P76</p>	<p>➤ Elaboration d'une base de données de la ville / Open Data La ville de Sousse doit œuvrer à la mise en place d'une base de données au niveau local et assurer sa diffusion auprès des personnes et organismes ayant un intérêt à la consultation des données locales. Ce projet est fortement corrélé avec l'Observatoire de la Ville.</p>
<p>P77</p>	<p>➤ Création d'un Observatoire de la Ville La ville de Sousse doit se doter d'un observatoire répondant à plusieurs thématiques : économique, urbanistique, sociale et environnementale. Ce projet consiste à mettre en relation plusieurs organisations et institutions au niveau de la ville (administrations, universités, experts...) afin de déterminer la nature des données à collecter, les moyens et outils pour le faire et les principaux indicateurs à évaluer. Cette structure a également pour mission d'analyser et d'interpréter les flux de données afin de pouvoir évaluer les actions et projets initiés par la ville et de proposer des pistes et des axes pour le futur développement de la ville.</p>
<p>P78</p>	<p>➤ Bureau de Développement Local Afin d'assurer l'implémentation des projets identifiés dans le plan stratégique 2014 et pour permettre la continuité de la SDVS il est nécessaire de mettre en place un bureau de développement local au niveau de la ville. Ce bureau sera à la fois chargé du suivi de la réalisation du plan d'action 2014/2016 établi par la SDVS, de rechercher des financements pour les projets en cours et d'assurer la mise à jour du plan stratégique de la ville.</p>
<p>P79</p>	<p>➤ Organisation d'un forum annuel des associations Organisation par la municipalité en collaboration avec la Société civile d'un forum annuel pour l'exposition du travail associatif au niveau de la ville</p>

5.3.2. Plans d'action « Gouvernance » futurs

P80	<p>➤ Création d'une structure d'intercommunalité</p> <p>Le projet SDVS a mis en lumière la forte interaction de la ville de Sousse avec les différentes villes voisines qui constituent un prolongement du territoire urbain et font partie de l'agglomération du grand Sousse. Par ailleurs, plusieurs projets ayant un impact sur le futur développement de la ville doivent être mis en œuvre avec la collaboration d'autres villes. Ainsi, il est essentiel pour la ville de mettre en place les bases et outils d'un travail collaboratif avec les communes périurbaines et d'œuvrer à la création d'une structure d'intercommunalité afin de réfléchir ensemble et de collaborer aux futurs projets impactant les différentes communes.</p>
P81	<p>➤ Programme de création de filières universitaires adaptées au contexte local</p> <p>Le développement de la ville passe nécessairement par la mise en place d'une collaboration étroite entre les différentes composantes de la commune et le monde universitaire. Ceci passe notamment par l'instauration de filières universitaires adaptées au contexte et besoins de la ville.</p>

PARTIE 5 : Les Fiches de Projet

La priorisation du plan d'action par les acteurs a permis d'identifier un ensemble de projets qui présentent un intérêt stratégique très important et dont le degré de faisabilité est assez développé. Ces projets ont fait l'objet d'une attention particulière par l'équipe technique qui a procédé à la rédaction de fiches détaillées, en collaboration avec les acteurs locaux impliqués.

1. Fiches des « Projets Structurants »

1.1. Programme de dynamisation sociale, culturelle et communautaire des quartiers à travers l'école et la lutte contre l'échec scolaire

Objectifs

- Réduire les inégalités des chances face à l'éducation, notamment pour les couches défavorisées.
- Réduire l'échec et l'abandon scolaire, spécialement dans les quartiers populaires et la zone sud de la ville.
- Articuler la vie scolaire avec la vie familiale et impliquer les parents dans la réussite scolaire de leurs enfants.
- Réintégrer l'école dans la dynamique communautaire et en faire un lieu de dynamisme au niveau des quartiers.
- Lutter contre la violence scolaire
- Impliquer les collectivités locales dans le domaine de l'éducation
- Impliquer la Société Civile dans le domaine de l'éducation
- Impliquer le secteur privé dans le domaine de l'éducation
- Améliorer l'infrastructure éducative.
- Renforcer les capacités des jeunes de la ville

Comment

La mise en place d'un programme d'intégration scolaire au niveau de la ville de Sousse passe par plusieurs étapes. Ainsi, il faut à la fois impliquer les différents acteurs intervenants dans le domaine de l'éducation et impulser un certain nombre d'actions au niveau des établissements scolaires.

Dans un premier temps il s'agit d'identifier les acteurs publics et privés qui peuvent être impliqués dans le secteur de l'éducation et les différentes prérogatives de chacun. Ainsi, un ou plusieurs leaders seront identifiés et prendront en charge le projet. De même, il faudra trouver un compromis de collaboration entre les différents acteurs pour la mise en œuvre du projet et la définition des tâches et du rôle de chacun.

Dans un deuxième temps, il faut élaborer la carte scolaire au niveau de la ville pour disposer d'informations précises sur les établissements, leurs besoins, leurs difficultés et leurs contraintes, ceci dans le but de prioriser les interventions et d'optimiser les activités.

Enfin, il faut analyser les résultats obtenus lors de la mise en œuvre du projet pilote de l'école primaire « Kheireddine Bacha de Cité Ghodrane » en vue de l'améliorer et de le généraliser à d'autres établissements.

Concrètement, sur le modèle du projet mis en œuvre au niveau de l'école Kheireddine Bacha, un programme d'intégration scolaire passe par différentes phases pour sa mise en œuvre :

- 1- Identification des élèves en difficulté et en échec scolaire au niveau de l'établissement.
- 2- Recrutement d'une équipe pédagogique pour assister les enfants en difficulté
- 3- Mise en place d'une stratégie pédagogique pour renforcer la capacité des élèves en échec.

- 4- Mise en place d'une cellule psychologique pour la prise en charge des enfants en difficulté
- 5- Intervention de l'assistance sociale pour l'identification des besoins des familles dont les enfants sont en difficulté
- 6- Mise en place d'activités périscolaires : culturelles, sportives, découverte du monde...
- 7- Amélioration de l'infrastructure et des conditions d'accueil des enfants.
- 8- Mise en place d'un suivi sanitaire des élèves : vaccination, ophtalmologie...
- 9- Prise en compte des aspects psychologiques et sociaux des enfants en difficulté

Justification

La réflexion stratégique sur le développement de la ville de Sousse a mis l'accent sur un déséquilibre profond qui existe entre le Nord et le Sud de la ville, notamment en matière d'égalité des chances et d'infrastructure. C'est dans cette zone sud que prolifèrent les quartiers dits spontanés et que se regroupe une majorité de la population « pauvre » de la ville.

Par ailleurs, à l'image de tout le pays, la ville de Sousse connaît au niveau de ces différents établissements scolaires un taux d'échec et d'abandon assez important, cumulé avec un taux élevé d'abandon du foyer familial. Ceci se traduit par l'accentuation du phénomène « enfants des rues », de leur exploitation économique et d'une hausse du nombre de délinquants juvéniles.

L'échec scolaire touche souvent les jeunes issus des classes sociales pauvres et insère les jeunes dans un cercle vicieux de pauvreté et de délinquance. La lutte contre l'échec scolaire, et la diminution des inégalités des chances, sont des défis qui essentiels pour le futur développement de la ville.

Aujourd'hui, l'une des clés pour sortir de la pauvreté, se trouve dans l'éducation, l'enseignement voire l'apprentissage. Ainsi, les jeunes issus des couches sociales défavorisées doivent avoir les mêmes chances que les autres et doivent accéder aux mêmes possibilités. Ceci dans le but de s'intégrer socialement et de devenir plus tard indépendant économiquement.

Pour enfoncer la cohésion sociale et rééquilibrer le territoire, la ville doit accèss ses efforts en matière sociale sur l'éducation et la lutte contre l'échec scolaire. Outre les bénéfiques « économiques » : baisse de la pauvreté, renforcement des compétences... la ville œuvrera ainsi à éduquer des futurs citoyens, à réduire la délinquance et à promouvoir l'égalité des chances par l'école. La mise en place d'un tel projet constitue le premier pas pour faire de Sousse une ville d'éducation.

Cependant, pour pallier à l'urgence, il faut commencer par essaimer quelques projets pilotes sur quelques établissements, choisis sur des critères d'appartenance sociogéographique (zone sud, quartiers populaires, spontanés...), en attendant de disposer d'une vision claire de la situation des établissements scolaires de la ville, pour mettre en place un projet généralisé.

Acteurs

- Ministère / Commissariat Régional de l'Education Nationale
- Commissariat Régional de Protection de l'Enfance
- Direction Régionale des Affaires Sociales
- Etablissements scolaires
- Municipalité
- Gouvernorat
- Syndicat d'enseignants
- Associations scolaires : parents d'élève, professeurs...
- Société Civile

Budget

- Environ 70 000 dinars par établissement/an

Sources de Financement

- Ministères
- Gouvernorat
- Coopération Internationale
- Secteur privé
- Associations

Planning d'exécution

- Expérience pilote « Kheireddine Bacha de Cité Ghodrane »: oct. 2013-juillet 2014
- Résultats du projet Pilote « Kheireddine Bacha de Cité Ghodrane » : janvier 2015
- Essaimage de l'expérience pilote (Kheireddine Bacha + 2 établissements) : 2015
- Réalisation de la Carte Scolaire de la ville : 2015-2016
- Généralisation progressive à tous les établissements de la ville : 2017

Indicateurs

- Taux d'échec scolaire
- Taux d'abandon scolaire
- Nombre d'établissement / d'élèves bénéficiaires
- Nombre d'associations impliquées dans les établissements
- Nombre de projets de collaboration établissements-associations
- Nombre d'activités périscolaires mises en place

1.2. Extension du Port de Sousse et diversification de ses activités

Objectifs

- Dynamiser l'activité économique de la ville.
- Répondre aux besoins des agents économiques.
- Renforcer les capacités de l'activité logistique.
- Répondre aux besoins actuels et futurs du secteur industriel de la ville en termes de capacités logistiques.
- Promouvoir l'image de la ville
- Contribuer à la diversification de l'activité touristique de la ville et de la région.
- Assurer la diversification des catégories de visiteurs étrangers de la ville
- Permettre l'étalement de la saison touristique sur toute l'année.
- Moderniser l'infrastructure.
- Favoriser le réaménagement et le décongestionnement du Centre-Ville
- Requalifier l'urbanisation à proximité du Port.

Comment

Transformer le port de Sousse et diversifier ses activités passe par quatre étapes.

Premièrement, il faut agrandir la plateforme logistique et déplacer l'activité commerciale vers la partie sud du port actuel.

Deuxièmement, il faut créer une infrastructure au nord pour permettre l'accueil des bateaux de croisières dans les meilleures conditions.

Troisièmement il faut créer un véritable « Port de Plaisance » pour favoriser l'accueil des bateaux de loisirs

Enfin, quatrièmement, il faut moderniser la partie du port réservée à l'activité de pêche.

Une étude préliminaire a été menée en 2008 par l'OMMP, ses conclusions proposent 4 scénarios possibles de transformation. Aujourd'hui, il serait pertinent pour la ville de mettre à jour cette étude,

mais aussi de réaliser des études d'opportunité et d'impact quant à la réalisation d'un projet d'agrandissement.

Justification

Historique

Le Port de Sousse est l'un des plus anciens construits en Tunisie. Créé par les phéniciens, Le port de commerce d'Hadrumète (ancien nom de la ville) a contribué à l'essor commercial de Rome avec l'Afrique du Nord. Au début de la période arabo-musulmane, Sousse devient la principale base maritime des Aghlabides et est alors dotée d'un chantier naval. Au 17^{ème} siècle, Sousse est le 2^{ème} Port de commerce du pays.

Le Port est construit dans sa forme actuelle en 1884.

Une plateforme logistique en surcapacité

Le port de Sousse est géré par L'Office de la Marine Marchande et des Ports. Situé en plein centre de la ville, il s'étend sur 40 hectares. Il comprend un bassin de pêche, un bassin de voilier et deux bassins de commerce (un bassin nord et un bassin sud). Une zone de déports et d'activité industrielle jouxte le port au sud. Depuis des décennies, l'activité commerciale à travers le port de Sousse ne cesse d'augmenter fortement. Ainsi, la quantité de marchandises qui transite par cet espace a plus que quadruplé entre 1994 et 2010. Aujourd'hui et pour répondre à la demande, le port est exploité à 180% de sa capacités (2.3 millions de tonnes de marchandises gérées pour une capacité de 1.2 millions). Cette surexploitation a des effets négatifs en termes de délais de traitement des marchandises et de congestion du centre-ville qui se répercute sur l'activité du port. De plus, l'accès maritime est très étroit, le cercle d'évitage ne permet pas l'accès et l'accostage des navires de plus de 165 m de long.

Augmentation des besoins du secteur industriel

La plateforme logistique de Sousse est utilisé par les industriels de la région du Sahel, mais sert également à l'exportation du marbre de Thala, des tapis de Kairouan... Par ailleurs, le Port de Sousse, gère les importations de matières premières pour diverses activités situées dans plusieurs gouvernorats. De plus, l'infrastructure existante est dans l'incapacité de répondre aux besoins de certaines activités (agroalimentaires notamment) faute de capacités suffisantes et d'aménagements adéquats.

Même dans l'optique de la mise en œuvre du Port prévu à Enfidha, ce dernier, prévu pour la gestion de très grands bateaux et de grandes quantités de marchandises, ne pourrait répondre aux besoins, plus modestes, de la majorité des entreprises qui font transiter leurs marchandises ou leurs matières premières par le Port de Sousse.

Un projet d'extension récurrent

Face à ces contraintes, la restructuration du port de Sousse (extension du port de commerce vers le sud pour transférer l'activité commerciale et faire face à la demande et convertir la rive Nord en un port de croisière et de plaisance) est à l'étude depuis de nombreuses années.

Ainsi plusieurs études sur le Port de Sousse ont été menées depuis les années 80.

La dernière, réalisée par l'OMMP, a commencé en décembre 2005 pour s'achever fin 2008. Celle-ci présente trois scénarios pour l'agrandissement de la plateforme logistique et la diversification des activités au niveau du port et répondre aux besoins futurs.

Une opportunité touristique

La création de quais pour l'accueil des navires de croisières devrait permettre de répondre à plusieurs objectifs stratégiques du secteur touristique qui émanent à la fois de la Stratégie Touristique Nationale 2016 (tels que appuyés par la Vision 3+1 définie en 2014) et du Plan Stratégique de Développement de la Ville de Sousse élaboré en 2014.

Une activité touristique à diversifier

Ceci est possible par la mise en avant du patrimoine culturel et des sites historiques situés dans la

région et l'arrière-pays. Ainsi, outre la **Médina**, deux autres sites classés patrimoine mondial de l'UNESCO sont situés à moins de 45 minutes du Port de Sousse (la ville de **Kairouan** et amphithéâtre d'El **Jem**). La ville elle-même dispose de nombreux sites et monuments historiques (Grande Mosquée, Catacombes, Musée Archéologique...)

qui pourraient être mis en avant.

La diversification pourrait également s'orienter vers le tourisme de santé et par la mise en valeur des centres médicaux et de thalassothérapies qui existent dans la ville.

- Mieux mettre en valeur Sousse et sa région

L'intégration d'un bassin pour la plaisance au niveau de la zone nord du port qui donne directement sur le Centre-ville aurait un impact positif sur l'urbanisation et sur l'embellissement de cet espace. Par ailleurs, la création de quai pour les navires de croisières, sera certainement accompagnée par la mise en place de nombreux espaces de divertissement et de restauration à proximité. Tout ceci conduirait à une transformation du Centre-ville (avec également la décongestion de la circulation et la création de zones piétonnes) et à une mise en valeur de cet espace.

- Accueillir une clientèle avec un pouvoir d'achat élevé

La clientèle attirée par les croisières, a généralement un pouvoir d'achat supérieur aux autres catégories de touristes qui visitent habituellement Sousse et sa région. Elle est également particulièrement intéressée par la gastronomie locale, la découverte du patrimoine culturel et le " shopping ».

- Valoriser le patrimoine et le produit local et renforcer l'activité artisanale

De ce fait ce type de clientèle est généralement à la recherche de produits authentiques et issus du patrimoine culturel local. Leur fréquentation permettrait aux artisans et aux restaurateurs de mieux valoriser des produits 100% Tunisiens et Soussiens.

Des impacts sur l'urbanisme et l'environnement

Un projet de transformation du Port de Sousse, aurait d'importantes répercussions positives sur l'urbanisme de la ville. Ainsi, le déplacement des activités commerciales dans la partie sud, favoriserait le décongestionnement du centre-ville et permettrait de fluidifier la circulation dans cet espace (avec des retombées non négligeables en termes de diminution des émissions de CO2)

L'intégration d'un port de plaisance et d'un espace pour les croisiéristes, contribuerait à la transformation visuelle du centre-ville et à la requalification d'une grande partie du bâti situé à proximité de la zone occupée par le Port.

Enfin, le réaménagement du port permettrait de consolider les ouvrages existants (Digues...) pour renforcer la protection du littoral.

Des bénéfices sociaux conséquents

Outre ses impacts sur la transformation du Centre-Ville, le déplacement des activités logistiques vers le sud de la ville auront des retombées importantes sur les quartiers avoisinants, considérés comme étant à la traîne en termes d'équipements et défavorisés socialement. Ainsi, la transformation de la zone sud aurait un impact favorable sur la modernisation de l'infrastructure. L'accroissement de l'activité commerciale et la diversification de l'activité touristique contribueraient, par ailleurs, à la création de nombreux emplois.

Un Projet concerté

Le projet de transformation du Port de Sousse est l'un des projets structurant identifié dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie de Développement de la Ville de Sousse, réalisée entre 2012 et 2014. Ce projet a fait l'unanimité tant au niveau des représentants des administrations publiques, que des acteurs économiques et de la Société Civile. Il a même été prioriser par un grand nombre de citoyens comme étant l'un des projets les plus importants pour le développement futur de la ville de Sousse.

Acteurs impliqués dans la réalisation

- Office de la Marine Marchande et des Ports (OMMP)
- Municipalité de Sousse
- Direction du développement régional de Sousse
- Ministère des Transports
- Direction de l'Équipement
- Agence pour la Protection et l'Aménagement du Littoral (APAL)
- Agence des Ports et des Installations de Pêche (APIP)
- Office National du Tourisme Tunisien (ONTT)
- Office National de l'Artisanat (ONA)
- Fédération Tunisienne de l'Hôtellerie (FTH)
- UTICA / CONECT
- Représentant des Sociétés de Transport Maritime

Budget

- Coût de la mise à jour de l'étude technique (réalisée en 2008 par OMMP)
- Coût de la réalisation de l'étude d'opportunité
- Coût de la réalisation de l'étude d'impact
- Coût de la réalisation du modèle physique
- Coût des aménagements de protection
- Coût du déplacement et de l'extension du port commercial
- Coût d'aménagement de l'infrastructure pour les croisières
- Coût d'aménagement du Port de plaisance
- Coût de modernisation du port de pêche
- Coût des aménagements externes (routes, réseaux...)

Sources Financements

- Ministère des Transports
- Municipalité
- Partenariat Public/Privé
- BOT (Build Operate Transfer)

Planning d'exécution

- Travail d'impulsion et de communication (début janvier 2015)
- Recherche Financement des Etudes (2015)
- Réalisation des Etudes (2016-2020)
- Recherche de partenariats (2018-2020)
- Mise en route des travaux (2020)

Indicateurs de production

- Recherche de Financement pour Etudes
- Réalisation des Etudes
- Définition du Projet de partenariat public/privé
- Recherche du partenaire
- Mise en œuvre de la première phase des travaux

2. Fiches des Projets de « Cohésion Sociale et Territoriale »

2.1. Création de Centres Communautaires dans les quartiers

Objectifs

- Renforcer le lien entre la Municipalité et les habitants des quartiers populaires.
- Regrouper plusieurs services administratifs en un lieu unique.
- Etablir une cellule d'orientation et de conseil pour les habitants des quartiers populaires
- Mettre en place des cellules d'écoutes et d'assistance pour les populations en difficultés.
- Mettre en place une offre de services pour les populations défavorisées : assistance sociale, soutien scolaire, activités culturelles et de loisirs...
- Renforcer la participation citoyenne dans les quartiers et l'implication des habitants dans le processus de décision au niveau local.

Comment

- Identification des quartiers prioritaires
- Identifier le lieu d'implantation du Centre dans chaque quartier (accessible, identifié)
- Aménager le centre de manière fonctionnel : espaces d'accueil, espaces de travail, espaces de réunion, espaces pour les activités...
- Définir les services municipaux proposés dans les centres
- Recruter un « Coordinateur de quartier » qui aura la responsabilité de la gestion et de l'animation du Centre.
- Recruter une équipe de médiateurs et d'assistants sociaux en charge des populations en difficultés : enfants en rupture sociale et familiale, femmes isolées, mères célibataires...
- Permettre à d'autres acteurs publics de bénéficier d'une représentation au sein du Centre : animateur jeunesse, associations...
- Mettre en place un service d'assistance psychologique
- Mettre en place un planning de travail et d'organisation d'activités
- Mettre en place un planning de réunions avec les citoyens

Justification

La ville de Sousse compte de nombreux quartiers défavorisés, sous équipés et en rupture totale avec le reste de la ville. Ces quartiers abritent des populations en difficultés, souvent livrées à elle-même : enfants des rues, enfants en abandon scolaire et exploités, femmes isolées, femmes violentées, toxicomanes...

L'assistance sociale est assurée par divers acteurs (publics et associatifs), intervenant chacun dans une thématique (enfance, violence conjugale, mères célibataires, toxicomanes, délinquance...) disposant souvent de moyens réduits et mal identifiés et localisés par les personnes qui nécessitent leur intervention, voire souvent ignorés.

Dans ce cadre, la municipalité de Sousse, avec l'appui d'acteurs publics et des associations propose d'établir dans les quartiers défavorisés de la ville des Centres Communautaires. Ces centres représenteront à la fois une antenne municipale de proximité, mais assureront le regroupement de nombreux services, notamment sociaux, fournis par divers acteurs. Ces Centres seront également des lieux d'information, de concertation et de consultation des citoyens.

Ce projet permettra d'une part d'impliquer les services municipaux au niveau des quartiers défavorisés et de rapprocher les citoyens de la municipalité. D'autre part, il permettra à l'administration locale de disposer de baromètres sociaux, au plus proche des populations. De plus, ce projet permettra de fournir de manière plus efficace des services d'ordre social, éducatif, culturels et de loisirs...

Acteurs

- Municipalité (Leader)
- Gouvernorat (représenté par la Délégation)
- Direction des Affaires Sociales
- Centre de Défense et d'Intégration Sociale
- Direction de protection de l'Enfance
- Comité Régional de Solidarité Social
- Office National de la Famille et de la Population
- Commissariat régional à l'Education
- Commissariat régional à la Jeunesse
- Commissariat régional à la Culture
- Ecoles
- Associations : social, enfance, culture...

Budget

- Frais de constructions/acquisition/location et d'aménagement d'un local
- Frais d'équipement (meubles, matériel informatique...)
- Frais de personnel (en fonction des besoins)
- Frais de fonctionnement
- Frais de coordination et de communication

Sources de Financement

- Contribution du leader et des autres acteurs (mise à disposition de personnel)
- Identifier des fonds de la coopération internationale
- Partenariats avec des associations

Planning d'exécution

- Travail de réseautage et d'impulsion
- Elaboration du cahier de charges
- Recherche de Financement
- Recrutement des équipes
- Location, aménagement et équipement des locaux
- Formation des équipes
- Ouverture du premier centre

Alternative

- Réduire le nombre de centres en fonction du budget.
- Créer des antennes au niveau de lieux existants : arrondissement municipal...

Indicateurs

- Nombre de personnes ayant fréquenté le centre
- Nombre de dossiers traités
- Taux d'échec scolaire dans les écoles du quartier
- Taux de pauvreté dans le quartier
- Planning des activités annuel
- Actions de communication réalisées dans le quartier
- Nombre de réunions de participation organisées.
- Projets impliquant les habitants mis en œuvre

2.2. Réhabilitation et Aménagement du quartier de Hammam Maarouf

Objectifs

- Fournir aux habitants du quartier des conditions de vie décentes.
- Doter le quartier des services urbains de base : routes, assainissement
- Intégrer le quartier d'habitat à la zone d'activité de la Technopole.
- Assurer la proximité des équipements d'éducation, de santé...

Comment

Le projet de réhabilitation du quartier Hammam Maarouf a déjà fait l'objet d'une étude de faisabilité de la part de la société SPCS (société de gestion de la Technopole). Cette étude a permis d'identifier plusieurs axes d'intervention pour la mise à niveau de l'habitat spontané et l'aménagement de l'infrastructure et des services urbains de base.

Ainsi, pour l'intégration et l'ouverture du quartier sur l'espace de la Technopole plusieurs actions doivent être entreprises.

Premièrement, il faut mettre en place un partenariat public privé pour l'aménagement du quartier et pour cela les acteurs sont déjà identifiés.

Ensuite, il s'agira de réaliser plusieurs opérations d'aménagement. Dans ce sens, la première action est de sécuriser le foncier afin de pouvoir aménager l'infrastructure de base (routes, assainissement).

Cela passe aussi par le « déplacement » de certains logements existants pour conduire au mieux la restructuration urbaine. La deuxième action, consiste à réaliser l'aménagement d'infrastructure en construisant les routes et en mettant en place le réseau d'assainissement. Ceci doit également conduire à désenclaver Hammam Maarouf, en le reliant aux quartiers voisins et au reste de la ville.

Enfin, la dernière opération permettra de développer les services publics : école, collecte de déchets, dispensaire, espaces verts...

Justification

Le quartier d'habitat spontané de Hammam Maarouf s'est constitué il y a une quarantaine d'années, dans une zone rurale à la limite de l'agglomération soussienne.

La zone centrale et les zones périphériques ne sont pas reliées entre elles par une maille de voiries. Ces 4 zones ne sont pas reliées à la voirie communale. Pour aller dans les quartiers de proximité les habitants de Hammam Maarouf doivent s'y rendre à pied à travers les terrains vagues envahis par les ordures ménagères et les déchets de construction. A l'intérieur de chacune des zones, les piétons circulent dans des pistes inondables traversées en leur milieu par les tranchées des égouts à ciel ouvert. Le quartier d'Hammam Maarouf dispose toutefois du réseau électrique moyenne et basse tension, de 39 points d'éclairage et d'une conduite d'alimentation en eau potable. Les ordures ménagères sont entassées dans les terrains vagues de proximité, les sacs plastiques sont soulevés par le vent.

217 ménages habitent le quartier de Hammam Maarouf et constituent une population de 950 personnes (souvent issues de gouvernorats de l'intérieur du pays).

Les populations scolaires primaire et secondaire qui représentent 61% des effectifs, vont à l'école et au collège dans les quartiers limitrophes de Hammam Maarouf car il n'y a pas d'établissements d'enseignement dans ce quartier spontané.

La population active est de 497 personnes soit 52% de la population totale ; mais seulement 254 personnes ont un emploi soit la moitié de la population en âge de travailler.

96% des logements sont de type « traditionnel » dans la mesure où l'on peut qualifier cet habitat spontané, souvent improvisé et hautement bricolé par le chef de ménage. Les commodités sanitaires laissent dans la plupart des cas à désirer ; les WC ne sont pas régulièrement indépendants ; les salles d'eau ou salles de bain sont rares ; les cuisines ne sont pas généralisées. Les écoulements des eaux

usées doivent être améliorés.

Le projet de réhabilitation Hammam Maarouf est important pour le développement futur de la ville des points de vue social, économique et environnemental.

Au niveau social ce projet permet de répondre à un objectif de réhabilitation des quartiers spontanés de la ville et à l'un des objectifs de lutte contre la pauvreté. Par ailleurs, ce projet permet de favoriser le désenclavement des quartiers spontanés et d'assurer la proximité des services urbains et des services de base.

Au niveau économique, ce projet favorise le renforcement des dispositifs publics de lutte contre la précarisation et permet de développer les compétences des habitants en vue de leur intégration professionnelles au niveau de la Technopole et donc de répondre aux besoins des futures entreprises de ce site en matière de main d'œuvre.

En terme environnemental, ce projet contribue à l'amélioration de la gestion des déchets et à la réduction de l'amoncellement des déchets au niveau de Hammam Maarouf

Ce projet participe également à répondre à l'objectif de renforcement des services urbains et à l'amélioration du paysage urbain au niveau de la zone de la Technopole.

Acteurs impliqués dans la réalisation

- Municipalité
- Société du Pôle de Compétitivité de Sousse
- ARRU
- Gouvernorat
- Direction régionale de l'Equipement

Acteurs bénéficiaires du projet

- Habitants du quartier
- SPCS
- Municipalité

Budget

L'étude technique réalisée par la SPCS a permis d'identifier certains coûts

- Acquisition des parcelles de terrain construites et nus : 1 500 000 DT
- Coût de construction de l'Habitat : 5 500 000 DT
- Coût des Aménagement des Infrastructures (voierie, assainissement) : 1 700 000 DT
- Coût des équipements de services urbains (école, dispensaire, espaces verts) : à déterminer

Sources de Financement

- Bailleur de Fonds International
- Gouvernorat
- Municipalité
- ARRU
- SPCS

Planning d'exécution

- Travail d'impulsion
- Bouclage du financement
- Finalisation de l'étude technique
- Acquisition des terrains
- Travaux d'infrastructure
- Travaux de construction des logements

Indicateurs de production

- Recherche de Financement : en cours
- Etude Technique : réalisée à 50%
- Acquisition des terrains : non commencé
- Travaux d'infrastructure (routes, assainissement) : non commencé
- Constructions des logements : non commencé
- Construction des équipements de service urbains : non commencé

Indicateurs d'impact

- Nombre de logements reconstruits (quantité, superficie)
- Nombre d'habitants relogés
- Kilomètres de routes construites
- Kilomètres de réseau d'assainissement
- Nombre de logements connectés au réseau d'assainissement
- Nombre de services urbains et publics aménagés
- Superficie d'espaces verts aménagés

3. Fiches des Projets de « Compétitivité Economique »**3.1. Création d'une Agence de développement et de Promotion du Territoire Economique****Objectifs**

- Développer la compétitivité économique du territoire de Sousse
- Création d'emplois durables
- Renforcer l'employabilité des diplômés
- Encourager l'entrepreneuriat privé
- Attirer l'investissement et notamment les Investissements Directs Etrangers (IDE)
- Assister et accompagner les investisseurs et les créateurs d'entreprises.
- Promouvoir la destination Sousse du point de vue économique : industrie, services, tourisme, nouvelles technologies
- Favoriser l'innovation
- Développer les partenariats publics / privés

Comment

L'Agence de Développement et de Promotion économique du territoire de la ville de Sousse aura pour mission principale de développer la compétitivité économique de la ville de Sousse et de promouvoir la destination « Sousse » pour les investisseurs et les touristes.

Elle aura 3 champs d'intervention :

- Service aux entreprises :
 - Promouvoir la culture entrepreneuriale
 - Conseiller et assister les futurs investisseurs et promoteurs
 - Mettre en place des structures et des processus dédiés à l'innovation (clusters...)
 - Mettre à la disposition des nouveaux promoteurs des espaces de travail
 - Accompagner les jeunes promoteurs lors de leurs premières années.
 - Attirer les investisseurs et communiquer à l'international sur les atouts de la ville.
- Services pour l'emploi
 - Mettre en place une structure d'accompagnement des entreprises pour le recrutement

- Compléter la formation des diplômés
- Assister les diplômés dans leur recherche d'emploi
- Service pour le tourisme et le commerce
 - Elaboration de nouveaux produits touristiques
 - Commercialisation de nouveaux produits touristiques
 - Coordination entre tourisme et actions commerciales
 - Promotion de l'organisation de salons et foires
 - Promouvoir les produits locaux
 - Mettre en place des labels spécifiques à la ville

Pour se faire il faut commencer par identifier les différents acteurs intervenants dans ses thématiques, ainsi que leurs différentes missions. Il s'agit ensuite de mettre en place une structure qui d'une part coordonne les actions et d'autre part gère les activités non prises en charge par les acteurs traditionnels.

Ainsi, dans une première étape, il s'agit de trouver la meilleure forme juridique et organisationnelle pour cette agence, puis de mettre en place un comité de pilotage.

Ensuite, il faut mettre en place une équipe technique (3 personnes idéalement) qui sera en charge des différentes thématiques. Enfin, chacun des experts sera chargé de mettre en place une commission sectorielle de travail, qui regroupera les acteurs intervenant dans la thématique.

Justification

Traditionnellement, la ville de Sousse est réputée en tant que destination touristique, et la croyance populaire tend à limiter l'activité économique de la ville au seul secteur du tourisme. Cependant, les chiffres et les faits ne corroborent pas ce constat. En effet, le volume de l'activité touristique n'est estimé qu'à 13% du PIB de la ville, et ne génère que 6000 emplois directs et environ 18 000 indirects. Même si le tourisme a été pendant des années la locomotive du développement économique de la ville, aujourd'hui Sousse s'appuie sur d'autres secteurs tout aussi importants, à savoir l'industrie et les services. Ainsi, depuis les années 2000, la ville de Sousse a pu atténuer les conséquences de la crise liées à la baisse de l'activité touristique, grâce à l'implantation de sites industriels et à l'émergence d'une activité de services, notamment technologiques.

Cependant, la situation économique de la ville reste précaire, et celle-ci perd peu à peu de la compétitivité par rapport à d'autres villes tunisiennes, voire méditerranéenne. Depuis la Révolution citoyenne de 2011, plusieurs entreprises ont quitté la Tunisie, et donc la ville de Sousse, pour s'installer dans d'autres pays voisins et notamment le Maroc. Par ailleurs, une baisse des affluences touristiques, a accentué la dégradation du secteur et considérablement réduit l'activité touristique (limité au seul balnéaire).

Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de développement de la ville de Sousse, l'accent a été mis sur le renforcement de la compétitivité économique de la ville par la diversification des produits touristiques, la transformation des activités industrielles (moins polluantes) et la promotion de l'innovation et de la créativité.

Par ailleurs, il existe au niveau du territoire une multitude d'acteurs qui interviennent, chacun avec des prerogatives particulières, dans le développement économique de la ville. Ce qu'on remarque, c'est que ces derniers ont parfois des compétences qui tendent vers les mêmes objectifs et qu'ils « fournissent » les mêmes services. Cependant, il existe plusieurs activités liées à la promotion économique, qui ne sont assurées par aucun acteur. Par exemple, difficile pour un entrepreneur de s'y retrouver entre les différents mécanismes d'aide à la création d'entreprise, alors même qu'il ne trouvera aucune assistance lors des premières années d'exploitation. De même que les acteurs touristiques gèrent chacun l'existant, alors qu'aucune instance ne s'occupe de la création de nouveaux produits et de la promotion spécifique de la ville de Sousse.

Dans ce cadre, les acteurs ont réfléchi au meilleur moyen de faire de Sousse un Grand Pôle

économique pour concurrencer à la fois les autres villes tunisiennes et certains concurrents méditerranéens. Mais aussi, à la manière d'optimiser les actions des différents acteurs qui interviennent sur la thématique économique : création d'entreprises, tourisme, innovation, industrie, emploi...

Le choix s'est porté sur la création d'une structure qui d'une part coordonnerait les différentes activités des acteurs existants et qui en même temps serait chargée de gérer des actions non proposées par les différentes structures.

Acteurs

- Municipalité
- Chambre de Commerce et d'Industrie du Centre (CCIC)
- Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII)
- Centre de Promotion des Exportations (CEPEX)
- Office National de l'Artisanat (ONA)
- Office National du Tourisme Tunisien (ONTT)
- Direction du Développement Régional (DDR)
- Commissariat Régional du Développement Agricole (CRDA)
- Office de la Marine Marchande et des Ports (OMMP)
- Agence Nationale Pour l'Emploi et le Travail Indépendant (ANETI)
- Centre d'Affaires de Sousse (CAS)
- Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME)
- Société du Pôle de Compétitivité de Sousse
- Banque de Solidarité
- Union Tunisienne de l'Industrie du Commerce et de l'Artisanat (UTICA)
- Confédération des Entreprises Citoyennes (CONNECT)

Budget

- Equipe Technique : 54 000/an
- Actions de promotion et de communication : 40 000/an
- Frais Administratifs et de fonctionnement : 10 000 /an
- Frais de Formation : 30 000/an
- Séminaires, études... : 20 000 / an

Soit un total de 154 000 dinars /an

Sources Financements

- Contribution de la Municipalité
- Contribution des différents acteurs
- Fonds de la Coopération Internationale

Planning d'exécution

- Elaboration de la carte des Ressources Economiques (en cours)
- Validation du projet par le conseil Municipal
- Mise en place d'un Réseau d'Impulsion et de Suivi
- Choix de la forme juridique
- Elaboration du portefeuille d'activités
- Recrutement de l'équipe technique
- Ouverture de l'Espace entrepreneurs

Indicateurs d'impact

- Nombre d'entreprises créés par an au niveau de la ville
- Taux de chômage des diplômés
- Taux de survie des entreprises après 2 ans d'existence
- Valeur des IDE par an au niveau de la ville
- Nombre de « produits » touristiques proposés annuellement
- Nombre d'opérations de communication réalisées (campagnes, participation à des salons, foires...)
- Nombre de labels créés
- Nombre de jeunes diplômés accompagnés vers l'emploi
- Nombre de nouveaux entrepreneurs accompagnés vers la création de leur entreprise
- Nombre d'événements commerciaux (salons/foires...) organisés

3.2. Création d'une structure de gestion de la Médina

Objectifs

Doter la Médina d'une structure appropriée pour élaborer une stratégie de sauvegarde et de conservation et mettre en œuvre des projets de réhabilitation et d'aménagement.

- Gestion intégrée des différents aspects de la Médina: urbanisation, commerces, logements... (Détermination des circuits touristiques, Réaménagement du bâti, Détermination des natures d'activités, Gestion des déchets, Lutte contre le commerce anarchique, Aménagement des unités hôtelières et restaurants touristiques)
- Création d'un fond pour la conservation et la sauvegarde
- Encadrer la coopération entre les acteurs impliqués dans la Médina
- Préserver le paysage urbain traditionnel
- Promotion externe de la Médina

Comment

- Idée développée au cours du processus d'élaboration de la stratégie qui doit être transformée en projet concret
- Identifier clairement les acteurs publics et privés impliqués dans la sauvegarde, la préservation et l'aménagement de la Médina ainsi que leurs prérogatives d'intervention.
- Le projet doit être pris en charge par la municipalité qui doit en devenir le leader et qui doit se doter d'une telle structure
- Chercher un consensus au niveau des acteurs sur la mise en œuvre, la gestion et le fonctionnement de la structure
- Chercher un compromis de collaboration
- Définir la structure juridique de cette organisation et son schéma de financement.
- Définir les différentes tâches de cette organisation.

Justification

Lors de l'élaboration du diagnostic de la SDVS, la thématique « Médina » s'est révélée un axe particulièrement complexe du développement de la ville de Sousse. Ainsi, un atelier de travail a été entièrement consacré à cette thématique et a réuni l'ensemble des acteurs et des associations concernés par le centre historique de la ville.

Au cours de cette séance de travail, les différents participants se sont accordés pour définir la Médina et le centre historique comme un espace subissant une forte dégradation à la fois d'un point de vue urbain, social, économique et culturel. De même les différents acteurs se sont entendus pour signifier que cette dégradation pouvait avoir des conséquences négatives sur la classification de la Médina en

tant que site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le deuxième constat, est que malgré la multiplication des acteurs intervenants sur la Médina, leur « isolement » et leurs faibles moyens ne permettent pas d'avoir des actions efficaces que ce soit en terme culturel, urbain ou économique. En effet, chaque acteur intervient seul, de manière ponctuel, plus pour « colmater » un déficit que pour opérer une action efficace à long terme.

Les différents intervenants se sont mis d'accord sur la nécessité de mettre en place une véritable stratégie de préservation, conservation mais aussi dynamisation du centre historique de la ville. Et pour mener à bien des actions dans le cadre de cette stratégie, il serait déterminant de mutualiser les moyens et les compétences.

Dans ce sens, pour mettre en place une stratégie intégrée sur la thématique « Médina » et optimiser les activités, il est primordial de mettre en place une structure qui aurait la charge de définir cette stratégie et des plans d'action, mais aussi qui aurait les compétences pour mettre en œuvre différents projets d'intervention.

De plus, cette structure, aurait en charge des aspects « légaux » et « administratifs » du périmètre de la Médina, que ce soit par exemple pour définition de cahiers de charge (style urbanistique, ...), l'orientation des activités commerciales (en octroyant des licences d'exploitation), ou encore en établissant des Plans d'Investissement Foncier ou des Plans d'Aménagement de certaines zones.

Acteurs

- Municipalité (Leader)
- Gouvernorat
- Agence de Réhabilitation et de Rénovation Urbaine (ARRU)
- Institut National du Patrimoine (INP)
- Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de la Promotion Culturelle (ANEP)
- Office National de l'Artisanat (ONA)
- Office National du Tourisme Tunisien (ONTT)
- Association de Sauvegarde de la Médina
- Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA)
- Associations (à identifier)

Budget

- Frais d'établissement : 10 000 Dinars par an
- Frais de Fonctionnement annuel : 40 000 dinars
- Frais d'études : en fonction des projets prévus.

Sources de Financement

- Contribution du leader et des autres acteurs au Capital initial
- Identifier des fonds de la coopération internationale pour réalisation des études de projets
- Unesco / Alesco
- Demander des financements en fonction des études et des projets

Planning d'exécution

- Travail d'impulsion : commence avec approbation de la Stratégie
- Prise de décision sur la faisabilité (après entretien des acteurs)
- Création du réseau acteur pour la mise en place
- Prise en charge du projet par le leader
- Identification de la forme juridique
- Versement du Capital Initial et lancement

Alternatives

- Redéfinir le rôle de l'ASM (statut association, ne réunit pas tous les acteurs...)
- Donner un rôle opérationnel à l'INP (ne dispose pas de toutes les compétences)
- Consolidation du service habilité au sein de la Municipalité

Indicateurs

- Nombre d'acteurs intégrés dans le comité de pilotage
- Nombre d'études et de plans d'action élaborés
- Nombre de projets mis en œuvre
- Nombre de visites aux monuments historiques
- Nombre de cahiers des charges élaborés
- Nombre de réunions de concertation organisées.

4. Fiches des Projets de « Aménagement du Territoire »**4.1. Elaboration du PDU de l'agglomération de Sousse****Objectifs**

- Le renforcement de la cohésion sociale et urbaine
- La diminution du trafic automobile
- Le développement des transports collectifs
- La promotion des modes les moins polluants et les moins consommateurs d'énergie (la marche à pied et les deux roues)
- L'aménagement et l'exploitation du réseau principal de voirie de l'agglomération
- L'amélioration de la sécurité des déplacements
- L'aménagement et le partage modal de la voirie
- L'organisation de la circulation de l'agglomération
- L'organisation du stationnement de l'agglomération
- L'organisation du transport des marchandises dans de l'agglomération

Comment

Le transport occupe une place importante qui ne cesse de croître. Cette activité économique fondamentale pour notre vie, joue un rôle à la fois complexe et multiple dans le fonctionnement et dans le mécanisme de développement des pays et des régions mais aussi des villes. En effet, le transport se dote d'une capacité à structurer l'espace. Il modifie notamment la géographie physique et humaine par l'organisation des villes et des localisations industrielles, il permet des échanges de biens et de personnes entre les différentes parties du territoire ainsi qu'avec l'extérieur. Les transports influent également le paysage urbain afin d'améliorer l'accessibilité en tout point, ce qui en fait un maillon essentiel du processus global du développement et d'amélioration du bien être socioéconomique des individus. De ce fait, une nécessité d'avoir un document qui régit les transports est bien ressentie. Ce document n'est autre que le plan des déplacements urbains (PDU). Ce dernier s'adresse aux professionnels des transports et de l'urbanisme, notamment les acteurs associés de façon directe ou indirecte à son élaboration à savoir : les autorités organisatrices des transports urbains (direction régionale des transports), départements, services déconcentrés de l'Etat, bureaux d'études et représentants de la société civile et économique.

Le PDU intègre un grand nombre de composants: Infrastructure, véhicules, techniques d'exploitations, le tout constituant le système des transports dont l'efficacité économique et sociale ne peut s'apprécier que par le seul bilan des entreprises et la satisfaction de ses usagers.

Face à l'extension des zones urbaines et l'accroissement des besoins de déplacement, Nous n'avons plus le pouvoir, aujourd'hui, de dissocier le système de transport de la ville de Sousse de celui de son agglomération. Fort de ce constat, le périmètre étudié dans le cadre du PDU doit s'étendre pour toucher l'agglomération de Sousse.

Il faut noter cependant que l'évolution de la société et des pratiques (Niveau de vie, urbanisation, motorisation...etc.) a permis le développement des transports dont l'évolution engendre un certain nombre d'effets qualifiés de néfastes pour l'environnement, les riverains et les usagers. La ville, et en particulier son centre en sont les premières victimes.

A échelle locale, la ville de Sousse n'en fait pas l'exception, la croissance de la circulation dans les zones urbaines conduit à une congestion permanente dont les répercussions sont d'ordre économique, social et environnemental. l'intérêt du pouvoir public et des exploitants ne cesse de croître à dessin d'améliorer et de renforcer le transport en commun et le rendre plus attractif. Dans ce cadre, une étude globale doit être menée afin d'en tirer les mesures à appliquer pour mettre fin à cette situation qui entrave la qualité de vie des citoyens. Cette étude peut se faire dans le cadre d'un PDU.

- ✓ Nous cherchons à travers ce dernier à favoriser le rôle du transport notamment le transport en commun en tant que pilier de mobilité future des citoyens, du développement économique et social des collectivités et des agglomérations particulièrement dans la ville de Sousse.

Justification

Le Plan de Déplacement Urbain est un document qui répond à plusieurs objectifs globaux comme l'importance d'avoir une planification qui régit les déplacements dans la ville de Sousse. Un PDU est un ensemble d'études élaborées dans un périmètre donné, qui concerne tous les acteurs intervenants dans la thématique des déplacements.

L'élaboration du PDU doit être menée avec un processus participatif efficace et total, pour faciliter la mise en application des résultats issus de ces études (recommandations) du fait qu'elles sont consenties et approuvées par les intervenants.

Aujourd'hui, face à l'accroissement du taux de motorisation au niveau de l'agglomération de Sousse, il est nécessaire de formuler des actions correctives. Même si le PDU n'apporte pas de mesures restrictives face à l'utilisation de la voiture particulière, ce dernier agit en favorisant les transports collectifs afin de les rendre plus compétitifs. D'où la diminution de la part de déplacement accaparée par la voiture particulière.

Par ailleurs, une agglomération comme Sousse, se doit de construire une banque de données qui soit à jour en matière de déplacements et de transport: le PDU constitue une source de données accessibles par tous les acteurs. Le recueil de ces données se fait via des enquêtes, comptages, et collecte de données des services concernées.

Acteurs impliqués

- Municipalité de Sousse
- Municipalités intégrées au territoire de l'agglomération
- Gouvernorat de Sousse
- Ministère des Transports
- Direction régionale des Transports
- Direction Régionale de l'Équipement
- Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable
- Ministère de l'équipement

- Société des Transports du Sahel
- Société des Chemins de Fer Tunisien
- Représentants des corporations : taxis, louages...
- Agence Nationale de protection de l'environnement

Budget

- A définir en fonction des objectifs et de l'élaboration du cahier des charges

Sources de Financement

- Contribution du leader (municipalité de Sousse)
- Contribution des autres municipalités
- Intérêt de la Coopération Suisse (SECO)
- Fonds de la coopération internationale

Planning d'exécution

- Travail d'impulsion : commence avec l'approbation de la Stratégie par la Conférence Générale (Avril 2014)
- Création du réseau d'acteur pour la mise en place du projet
 - Pré-diagnostic : Il s'agit de faire un exposé sommaire de la situation actuelle de terme de mobilité urbaine. Cette étape permet de détecter les anomalies du secteur afin d'y apporter des mesures correctives ciblées.
 - Diagnostic : se présente comme l'ensemble d'action de collecte de données, élaboration d'enquête et de comptage.
 - Scénarisation : au cours de cette phase plusieurs scénarii qui répondent à un objectif donné sont formulés. A ce niveau, une concertation avec les acteurs est obligatoire afin de fixer les mesures adoptées.
 - Projet : c'est l'ensemble de recommandations formulées dans le but de résoudre les dysfonctionnements rencontrés pendant la phase diagnostic.

Niveau d'avancement

- Le projet en cours d'élaboration

Indicateurs :

- Suivi de l'application des recommandations du PDU
- Mesure de l'impact de l'application des recommandations
 - Taux de dégagement de GES issus de l'activité des transports
 - Taux de couverture du réseau routier par les transports collectifs (Km)
 - Taux de satisfaction des passagers par le service rendu (qualité, confort, fréquence, desserte)
 - Répartition des transports par mode

4.2. Réalisation de la grande rocade entre Sahloul et la Zone Sud**Objectifs**

- Réduire la densité du flux de déplacement qui convergent vers le centre-ville
- Avoir une nouvelle infrastructure qui lie le nord et le sud de la ville
- Développer l'infrastructure routière au sud de la ville et permettre une accessibilité aux zones défavorisées (en termes de développement) de la ville
- Réduire la congestion du centre-ville et permettre des connectivités directes.

Comment

La route de Ceinture, ou la ceinture communale de Sousse est une rocade qui relie toutes les voies pénétrantes de la ville de Sousse.

Le réseau routier principal de la ville de Sousse est structuré en «doigts de gant ». Il est composé de voies pénétrantes, qui prennent naissance à l'extérieur du périmètre communal. Elles sont généralement des routes classées (Routes nationales : RN, ou Route régionale : RR, ou Route locale : RL). Ces routes relient la ville de Sousse au réseau routier national et régional.

Trois rocade relie ces pénétrantes. La première ; l'avenue Mohamed Karoui et ses suites. Elle contourne le centre urbain de la ville.

La dernière rocade est la déviation de RN1, située aux limites du périmètre communal.

La deuxième rocade est la route de ceinture, elle prend naissance à la route touristique, première pénétrante au nord de la ville, et arrive selon le plan d'aménagement de la ville, à la ligne Sud du chemin de fer à 150 mètres, de la dernière pénétrante Sud ; la RR82 (route de l'aéroport ou route de Monastir).

Cette rocade est longue de 8,0 km environ et dispose d'une emprise moyenne de 20m.

Justification

La morphologie des pénétrantes de la ville en doigts de gant mène à la réflexion de construire une infrastructure de transport qui lie directement le nord au sud de la ville.

La congestion du centre-ville occasionnée principalement par les flux qui convergent vers le centre-ville et les différentes nuisances sonores et atmosphériques rendent primordial la mise en œuvre de ce projet.

La pénurie de la ville de Sousse d'espace destiné à l'infrastructure nous pousse à exploiter l'assise foncière réservée à ce projet pour le concrétiser en totalité. En effet, il est désormais quasi impossible d'attribuer une réserve foncière pour la construction d'infrastructure de transport dans le milieu urbain de la ville de Sousse.

Acteurs

- Direction régionale de l'équipement
- Gouvernorat de Sousse
- Municipalité de Sousse
- La société nationale des chemins de fer

Budget

- A définir en fonction des études

Sources de Financement

- Municipalité de Sousse (à travers le Plan d'Investissement Communal)
- Caisse des prêts
- Société Nationale des Chemins de Fer Tunisiens

Planning d'exécution

L'exécution de ce projet se matérialise par le revêtement de l'ensemble des tronçons qui constituent la grande rocade à savoir :

Un premier tronçon : qui s'étend de la route Touristique à la RN1 (Nord) au Boulevard du grand Maghreb de longueur égale à 0,500km.

- Etat actuel du tronçon : chaussée (en mauvaise état) de 12m de largeur et trottoirs de 4,0m en moyenne de chaque côté. Le réseau d'éclairage public de ce tronçon est fonctionnel

Un deuxième tronçon : qui s'étend de la RN1 (Nord) ; Boulevard du grand Maghreb au Boulevard

Khalifa Karoui (RL 818) de longueur 1,0 km

- Etat actuel du tronçon : chaussée entre 9 et 12 m de largeur (état moyen) avec une largeur de trottoirs qui varie entre 2 et 4 mètres (partiellement revêtus). Le réseau d'éclairage public fonctionnel.
- Ce tronçon comporte un ouvrage d'art : 2 dalots de 2mx2m chacun.

Un troisième tronçon : qui s'étend du Boulevard Khalifa Karoui (RL 818) au Boulevard du stade olympique (RL 819) de longueur de 1,2 km

- Etat actuel du tronçon: non aménagée : ce tronçon stratégique pour la ville de Sousse a fait objet d'une étude complète de la part de la SNCFT dans le cadre d'une stratégie de mettre en site propre la ligne du chemin de fer.
- Il est prévu par cette étude
 - Un lot N° 1 composé de : l'aménagement de la route en deux voies de 7m chacune avec un terre-plein central de 4 m. Du revêtement des trottoirs, l'implantation d'un réseau d'éclairage public.
 - Un lot N°2 composé de : la construction d'un ouvrage d'art sur la voie ferrée et un ouvrage sur l'oued adjacent. L'aménagement d'un carrefour à sens giratoire à l'intersection de la Route de ceinture avec le boulevard du Stade Olympique.
- La situation foncière de ce tronçon est assainie.

Un quatrième tronçon : qui s'étend du Boulevard du stade olympique (RL 819) au Boulevard El Ghazali (RL 820) d'une longueur de 1,2km. Ce tronçon est assaini foncièrement à 80% (Cout approximatif du règlement de l'assiette foncière : 1.500.000DT) mais qui n'est toujours pas aménagé.

Un cinquième tronçon : qui s'étend du Boulevard El Ghazali (RL 820) à la Route de Moureddine (RN 12) d'une longueur de 1.1km

- Etat actuel du tronçon : non aménagée. Situation foncière, assaini à 70%(Cout approximatif du règlement de l'assiette foncière : 1.000.000DT). Nous notons qu'il n'ya pas d'étude d'aménagement faite pour ce tronçon

Un sixième tronçon : qui s'étends de la Route de Moureddine (RN 12) à la Route de Zaouiet (RL 822) d'une longueur de 0,900km

- Etat actuel du tronçon : non aménagé ce tronçon est assaini foncièrement à 70%(Cout approximatif du règlement de l'assiette foncière 2.000.000DT). Ce dernier n'a pas bénéficié d'étude d'aménagement.

Un septième tronçon : qui s'étend de la Route de Zaouiet (RL 822) à la fin de la route de ceinture d'une longueur de 1.8km

- Etat actuel du tronçon aménagé partiellement (une voie de quartier de 7m de largeur). Pas de trottoirs.
- Réseau d'éclairage public vétuste et insuffisant.
- Situation foncière, assaini à 95%.
- Pas d'étude d'aménagement faite pour ce tronçon.

Niveau de Réalisation

- Le projet est au niveau de la recherche de financement

Indicateurs

- Nombre de kilomètre revêtus

- Nombre de voitures qui empruntent la ceinture communale
- Taux de décongestion du centre-ville et des points critiques de la ville (en relation avec la mise place du projet)
- Taux d'échange nord-sud

4.3. Création d'un Comité des Transports de l'agglomération de Sousse

Objectifs

- ✓ Développer une vision stratégique et globale par rapport à la mobilité urbaine durable de la ville de Sousse
- ✓ Favoriser la collaboration entre les différents acteurs en transport : partage de vision, mise à disposition de ressource
- ✓ Minimiser les fonds investis dans la recherche en transports à travers l'élaboration d'études communes entre les différents organismes intervenants
- ✓ Avoir un terrain pour discuter les axes d'amélioration dans le domaine de la mobilité et y proposer les solutions adéquates.
- ✓ Construire une base d'information qui sera alimentée mutuellement par les différents acteurs
- ✓ Offrir une opportunité pour dialoguer par rapport aux projets projetés par les différents acteurs
- ✓ Etudes, actions de formations et d'information ou de promotion des transports urbains de la région
- ✓ Coordination entre les différents modes de transport.
- ✓ Proposition en matière d'amélioration des infrastructures, de la circulation et de la sécurité routière et amélioration de l'état et de la qualité du parc automobile pour
- ✓ Contribuer à la lutte contre la pollution sonore et atmosphérique par l'émission des gaz à effet de serre.
- ✓ Présenter différents scénarii dans le domaine du transport urbain et œuvrer à la mise sur terrain de ceux consentis par les acteurs.
- ✓ Avoir l'opportunité de développer une politique locale dans le domaine des transports

Comment

- ✓Création d'un Réseau d'acteurs regroupant tous les acteurs qui interviennent d'une façon directe ou indirecte dans le domaine des transports de la Ville.
- ✓Le comité de transport est chapeauté par la municipalité de Sousse, qui à côté de son rôle de coordinateur entre les différents acteurs et veillera à la mise en application des décisions et projets consentis.
- ✓Le comité de transport se réunira d'une façon périodique (la durée sera décidée par les acteurs). Une réunion du comité peut également être engagée par l'un des acteurs pour la discussion de projet.
- ✓Le comité devra établir un planning de travail et définir les activités à mettre en place.

Justification

Dans le domaine de la mobilité, il n'existe pas aujourd'hui de vision stratégique établie au niveau de l'agglomération de Sousse. Les différents acteurs, planifient de manière indépendante, sans pour autant tenir compte des contraintes et objectifs de chacun. Il en résulte des projets, parfois contradictoires, et souvent ralentis.

Il y a une absolue nécessité pour l'agglomération de Sousse de se doter, aujourd'hui, d'un certain degré d'autonomie (par rapport à la stratégie nationale des transports, qui ne tient pas compte des exigences locales) pour pouvoir décider des projets qui répondent efficacement aux attentes du territoire en terme de mobilité et de déplacements. Cet objectif peut être réalisé à travers la mise en place du

comité des transports de la ville.

Par ailleurs, le manque de coordination entre les différents intervenants impacte négativement les études menées dans le domaine des transports en terme de nombre et qualité.

Acteurs

- Direction régionale des transports
- Direction régionale de l'équipement
- Gouvernorat de Sousse
- Municipalité de Sousse
- La société de transport du Sahel
- La société nationale des chemins de fer
- L'office national de la marine marchande
- L'UTICA
- La direction régionale de l'environnement
- L'agence nationale de protection de l'environnement

Budget

A cette étape du projet, le budget se matérialise principalement par les frais d'établissement et de fonctionnement du comité et par le recrutement d'un coordinateur opérationnel.

Sources de Financement

- Contribution des différents acteurs
- Fonds de la coopération internationale

Planning d'exécution

- Mise en place du Réseau d'acteurs
- Proposition des membres du comité de transport et sa soumission aux différents acteurs.
- Engagement des acteurs et adhésion au comité de transport.
- Mise en place et approbation de la méthodologie de travail par les différents acteurs.
- Elaboration d'un planning de travail

Indicateurs de production :

- Nombre de réunions
- Nombre d'acteurs impliqués (participation à 75% des réunions)
- Nombre de projets discutés

Indicateurs d'impact :

- Mesure de la qualité de service rendu par les différents modes de déplacement
- Nombres d'études menées de manière collaboratives (2 ou plusieurs acteurs)
- Nombre de projets réalisés en partenariat

4.4. Etude sur la restructuration de la desserte de la ville en transport en commun

Objectifs

- Souligner l'importance du rôle du transport notamment le transport en commun en tant que pilier de la mobilité future des citoyens de la ville de Sousse.
- Corriger le déséquilibre entre le centre et le reste de l'agglomération en termes d'attractivité de trafic.
- Rechercher une meilleure localisation des arrêts de transport collectif.

- Réduire la congestion des réseaux de transport principalement au centre-ville à travers l'élaboration d'étude de relocalisation des terminus de bus et taxis collectifs.
- Essayer de réduire la part modale des véhicules privés en proposant un service de transport collectif à meilleure qualité.
- Produire un transport durable en favorisant le transport en masse par train et bus.
- Doter la ville de Sousse de zones piétonne et pistes cyclables afin d'agir sur la mise en valeur de l'image de la ville de Sousse comme ville piétonne.
- Favoriser le TCSP dans la ville de Sousse comme solution pour mettre à disposition des usagers un service de transport collectif avec de meilleure qualité.

Comment

Ce projet se présente comme un projet global qui vise à l'incitation à la diminution de la part modale du transport privé en favorisant les transports collectifs comme mode de déplacement. Donc, le but de mener ce projet se matérialise par la volonté d'améliorer l'offre des transports en commun en vue de répondre à la satisfaction de la demande exprimée ou implicite des usagers et ce par la proposition d'une nouvelle distribution et d'une réorganisation des transports collectifs de la ville de Sousse.

Il se fractionne en un ensemble d'études qui seront menées sur différents volets. Les résultats escomptés de ces études sont considérés par la suite comme les éléments qui composent le projet global. Il est à signaler que ces études peuvent être menées en parallèle comme en alternatif.

Voici une brève description des études qui seront mises en oeuvre.

- ✓ Une étude qui concerne la desserte de la ville de Sousse par réseau de BHNS : à travers les résultats escomptés de cette étude nous chercherons à proposer un meilleur dessin des itinéraires de lignes de BHNS qui répondent au mieux à une demande évolutive des passagers avec meilleure localisation des arrêts de transport. Les résultats de l'étude sont appelés à concourir dans une même logique à contribuer à la réduction de la congestion des réseaux de transport de la ville de Sousse à travers la mise à disposition d'un transport collectif doté d'atouts (accessibilité, fluidité de circulation, vitesse de circulation, desserte, fréquence, etc.) qui lui permettent de concurrencer la voiture particulière (cette dernière souvent qualifiée comme un mode de transport socialement inéquitable).
- ✓ l'étude de la construction de parcs relais : l'emplacement des terminus de transport influe fortement l'attraction de la zone en terme de déplacement. La congestion du centre-ville occasionnée principalement par la présence de terminus de transport collectif rend le recours à la délocalisation de ces derniers obligatoire (c'est une des recommandations du PDU 2005). L'élaboration de cette étude permettra de déterminer dans un premier temps la nature des terminus la mieux appropriée avec la demande de déplacement de la ville (terminus général ou parc relais). Dans un deuxième temps l'emplacement le mieux approprié pour la mise en place des différents terminus. Une idée sur le mode de gestion des différents terminus sera présentée dans un dernier temps.
- ✓ Etude sur la desserte du centre-ville par la ligne 22 (métro du sahel) : cette étude va concerner la possibilité de prolongement du métro vers le centre-ville (étude de faisabilité, étude de rentabilité, etc.)

- ✓ Etude sur la mise en place d'une station multimodale au sein de la ville de Sousse : au cours des entretiens menés avec les acteurs des transports nous avons remarqué un consensus sur la nécessité de la construction d'un pôle d'échange multimodal pour la ville de Sousse. Par contre nous avons assisté à une divergence de propositions de lieu de construction de ce dernier (un pool d'acteurs approuve le lieu de Sidi Abdelhamid contrairement à la direction régionale des transports qui propose Souk du dimanche). Les outputs de cette étude seraient : la détermination du lieu stratégique de mise en œuvre du PEM consenti par tous les acteurs, fixer les modes qui assureront la desserte du PEM avec les différentes connectivités possibles, détermination des acteurs intervenants et mode de gestion du PEM, etc.
- ✓ Etude sur la construction de pistes cyclables et mise en place de zones piétonnes : Cette étude vise à déterminer les tronçons les mieux appropriés pour la mise en place de pistes (ou couloir) cyclables. Cette dernière concernera également la mise en place de signalétiques de trafic relative à la circulation à vélo (nature, emplacement) afin de garantir un déplacement sécurisé pour les cyclistes. L'étude se focalisera aussi sur la détermination des zones qui peuvent être transformées en zones piétonnes (étude de faisabilité, étude d'impact)

Justification

Le développement local est un processus grâce auquel la communauté participe au façonnement de son propre environnement dans le but d'améliorer la qualité de vie des résidents sur son territoire. Cette démarche nécessite une intégration harmonieuse des composantes économique, sociale, culturelle, politique et environnementale. Il faut rappeler dans ce cadre que les transports collectifs ont joué et jouent encore un rôle particulièrement important sur le plan économique, social et environnemental dans un espace urbain.

Le transport en commun représente un atout de taille dans la lutte pour la pérennisation de la viabilité des villes. Il contribue au dynamisme et au développement d'une région. Ceci est dû au fait que le transport en commun permet d'améliorer la qualité de l'environnement, d'utiliser plus rationnellement les ressources énergétiques et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. De ce fait, faute de services du transport en commun, le paysage des grandes villes notamment la ville de Sousse se transformerait radicalement ou plutôt se détériorerait. Pour cela, Il faut compter sur un meilleur réseau de transport en commun pour aider la ville de Sousse à accroître sa compétitivité et son développement économique tout en améliorant l'environnement et la qualité de vie de ses habitants.

Etant donné que les transports en commun consomment entre trois et cinq fois moins d'énergie par passager qu'une voiture particulière, il est clair qu'en optant pour le transport en commun au lieu de l'automobile et en adoptant un comportement responsable, efficace et de surcroît économique, les émissions de gaz à effets de serre à l'échelle de la ville seront nettement réduites. Fort de ce constat, nous proposons une étude de restructuration du réseau de transport en commun (ligne : architecture du réseau, nature de service : chemin de fer/ BHNS, arrêt et terminus : parc relais/PEM) qui permettra une mise en valeur du transport en commun dans la ville de Sousse.

A travers ce projet nous portons également une grande importance aux modes doux notamment la marche à pied et les deux roues et essayons de leur octroyer une place dans le paysage urbain de la ville vu les environnementaux avantages qu'ils présentent. La mise en place de ce projet permettra d'offrir les conditions d'une mobilité performante et durable en révisant la place de chacun des modes présents sur le réseau

Acteurs

- Municipalité de Sousse
- Société de Transport du Sahel
- Société Nationale des Chemins de Fer Tunisiens
- Direction Régionale de l'Equipement

- Direction Régionale des Transports
- Groupements professionnels : taxis, louages, transport collectif privé
- Office de la Marine Marchande et des Ports
- Office Nationale du Tourisme Tunisien

Budget

- Le budget de l'étude sera défini avec l'élaboration du cahier des charges

Sources de Financement

- Intérêt de la coopération suisse (SECO)
- Société de Transport du Sahel (STS)
- Société Nationale des Chemins de Fer Tunisiens (SNCFT)
- Municipalité de Sousse

Planning d'exécution

- Travail d'impulsion : commence avec l'approbation de la Stratégie par la Conférence Générale
- Création du réseau d'acteur pour la mise en place du projet
- Phase de diagnostic de diagnostic du domaine de l'étude
- Etude sur la desserte de la ville de Sousse par réseau de BHNS : étude de la morphologie du réseau, fréquences, itinéraire, arrêts, flotte, etc.
- Etude sur la construction de parc relais pour le transport collectif par bus : rôle et gestion de la plateforme, emplacement, connexions (internes et externe)
- Etude sur la desserte du centre-ville par la ligne 22 (métro du sahel) : étude de rentabilité flotte adéquate, fréquence, etc.
- Etude sur la mise en place d'une station multimodale au sein de la ville de Sousse : l'étude va porter sur la fixation de l'emplacement le mieux approprié pour la station, taille, modes présents, méthode de gestion (envisager le ticket unique), etc.
- Etude sur la construction de pistes cyclables et mise en place de zones piétonnes : étude sur les emplacements et tronçons les mieux appropriés pour la mise en œuvre de ces projets (longueur de tronçon et superficie de la zone).

Indicateurs

- Taux d'émission de Gaz à Effet de Serre
- Taux de congestion des routes
- Rapport : nombre de tickets de transport collectif achetés

4.5. Programme de Promotion du Transport Doux

Objectifs

- Mettre en place des pistes cyclables et zones piétonnes
- Limiter l'usage de la voiture particulière en proposant une alternative de déplacement
- Développer un réseau de voies cyclables
- Sécuriser les cyclistes en leur offrant une voirie spécialisée pour les déplacements à vélo
- Développer le cyclotourisme dans la ville de Sousse
- Favoriser l'usage du vélo, en le rendant plaisant, agréable et fonctionnel, et en facilitant la

découverte de la ville à travers ce mode.

- Développer les circulations douces permettant des déplacements alternatifs aux véhicules motorisés, et ainsi à contribuer à la limitation de l'effet de serre, grâce à un réseau dense et continu de voies cyclables.

Comment

La mise en œuvre de ce projet se matérialise par l'engagement d'études pour la construction de zones piétonnes, pistes cyclables

Ces études permettront :

Dans un premier temps de définir les différents scénarii possibles d'itinéraire de pistes cyclables. Une étude d'opportunité et une étude d'impact conduiront par la suite d'identifier le scénario le plus approprié au contexte de la ville de Sousse.

Dans un deuxième temps le projet sera soumis aux acteurs concernés afin de l'impulser.

Une dernière étape se présente par la détermination des sources de financement et la mise en exécution du projet.

Ces mêmes étapes sont aussi vérifiées pour la mise en œuvre de zones piétonnes : une étude d'opportunité aboutira à identifier les différentes alternative de mise en place de zones piétonnes. Une étude de faisabilité et d'impact permettra de sélectionner l'alternative la mieux adaptée au milieu urbain de la ville.

La promotion des transports doux dans la ville de Sousse passe non seulement par l'impulsion de nouveaux projets d'infrastructure mais également par l'adaptation de l'infrastructure existante à de mode de transport. En effet, l'un des objectifs de ce projet est de favoriser la circulation des cyclistes et pedestrians en rendant leurs déplacement plus fluides, sécurisés et confortables.

Les objectifs de la signalisation routière sont multiples. Il s'agit d'assurer la sécurité de l'usager de la route, d'indiquer ou de rappeler les prescriptions particulières de police, de faciliter la circulation par un jalonnement directionnel adapté et de donner des informations relatives à l'usage de la route.

Justification

De nos jours, et face aux nouveaux défis environnementaux, le recours aux modes dit doux se présente comme une alternative afin de limiter les nuisances environnementales causées par les transports.

La ville de Sousse, de par sa superficie et morphologie urbaine se présente comme un terrain favorable pour la mise en place d'infrastructures qui favorisent les déplacements doux. En Effet, les courtes distances parcourues (rayon < 10km) présentent un atout majeur pour la promotion de la marche et le cyclisme comme modes de déplacement mais également un moyen de loisir. La morphologie urbaine de la ville, qualifiée de développée et articulée, présente un avantage pour la sécurisation des pistes cyclables et leur intégration dans le paysage urbain de la ville.

La prise de conscience des effets néfastes engagés par le recours fréquent à la voiture particulière même pour les déplacements à courte distance à provoquer la réflexion des autorités pour promouvoir les modes alternatifs moins nuisibles à l'environnement.

Acteurs

- ✓ Direction régionale des transports
- ✓ Direction régionale de l'équipement
- ✓ Gouvernorat de Sousse
- ✓ Municipalité de Sousse
- ✓ La société de transport du Sahel
- ✓ La société nationale des chemins de fer
- ✓ L'office national de la marine marchande
- ✓ L'UTICA

- ✓ La direction régionale de l'environnement
- ✓ L'agence nationale de protection de l'environnement

Budget

- Le budget dépend des projets et programmes mis en oeuvre

Sources de Financement

- Municipalité
- Ministère des Transports
- Gouvernorat

Planning d'exécution

Ce projet se présente sous forme d'un ensemble d'études notamment : une étude préliminaire, une étude de faisabilité. Nous procéderont par la suite à l'examen de la sensibilité des zones choisies pour la mise en place du projet afin de mesurer l'impact de ce dernier sur la zone et ses différents attributs. L'étude de la mesure de sensibilité et d'impact va s'étendre sur les zones avoisinantes dans le but d'apporter les mesures nécessaires en cas de besoin.

Nous procéderons par la suite à la définition du tracé des pistes ou voies cyclables. Ainsi un tableau des priorités est mis en œuvre compte tenu des coûts pour échelonner les réalisations. Des études techniques sont par la suite sollicitées pour les estimer le coût de réalisation.

La conception de l'itinéraire et le choix du tracé vont résulter d'une démarche globale qui tiendra compte de la fonction de l'itinéraire (déplacement quotidiens, déplacements pour motif de loisirs) des potentialités locales, des exigences réglementaires, des études environnementales, de la consultation des personnes compétentes et d'une concertation avec les acteurs locaux.

Niveau d'avancement

- Mise en Place du Réseau d'Impulsion et de Suivi

Indicateurs

- Longueur des voies cyclables en site propre (en Km)
- Investissement en aménagement pour favoriser l'utilisation du vélo
- Superficie des zones piétonnes (Km²)
- Nombre de panneaux signalétiques mis à disposition des cyclistes et pedestrians
- Proportion des pistes cyclables par rapport au réseau routier de la ville
- Proportion des zones piétonnes par rapport à la superficie de la ville
- Nombre de cyclistes qui utilisent l'infrastructure mise à disposition
- Mesure du report modal vers les modes doux
- Nombre de campagnes de sensibilisation

5. Fiches des Projets de « Gestion Environnementale »**5.1. Dépollution et Aménagement d'Oued Hamdoun****Objectifs**

- Faire de l'oued un espace propre, accessible et un lieu de plaisance
- Changer le perçu de l'oued chez les citoyens et inciter à sa protection
- Valoriser les ressources de l'oued

Comment**➤ Maitriser à la source les nuisances liquides**

Les nuisances liquides sont d'origines et de natures différentes : eaux usées urbaines brutes ou traitées, eaux usées industrielles, eaux de drainage agricole, et eaux de refroidissement de la centrale thermique de Sidi Abdelhamid. Il est indispensable dans un premier temps de pouvoir élaborer un inventaire des projets et des programmes d'action prévus par chaque structure (ONAS, STEG, CRDA, industriels) qui peuvent atténuer ou remédier aux problèmes actuels, d'en évaluer l'impact et de planifier dans un second temps les activités complémentaires pour maîtriser complètement les sources de nuisance.

➤ Maitriser à la source les nuisances solides et optimiser la collecte

Plusieurs zones de l'oued et de ses affluents (oued El Maleh, oued Eddik, etc...) servent aujourd'hui de lieu de rejets anarchiques de déchets solides. On y trouve des déchets ménagers et assimilés, des déchets industriels (textile, margine, etc...), des déchets agricoles, des déchets verts, des déchets de construction (en plus grande partie), et d'autres types de déchets (pneus, électroménager, etc...). La multiplication des décharges sauvages dans des lieux inappropriés résulte d'une non maîtrise de la chaîne de gestion des déchets. Pour maîtriser les nuisances solides, les activités du projet doivent être axées sur tous les maillons du cycle de vie du déchet, depuis sa génération jusqu'à son traitement :

- Impliquer et responsabiliser les producteurs de déchets (industriels, habitants riverains, agriculteurs) afin de diminuer la fraction de déchets rejetée dans l'oued.
- Généraliser la collecte et améliorer sa qualité surtout dans les quartiers et les agglomérations adjacentes à l'oued. Ceci nécessite un fort travail de coordination entre les collectivités locales et l'ANGed d'une part et entre les collectivités locales elles-mêmes d'une autre part.
- Prévoir des solutions urgentes pour les déchets encombrants et spéciaux : déchets de construction, margine, etc...

➤ Elaborer un système durable d'entretien et de protection du lit et des berges de l'oued (collectivité locales, CRDA, Ministère de l'équipement)

Prévoir un système efficace d'entretien qui permet de garder un paysage sain et propre et qui améliore les conditions d'écoulement dans le lit de l'oued. Identifier des mesures durables pour protéger et stabiliser les berges et le lit de l'oued.

➤ Procéder au nettoyage de l'oued

Il s'agit essentiellement de débarrasser le lit de l'oued des déchets qui s'y trouvent et des roseaux qui obstruent le cours d'eau. Un programme d'action d'élimination des points noirs et de réhabilitation doit être élaboré conjointement par l'ANGed et les collectivités locales, par zone et selon le type de déchet.

➤ Mettre en place un programme de sensibilisation pour les pollueurs

Pour accompagner les mesures techniques de dépollution et de réhabilitation de notre périmètre d'étude, il est important de sensibiliser et de responsabiliser les pollueurs par rapport aux impacts négatifs de leurs pratiques sur les dimensions écologiques, socio – économique et paysagère. Il serait toutefois intéressant d'impliquer les riverains dans certaines activités du programme d'action (compagne de propreté, nettoyage de l'oued, arborisation, etc...).

➤ Evaluer la politique de contrôle, de verbalisation et de suivi et élaborer les recommandations et leurs mécanismes d'application (ANPE, collectivités locales, ONAS)

Proposer une réforme de la politique de contrôle, de verbalisation et de suivi aussi bien sur le niveau structurel (un corps d'intervention, de contrôle et de verbalisation autonome avec un pouvoir d'action et une souplesse dans la prise de décision) que sur le niveau législatif (caractère non répressif et dissuasif dans le système de pénalisation actuel, suivi de verbalisation non concluant).

➤ Aménager les espaces de l'oued en zones protégées et/ou de plaisance (Université, APAL, STEG, CRDA, collectivités locales)

Identifier sur l'oued les zones qui s'appellent pour une transformation en espaces valorisables et fonctionnels (tronçon à partir de la RN82) et les aménager en lieu de plaisance. L'aménagement doit

optimiser l'accessibilité du site aux visiteurs et garantir leur sécurité. L'aménagement paysager et fonctionnel (infrastructures de loisir et de détente) du site doit être accompagné par un programme d'animation et d'exploitation durable (modalités de gestion et d'entretien de l'espace, types d'activités, etc....)

Les autres zones ne pouvant être aménagées doivent être protégées.

➤ **Mettre en place un système d'évaluation et de suivi environnemental**

Il s'agit de fournir les données nécessaires pour conclure quant à l'état et l'évolution de l'oued (surface, qualité du plan d'eau, débit de ruissellement, ...). Développer les informations et les outils de contrôle et de suivi de ces zones est nécessaire pour pouvoir détecter à temps les signes de pollution, d'érosion et d'instabilité et mener les actions de préservation et de restauration adéquates.

➤ **Tracer un modèle de gestion intégrée et durable de l'oued**

Le projet stratégique de «Dépollution et de mise en valeur de l'oued *Hamdoun* » nous offre l'opportunité de travailler sur un contexte multi-acteurs, certes complexe mais fortement valorisant et ambitieux, afin d'instaurer les bases d'une gestion multilatérale, cohérente et intégrée de l'oued. La formation d'un noyau de réflexion, de gestion et de suivi de l'oued commence à prendre forme et les différentes parties prenantes sont de plus en plus conscientes de l'urgence d'une réforme profonde de la gestion actuelle du bassin de l'oued.

Justification

L'assainissement de la rivière peut bénéficier à la biodiversité et rétablir l'équilibre éco systémique au niveau de l'oued et des rivages. Il permettra également de minimiser l'impact des rejets sur les activités socio-économiques de la région, particulièrement l'activité touristique. La réhabilitation et l'embellissement de la zone riveraine permettra d'améliorer l'aspect général de la ville et la qualité de vie des quartiers limitrophes.

La transformation de l'oued en un lieu de plaisance pourrait fortement désenclaver la zone sud de la ville, en offrant aux riverains l'accès à une infrastructure de loisir de qualité, lieu de rencontre et d'échanges.

Le projet dans sa globalité permet de valoriser le milieu naturel que constitue le cours d'eau et de l'intégrer dans son milieu urbain, en le transformant en un espace fonctionnel qui peut générer des profits économiques et sociaux, ce qui incite à sa protection.

Le montage même du projet est fondé sur la participation et la concertation à chaque étape de son avancement. Le consortium d'acteurs mobilisé définit un modèle de gestion innovant qui pourrait être transposable à d'autres oueds du pays.

Acteurs

- **Commune de Sousse** : leader du projet
- **Commune de Monastir** : Partenaire du projet
- **Les 5 autres municipalités ou une forme intermédiaire (représentation des communes)**: Ksibet Sousse et Thrayet, Msaken, Sahline, Ouardanine, Messadine : collecte des déchets, entretien du cours d'eau,
- **Office National d'Assainissement (ONAS), Sousse** : maîtrise des nuisances de rejets des eaux urbaines épurées et brutes
- **Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE), Sousse** : contrôle, verbalisation et suivi
- **Centrale thermique de Sidi Abdelhamid, STEG** : maîtrise de l'impact de la tâche thermique
- **Direction de l'environnement, STEG** : maîtrise de l'impact de la tâche thermique
- **Agence Nationale de Gestion des Déchets Solides (ANGed), Sousse** : maîtrise des rejets solides

- **Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL), Sousse** : appui technique dans la gestion de l'oued et la maîtrise des impacts sur le littoral
- **Ministère de l'équipement, DHU (Direction de l'Hydraulique Urbaine)** : curage de l'oued
- **Commissariat Régional de Développement Agricole (CRDA), Direction des Ressources en Eaux** : Autorisation et contribution dans les interventions sur le Domaine Public Hydrique (Profilage de l'oued, aménagement des berges, etc...), Analyses de la qualité des eaux de l'oued
- **DHMPE, Sousse (Ministère de la santé)** : Analyses de la qualité des eaux de l'oued et de l'eau de baignade
- **Direction des forêts (Ministère de l'agriculture)** : Arborisation, entretien et gardiennage du végétal dans le périmètre d'étude
- **Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable** : impulsion du projet, appui technique et institutionnel, aide à la recherche de fonds financiers
- **Direction de Développement Régional** : impulsion du projet par son intégration dans les axes de développement régionaux,
- **Gouvernorats (Sousse et /ou Monastir)** : impulsion du projet, aide à la recherche de fonds financiers
- **Universités : Institut Supérieur d'Agronomie de Chatt Meriem**: Accompagnement dans la rédaction du projet pour la demande de financement et le montage exécutif, apport technique et scientifique.
- **Associations** : programme de communication et sensibilisation, participation dans les activités de nettoyage et d'enlèvement des ordures avec une mobilisation citoyenne, etc..

Budget

Les coûts ci-dessous cités sont ceux estimés par l'étude de dépollution et de réhabilitation de l'oued *Hamdoun* réalisée en 2010 par la Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de Vie

- ✓ Le projet stratégique tel qu'il est prévu dans cette fiche se base sur cette étude technique. Il prévoit toutefois de travailler sur des axes qui peuvent sensiblement diminuer les coûts et susceptibles de générer de nouveaux fonds d'investissement.
- ✓ Le budget de dépollution et de réhabilitation du projet stratégique sera estimé une fois le plan d'action validé et priorisé.
 - Budget de dépollution et de réhabilitation indiqué dans l'étude de 2010 :
 - gestion des dépotoirs sauvages : 305 923, 880 DT
 - Elimination des nuisances dues à Benetton : 47 000 DT
 - Elimination des nuisances dues à SOBIG : 176 500
 - Elimination des nuisances dues à la STEP de Msaken : 33 600 DT
 - Elimination des nuisances dues à la STEP de Ouardanine : 5 033 600 DT
 - Elimination des nuisances dues à la STEP de Sahline et de Dkhila : 10 240 000 DT
 - Elimination des nuisances dues aux périmètres irrigués à partir des eaux usées traitées : 186 000 DT
 - Curage de l'oued et extraction des sédiments et des roseaux : 2 382 560 000 DT
 - Elimination des nuisances dues à la tâche thermique de la STEG : 2 523 500 DT
 - Budget du programme de suivi environnemental de la zone d'étude : 115 800 DT
 - Budget pour l'étude d'aménagement paysager et fonctionnel de l'oued *Hamdoun* : 50 000 DT
 - Budget pour l'aménagement du site : estimé à la lumière de l'étude

Sources de financement

- Inscription dans le programme d'investissement communale des budgets relatifs à la réalisation de certaines activités qui relèvent de la compétence de la municipalité de Sousse (enlèvement des déchets, boisement des berges, etc...)
- La caisse des prêts pour les collectivités locales : subventions dans le cadre d'un projet intercommunal
- Autofinancement de chaque partie prenante pour les activités qui lui sont allouées et qui relèvent de ses compétences (collectivités locales, ANGED, ONAS, industriels, STEG, etc...)
- GIZ
- Fonds Internationaux

Planning d'exécution

- Constitution d'un comité de réflexion, de pilotage et d'intervention : novembre 2014
- Organisation d'un atelier de travail pour l'élaboration de programmes d'action thématiques concertés : Février 2015
- Montage du projet de dépollution et de réhabilitation (programme d'action global budgétisé avec une répartition des activités selon leur priorité et l'impact qu'elles génèrent)
- Recherches de financement
- Elaboration et mis en place du programme de sensibilisation
- Mise en œuvre du programme de dépollution et de réhabilitation
- Elaboration d'un système d'évaluation et de suivi environnemental
- Elaboration d'une étude de protection et d'aménagement paysager et fonctionnel de l'oued (par zone)
- Recherche de financement
- Mise en œuvre du programme d'aménagement

Indicateurs

- Nombre de réunions du RIS
- Quantité de déchets collectée par an
- Superficie du Oued dépolluée
- Superficie autour du Oued aménagée (protection / loisirs)

5.2. Aménagement de la « Sebkhah » de Sousse en parc multithématique

Objectifs

- Rétablir et préserver la qualité environnementale de la zone humide
- Restaurer les fonctionnalités naturelles de la Sebkhah
- Comblé le déficit en espace vert dans la ville
- Diversifier l'offre de loisir
- Dynamiser la zone sud de la ville

- Contribuer à améliorer le cadre de vie des quartiers avoisinants le site
- Contribuer à préserver durablement l'environnement par la connaissance
- Réaliser un projet modèle qui s'inscrit dans une approche de développement durable

Comment

Le programme d'aménagement de la Sebkha est une opération intégrée, pluridisciplinaire et multi-acteurs qui permettrait à court terme la réhabilitation et la préservation de la zone humide et à long terme la création d'un noyau de dynamisme social, culturel et économique.

Avant d'envisager un vaste projet d'aménagement, il est essentiel de dépolluer et de renaturer l'espace. Ceci passe tout d'abord par protéger le site contre les rejets sauvages de déchets, nettoyer les alentours du plan d'eau, délimiter l'espace pour limiter la prolifération anarchique de l'urbanisation, définir et conduire les actions de dépollution hydrique et sédimentaire, examiner la possibilité de la recharge du plan d'eau par les eaux usées traitées et finalement réintroduire les espèces animales et végétales pour reconstituer la biodiversité. Elaborer un plan de protection et de contrôle de l'état de la zone humide est aussi indispensable afin de pérenniser les actions de préservation et garantir la stabilité de l'écosystème.

La création d'un parc multithématique avec une étendue verte au tour d'un plan d'eau pourrait transformer la zone humide en un pôle de rayonnement régional par ses différentes activités et par la spécificité du milieu. Un nouvel espace attractif et innovateur sera conçu en s'appuyant sur les atouts écologiques du site, et aménagé pour drainer différentes catégories de visiteurs. Ceci servira à non seulement augmenter la part des espaces verts dans la ville mais également à diversifier l'offre de loisir et d'animation jusqu'à des standards et peu attractives.

Les aménagements seraient pensés de façon à développer une dynamique économique (parking, cafés, ...), culturelle (centre d'exposition et d'événement thématique en plein air) et sociale à travers la création d'espaces de récréation, de rencontre et d'échanges (aires de piques niques et de jeux, parcours sportifs,...).

Un appel à protéger l'environnement serait lancé par la mise en place d'aménagements qui suscitent la curiosité et l'intérêt des visiteurs quant aux services écosystémiques précieuses des zones humides, l'importance de la biodiversité et les gestes d'écocitoyenneté. Un programme d'aménagement et de visites guidées pour des musées de la faune et de la flore, un observatoire ornithologique, des modèles démonstratifs pour l'économie d'eau et la gestion durable de déchets peuvent être pensés. Ces mêmes principes seront respectés dans la conception du parc pour lui permettre de s'intégrer dans une approche de développement durable : penser soigneusement à réduire l'impact des aménagements prévus sur l'équilibre écologique, utiliser les eaux usées traitées dans l'irrigation des espaces verts, prévoir un coin de compostage, s'orienter vers l'énergie solaire pour l'éclairage, appliquer le zéro pesticide, etc...

Justification

Ce projet intégré permettra de concrétiser un bon nombre d'objectifs stratégiques relatifs à la protection et à la valorisation des zones humides dans une approche globale de préservation de l'environnement. La mise au propre de l'espace naturel et la reconstitution de la biodiversité permettrait de restaurer les fonctionnalités écologiques et paysagères de la zone humide, et serait un préalable très favorable pour sa mise en valeur et son intégration dans la roue de développement urbain et économique local. Cette initiative serait également un précurseur pour développer la culture environnementale et changer la perception des zones humides auprès de la population.

La dépollution de la Sebkha de Sousse, sa mise en valeur et son aménagement en un espace fonctionnel et productif contribuera sensiblement à améliorer le cadre de vie des quartiers voisins en facilitant l'accès aux offres de loisir et en contournant le risque d'exposition à des problèmes d'hygiène et de santé. Les parcs en milieu urbain permettent d'améliorer la qualité de l'air et de réduire les

écoulements lors des intempéries.

Par un programme de réhabilitation et d'aménagement ambitieux, soucieux de la spécificité du milieu naturel, de nouveaux attraits pourraient redessiner la zone sud de la ville pour valoriser et dynamiser ce territoire.

Acteurs

- **Municipalité de Sousse** : promoteur du projet
- **Direction générale des ressources en eau (Sousse)** : autorisation d'intervention sur le DPH
- **Agence Nationale de Protection et d'Aménagement du littoral (APAL Sousse)** : Soutien technique dans l'élaboration du diagnostic et l'étude de faisabilité
- **Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANGed Sousse)** : Accompagnement dans la rédaction des cahiers des charges pour les opérations d'enlèvement et de traitement des ordures dans le périmètre d'intervention et intervention sur le terrain pour la collecte et le traitement des déchets
- **Office Nationale d'Assainissement (ONAS Sousse)** : Etudier et planifier l'adduction de l'eau usée épurée de la Station d'épuration Sousse *Hamdoun* pour garantir la disponibilité de l'eau pour l'arrosage du parc à des prix raisonnables.
- **Direction régionale de l'équipement** : Aménager des entrées sûres pour le parc (pour voitures ainsi que piétonnes) et garantir l'accès aux flux des visiteurs.
- **Ministère de l'Agriculture, Direction des forêts** : Accompagnement dans les activités de boisement (plantation et gardiennage)
- **Universités** : appui technique et valorisation de la recherche scientifique dans la dépollution et la renaturation de l'espace, proposition d'aménagements paysagers, de reconstitution de la biodiversité, etc....
- **Associations**

Budget

- Budget pour l'étude de diagnostic environnemental et de faisabilité économique : 45 000 DT
- Budget pour la dépollution et la réhabilitation : à la lumière du diagnostic déterminer les fonds nécessaires pour le programme de dépollution et de réhabilitation
 - * Enlèvement et traitement des ordures : 800 000 - 1 000 000 dinars
 - * Dragage du fond de la Sebkha: A estimer à la lumière du diagnostic
 - * Boisement : 100 Dt/arbre (ce coût est celui de l'acquisition et de la plantation d'un arbre de type Eucalyptus de tige moyenne). Il faut préciser la superficie prévue pour le boisement afin de pouvoir en estimer le coût global
 - * Décapage du sol et apport de terre végétale
- Budget pour l'infrastructure et les équipements : à estimer selon le type et le nombre d'aménagements prévu et retenu.

Sources de financements

- Inscription dans le programme d'investissement communale des budgets relatifs à la réalisation de certaines activités qui relèvent de la compétence de la municipalité de Sousse (enlèvement des déchets, une partie des coûts de boisement pour la clôture et la sécurisation de l'espace, etc...)
- APAL et /ou ANGed : prise en charge de la totalité ou d'une partie de l'étude de réhabilitation de la Sebkha
- Investisseurs privés, essentiellement dans l'aménagement et la mise en place des équipements

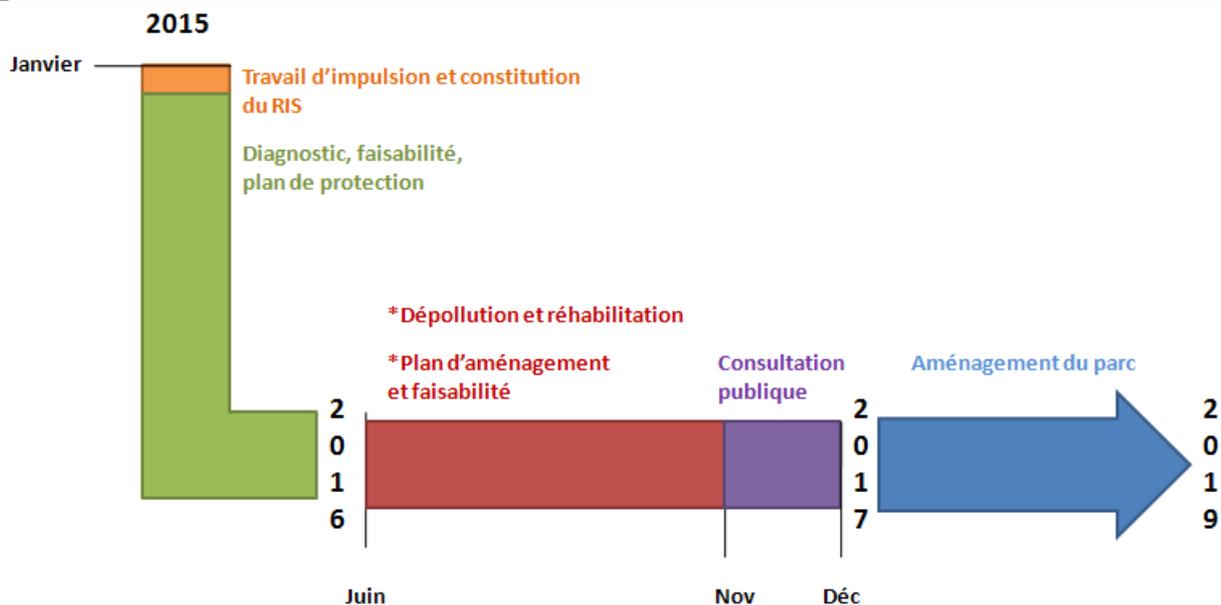
- Identifier des fonds de la coopération internationale

Planning d'exécution

- Travail d'impulsion et Création du réseau d'acteur pour la mise en place : Janvier 2015
- Recherche de financement sur une activité ou sur l'ensemble d'activités qui constituent le projet
- Phase de diagnostic environnemental approfondie, étude de faisabilité économique pour les opérations de dépollution et élaboration d'un plan de protection et de contrôle : janvier 2016 – Juin 2016
- Exécution du programme de dépollution et de réhabilitation : Juin 2016– Nov 2016
- Plan d'aménagement du site et étude de faisabilité technique et économique : Juin 2016– Nov 2016
- Concertation des acteurs et consultation public pour les aménagements prévus : Nov 2016 – Décembre 2016
- Exécution du programme d'aménagement du parc multi – thématique

Ce calendrier dépend fortement des opportunités de financements qui se présentent et de l'inscription de potentielles activités sectorielles dans les plans d'investissement des institutions publiques locales (ANPE, ANGED, ONAS, etc...) sur leurs budgets annuels.

Selon les opportunités qui se présentent certaines étapes peuvent être réalisées simultanément. C'est le cas des études portant sur le diagnostic et ceux qui proposent des plans pour l'aménagement, ainsi que sur quelques activités telles que l'enlèvement des ordures, le nettoyage du site, et la sécurisation de l'espace par l'arborisation.



Niveau de réalisation

- L'idée du projet a émergé depuis 1998 après la réhabilitation de la Sebkhia qui était le lieu de dépôts sauvages des déchets municipaux. Depuis, des réseaux d'irrigation par les EUT ont été réalisés par l'ONAS. En 2003 des travaux de clôtures et d'arborisation ont été réalisées du côté de la route ceinture et des voies ferroviaires.
- Cette fiche présente une rédaction sommaire et globale des principaux axes qui constitueraient le projet. Une concertation des acteurs sur les lignes directrices est requise et permettra de s'approfondir sur les détails pour enrichir le projet. Une réunion de concertation serait organisée

au mois de décembre 2014.

- Suivre quelques pistes de financement qui portent sur le boisement de la Sebkhah.
- Le projet est en cours de formulation de l'idée initiale

Indicateurs

- Nombre d'arbres plantés
- Nombre d'espèces animales réintroduites
- Nombre de visiteurs annuel du parc
- Chiffre d'Affaires annuel réalisé par les différentes activités (musées, restauration...)

5.3. Construction d'un Nouvel Hôtel de Ville Durable

Dans le but de se doter d'un nouvel Hôtel de ville, la municipalité a conservé un terrain à l'ancienne place des casernes à Sousse ayant une superficie d'environ 1000 m².

Cet espace est voué à la construction d'un nouvel édifice municipal qui abritera des espaces de travail, une salle du Conseil, une cour municipale, un guichet citoyen, etc... Cette nouvelle construction devra à terme abriter l'ensemble des services de la municipalité

S'inspirant pleinement des orientations de la stratégie de développement de la ville de Sousse, particulièrement en matière de défis énergétiques, la municipalité exprime la volonté de servir de modèle de bonne pratique en intégrant les aspects de l'efficacité énergétique dans la conception de son nouvel Hôtel de ville.

Objectifs

- Concevoir un bâtiment municipal moderne, fonctionnel, respectueux de l'environnement et vitrine de bonnes pratiques.
- Mettre en place un espace de travail qui permette une meilleure productivité et une meilleure efficacité des services municipaux
- Concevoir une organisation du travail qui garantit une meilleure collaboration entre les différents services.
- Mettre en place les outils adéquats pour une meilleure gestion des services publics en favorisant la bonne gouvernance et la transparence
- Contribuer à accélérer le processus de la transition énergétique en promouvant le concept de l'efficacité énergétique auprès d'un public large
- Augmenter la part de production des énergies renouvelables dans la ville
- Contribuer à réduire la facture énergétique de la municipalité.

Comment

➤ Aménager des espaces de travail fonctionnels

La première étape de la mise en œuvre du nouvel Hôtel de Ville doit être la réalisation d'une étude sur l'organisation et l'articulation des différents services municipaux afin de favoriser le travail collaboratif et d'optimiser la productivité des différents agents et cadres administratifs. Les espaces de travail doivent favoriser la coordination entre les différents services et doivent être pensés pour une optimisation de la qualité de service public. Certains concepts tels que la transparence, l'« Open Data », le « zéro papier » doivent être inclus dans les objectifs de construction de cet

nouvel édifice.

➤ **Concevoir un bâtiment fonctionnel et intégré dans son environnement**

- Adopter une architecture qui s'intègre dans le paysage historique du site.
- Le nouveau bâtiment municipal se propose d'être le siège environ 2000 employés appartenant à plusieurs services distincts. Il est nécessaire de pouvoir aménager l'espace selon la vocation (bureaux, salles de conférences, etc...) et l'adéquation entre les tâches assignées au personnel et les ressources matérielles façon à en optimiser l'usage, et à concentrer, en un seul et même endroit, l'ensemble des effectifs favorisant ainsi une plus grande efficacité du point de vue de la gestion et des interventions sur le territoire, tout en préservant le confort du personnel.
- D'autres aspects sont tous aussi importants et doivent être soigneusement réfléchis et considérés: l'aménagement paysager de la cour municipale, le stationnement, l'accessibilité des personnes à mobilité réduites, etc....

➤ **Construire un bâtiment à basse consommation énergétique**

- Dès la conception du bâtiment, des mesures spécifiques doivent être réfléchies et mise en œuvre pour favoriser l'efficacité énergétique. Cela se fait à travers la conception bioclimatique, l'enveloppe thermique, le cloisonnement, le vitrage ... qui doivent être optimaux afin de réduire les besoins en chauffage et en climatisation.
- Il est également conseillé d'élaborer des scénarios d'estimations des différentes options possibles et solutions technologiques innovantes et économiquement viables, particulièrement en matière d'éclairage économe en énergie et des systèmes de chauffages et de climatisation (récupération de chaleur, installations centrales, etc...).
- Pour être harmonieux avec les mesures de développement durable, la conduite du projet doit respecter, à chaque étape de son cycle de vie, les objectifs de la construction éco - efficiente: transport réduit des matériaux de construction, gestion appropriée des déchets de construction, etc...

➤ **Assurer la desserte de l'établissement par l'énergie solaire,**

Le recours à l'énergie solaire s'inscrit dans un double objectif : 1)- réaliser une économie sur l'utilisation des énergies conventionnelles et 2)- favoriser une source d'énergie disponible, plus propre et qui permet de réaliser un bilan de consommation plus économique à long terme. Il est préférable d'intégrer la production d'électricité ou de chauffage renouvelable dès la conception du bâtiment pour optimiser le coût global du projet de construction et les coûts d'exploitation dans le futur (toitures ou façades photovoltaïques intégrées, etc...)

Un programme fonctionnel et technique permettrait lors de la conception de répondre aux différentes exigences des trois objectifs précédemment cités et maîtriser par conséquent les coûts de construction et d'exploitation.

➤ **définir une politique d'achat en faveur d'équipement performants et éco – efficaces**
(ordinateurs, imprimantes, équipement de chauffages et de climatisation, etc...)

➤ **Mettre en place un système d'évaluation et de gestion continu des performances énergétiques du bâtiment**

Les équipements techniques installés dans un bâtiment sont nombreux, complexes et de nature différente. Ils nécessitent d'être régulés et coordonnés dans la perspective d'une optimisation globale. Il serait judicieux de réfléchir à se doter de systèmes intelligents de mesures et de régulation (automatisme, capteurs de mouvement, etc...). Ce système servirait également au comptage des consommations afin de pouvoir estimer et décider de l'efficacité des mesures adoptées, et agir en conséquence.

➤ **Mobiliser les ressources financière et humaine nécessaire pour la gestion durable de l'efficacité énergétique**

- Identifier une piste de financement durable des mesures de l'efficacité énergétique. Ce financement peut être assuré, par exemple, par une décision budgétaire qui introduit une ligne

spécifique pour l'efficacité énergétique dans le budget global de l'organisation.

- instaurer « une cellule de gestion de l'énergie » capable de mettre en œuvre le programme et de coordonner les mesures d'efficacité énergétique (rôle financier et technique) et leur assurer une formation continue.
- **Elaborer et mettre en application un programme de sensibilisation, d'encouragement et d'accompagnement en matière d'efficacité énergétique**

La conception efficace ne se suffit pas à elle-même. Elle doit être appuyée à chaque instant par une gestion rationnelle de l'énergie. La maîtrise des consommations consiste à devenir acteur conscient de ses consommations. Ce programme pourrait se faire en partenariat avec l'ANME et aura deux publics cibles : 1)- l'ensemble de l'effectif de la municipalité exploitant le nouvel Hôtel de ville, les mesures d'efficacité énergétiques devant faire partie intégrante des activités quotidiennes de l'établissement 2)- ménages, industriels, administrations publiques, etc....

- Organiser des campagnes de sensibilisation d'information et de communication sur l'économie d'énergie pour accompagner le changement de comportement du consommateur (extinction des éclairages inutiles, extinction des appareils inutilisés, etc ...).
- Afficher la consommation, communiquer les grandeurs de coûts des travaux et des équipements qui ont permis des bénéfices économiques et une réduction des GES.
- Sensibiliser les particuliers en amont de tout projet de construction, par le biais de 2 instances : le service urbanisme de la ville, lors de la demande de permis de construire, l'ANME, ayant vocation à donner des conseils et mettre les acteurs en relation pour développer des projets d'efficacité énergétique.
- Coordonner les aides techniques et financières pour les particuliers souhaitant installer des énergies renouvelables.
- Relayer les dispositifs d'aides financières existantes sur le site Internet de la Mairie, et créer une brochure explicative renouvelée chaque année, en lien avec l'ANME

Justification

La construction d'un nouvel édifice municipal apparaît nécessaire pour regrouper en un même lieu les différents services et accroître la productivité du personnel administratif. Dans l'optique de la décentralisation, les missions de la commune sont amenées à se multiplier, et l'espace actuel, déjà insuffisant, ne permettra pas d'absorber l'accroissement de l'activité.

Par ailleurs, dans une optique de renforcement de la bonne gouvernance locale et dans le but de favoriser la transparence du travail municipal, il est essentiel de mettre en place des espaces de travail fonctionnels et adaptés aux nouvelles exigences.

Le présent projet concorde parfaitement avec les réformes énergétiques préconisées et encouragées à l'échelle nationale, renforcées dernièrement par la promulgation des nouvelles lois constitutionnelles relatives aux énergies renouvelables, bravant plusieurs contraintes qui entravaient leur mise en place. Il vient également témoigner de l'engagement effectif de la ville de Sousse dans sa contribution à protéger le climat, en réduisant ses émissions carbone d'ici 2020, après la signature de la convention des Maires en 2014. S'impliquer dans une démarche d'efficacité énergétique, dans la construction et la gestion de son nouvel Hôtel de ville, permettrait à la municipalité de créer un effet de levier sur sa population afin de s'investir pleinement dans la transition énergétique, un défi majeur, pour sécuriser l'approvisionnement en énergie mais également alléger la facture qui pèse lourdement sur le budget des consommateurs. L'objectif consiste à inciter les propriétaires à engager des travaux d'isolation, à remplacer les équipements vieillissants au profit de plus performants (chaudière à condensation...), voire à installer des équipements de production d'énergies renouvelables (panneaux solaires, ...).

Le projet servirait de modèle pour montrer qu'on pourrait diminuer l'empreinte carbone grâce à des actions collectives exemplaires, qui ne sont systématiquement pas plus onéreuses.

Concevoir un espace fonctionnel et éco – efficace permettrait également à la municipalité de fournir

des services de meilleure qualité à moindre coût et de renforcer ses liens avec ses citoyens en se rassemblant autour d'un objectif commun.

Acteurs

- **Conseil municipal** : valider le projet
- **Service d'urbanisme** : valider la conformité des exigences fonctionnelles et techniques du client (commune de Sousse) par rapport aux plans d'architecture proposés
- **Services des travaux** : veiller au respect des exigences fonctionnelles et techniques lors des travaux de construction
- **Services achat** : veiller à respecter les standards énergétiques pour l'achat des équipements électriques et électroniques pour le nouveau bâtiment
- **Agence Nationale de Maitrise de l'Energie (ANME – Sousse)** : appui et accompagnement technique et financier sur le volet énergétique.
- **Partenaires internationaux potentiels** : appui technique et financier sur le volet énergétique

Budget

- Le budget sera estimé une fois le plan d'architecture et d'aménagement du bâtiment conçu et validé.
- Une nouvelle étude permettra de prendre en compte les contraintes énergétiques et environnementales du nouveau bâtiment. Cependant, il est possible que le coût initial ne subisse qu'un léger surplus.

Sources de Financement

- Fonds propres de la commune de Sousse
- Financement de la Caisse des prêts.
- Subvention et aides financières de l'ANME
- Fonds internationaux

Planning d'exécution

- Approbation du projet par le conseil municipal
- Vérifier la possibilité de prise en charge du projet dans le future PIC (2015 – 2020)
- Rédaction d'un cahier de charge pour réaliser un programme fonctionnel et technique du nouvel hôtel de ville durable selon les exigences du maître d'ouvrage
- Organisation d'un concours d'architecture
- Validation du plan d'architecture et d'aménagement et du budget final
- Mobilisation des fonds d'investissements nécessaires
- Construction et aménagement

Indicateurs

- Taux de satisfaction des citoyens (par rapport à l'action des services municipaux)
- Nombre d'employés « hébergés » par le bâtiment
- Taux des directions installées dans le bâtiment
- Facture énergétique annuelle (dinars tunisien/ an ou en KWH/an)
- Consommation d'énergie exprimé en énergie primaire kWhép /m2 / an, la surface considérée est la surface utile
- Surfaces de panneaux photovoltaïques implantés

- Part de l'énergie solaire dans la consommation énergétique
- Nombre de bâtiments équipés en énergie solaire par catégorie (logements, bâtiments publics, etc...)

5.4. Projet pilote de stockage et de réutilisation des eaux pluviales dans le stade olympique

Objectifs

- Réduire l'utilisation de l'eau potable pour l'irrigation
- Valoriser l'usage des eaux pluviales et éviter leur gaspillage
- Contribuer à une meilleure maîtrise des ruissellements
- Impliquer la commune dans les efforts liés à l'économie d'eau et la bonne gestion de la ressource
- Donner une image exemplaire de la collectivité locale en matière de respect de l'environnement
- Utiliser et améliorer les compétences locales en matière de valorisation des eaux pluviales
- Faciliter la préparation de projets de récupération et de réutilisation des eaux pluviales à une plus grande échelle pour d'autres espaces municipaux

Comment

Le concept du projet est simple : il s'agit d'intercepter et de recueillir l'eau de pluie via une surface de captage (toitures des tribunes et des vestiaires, parking, gradins,...), la diriger par des structures de déviation et la stocker dans des bassins ou des réservoirs pour l'utiliser par la suite. Cette eau sera destinée à l'arrosage de la pelouse dans le stade olympique. La collecte et la réutilisation des eaux pluviales pour l'arrosage permettraient non seulement de conserver l'eau potable, actuellement utilisée à cette fin, mais aussi de valoriser des quantités importantes de la ressource qui sont gaspillées inutilement dans les égouts ou drainées vers la mer.

La réflexion engagée pour le captage des eaux pluviales aidera aussi à réduire la quantité d'eau de ruissellement en aval et de contourner ainsi des risques potentiels d'inondation.

Le choix du site s'est orienté vers le stade olympique de la ville pour plusieurs raisons : usage potentiel de proximité, une surface pas trop urbanisée pour éviter que les eaux de ruissellement se chargent de polluants lourds avant de gagner l'ouvrage de récupération, une superficie importante qui permet l'installation des équipements, un espace qui consomme beaucoup d'eau potable essentiellement pour l'irrigation du stade.

Pour concevoir un projet viable, il est nécessaire de pouvoir correspondre l'ouvrage (capacité, matériel, type...) avec les besoins à satisfaire (quantité et qualité) et le coût d'aménagement et d'entretien.

Pour cela il faudrait :

- Déterminer une situation hydrogéologique et topographique convenable pour la récupération des eaux pluviales.
- Etudier les scénarios technico – économiques viables pour les aménagements prévus et faire une prévision de retour sur investissement.
- Déterminer le nombre de structure à construire, l'étendu des réseaux et leur localisation exacte
- Dimensionner l'ouvrage de récupération selon deux paramètres clés : les besoins à satisfaire et la quantité d'eau récupérable.
- Caractériser l'ouvrage (étanchéité, matériaux de l'installation) et prévoir un système de pré-filtration de l'eau avant stockage
- Définir un plan d'entretien et de protection de l'installation de stockage (fréquence des nettoyages, les produits d'entretiens à utiliser, ...) et un plan de traitement adéquat selon les

normes en rigueur.

- Constituer une équipe chargée de l'entretien et du nettoyage et identifier les responsabilités
- Grouper les aspects techniques et technologiques pour permettre la collecte d'une eau de bonne qualité et permettre un stockage maximal.
- Elaborer un plan de suivi des niveaux et de la qualité de l'eau

S'engager dans un tel projet serait pour la commune de Sousse une première expérience qui lui permettrait de travailler sur une problématique urbaine, qu'est la rareté de l'eau, restée jusqu'à maintenant hors de ses cercles d'intervention classiques. Ce projet pilote servirait à doter la municipalité des outils nécessaires pour évaluer le rendement d'un tel aménagement et son efficacité pour réduire la facture d'eau ainsi que d'acquérir des compétences dans la valorisation des eaux pluviales : deux acquis nécessaires pour propager cette pratique à d'autres espaces municipaux. Consciente que la responsabilité d'améliorer la gestion des ressources hydriques doit être départagée entre les différents intervenants, la municipalité s'engage à fournir des efforts dans ce sens pour donner l'exemple aux industriels et aux ménages et les inciter à s'investir dans l'économie de l'eau potable.

Justification

Malgré que la pratique de récupération et de réutilisation des eaux pluviales soit un concept ancien en Tunisie, cette tradition est en train de perdre de la vitesse avec l'évolution du cadre de vie, la desserte totale en eau potable et l'architecture moderne des habitats. Actuellement l'état de dépendance de la ville de Sousse aux transferts externes en eau et la qualité médiocre de ses nappes, impose une réflexion à long terme quant à la « décentralisation » d'une partie de l'approvisionnement en se projetant dans une approche de valorisation des eaux non conventionnelles.

C'est au cours de l'élaboration de la stratégie que l'idée de valorisation des eaux pluviales pour des fins spécifiques telles que l'arrosage a émergée, comme une alternative prometteuse pour optimiser l'exploitation des ressources et promouvoir l'économie d'eau

Acteurs

- Municipalité de Sousse : Leader du projet
- SONEDE

Budget

- Pour l'étude détaillée de faisabilité technique et économique : 5 000 DT
- Pour l'aménagement des installations : A estimer après l'étude de faisabilité préliminaire, selon le choix de l'ouvrage de stockage, son dimensionnement et l'étendu des réseaux de distribution.

Sources de Financement

- SONEDE : financements sous forme de primes pour encourager la production et l'utilisation des ressources hydrauliques non conventionnelles (20% à hauteur de 15 000 DT)
- Municipalité de Sousse : Auto – financement

Planning d'exécution

- Prise de décision sur la faisabilité préliminaire: Mai 2014
- Prise en charge du projet par le leader (municipalité de Sousse) : Juin 2014
- Etude détaillée de faisabilité technique et économique : Aout 2014
- Programme d'aménagement de l'ouvrage de stockage et des raccordements pour les usagers : Décembre 2014
- Travail d'évaluation : au moins après une saison pluviale entière donc Mars 2016
- Travail de consolidation et d'extension : Avril 2016

Indicateurs

- Quantité d'eau stockée en m³ par an
- Consommation de l'eau potable pour l'arrosage du stade olympique (quantité et coût)

6. Fiches Projet de « Gouvernance »**6.1. Bureau de Développement Local****Objectifs**

- Impulser et stimuler l'exécution de la stratégie de développement de Sousse.
- Inciter à la mise en œuvre du plan de développement « Sousse 2030 » et veiller à l'implémentation des projets du plan d'action 2014-2017.
- Evaluer et mettre à jour le plan stratégique « Sousse 2030 ».
- Stimuler la participation des acteurs locaux.
- Coordonner les activités et actions de développement entre les différentes entités existantes ou potentielles.
- Anticiper et résoudre les éventuels conflits entre les différentes organisations impliquées dans la mise en œuvre des projets.
- Diffuser la culture de développement stratégique dans la société locale (citoyens, société civile...) et établir les motifs de coopération entre la Commune et les composantes de la ville.
- Participer à la recherche de sources de financement pour l'implémentation des projets.
- Inciter et soutenir la participation des acteurs locaux économiques et sociaux actifs dans la transformation urbaine, le processus de développement, la consultation, la prise de décision, le financement et l'exécution des projets.
- Participer à la constitution d'un Réseau avec des bureaux locaux, régionaux de développement.
- Associer et impliquer la société civile dans le développement du territoire métropolitain

Comment

Pour fonctionner le Bureau de Développement de Sousse doit disposer d'une méthodologie et de moyens.

En ce qui concerne la méthodologie, le BDL doit tout d'abord animer un réseau d'impulsion et de suivi des différents projets du plan stratégique « Sousse 2030 ». Il doit d'une part diffuser la stratégie auprès des acteurs concernés et évaluer avec eux sa mise en œuvre. D'autre part il doit coordonner les relations entre les bailleurs de fonds, les collectivités locales (municipalité, gouvernorat), les organismes publics, la société civile, les acteurs locaux... pour harmoniser leurs actions et leurs interactions. Ainsi le BDL devra s'appuyer sur les structures du développement local existantes et impliquer les institutions publiques et privées dans le processus.

En termes de ressources humaines, le BDL devra disposer d'une équipe technique polyvalente et complémentaire. Le BDL devra être familiarisé avec des aspects techniques traditionnellement associés au « développement durable et local » : environnement, social, économique, urbain et gouvernance. Il devra également disposer de compétences en matière de gestion de projets, de management, de communication et de « diplomatie ». On peut de ce fait imaginer une organisation avec un « Directeur du Bureau » qui aurait un rôle de Coordinateur / manager de la structure, auquel on pourrait adjoindre une équipe pluridisciplinaire avec un expert polyvalent sur les questions d'eau, d'air, d'énergie, de gestion des déchets et de santé publique, un sociologue, un expert en développement économique et touristique, un urbaniste avec des compétences en matière de mobilité

et de déplacement et un spécialiste de la gestion administrative et de la communication.
Du point de vue matériel, il faut mettre à disposition du BDL le nécessaire pour le fonctionnement d'une structure : locaux, matériel informatique, connectivité, budget de fonctionnement...

Justification

Le projet USUDS a permis à la ville de Sousse, pour la première fois de sa longue histoire de procéder à l'élaboration d'une stratégie de développement locale, transversale et participative. Ce projet a permis à la fois aux acteurs locaux d'appréhender le territoire communal d'une manière globale et de participer à un processus de concertation et de coordination au niveau des interventions sur le territoire de la ville.

Ce processus s'est finalisé par la publication d'un plan d'action 2014-2030, contenant un ensemble de projets qui répondent aux objectifs stratégiques identifiés et qui permettrait d'atteindre la vision future validée par les acteurs, la société civile et les citoyens.

Cependant, en l'état actuel des choses, ce plan stratégique risque de demeurer lettre morte. En effet, d'une part il n'existe pas au niveau du territoire, une structure qui aurait les compétences d'impulser le plan stratégique dans son ensemble et de coordonner les activités et la participation des différents acteurs. De plus, les rares organisations qui en auraient la légitimité, font face, soit à un manque de ressources humaines (municipalités), soit à des compétences trop larges territorialement (Direction du Développement Régional).

Ainsi, pour poursuivre la dynamique initiée par le processus d'élaboration de la Stratégie de Développement de la Ville et pour mettre en œuvre les projets qui ont été identifiés comme stratégiques pour le développement futur de Sousse, il est opportun de mettre en place une structure en charge du développement local.

Acteurs

Acteurs impliqués dans la mise en œuvre

- Municipalité de Sousse.
- Membres du Comité de Pilotage (à définir).

Acteurs bénéficiaires

- Municipalité
- Gouvernorat
- Administrations publiques.
- Acteurs locaux.
- Société Civile
- Citoyens.

Budget

- Rémunération annuelle de l'équipe technique et administrative: 145 000 dinars
- Etudes diverses : 70 000 dinars
- Equipement (ordinateurs, printer, photocopier, scanner..) : 10 000 Dinars
- Publications (Rapports, Documents de projets) : 20 000 Dinars
- Séminaires, ateliers de travail, formation : 40 000 dinars
- Action de communication : 50 000 dinars
- Dépenses administratives : 20 000 dinars

Soit un total de **355 000 dinars** pour la création et le fonctionnement d'une année

Sources de Financement

- Municipalité
- Gouvernement
- Bailleurs de Fonds internationaux

Planning d'exécution

- Mise en place du Comité de Pilotage : février 2015
- Recherche de financement : continu
- Recrutement de l'équipe technique : septembre 2015
- Ouverture du BDL : Octobre 2015

Indicateurs de réalisation

- Ouverture du BDL
- Nombre de collaborateurs recrutés
- Nombre d'années de fonctionnement

Indicateurs d'impact**1. Indicateurs de confiance**

- Nombre de projets du plan stratégique de 2014 impulsés et/ou implémentés.
- Indice de notoriété et de confiance des citoyens et des acteurs.

2. Indicateurs de Performance

- Nombre d'actions de communication du BDL avec les représentants de la société civile, les représentants des administrations politiques et privés, les lobbyings
- Nombre de projets écrits/élaborés par le BDL
- Nombre de projets coordonnés par le BDL
- Nombre de projets suivis par le BDL
- Nombre de rapports de suivi et d'évaluation rédigés

5. Indicateurs de Transparence

- Web site - Plateforme
- Pourcentage de réunions participatives sur l'ensemble des réunions de discussions des plans et projets

6.2. Création de l'Observatoire de la Ville**Objectifs**

Dans le cadre de la pérennisation de la stratégie de développement de la ville de Sousse et afin d'assurer des missions et de suivi des plans stratégiques, il est essentiel de mettre en place un Observatoire de la Ville de Sousse (OVS) et ceci dans le but de :

- Collecter des données pertinentes pour le développement durable au niveau local.
- Traiter et analyser ces données.
- Alimenter la Base de Données Locale.
- Contribuer et Favoriser la diffusion et l'accès aux données.
- Produire des indicateurs de développement et les diffuser à tous les acteurs publics et privés.
- Assister les décideurs locaux dans l'évaluation des plans stratégiques et les aider dans le processus de prise de décision.

Comment

- Identifier les différents acteurs locaux qui peuvent contribuer à la mise en place de l'observatoire.
- Identifier les différentes sources de données.
- Mettre en place une procédure de fonctionnement précisant le mode d'organisation institutionnel, financier, technique et de gestion de l'information (Collecte et diffusion).
- Structurer une base de données statistique, spatialisé et un système d'information géographique.
- Mettre en place un processus de collecte des données
- Définir des procédures pour la « fabrication » de données
- Identifier et organiser un système d'indicateurs sous forme d'un tableau de bord de développement local.
- Réaliser des enquêtes et des études périodiques sur la situation de la ville sur les plans économique, social, environnemental et urbanistique.

Justification

La réalisation du diagnostic dans le cadre du projet d'élaboration de la stratégie de développement de la ville de Sousse (SDVS) a mis en lumière le manque flagrant de données statistiques locales au niveau du territoire municipal. Ainsi, pour mettre au point une analyse réaliste de la situation de la ville, l'équipe technique du projet a dû procéder à la fabrication et au recoupement de données disponibles à l'échelle nationale et régionale. De plus, une grande part du diagnostic s'est faite de manière qualitative, étant donné l'absence de données pour certaines thématiques.

Par ailleurs, afin de réaliser une évaluation scientifique des impacts du plan stratégique de la ville, élaboré dans le cadre du projet SDVS, il est nécessaire pour la structure chargée de ce suivi de disposer d'une information statistique en temps réel et d'un système d'indicateurs fiables et constamment mis à jour. Ceci, dans le but également de pouvoir assurer un suivi régulier de l'impact des projets de développement mis en œuvre par la ville.

Pour disposer de données statistiques locales et d'un système d'indicateurs, le moyen le plus recommandé et de mettre en place une structure regroupant les administrations collectrices de données, des équipes d'experts et d'universitaires, ainsi que les décideurs locaux.

Acteurs

- Municipalité (Leader)
- Institut National de la Statistique
- Gouvernorat
- Directions Régionales des Ministères Publiques : Tourisme, Développement régional, Développement Durable, Environnement, Emploi, Industrie, Equipement, santé publique...
- Administrations publiques : Chambre de Commerce, APII, Bureau d'emploi...
- Entreprises de service public : STEG, SONEDE, ONAS, ATTT...
- Université de Sousse.
- Société Civile
- Experts indépendants

Budget

- | | |
|--|----------------|
| - Frais d'équipement (serveurs, postes de travail, GPS, véhicule...) | 150 000 dinars |
| - Frais de personnel (salaires, formation...) | 100 000 dinars |
| - Frais d'études, enquêtes... | 100 000 dinars |
| - Frais de fonctionnement | 50 000 dinars |

Budget Total : 400 000 dinars la première année. Le cout serait ensuite défini par les frais de fonctionnement et les frais des différentes études.

Sources de Financement

- Contribution du leader et des autres acteurs
- Identifier des fonds de la coopération internationale

Planning d'exécution

- Travail d'impulsion et élaboration du projet technique
- Prise de décision sur la faisabilité
- Création du réseau acteur pour la mise en place
- Prise en charge du projet par le leader
- Lancement de l'Observatoire

Indicateurs

- Nombre d'indicateurs définis
- Nombre d'administrations impliquées
- Nombre de données collectées par an
- Nombre d'enquêtes réalisées par an
- Nombre d'études effectuées par an
- Nombre de rapports publiés par an
- Nombre de données consultées par an

CONCLUSION

**المخطط الإستراتيجي لمدينة سوسة
إعلان لجنة القيادة**

تعيش اليوم مدينة سوسة مناخ اقتصادي وحضري واجتماعي وثقافي وبيئي في تطور مستمر وهي مطالبة بمواجهة تحديات كبيرة لضمان نوعية حياة أفضل لجميع مواطنيها. وتوجد في المسار التنموي الحالي تكثيرات قوية للتنمية المحلية على بناء تونس أفضل للجميع. ويعد في ذات السياق دور مدينة سوسة، على غرار غيرها من المدن الكبرى، أساسيا.

اليوم، يبدو جليا أن مستقبل التنمية في سوسة يتطلب إشراك كل القوى الحية بالمنطقة، والتعاون بين مختلف الجهات الفاعلة المعنية في مستوى المدينة، ومشاركة وبفطنة المجتمع المدني وروية المواطنين في ذلك.

وفي هذا الإطار نحن، أعضاء لجنة القيادة لمشروع " استراتيجية تنمية مدينة سوسة"،

- نقرنا بالاتفاق المشترك العمل معا لتطوير المخطط الاستراتيجي لسوسة وذلك بدافع المصلحة من أجل المدينة ووعيا منا بالتحديات المستقبلية التي تواجهها.
- ونعبر عن استعدادنا للعمل من أجل تنفيذ خطة التنمية الاستراتيجية لمدينة سوسة. بتعهد كل منا بالشهر على تحقيق الأهداف المحددة في العمل التشاركي والعمل من أجل تنفيذ المشاريع المنجزة في خطط العمل، وتقديم مساهمتنا لاستدامة المسار التشاركي واحترام ما جاء بوثيقة الاستراتيجية.

سوسة في 12 أبريل 2014

تسألته بوجته - مجلسها للقاءات الساعة 10:00
محمد المكني بابتدائه سوسة

كمال معيار - الإدارة العامة للتعمير بسوسة

لبنى بن حطية، الإدارة الجهوية للتربية
سكينة العاصمي، وكالة التعمير للأبنية والتحديد بسوسة

سواد الحويج، الاتحاد التونسي للفن والفنانات الوطنيات

محمد المسعود، المجلس البلدي، مدينة سوسة

This document has been produced with the financial assistance of the European Union. The contents of this document are the sole responsibility of the City of Sousse and do not represent the Commission's viewpoint in endorsing the policies of the European Union.

